



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

Pages choisies

Auteur :Pie, Louis-Edouard, 1815-1880

Date :1916

Cote : SJ S 032/95 T. 01

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104971762

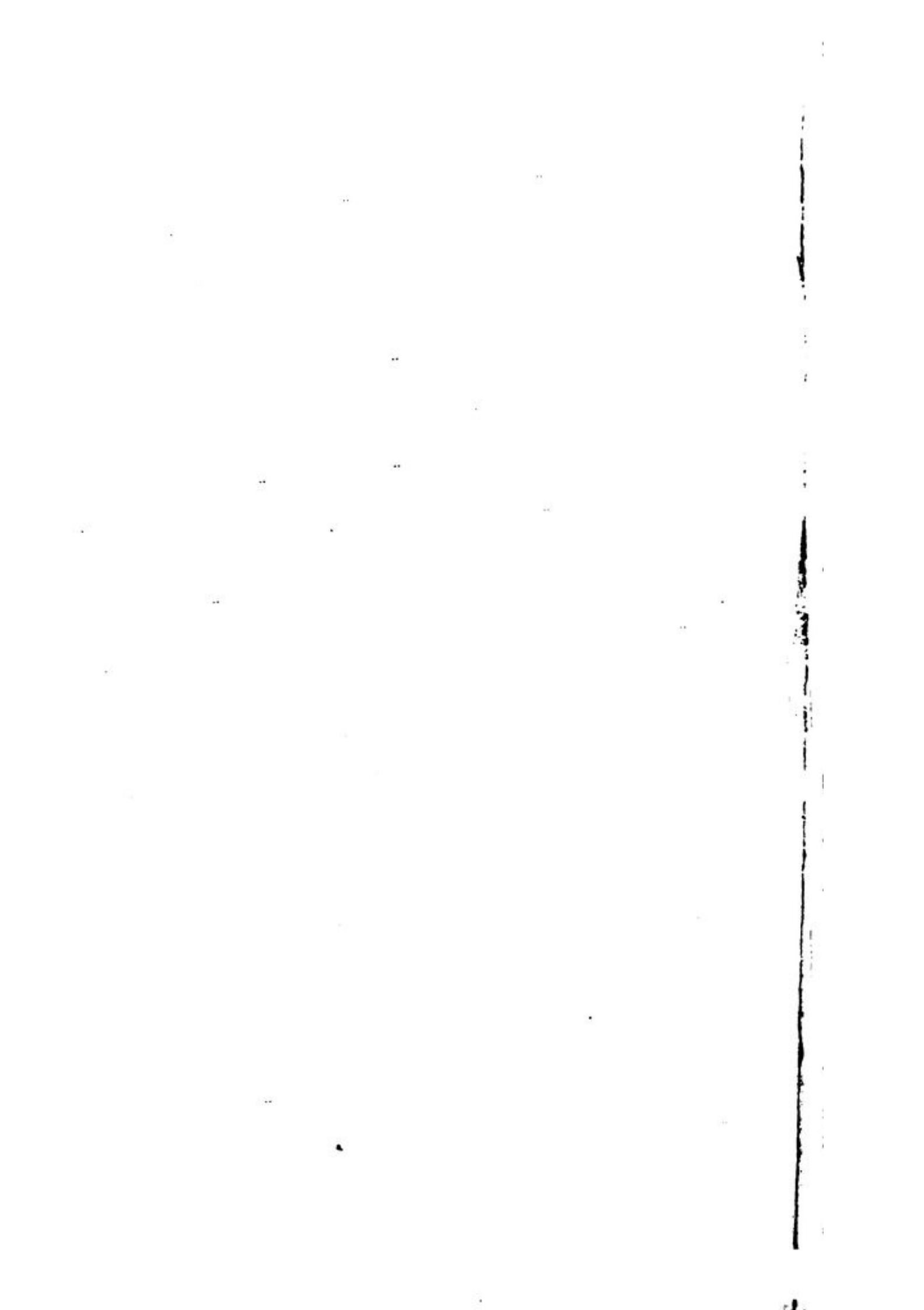


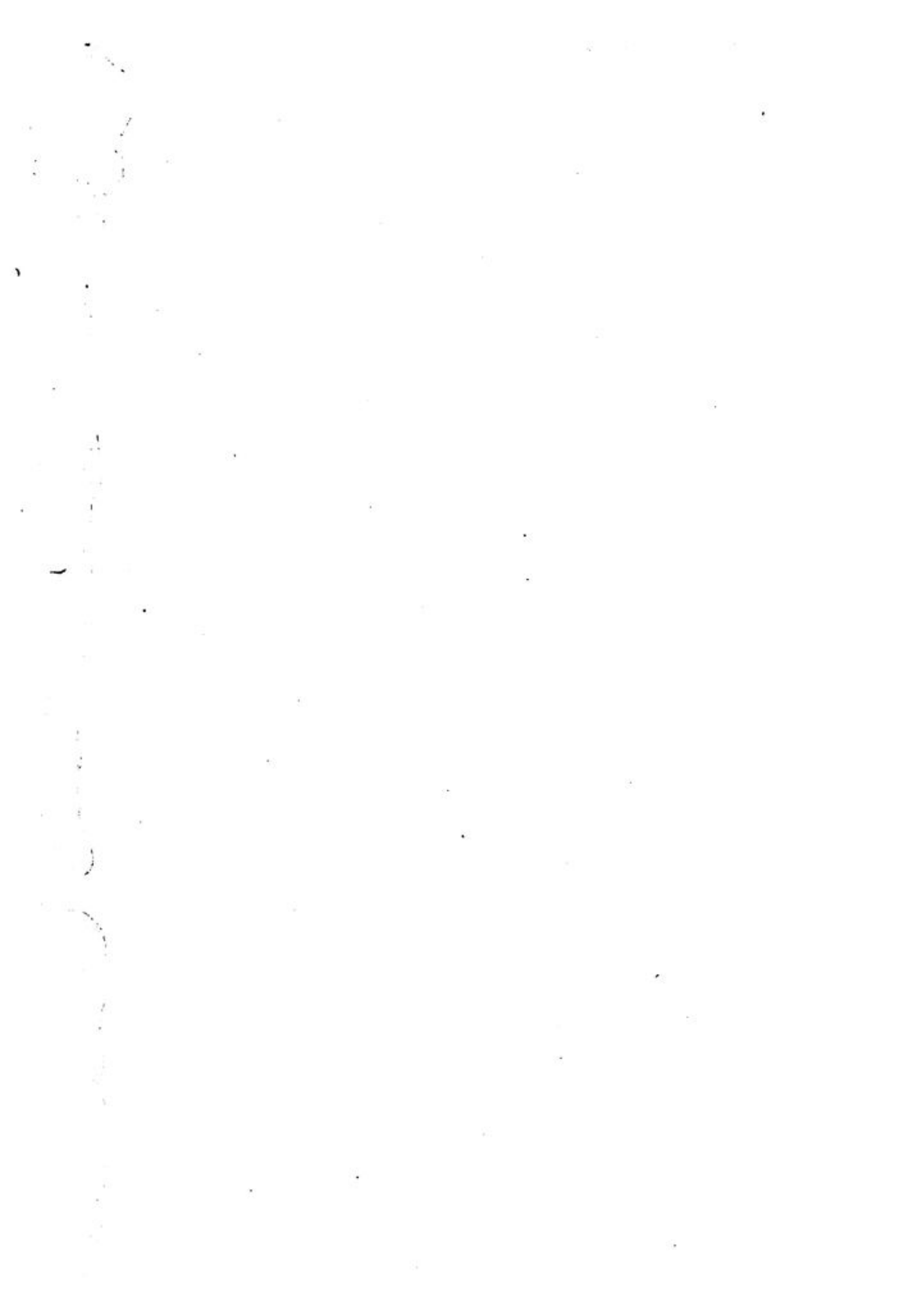
BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

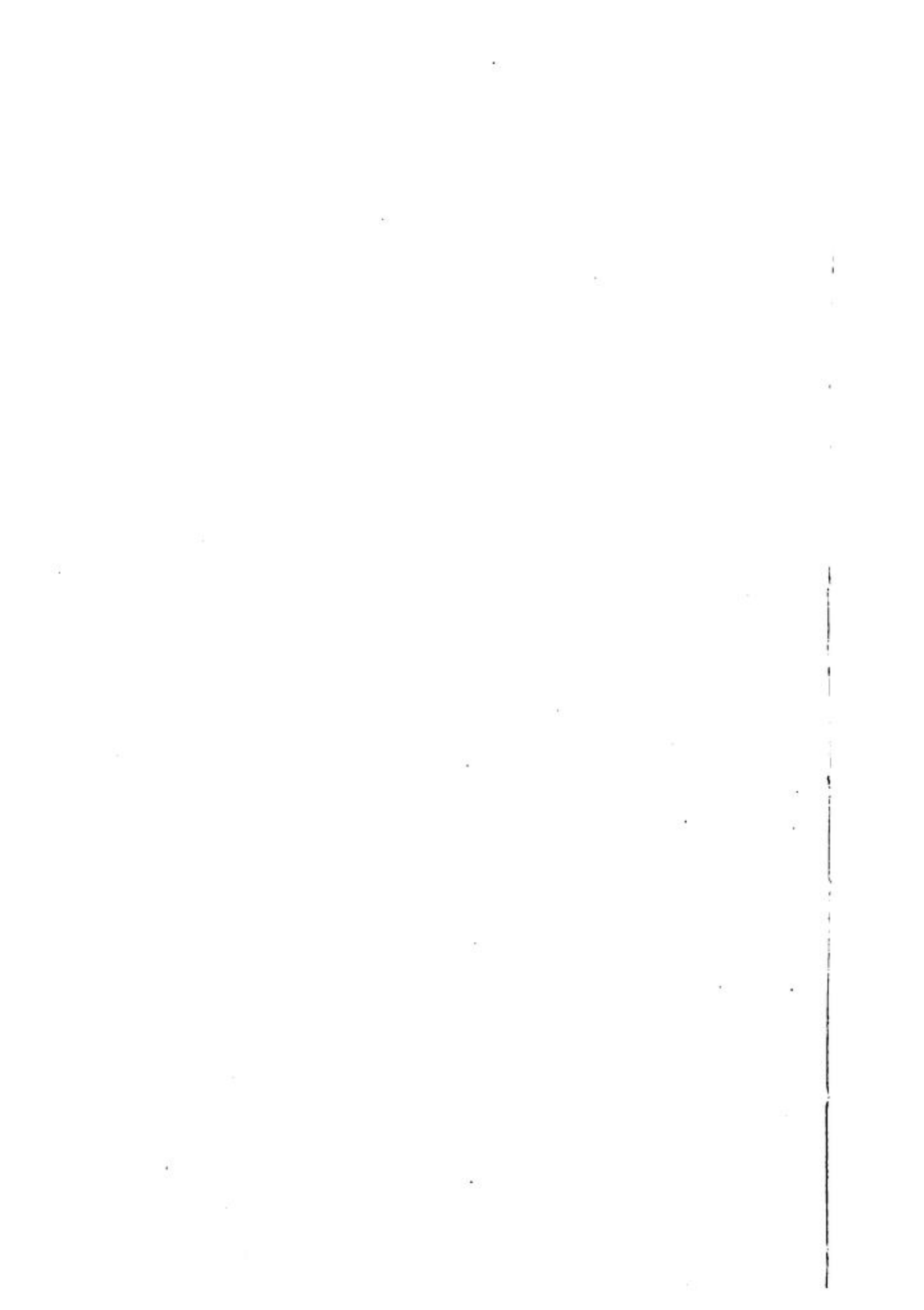
BIBLIOTHECA S. J.
Les Fontaines
60 - CHAMPELLE

S 32/95

1111





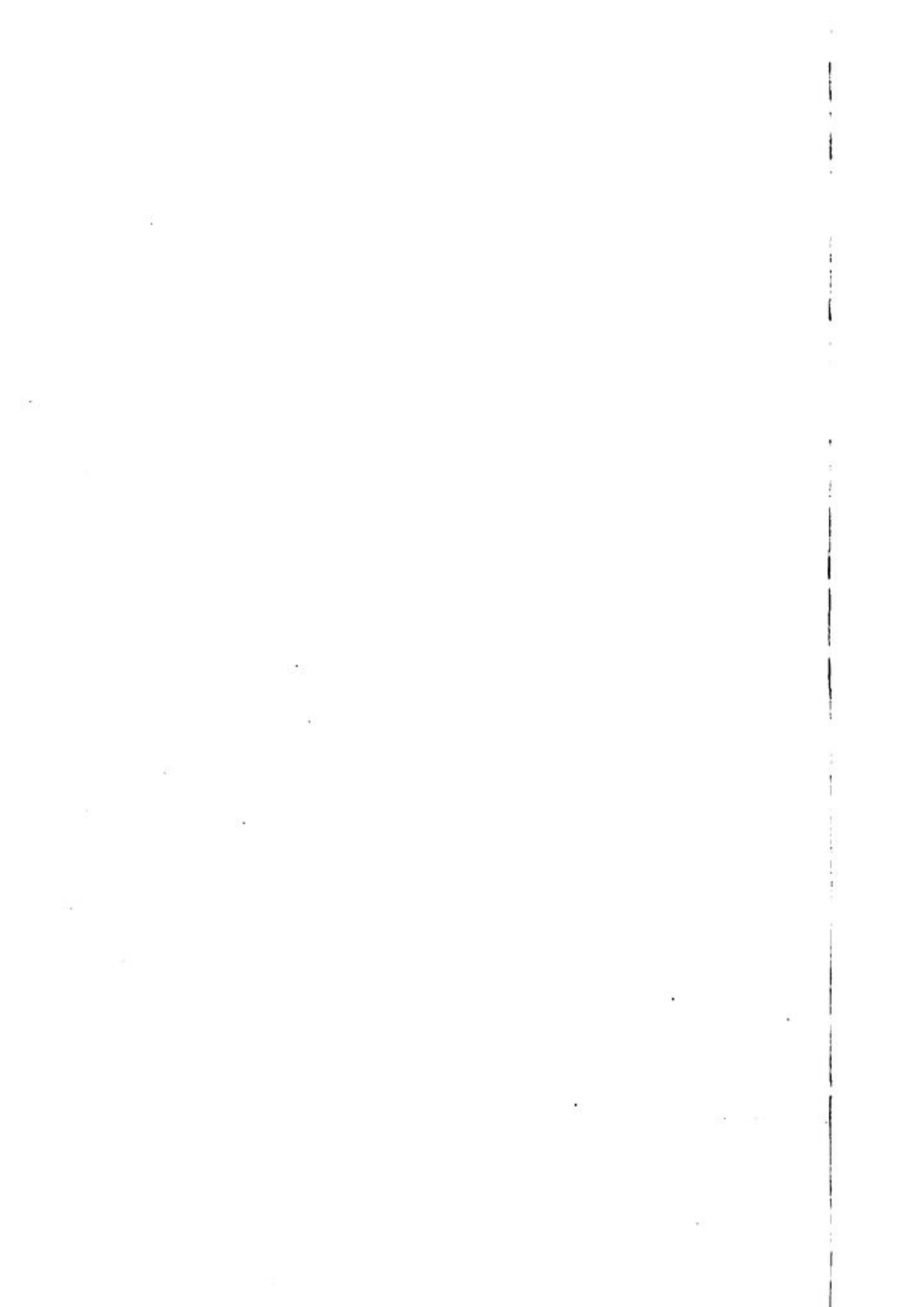


PAGES CHOISIES

DU

Cardinal Pie

I







PAGES CHOISIES

Cardinal Pie

i

1800-1801
1802-1803
1804-1805
1806-1807
1808-1809
1810-1811

LIBRAIRIE DE LA VILLE DE PARIS

11, rue de la Harpe, PARIS

11, rue de la Harpe, PARIS

1916



PAGES CHOISIES

DU

Cardinal Pie

I

L'Ordre surnaturel
Dieu
Jésus-Christ
La Vierge Marie
L'Eglise

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60 - CHANTILLY



LIBRAIRIE H. OUDIN

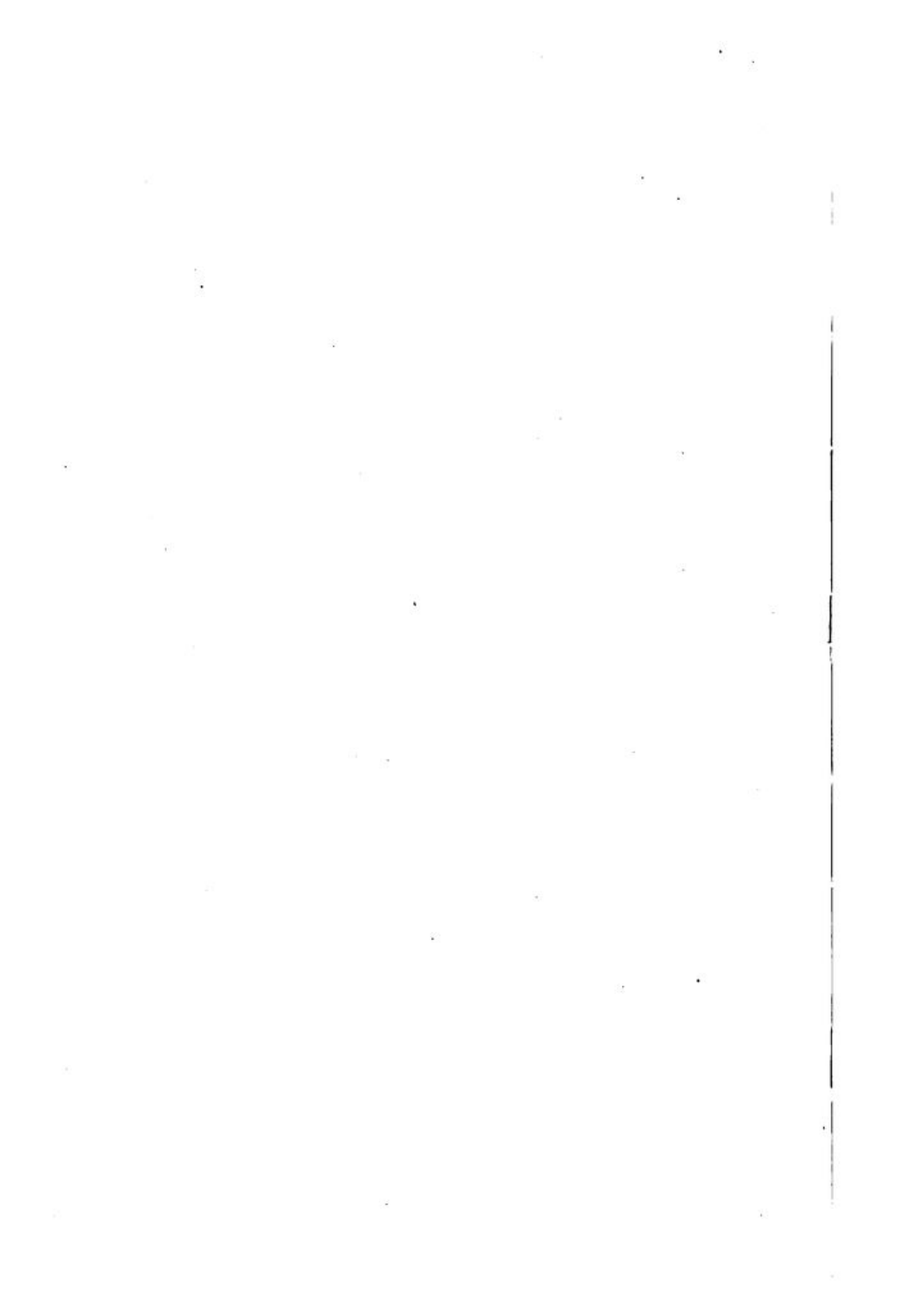
PARIS

24, RUE DE CONDÉ

POITIERS

RUE DU CHAUDRON-D'OR, 9

1916.



**LETTRE DE SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE POITIERS**

CHERS MESSIEURS,

Vous avez voulu mettre en haut relief et ranger méthodiquement les traits les plus frappants, les claires et fortes pensées, les pages choisies dont sont enrichies les œuvres de Monseigneur Pie, mon illustre prédécesseur.

Je vous en félicite sincèrement.

L'âme de Mgr Pie, de l'Hilaire moderne, est tout entière dans vos deux beaux volumes, comme aussi dans la consciencieuse étude que vous avez mise en tête. Le grand évêque de Poitiers parle encore : defunctus adhuc loquitur.

C'est, en effet, le privilège des grands hommes, plus spécialement des hommes d'Église, de ne pas mourir tout entiers. Or, le Cardinal Pie fut un grand homme d'Église. Il a donc une survie. Mort il y a bientôt 37 ans, il vit dans ses lumineuses et substantielles Synodales, dans ses Lettres Pastorales, dans ses Discours et dans ses Homélie.

Je vois avec une vive satisfaction que vous avez placé en évidence les passages qui flétrissent l'erreur du naturalisme sous toutes ses formes. Vous avez eu soin surtout de relever ceux où le grand évêque poursuit et stigmatise ce naturalisme moins révoltant, plus délicat, que l'on essaie de concilier avec la doctrine chrétienne et qu'on nomme libéralisme.

Il est de bon ton, aujourd'hui, pour un catholique, de se proclamer libéral, c'est-à-dire de se donner pour un homme à idées larges, à tendances généreuses, ennemi, à la fois, du despotisme politique et de l'intolérance dite cléricale. Le libéral est partisan des concessions et des compromis ; sans cesse on le voit sacrifier la thèse à l'hypothèse. C'est l'école de la nuance. Cette école voit partout du bon, du meilleur, du pire, même en Dieu la Vérité suprême, la Bonté souveraine. Cette école renverse tout, puisqu'elle renverse l'Absolu. Elle prépare l'avènement à l'athéisme. Qui ne le voit à l'heure présente ?

Or, voilà ce que condamna si fortement le Cardinal Pie ; il anathématisa cette erreur qui affaiblit les vérités, mutile les principes, et se contente de plaider les circonstances atténuantes en faveur de l'Église, comme si la royale Épouse du Christ était en quête de pareils défenseurs.

C'est à la vérité pure, à toute la vérité, que doit revenir la société actuelle ; elle doit y conformer sa conduite, si elle ne veut mourir ou tomber dans l'anarchie : Est, est, non, non. Voilà le vrai, voilà le faux ! Il ne peut y avoir de milieu.

Puisse donc votre travail, Messieurs, à défaut des dix volumes d'Œuvres épiscopales et des deux d'Œuvres sacerdotales de Mgr Pie, pénétrer partout ! Puissent les prêtres et les fidèles y trouver charme et profit !

Recevez, chers Messieurs, l'expression de mon affectueux dévouement en N.-S.

Poitiers, le 28 juillet 1916.

† LOUIS,
Évêque de Poitiers.

AVERTISSEMENT

Ces pages ont été réunies par deux prêtres du clergé de Poitiers, qui ont lu Mgr Pie, l'un au presbytère de Nouaillé¹, dans la gloire mélancolique d'une ancienne église abbatiale, et l'autre, au grand séminaire, dans les loisirs que lui laissaient les fonctions, à elles seules déjà laborieuses, d'un professeur et d'un directeur². Du sein de Dieu où il demeure, l'Évêque de Poitiers n'aura point manqué de sourire à ceux qu'il voyait penchés sur ses œuvres en de tels endroits, lui qui s'intéressait aux souvenirs de l'histoire poitevine autant qu'à la théologie. Et peut-être aura-t-il pensé : Ils sont bien, là, pour me comprendre.

D'aucuns pourraient être surpris que nous ayons poussé jusqu'à deux volumes, dimensions peu usitées pour ce qu'on appelle des « morceaux choisis ». Si nous n'avions visé que le but littéraire (nous ne l'avons cependant pas négligé), un volume aurait suffi. Mais nos préoccupations étaient avant tout doctrinales, et, pour présenter avec une ampleur seulement convenable la doctrine du cardinal Pie, il fallait deux volumes. Nous les avons faits aussi courts que possible, afin qu'on puisse dire de nos « pages » qu'elles sont véritablement « choisies ».

Nous avons d'abord formé le dessein de mettre en tête de chacun des extraits une brève introduction, pour

1. M. l'abbé Rabbette. — 2. M. le chanoine Vigué.

expliquer les circonstances où l'œuvre avait vu le jour. Mais, à la pratique, nous y avons vite renoncé, sauf quelques exceptions. Il suffit ordinairement, pour comprendre le texte, de savoir en gros les événements les plus considérables de l'histoire de l'Église au dix-neuvième siècle. La lecture les suggère, quand on les a oubliés. Si l'on désire davantage, il sera facile de se reporter soit à la Vie du cardinal par Mgr Baunard, soit à la longue étude tout à la fois doctrinale et littéraire qui précède notre premier volume. Mgr Pie, avec son génie si clair, n'aura pas de longtemps besoin du secours des commentateurs. Mieux vaut laisser ceux qui le lisent en contact direct avec lui.

Tels qu'ils sont, ces deux volumes, nous en avons l'espoir, seront utiles à beaucoup : aux étudiants des séminaires, à qui ils procureront de ces « lectures théologiques » souvent désirées ; — aux jeunes gens des classes de littérature, à qui ils feront connaître quelqu'un dont la pensée nous importe sans doute plus que le style, mais qui n'en compte pas moins parmi les écrivains les plus distingués du dix-neuvième siècle ; — aux âmes pieuses, qui aspirent à nourrir leur foi par la lecture quotidienne de fortes pages chrétiennement pensées ; — à tous les croyants, prêtres ou simples fidèles, qui, aujourd'hui plus que jamais, ont besoin de se maintenir dans la saine atmosphère de la pure doctrine catholique, — et nous pourrions ajouter : à tous les Français que préoccupe la question religieuse, l'éternelle question que l'on rencontre sous presque toutes les autres et dont seuls des esprits courts osent nier l'importance souveraine.

L'œuvre de Mgr Pie comprend douze volumes in-8° (dix volumes d'œuvres épiscopales et deux d'œuvres

sacerdotales) ayant chacun de six à huit cents pages. Cette ample collection est encore appréciée du public, elle le sera toujours ; mais, pour ceux qui ont peur des œuvres trop volumineuses, nos deux volumes viendront à propos : ils présenteront sous une forme plus brève la pensée du grand évêque ; ils la dégageront (dans la mesure où c'est utile) des contingences historiques où elle est habituellement enveloppée, et par là même ils la mettront plus en relief pour beaucoup de lecteurs d'aujourd'hui.

Un prêtre poitevin nous a raconté qu'il eut un jour l'honneur d'être introduit dans le cabinet du Souverain Pontife Pie X, en compagnie d'un religieux, poitevin aussi d'origine. « Oh ! le diocèse du Cardinal Pie ! dit le Saint-Père en levant les mains, dès qu'il eut entendu le nom de Poitiers. J'ai là tout proche les œuvres de votre cardinal, et voilà bien des années que je ne passe guère de jour sans en lire quelques pages. » Ce disant, il prenait l'un des volumes et le mettait aux mains de ses visiteurs. Ceux-ci purent constater, à la modicité de la reliure, qu'elle avait dû appartenir au curé de Salzano ou au directeur spirituel du séminaire de Trévise longtemps avant de pénétrer au Vatican.

Ce trait nous encourage, et nous avons confiance qu'à l'aide de ces « pages choisies » la pensée du Cardinal Pie, devenue la pensée de Pie X, deviendra celle d'un grand nombre, pour les éclairer davantage sur le Christ et son Église.

27 juillet 1914.

On sait que Monseigneur l'Évêque de Poitiers s'était promis de célébrer dignement le centenaire de son illustre prédécesseur, qui tombait le 26 septembre de l'année

1915. De grandes fêtes étaient annoncées, auxquelles devaient être invités les Éminentissimes Cardinaux de France. La guerre a tout empêché, comme elle a retardé la publication de ces deux volumes. Monseigneur l'Évêque de Poitiers n'a point voulu cependant qu'une date si glorieuse pour son Église passât inaperçue. Dans une éloquente lettre pastorale, datée du 5 septembre 1915, il a remis sous les yeux de ses diocésains les travaux, la doctrine et les vertus de ce grand homme qui fut, « pendant trente années, la gloire vivante de l'Église de Poitiers ». Il a publié en même temps un beau discours de S. Ém. le Cardinal Billot, où celui-ci dresse en regard des erreurs contemporaines les principes exposés et défendus par le Cardinal Pie. Un service solennel a été célébré le 26 septembre dans la cathédrale de Poitiers. Enfin, pour couronner ces manifestations du souvenir, les seules que les angoisses du temps présent aient permises, S. Ém. le Cardinal Gasparri, au nom du Souverain Pontife Benoît XV, a daigné féliciter Monseigneur l'Évêque de Poitiers de ce qu'il avait fait pour « la date centenaire de l'évêque et du docteur qui, pendant les trente années de son épiscopat, fut par sa doctrine, par sa parole, par son action, une si grande lumière et une si grande force dans l'Église universelle et au sein de l'épiscopat français », ajoutant que « ses proclamations éloquentes des droits de la vérité et des principes fondamentaux sur lesquels repose la société chrétienne n'ont rien perdu de leur utilité ».

23 juillet 1916.

INTRODUCTION

Le Cardinal Pie ¹

Mgr Gay, dans la belle oraison funèbre qu'il a prononcée du cardinal Pie, le juge en disant de lui qu'il fut *en tout et avant tout un homme d'Église*. Cette parole m'est revenue à la mémoire bien des fois, je devrais dire à chaque page, dans la lecture que je viens d'achever des douze volumes des œuvres épiscopales et sacerdotales, et des deux volumes de biographie publiés en 1886 par Mgr Baunard, qui répondent si bien à l'intention exprimée par le vénérable auteur, aux premières lignes de sa préface, de faire « une œuvre de vérité, de justice et de paix », grand mérite qui n'éclate point dans toutes les biographies catholiques parues depuis lors.

Homme d'Église ! On pourrait, Dieu merci, le dire de bien d'autres, dans ce beau groupe d'hommes distingués qui ont fait tant d'honneur à l'épiscopat français du dernier siècle, l'espace d'une cinquantaine

1. Nous tenons à observer que cette étude a été composée en 1914, dans les mois qui ont précédé la guerre.

d'années, de 1840 jusque vers 1890. Les évêques du dix-neuvième siècle ont été, en général, plus strictement hommes d'Église que leurs prédécesseurs de l'ancien régime, ceux-ci ayant vécu dans un état social qui les voulait grands seigneurs et grands propriétaires, les incitait quelquefois à se faire courtisans et leur donnait fréquemment l'occasion de montrer des talents d'hommes d'État¹.

Le cardinal Pie, nonobstant l'humilité de sa naissance, n'eût point passé inaperçu même parmi les plus dignes de cet épiscopat de l'ancienne Église gallicane, qu'il avait en haute admiration. Et cependant, venu dans un siècle où l'évêque ne peut plus être qu'homme d'Église, c'est justement par là qu'il semble s'être le mieux distingué des autres, l'ayant été en toutes choses, au plus haut degré et de la plus belle manière; à tel point qu'on peut se demander s'il y a dans sa vie publique une seule parole, une seule attitude, un seul geste qui ne soient impeccablement d'un homme d'Église, et d'un grand homme d'Église.

C'est cet homme que je voudrais étudier. Je ne referai point son histoire, même pour l'abréger. Je regarderai plutôt son âme, essayant de lire ce qu'il avait dans l'esprit et dans le cœur. Ceux qui l'ont vu de près ne retrouveront probablement pas dans mes pages (et je m'en excuse d'avance) tout ce qu'ils ont gardé dans leur mémoire. La génération dont je suis

1. Ces affirmations n'expriment que des faits. On suppose bien qu'en les produisant nous n'entendons point diminuer un épiscopat qui, dans l'ensemble, fait si grande figure à travers l'histoire de notre pays. Voir ce qu'en pensait Mgr Pie, p. 99 de cette introduction. Voir aussi l'ouvrage de M. l'abbé Sicard, *l'Ancien Clergé de France*.

ne l'a point connu. Un geste bénissant que je n'aperçois plus que dans le vague lointain d'un souvenir de ma première enfance : voilà tout ce que mes yeux ont vu de sa personne. Un cri de stupeur à l'annonce de sa mort : voilà tout ce que mes oreilles ont gardé de ce qui fut proche de lui. C'est un inconvénient, à coup sûr, pour l'auteur de cette étude, qu'il n'ait pas vu le jour vingt ans plus tôt. Mais peut-être y a-t-il quelque compensation. Ne dit-on pas d'un homme illustre comme d'un monument : qu'on en juge mieux, à le voir d'une certaine distance ? Quoi qu'il en soit, s'il est un point sur lequel je ne me sens pas inférieur à la génération d'avant la mienne, c'est sur les sentiments que le cardinal Pie m'inspire. Je l'ai étudié avec une sympathie profonde, et je ne pourrai parler de lui qu'avec admiration et respect, dans le désir que mes sentiments soient partagés de tous ceux qui voudront bien lire ces pages.

I

La préparation

Tout homme change inévitablement au cours de son existence : Mgr Pie est un de ceux qui ont le moins changé. Le P. Longhaye fait une réflexion très juste quand il écrit : « Qui lira ses discours de jeunesse aura tôt vu que l'évêque était dans le prêtre et le prêtre dans le séminariste, nous oserions presque dire, le séminariste dans l'enfant¹ ». C'est une raison pour s'enqué-

1. *Le dix-neuvième siècle. Esquisses littéraires et morales*, t. V, 109.

rir des influences qui ont agi sur lui, dans ces années où son âme plus neuve pouvait beaucoup recevoir du dehors.

Nommons d'abord sa mère. Il aurait voulu, sans nul doute, qu'on la nommât la première, tant il avait pour elle de tendre admiration.

Humble fille du peuple, mariée à un cordonnier de village, cette femme était grande par l'âme. « Ce qui manquait du côté des hommes, a dit d'elle son fils, les dons heureux de la nature et de la grâce y supplèrent¹ ». Elle vécut les vingt-huit dernières années de sa vie à l'évêché de Poitiers, comme la reine de l'intérieur, entourée d'attentions aimantes et respectueuses; mais auparavant elle avait connu des jours douloureux. Veuve à 32 ans, privée de toute ressource, elle s'était mise en service pour gagner le pain de ses deux enfants. C'était une femme intelligente, d'un jugement prompt, mais droit; d'un cœur vaillant et fort, active à la besogne et voulant que tout le monde fût comme elle; bonne en même temps, d'un sang-froid imperturbable, hardie à la parole, et cependant délicate et fine; de sorte que, sans perdre le sentiment de ce qui lui manquait, elle paraissait à l'aise même dans la société la plus choisie. Souvenons-nous qu'elle a tenu sa place, et une place qui était la première, dans des réceptions qui réunissaient à l'évêché ce qu'il y avait de plus brillant parmi la société poitevine. Souvenons-nous qu'elle l'a tenue vingt-cinq ans, sous l'œil attentif et fier de son fils, à la louange de tous ceux qui passaient là. Dès lors un jugement s'impose à nous : cette femme sans instruction, sortie du rang le

1. IX, 582.

plus modeste, était une femme véritablement supérieure.

Son fils l'a aimée comme peu de fils aiment leur mère. Raison de plus pour croire à l'action de la mère sur le fils. Cette aisance de la parole et du mouvement qui donnait tant de charme à sa conversation, cet esprit de décision, ce sens du gouvernement dont il fit preuve à un rare degré, ce goût de l'autorité qu'il montra dans son tempérament non moins que dans ses doctrines, de tout cela il y avait quelque chose dans la mère avant que ce fût dans le fils, et si le fils le posséda si bien, c'est qu'il le tint d'abord de sa mère. Croyons à l'influence des mères sur l'âme de leurs enfants : elle est facilement profonde, parce qu'elle s'exerce la première, que de part et d'autre le cœur y aide, et que, souvent inconsciente, elle rencontre moins d'obstacles.

Mgr Pie a récompensé la sienne par quelques lignes émues d'un de ses mandements et par une ample oraison funèbre, à l'exemple de Grégoire de Nazianze¹. Nul doute que ce ne soit pour l'humble femme un honneur délicat, d'avoir son portrait, gravé de la main même de son fils, dans une œuvre dont on doit dire qu'elle restera comme l'un des beaux monuments de la doctrine ecclésiastique au dix-neuvième siècle.

Après l'empreinte de la mère, notons celle de la maison où Édouard Pie fit ses premières études, le petit séminaire de Saint-Chéron, tout près de la ville de Chartres. L'écolier était aimable, pieux, d'une intelligence à la fois vive et réfléchie. Il fut choyé de tous et remporta de grand succès. Ses études furent

1. IX, 456 et 578-603.

classiques. Le romantisme alors était trop jeune : il devait frapper longtemps à la porte des maisons d'éducation avant d'y être admis. Édouard fit en abondance des vers latins ; il apprit la poésie française, où il acquit bien vite une agréable facilité. Il chanta dans les deux langues les malheurs de la maison de Bourbon et la première communion du duc de Bordeaux. Son éducation, en somme, fut celle de beaucoup d'autres écoliers de ce temps-là. Retenons toutefois que, par le petit séminaire, comme par toutes ses relations chartraines, il a grandi, il s'est formé dans la religion (ce n'est pas trop dire) des principes légitimistes.

De Saint-Chéron il fut envoyé à Saint-Sulpice, où il passa quatre années, de 1835 à 1839. Il acheva d'y devenir homme d'Église, en s'initiant aux études scripturaires, patristiques et théologiques, mais surtout en se façonnant, dans l'obéissance et la prière, une âme de prêtre. Il y a dans l'Église beaucoup d'écoles sacerdotales, et comme elles poursuivent avec des moyens à peu près identiques le même idéal, on est tenu de procéder avec mesure quand on veut les différencier les unes des autres. Saint-Sulpice a pourtant sa nuance. Le respect du passé dans une soumission absolue à l'Église d'aujourd'hui, le goût de la tradition joint à une certaine indépendance du caractère, un vif souci de la dignité sacerdotale dans une grande simplicité de vie : voilà, non pas ce qui n'appartient qu'à Saint-Sulpice, mais ce qu'on y respire davantage. Je ne sais si Édouard Pie l'y a respiré de son temps : ce qui est sûr, c'est que Mgr Pie en a l'âme tout imprégnée, et de sa bouche il a loué ses maîtres, du haut de la chaire, en de beaux termes : « Ce sont des hommes vénérables par leur simplicité comme par leur savoir, qui prati-

quent tous les jours, sous les yeux de leurs élèves, ce qu'ils leur enseignent, et qui, étrangers eux-mêmes aux dignités de l'Église, portent sans orgueil le mérite d'avoir préparé, depuis deux siècles, tout ce qui a le plus illustré l'épiscopat et le sacerdoce français¹. »

L'une des grandes controverses qui s'agitaient alors dans les séminaires de France était celle de l'autorité du Pontife Romain. Édouard Pie avait pris à Chartres des convictions ultramontaines. Elles trouvèrent de l'appui à Saint-Sulpice dans l'approbation de trois professeurs, MM. Lalou, Hugon et Icard. Ce qui peut-être les fortifia davantage, ce fut la contradiction d'un autre, M. Gallais, qui professait d'ailleurs un gallicanisme adouci. « Plus de vingt fois, raconte un séminariste de ce temps-là, j'ai vu cette question avec ses annexes se débattre au *quart d'heure* (le quart d'heure de discussion qui suivait chaque cours). Lorsque quarante ans plus tard elle a été portée si vivement devant l'opinion, je ne crois pas qu'alors ni les livres, ni les journaux, ni la chaire chrétienne n'aient rien appris que déjà je n'eusse vu abordé et épuisé par l'abbé Pie, dans ces discussions auxquelles M. Gallais se prêtait de bonne grâce, sans s'offenser jamais de se voir contredit et même poussé à bout par ce jeune homme de bon ton, dont la modestie égalait le savoir. De son côté, le disciple restait l'admirateur et l'ami de son maître, et après la victoire, il se gardait de jamais afficher un triomphe que nous étions d'autant plus portés à lui décerner². »

Mgr Pie conserva toujours à la Compagnie de Saint-Sulpice un souvenir reconnaissant. Il leur offrit son

1. IV, 114. — 2. Mgr Baunard, I, 49.

séminaire en 1850¹. Il voulut qu'ils fussent représentés dans les commissions préparatoires au concile du Vatican et il y fit nommer M. Le Hir². Impossible de citer tous les témoignages qu'il leur rendit. Disons encore qu'il prit leur défense au concile de la Rochelle et à Rome, contre les outranciers des doctrines romaines, qui, à cette occasion, le dénoncèrent lui-même comme étant le chef d'un parti semi-gallican. « Nous sommes à cent lieues, écrivit-il alors à M. Carrière, supérieur général de Saint-Sulpice, d'avoir par là acquitté suffisamment notre dette personnelle de reconnaissance envers nos maîtres : combien moins celle de nos diocèses et de toute l'Église de France, envers l'École où toutes les générations ecclésiastiques ont puisé les principes fondamentaux du dévouement à ce Saint-Siège dont les doctrines seraient soutenues par vous jusqu'au martyre. Et quant aux applications de détail de ces principes, je veux dire, quant à certaines opinions plus extensives des droits du Saint-Siège, je déclare, pour ma part, que, les ayant toujours préférées aux opinions plus restrictives de ces mêmes droits, je n'ai jamais rencontré un blâme ou une contradiction à Saint-Sulpice, pendant le cours de mon éducation théologique³ ».

On ne saurait pas tout ce que Dieu a versé de grâces dans l'âme d'Édouard Pie, si nous ne parlions de M. Lecomte et de Mgr de Clausel de Montals, l'un curé de la cathédrale et l'autre évêque de Chartres.

M. Lecomte était un prêtre aussi modeste que distingué, à qui on avait offert, sans l'émouvoir, les trois

1. Mgr Baunard, I, 420. — 2. Quand la nomination parvint à Paris, M. LeHir venait d'expirer. — 3. Mgr Baunard, I, 514.

évêchés du Puy, de Séez et de Clermont. Ultramontain et infaillibiliste, il se plaisait fort à la lecture de Joseph de Maistre. Orateur à la manière de Fénelon et de saint François de Sales, il excellait dans le genre antique de l'homélie familière, lisant en chaire le texte biblique et tirant de là des applications morales très goûtées de ses auditeurs.

Ses premières relations avec Édouard Pie dataient de Pontgouin. Il avait protégé l'enfant et l'adolescent : il fut le père spirituel du jeune prêtre, le père de son esprit et de son cœur. « Gardez votre style élégant, noble, délicat, limpide comme votre pensée, lui disait-il. Expliquez surtout le texte divin à la façon des siècles antiques : c'est fécond et varié à l'infini. Ne vous bornez pas aux formes grecques et romaines : c'est une belle partie du beau, mais le beau complet n'est que dans les Livres sacrés. Soyez d'Athènes, soyez de Rome ; mais surtout soyez biblique¹. »

On sait si le conseil fut suivi. La douleur de Mgr Pie fut immense à la mort de M. Lecomte : « Laissez-moi vous le dire, écrivait-il, je n'ai aimé en ce monde que lui d'un semblable amour ; il fut toujours pour moi un être à part. Que de fois j'ai remercié Dieu de tant de dons accumulés dans cette âme ! Je n'ai jamais connu ni un pareil cœur, ni une pareille intelligence. J'ai un peu vu les hommes qu'on appelle éminents : il les dépassait tous par quelques endroits... Pardonnez à ma faiblesse ; ma mère, qui est auprès de moi, fond en larmes et mêle ses sanglots aux miens². »

Quel homme éminent aussi, quelle figure originale et intéressante que Mgr Clausel de Montals ! C'était un

¹ Mgr Baunard, I, 226. — ² *Ibid.*, I, 332.

gentilhomme rouergois, comme ses amis Frayssinous et Bonald. Il était venu à Paris en compagnie du premier, quelques années avant 1789. La Révolution le trouva à Saint-Sulpice ; quatre-vingt-treize ne l'empêcha point de prendre du service dans l'Église. Devenu, sous la Restauration, aumônier de Madame la Dauphine, duchesse d'Angoulême, l'amitié de Frayssinous le fit nommer à l'évêché de Chartres. Il en était digne par son noble caractère et son talent.

C'était une nature loyale, indépendante et fière, énergique jusqu'à la rudesse. Une de ses maximes favorites était qu'il fallait en religion comme en politique un gouvernement fort. Il la pratiquait dans la direction de son diocèse. Mais, s'il se faisait craindre, il savait encore se faire aimer ; car ce grand seigneur avait l'âme affectueuse et tendre. Sa conversation était rapide, spirituelle, amusante, avec des mots imprévus, des explosions d'une joie presque enfantine. Il contait à ravir, et, comme il avait beaucoup fréquenté les hommes, il avait toujours quelque chose à conter. Les salons lui décernaient des triomphes. Il préférait des batailles pour l'Église. Des premiers, il engagea la campagne pour la liberté de l'enseignement, et de 1841 à 1850, étant plus que septuagénaire, il trouva moyen d'écrire, en un style alerte et mordant, plus de quarante lettres ou brochures, qui firent un grand effet.

Tel était le prélat qui, rencontrant Édouard Pie au petit séminaire, avait deviné tout ce qu'il y avait en lui d'espérance. Il le fit, à 29 ans, son vicaire général. Toujours il l'aima d'une belle tendresse, et le vicaire général, plus tard évêque de Poitiers, le lui rendit en une vénération filiale.

Non qu'ils fussent toujours d'accord. Clausel de Montals était trop de l'ancien régime : il aimait le pape, mais non le pape infallible ; il ne voulait point de la liturgie romaine, il avait peu de goût pour l'art gothique : toutes questions sur lesquelles le vicaire général avait des convictions depuis longtemps faites, et dans un sens absolument contraire. De là, entre eux, de vives discussions, mais aimables et qui ne portaient aucune atteinte aux sentiments que ces deux nobles cœurs éprouvaient l'un pour l'autre.

Dans l'intimité de son évêque, l'abbé Pie gagna beaucoup. Ce qu'il y gagna, je n'ai pas besoin de le chercher longtemps. Lui-même nous le donne à entendre, dans une belle page de l'oraison funèbre de Dom Guéranger, où, parlant des relations que le grand moine avait eues dans sa jeunesse avec Claude de la Myre, évêque du Mans, il le fait d'un accent si personnel et si ému qu'il nous y laisse voir son propre cœur : « La Providence, dit-il, lui ménagea un autre élément de formation que rien ne peut suppléer dans la préparation d'un homme du sanctuaire : je veux dire, il lui fut donné de vivre quelque temps auprès d'un évêque qui avait plongé ses racines dans la tradition de l'ancienne société et de l'ancienne Église de France... Ce que le jeune prêtre recueillit de ses entretiens intimes avec ce prélat et du contact quotidien avec sa noble famille et avec les survivants de l'ancien monde laïque et ecclésiastique qui venaient le visiter dans sa retraite à Paris, imprima sur son caractère et sur sa vie un cachet qui ne s'effaça jamais. Homme de lutte et de réaction, on retrouvera chez lui, jusque dans les conflits les plus ardents et les contradictions les plus énergiques, ce tempérament de langage et ces accents de

modération qui décèlent la force en même temps que la courtoisie... Pour moi, je n'hésite point à le dire : il est impossible d'avoir étudié et fréquenté les hommes et les choses du passé ecclésiastique de la France, sans demeurer sous une impression profonde d'admiration et d'estime, et toute bouche sacerdotale qui se respecte, s'écriera avec Joseph de Maistre : Elle a péri, cette sainte, cette noble Église gallicane ! Elle a péri, et nous en serions inconsolables, si le Seigneur ne nous avait laissé un germe¹. »

Ne dirai-je pas quelques mots de Notre-Dame de Chartres ? Elle doit compter parmi ceux qui ont fait l'éducation d'Édouard Pie. Et je ne parle pas seulement de la géante église qui écrase les maisons de la ville et s'aperçoit de loin sur les horizons plats de la Beauce ; je parle encore de la Vierge en l'honneur de qui l'église a été construite, le grand corps de pierre étant inséparable de celle qui en est l'âme.

De bonne heure, il était venu s'abriter près d'elle. Adolescent, il y priait (lui-même nous le dit) « des demi-journées entières² ». C'est là qu'il reçut la prêtrise, là qu'il célébra sa première messe, là qu'il accomplit les premiers travaux de son ministère, là qu'il fit entendre la plupart des grands sermons de sa jeunesse. Aussi il l'a aimée, il l'a chantée avec enthousiasme, et il pleura sur elle de vraies larmes, quand, devenu évêque, il lui fallut partir pour Poitiers.

La cathédrale de Chartres, ses yeux l'ont vue comme un vêtement splendide, tissé par les générations chrétiennes en l'honneur de la Mère de Dieu, et s'il a aimé la Mère de Dieu pour elle-même, il l'a aimée plus ten-

1. IX, 38-39. — 2. Mgr Baunard, I, 25.

drement et plus fièrement dans la magnificence de sa parure chartraine.

La cathédrale de Chartres, elle lui est apparue comme une vision d'art, de patriotisme et de foi, et quand il promenait sur elle son regard, il se sentait fortifié dans son admiration pour ce moyen âge où il estimait le plus parfaitement réalisé l'idéal qui était le sien en art, en politique et en religion.

La cathédrale de Chartres, il la voyait encore comme un grandiose tableau d'histoire nationale et catholique. Dès sa jeunesse, la pensée lui vint, et même il fit le vœu d'écrire cette histoire. Il est vrai qu'il n'a jamais eu le temps d'exécuter son vœu et qu'il s'est contenté de mettre dans quelques beaux discours les fragments du livre rêvé. Nous voyons là, cependant, la manifestation première de ce goût qu'il eut toujours très vif pour les études d'histoire, comme en témoignent tant de pages de ses œuvres. Croyons donc que Notre-Dame de Chartres lui a déposé dans l'âme beaucoup de choses, et certainement de celles qui poussèrent en lui les racines les plus tenaces.

On pourrait signaler encore, parmi les hommes dont l'influence a le plus marqué dans la vie de Mgr Pie, Dom Guéranger et l'abbé Gay. Mais ils sont venus plus tard, comme des auxiliaires et des amis, non comme des maîtres. Mgr Baunard écrit, à propos de la rencontre avec le premier : « On ne saurait assez admirer, dans cette vie marquée de tant de grâces, avec quelle attention la Providence lui ménage toujours, à l'heure voulue, la rencontre des hommes qu'elle veut faire marcher avec lui ou devant lui ¹. » C'est très juste.

1. Mgr Baunard, I, 127.

Dieu, qui destinait le petit enfant de chœur de Pontgouin à tenir un rôle considérable dans l'Église, a tout disposé d'avance pour l'y préparer. L'ayant sorti de son humble condition, il l'a fait monter vers ce qu'il y avait de meilleur selon les clartés de la foi en même temps que de plus distingué selon le jugement du monde, afin qu'il reçût une éducation de choix. L'enfant tenait de sa mère de solides vertus. D'autres vinrent ensuite, qui lui en transmirent de plus brillantes. Il connut par Saint-Sulpice l'esprit de M. Olier et des prêtres du dix-septième siècle. A l'école de M. Lecomte et de Mgr Clausel de Montals, il continua d'avoir sous les yeux de beaux exemplaires du sacerdoce français, nullement en contradiction avec les premiers, et près d'eux il s'imprégna des principes de Joseph de Maistre et du vicomte de Bonald sur le gouvernement des sociétés humaines. Dans le même temps les hautes relations qui partout lui furent ménagées, et qu'il rechercha volontiers, il faut le dire, lui donnèrent, dans un ordre de choses plus changeant, de belles convictions aristocratiques avec de nobles manières. Que si quelques-uns ne trouvent pas tout à louer dans cette éducation, libre à eux de se rappeler la loi inéluctable qui veut qu'il n'y ait rien de parfait dans les arrangements de ce monde. Nous devons du moins reconnaître, dans les influences bienfaisantes qui se sont exercées sur l'enfance et la jeunesse d'Édouard Pie, de véritables attentions providentielles à l'égard de celui qui devait être le grand évêque de Poitiers.

II

Le docteur de la vérité surnaturelle

Les principaux actes de Mgr Pie sont des enseignements. Évêque, il fut premièrement un docteur, et un docteur au sens le plus complet, le plus ecclésiastique de ce mot. J'entends par là un évêque (car il n'y a, dans l'Église, que l'évêque qui puisse être pleinement et par mission divine un docteur), donc un évêque qui, étant profondément pénétré de la doctrine chrétienne, ne met rien au-dessus d'elle; la défend contre toutes les agressions du dehors et toutes les tentatives d'altération au dedans; la prêche à temps et à contre-temps, comme le voulait saint Paul, *opportune, importune*, pour qu'elle demeure forte, limpide et pure dans les esprits; enfin se tient toujours prêt à intervenir en chacune des controverses, en chacun des événements de son époque, pour y placer le mot doctrinal, le mot chrétien. Telle fut l'attitude de Mgr Pie, durant les trente années de son épiscopat. Il fut le docteur de la vérité surnaturelle contre le naturalisme, le docteur de l'autorité divine contre le libéralisme catholique, le docteur de l'unité romaine contre les derniers tenants du gallicanisme, le docteur de tous les principes obscurcis ou en péril.

Le naturalisme parut à ses yeux comme le grand mal de notre temps.

Le naturalisme est ce système qui nie toute intervention surnaturelle de Dieu dans le monde ou prétend, s'il en existe quelque-une, n'en tenir aucun compte, la

nature se suffisant à elle-même pour le bien et n'ayant, ni en cette vie ni dans l'autre, de destinée qu'elle ne puisse atteindre par ses propres forces. Mais le christianisme, qu'est-ce autre chose qu'une intervention surnaturelle de Dieu dans le monde? Qu'est-ce autre chose que Dieu révélé aux patriarches, à Moïse et aux prophètes, révélé plus parfaitement et communiqué en plénitude par Jésus-Christ, communication qui se prolonge dans l'Église au plus intime de chacun de nous par la grâce, en attendant la communication lumineuse et béatifique de l'éternité? Et si Dieu se communique ainsi, ce n'est que par un libre don de son amour, sans que nous y ayons aucun droit, sans que nous trouvions dans notre nature aucune puissance capable de l'attirer de force jusqu'à nous. Le christianisme est donc essentiellement surnaturel, et le naturalisme, qui le nie ou prétend s'en passer, n'est pas une hérésie particulière, mais l'hérésie radicale, la synthèse de toutes les hérésies, le pur antichristianisme. Mgr Pie le dit en termes énergiques : « L'hérésie nie un ou plusieurs dogmes; le naturalisme nie qu'il y ait des dogmes, et qu'il puisse y en avoir. L'hérésie altère plus ou moins les révélations divines; le naturalisme nie que Dieu soit révélateur. L'hérésie renvoie Dieu de telle portion de son royaume; le naturalisme l'élimine du monde et de la création... Il s'ensuit que sa loi fatale, son besoin essentiel, sa passion obstinée, et, dans la mesure où il y réussit, son œuvre réelle, c'est de détrôner le Christ et de le chasser de partout : ce qui sera la tâche de l'antechrist, et ce qui est l'ambition suprême de Satan¹. »

1. VII, 193-194.

L'évêque a vu venir l'ennemi de loin, dans l'histoire. Il l'a vu marchant sur les pas de Luther. Non que celui-ci rejetât le surnaturel : il l'exagérait plutôt, en le faussant sur plusieurs points essentiels et en dépréciant à l'excès la nature pécheresse. Mais Luther a nié l'autorité de l'Église et, par cette négation, il a ouvert, dans le rempart de la société chrétienne, la brèche par où devait passer tôt ou tard le naturalisme.

C'est une des pensées les plus chères de Mgr Pie, latente en bien des pages de son œuvre et souvent exprimée, que celle de l'alliance nécessaire de l'autorité avec la vérité, dans l'ordre naturel autant que dans le surnaturel, la vérité donnant à l'autorité les titres dont celle-ci a besoin pour être légitime et commander l'obéissance, et l'autorité, en retour, se dressant comme la protectrice de la vérité contre les puissances d'égoïsme, d'orgueil et de corruption que le péché originel a déchaînées dans le monde. Dès le commencement, Dieu avait voulu qu'il en fût ainsi, puisqu'il avait confié sa parole à l'autorité d'une tradition, la tradition patriarcale, puis la tradition juive. Le Christ a gardé cette sage économie : en même temps qu'il nous donnait sa révélation, il instituait l'Église, et même, la révélation chrétienne étant faite de vérités plus hautes, plus difficiles et plus nombreuses, l'autorité protectrice y a été constituée plus forte et mieux garantie que celle d'auparavant.

Mais Luther a fait fi de l'autorité, il a remplacé l'Église par le libre jugement de l'individu, et dès lors la vérité chrétienne s'est trouvée en proie à tous les déchirements. Elle est pour nous singulièrement instructive, l'expérience poursuivie par les protestants depuis trois siècles. « Les pères avaient nié que Dieu fût dans l'É-

glise; les fils nièrent à leur tour que Dieu fût dans l'Écriture; et du sein même de ce protestantisme sortirent des voix qui nièrent, dès la fin du dix-septième et surtout dans le cours du dix-huitième siècle, que Dieu fût en Jésus-Christ : en attendant qu'une race plus descendue et plus perdue, mais que les premiers révoltés n'avaient pas le droit de déclarer illégitime, eût l'audace d'affirmer que Dieu n'est nulle part¹. »

Ce naturalisme issu de la Réforme a des degrés. Il y a le naturalisme déiste, qui, tout en s'inclinant devant Dieu, rejette la révélation, soit qu'il en nie l'existence ou la possibilité, soit qu'il en conteste seulement le caractère obligatoire. Il y a encore le naturalisme panthéiste; puis, au-dessous, le naturalisme matérialiste et athée. Si de l'ordre des doctrines nous passons dans celui des faits, nous rencontrons le naturalisme pratique, soit de l'individu, soit de la société. Le premier n'est que l'abstention lâche ou inconséquente du croyant par rapport à un devoir que, dans son for intérieur, il reconnaît. Le second est ce système « d'après lequel l'élément civil et social ne relève que de l'ordre humain et n'a aucune relation de dépendance avec l'ordre surnaturel² ». Mgr Pie aime à faire voir qu'il se confond, au moins partiellement, avec le libéralisme de ces catholiques « qui, acceptant la présence et l'autorité de Jésus-Christ dans l'ordre des choses privées et religieuses, l'évincent seulement des choses publiques et temporelles³ ». Il signale encore, tout au plus bas, comme la conséquence dernière de toutes les fausses doctrines, le socialisme; car « la société, dit-il, même après qu'elle a méconnu Dieu, trahi Dieu, expulsé Dieu,

1. VII, 191. — 2. V, 170. — 3. V, 46.

est obligée, sous peine de mort, de s'attribuer et d'exercer des droits divins », et pour cela, « en haine des éléments conservateurs qu'elle est forcée de retenir, elle se voit en butte à toutes les agressions dont l'ordre surnaturel avait été le point de mire. A son tour, elle est la grande ennemie, la grande usurpatrice, le grand tyran, le grand obstacle, qu'il faut renverser et détruire à tout prix... Et ainsi, de négations en négations, le naturalisme conduit à la négation des bases mêmes de la nature raisonnable, à la négation de toute règle du juste et de l'injuste, par suite du renversement de tous les fondements de la société' ».

Laissons le naturalisme pratique pour nous en tenir à celui de la doctrine. Mgr Pie en traite dans ses trois *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent* publiées en 1855, 1858 et 1863 (retenons ces dates), ainsi que dans une autre instruction synodale, donnée en 1871, sur la première constitution du Concile du Vatican. Presque tout est doctrine dans l'évêque de Poitiers ; mais c'est là ce qu'il a écrit de plus doctrinal.

Les instructions synodales sont une œuvre à part dans la littérature religieuse du dix-neuvième siècle. Elles ont paru au temps où les évêques, les politiques, les journalistes faisaient des brochures. Elles en ont les dimensions, et cependant ce ne sont point des brochures. Il n'y a qu'elles qui aient été, comme le titre nous le dit, *adressées au clergé assemblé pour la retraite et le synode diocésain*. Je ne vois rien qui leur ressemble. Raison de plus pour chercher avec attention de quel point de vue regardait l'auteur, quand il les écrivait ou

les prononçait. Sinon, nous risquerions de n'y rien comprendre, par conséquent d'en juger avec une complète injustice, et même l'incompréhension comme l'injustice porteraient sur toute l'œuvre de l'évêque de Poitiers, parce que toute son œuvre, si ecclésiastique, a été élaborée de ce même point de vue.

N'a-t-il pas dit, dans une allocution prononcée pour la clôture d'un synode, le jour de la fête de saint Bonaventure, que le docteur élève toujours la voix « du centre de l'Église » ? *In medio Ecclesie aperuit os ejus*. « Quelque point de la circonférence qu'occupent celui qui parle et ceux à qui on parle, le docteur, en tant que docteur, se place toujours au centre de l'Église : autrement, il ne serait plus le docteur de l'Église universelle. Rien donc de local, de particulier : aucun préjugé de nation, aucun goût de terroir ; la doctrine de Jésus-Christ dans toute son ampleur¹. » Mgr Pie ne pouvait marquer en des termes plus heureux sa propre position dans l'Église. Lui aussi, et toujours, il parle du centre, de ce centre où il y a Dieu, Jésus-Christ, l'Église et Rome unis indissolublement, centre élevé, centre unique, d'où la vérité rayonne sur le monde entier avec une force, un éclat, une pureté incomparables. C'est là qu'il se tient inébranlablement. Et de là il regarde tous les hommes, mais particulièrement les chrétiens, qu'il a pour rôle de maintenir dans la pure lumière, cette pureté de la lumière étant d'ailleurs le moyen le plus actif pour éclairer même « ceux qui sont assis à l'ombre de la mort ». De là aussi il regarde les doctrines, les repoussant impitoyablement dès qu'elles se dressent contre la vérité chrétienne, soucieux avant tout de les juger dans la lumière de la

1. VIII, 163.

révélation venue de Dieu, dont il est par vocation, lui, pontife, le dépositaire, l'interprète et le vengeur.

On pourrait dire : Cette préoccupation de la vérité chrétienne n'appartient pas en propre à l'évêque de Poitiers ; elle se voit dans n'importe quel évêque instruisant ses fidèles, dans n'importe quel théologien, philosophe ou apologiste qui entreprend de défendre ou d'exposer sa foi. — Sans doute, et à Dieu ne plaise que Mgr Pie soit seul à élever la voix du centre de l'Église, dans la pure lumière. Mais il le fait avec une force, une ampleur, une continuité, une justesse et une autorité qui le mettent à part des autres ; si bien qu'il trouve sa plus parfaite originalité là même où on serait tenté de croire qu'il ne pourra pas s'empêcher d'être banal.

C'est par l'autorité de son accent que peut-être il saisit davantage. Il ne parle jamais qu'en évêque, *tamquam auctoritatem habens*. Avec la force de son talent personnel, déjà très grande, il porte en lui la force de l'Église, et ses *Instructions synodales* auront beau paraître en brochures, ce sont des actes d'autorité, et d'une autorité épiscopale. Il y parle à ses prêtres, et, derrière ses prêtres, il voit les fidèles à qui sa parole sera transmise. Pasteurs et troupeaux, la grande affaire est de leur donner la vérité pure, de les préserver de l'erreur. Il présente donc la vérité à grands traits, il met l'erreur en face pour qu'on la connaisse et qu'on s'en défie ; il réfute vigoureusement, s'il le croit nécessaire ; mais surtout il expose, il qualifie, il condamne, et pas une ligne où ne se révèle, très fier, le sentiment qu'il possède, lui, évêque, la vérité, et que l'erreur est une chose vile, méprisable, infernale, contre laquelle il bataillera sans trêve ni merci.

Entrons maintenant dans le détail des instructions synodales : nous les comprendrons sans peine, nous avons la clef de sa méthode.

Voilà qu'il dénonce une des formes les plus audacieuses du naturalisme, le panthéisme idéaliste de Renan et de Vacherot. N'attendez pas qu'il entreprenne une discussion philosophique avec le panthéisme : il sortirait de son domaine propre, qui est celui de la révélation. Au lieu de discuter, il expose. Il expose, pour le faire voir dans toute son horreur, ce blasphème d'un Dieu qui n'est que l'idéal conçu par l'esprit de l'homme, d'un Dieu qui n'existe pas, mais qui « sera peut-être un jour », le monde étant en marche vers lui dans un incessant devenir. Et, à la suite, il expose encore la doctrine chrétienne du Dieu esprit et amour, distinct du monde, tel que le dit la raison sans nul doute, mais surtout tel que le découvre la foi. Les deux exposés ne sont, d'ailleurs, qu'un éloquent chapitre du concile d'Agen. L'évêque de Poitiers en est le principal auteur, il ne voit rien de mieux que de le transporter tel quel dans sa troisième synodale.

Ne jugeons pas le procédé trop facile. Mgr Pie parle en évêque, et il poursuit un but essentiellement pratique. Il n'a pas devant lui des philosophes panthéistes à convaincre d'erreur ; mais des croyants, ses diocésains, qu'il veut mettre en garde (besogne moins vaine) contre un péril doctrinal. Il lui suffit de la méthode expositive, et il prend sans hésitation le texte qu'il a fait adopter au concile, parce que l'autorité du concile dépasse encore la sienne. D'ailleurs la méthode est loyale ; l'exposé, exact ; on y voit que l'évêque a longuement réfléchi sur les erreurs qu'il condamne, et au texte du concile sont adjointes des pièces justificatives

« contenant les extraits des œuvres de MM. Vacherot, Taine, Renan, Proudhon, etc. », pas du matérialiste Littré, le docteur catholique n'ayant pas cru « devoir descendre jusqu'aux doctrines de M. Littré' ».

On a dit qu'il n'avait pas soupçonné l'avenir de l'école nouvelle qui tendait alors à remplacer le spiritualisme déjà vieilli de V. Cousin. Ce n'est pas juste. Il est vrai qu'en 1858, dans sa deuxième synodale, il parle avec un grand mépris de Taine et de Renan, ne voulant voir en eux que de pauvres disciples des philosophes antérieurs. « Les maîtres, parce qu'ils ont été les maîtres, laisseront leurs noms à l'histoire, qui les enregistrera parmi les adversaires plus ou moins célèbres de la vérité ; les disciples, parce qu'ils ne sont que disciples, nonobstant leur esprit plus fin et plus délié, nonobstant même quelques aptitudes littéraires ou scientifiques plus développées peut-être, *seront inconnus dans vingt ans ; et je doute que les futurs professeurs d'histoire de la philosophie songent à démêler la nuance qui sépare de leurs pères ces fils rebelles et irrespectueux*¹. » Un tel jugement, certes, nous étonne, nous qui avons vu la maîtrise puissante exercée depuis plus de cinquante ans (et ce n'est pas fini, bien que le déclin soit venu) sur presque tous les esprits par un Taine et un Renan. Mais n'oublions pas que Mgr Pie écrivait en 1858, alors que Taine et Renan n'étaient encore qu'à leurs débuts. N'oublions pas que l'évêque jugeait en évêque et que, de ce point de vue, la philosophie de Taine et de Renan, comme celle de Cousin, pouvaient s'appeler du même nom, l'antichristia-

1. V, 56, n. 1. — 2. III, 240. C'est nous qui soulignons la fin du texte cité.

nisme¹. Le grand mépris qu'il affectait pour les nouveaux philosophes n'avait-il pas sa cause dans le danger même qu'il voyait poindre avec eux ? Car c'est à leur sujet qu'il écrivait, dans la synodale que nous avons citée : « La menace de l'avenir est là² », et c'est encore à leur sujet qu'il poussait, cinq ans plus tard, un nouveau cri d'alarme : « *Nobis Deus periclitatur* : Dieu est en péril pour la génération contemporaine³. »

Cela dit, nous devons reconnaître que les grandes luttes doctrinales de Mgr Pie n'ont pas été contre le positivisme (il semble ignorer ce mot), le panthéisme ou le matérialisme, mais contre le spiritualisme que V. Cousin et J. Simon voulaient édifier dans la méconnaissance de toute révélation. Lui-même le déclare : « Ces erreurs (dit-il en parlant des premières) ne sont pas les plus périlleuses, parce que l'athéisme, qui en fait le fond, n'est pas susceptible de se généraliser. Au contraire, le naturalisme déiste est la plaie la plus universelle et la plus fatale de ce temps⁴ ». Il avait raison. Et la forme du déisme la plus dangereuse était encore la plus atténuée, celle qui, évitant la négation franche de la divinité du Christ, le couvrait au contraire de protestations respectueuses, mais déclarait pouvoir se passer de lui.

La religion chrétienne, disait-on, est sans contradiction possible le don le plus exquis que l'homme ait jamais reçu de Dieu. Mais la philosophie spiritualiste vaut à peu près la religion chrétienne. Ce sont deux

1. On trouverait aussi plus d'une idée commune entre le spiritualisme vaguement panthéiste des premiers écrits de Cousin et le syncrétisme idéaliste auquel Renan s'est complu. Mgr Pie le signale quelque part. Il y aurait là-dessus de curieux rapprochements à établir. — 2. III, 246. — 3. V, 55. — 4. V, 98.

sœurs également venues du ciel, toutes deux gardiennes de l'idéal humain, et qui ont même compétence pour conduire, avec des moyens un peu différents, l'homme à sa destinée. Elles doivent donc vivre en paix, travaillant chacune de son côté : l'une sera mieux comprise de l'élite intellectuelle de l'humanité, capable de trouver en elle-même, c'est-à-dire dans sa raison, tout ce dont elle a besoin ; l'autre aura pour mission de soutenir les peuples encore adolescents et les âmes délicates, mais timides, à qui il faut des affirmations plus vives et des symboles ayant plus de prises sur leur sensibilité. Que tout cela est beau, attendrissant ! Embrassez-vous, philosophie spiritualiste et religion du Christ, et versez, dans le sein l'une de l'autre, des larmes de joie sur cette ineffable paix que n'ont point connue les siècles d'autrefois, fanatiques et grossiers, mais qui régnera désormais entre vous deux, éternellement et sans équivoque, pour le bonheur universel.

Mgr Pie n'a rien cru de ces protestations respectueuses et pacifiques à l'adresse du christianisme ; il y voyait une politique plutôt qu'une doctrine, et il en a démasqué hardiment l'hypocrisie. Il a dénoncé aussi l'orgueil méprisant de ce système, renouvelé de Voltaire, qui prétend laisser au peuple la religion, en réservant pour l'élite la philosophie. Le peuple vous donnera la réponse, hommes égoïstes et renégats de votre baptême ; il vous dira, par des journées comme celles de juin 1848, qui vous glaçaient le sang dans les veines, comment à son tour il entend faire le partage. Mais, sans s'arrêter à ce qui en somme est secondaire, l'évêque de Poitiers va droit au point le plus doctrinal du débat. On veut que le christianisme ne soit plus que l'équivalent d'une philosophie : il le

proclame une révélation, et une révélation surnaturelle en même temps qu'obligatoire. — Il est surnaturel : rien en nous ne l'exige, et Dieu n'a rien en lui qui l'oblige à nous le départir. Le don divin perfectionne, ennoblit, surélève la nature, et par là s'harmonise merveilleusement avec elle ; mais il n'y a de lui à elle aucun lien nécessaire, il n'y a qu'une libre communication de l'amour. Nous l'avons reçu une première fois en Adam, nous l'avons perdu par le péché : Dieu n'était pas tenu de nous le donner, il n'est pas tenu de nous le rendre. S'il nous le rend par son Christ, c'est librement. Et le Christ avec la Vierge Marie, sa mère, le Christ avec l'Église, les sacrements, la grâce et la vision béatifique, terme ultime de notre destinée surnaturelle, ne sont qu'une aumône, gratuite autant que magnifique, de la générosité divine envers la misère humaine. — Mais, gratuit, le christianisme n'en est pas moins obligatoire. Dieu, en nous le donnant, ne nous laisse pas libres de le rejeter ou de le prendre, il nous l'impose. C'est pour nous tous un devoir rigoureux de l'accepter, de l'utiliser, d'en vivre. Nous sommes tenus de marcher vers cette destinée surnaturelle que le Christ a rouverte devant nous, et nous n'y pouvons marcher qu'avec le secours du Christ. D'où il suit que le bien de l'homme ici-bas n'est plus seulement la vertu, au sens naturel de ce mot, mais la vertu par la grâce et dans la grâce du Christ.

Mgr Pie visiblement se complaît dans ces exposés, parce qu'il est ici en pleine théologie, en plein dogme. Ses pages les plus vigoureuses, les plus belles, les plus littéraires, en même temps que les plus doctrinales, portent sur ce thème, par exemple à propos du *Devoir* de J. Simon (première synodale) et de *la Religion natu-*

relle du même auteur (deuxième synodale). Non, nous ne sommes pas libres d'accepter ou de refuser à notre gré le christianisme. La vocation au ciel est obligatoire. Rejeter cette doctrine, ce serait méconnaître le souverain domaine de Dieu sur nous : car Dieu n'a pas seulement le droit d'élever la créature humaine à une destinée supérieure, il a aussi le droit de lui imposer cette destinée en faisant avec un acte d'amour un acte d'autorité. Ce serait encore méconnaître les conséquences de la venue du Christ sur la terre ; car le Christ Dieu fait homme, le Christ incarné dans le sein d'une femme, le Christ mort pour nous sur l'arbre douloureux de la croix, le Christ fondateur de l'Église et de la hiérarchie ne peut pas être simplement facultatif. Enfin, ce serait méconnaître l'affaiblissement actuel de notre nature : blessée par le péché, elle a besoin de la grâce, et, sans le secours de la grâce, elle n'est pas capable de vivre longtemps selon cette morale naturelle dont on voudrait qu'elle se contente. « Oui, mon frère, avouez-le, non pas à nous, mais à vous-même : votre vertu humaine, votre sainteté humaine s'est au moins quelquefois démentie ; juste devant les hommes, vous ne l'êtes pas à vos propres yeux ; vous connaissez dans votre vie plus d'une page humiliante ; vous avez mis le pied dans la fange ; vous n'êtes pas pur de cœur ; et si, tôt ou tard, vous ne recourez aux sources de la grâce, s'il ne descend pas sur vous un pardon du ciel, si une goutte du sang de Jésus-Christ, que vous repoussez, ne vient toucher votre âme et la guérir, vous avez mérité le châtement des coupables : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte*¹. »

Une des qualités que j'admire dans ces belles pages théologiques, c'est la loyauté de la méthode, la franchise de l'affirmation. A des erreurs capitales, le grand évêque est convaincu que c'est pour lui « un rigoureux devoir d'opposer la vérité, toute la vérité¹ ». Il pose donc hardiment les principes et il va jusqu'au bout dans le déroulement des conséquences. Vous voulez un Christ restreint, limité; et il a plu à Dieu de restaurer, de récapituler toutes choses en Jésus-Christ, et de lui soumettre tellement la nature entière que rien n'échappe à son empire... Je vous le dis en vérité, quiconque ne voudra pas fléchir le genou au nom de Jésus sur la terre, et, par suite, dans le ciel, sera forcé de le fléchir dans les enfers, là où les démons croient et rugissent². »

Il ne minimise jamais. D'autres, en présence de la difficulté qu'on objectait : Nous ne voulons pas que le christianisme s'impose à nous, auraient établi peut-être une défense du genre de celle-ci : Voyez comme le christianisme ajoute peu de chose à la nature; ce peu de chose sans doute est obligatoire; mais acceptez-le, vous n'en serez guère chargé. Cette argumentation, d'ailleurs, n'est point absolument fausse. Mgr Pie s'en sert dans un discours de jeunesse, à la cathédrale de Chartres. Mais, dans les instructions synodales, rien de pareil. Point de cette apologétique trop facile; de la théologie pure, et tous les principes, qui donnent avec ensemble pour une vérité menacée. Vous dites que le christianisme n'est pas obligatoire! Regardez-le donc bien en face. Le christianisme, c'est Dieu qui parle, c'est l'incarnation, c'est la folie de la croix, c'est la

1. II, 388. — 2. II, 387.

grâce dans une âme, c'est le ciel ou l'enfer : et vous voudriez qu'il fût facultatif ! Non, reconnaissez plutôt qu'il est essentiellement, totalement, rigoureusement obligatoire.

Veut-on un autre exemple ? Aux thèses de Mgr Pie sur la dépendance nécessaire de la philosophie à l'égard de la foi, sur l'insuffisance de la nature à conduire l'homme au terme de sa destinée, un journaliste des *Débats* avait trouvé bon de répondre : « Nous sommes laïques ». C'était un des subterfuges à la mode, pour éluder l'obligation de juger en chrétien. L'évêque le saisit au passage ; il dresse contre lui, non pas des vérités de simple bon sens ou des arguments *ad hominem*, mais ni plus ni moins qu'une dissertation dogmatique et morale sur le laïcisme dans l'Église : que laïque ne veut pas dire païen ; — que c'est un mot d'origine chrétienne ; — qu'il désigne, par opposition aux clercs et aux moines, les simples fidèles ou baptisés ; — que, par conséquent, les laïques font partie de l'Église, partie considérable et essentielle, investis de tous les droits et devoirs qu'entraîne la qualité de membre ou sujet de l'Église ; — que jamais les siècles antérieurs n'avaient eu la pensée de tracer, entre les fidèles et le clergé, la ligne de démarcation qu'on veut tracer aujourd'hui, de manière à libérer les laïques de toute obligation par rapport à l'ordre surnaturel et révélé ; — que même Luther aurait plutôt absorbé le laïcisme dans le sacerdoce, en soutenant, par une audacieuse exagération des prérogatives du baptême, que les fidèles sont tous prêtres ; — mais que la vérité se formule ainsi : le laïque est un chrétien ; le chrétien est celui qui, étant baptisé, croit et professe la doctrine chrétienne ; par suite, étant mis à part les devoirs qui

s'imposent au prêtre du fait de son état, le christianisme des laïques ne diffère pas de celui des prêtres ; ils doivent croire tout ce que croient les prêtres, et jamais il ne leur est permis de rien faire, de rien dire ou de rien écrire qui soit la négation de leur croyance. Donc, pas de milieu pour un laïque entre croire et apostasier.

Ainsi, toujours la même méthode franche, hardie, logique jusqu'au bout ; toujours la même attention aux principes ; toujours le même souci de se tenir au centre dans l'Église et de ne juger que du point de vue chrétien.

Mais l'évêque de Poitiers pensait-il, avec ses thèses théologiques, gagner à sa manière de voir les journalistes des *Débats* ? Oh ! il était trop fin, trop avisé. Il leur imposait du moins le respect par la fermeté de son attitude. Puis, derrière le journal, il voyait beaucoup de lecteurs, chrétiens faibles ou peu instruits, disposés à se laisser ébranler par les sophismes à la mode. C'était de ces chrétiens-là qu'il s'inquiétait. Il voulait éclairer et fortifier leur foi, les rallier autour des grandes vérités plus nettement perçues, écarter de leur esprit les ombres malfaisantes du naturalisme. C'était son rôle, à lui, non pas à lui seul, mais à lui plus qu'à d'autres, de maintenir puissante et pure la lumière à l'intérieur de l'Église.

III

Le docteur de l'autorité divine

Nous le voyons tenir le même rôle devant le libéralisme catholique.

Le libéralisme, au sens de l'Église, est une erreur politique, comme le naturalisme est une erreur philosophique. C'est l'erreur de ceux qui, méconnaissant ou négligeant le droit divin de l'Église et de la vérité dont elle est la gardienne, veulent qu'elle se contente de la liberté dans le droit commun.

A le prendre dans sa formule la plus rigoureuse, le libéralisme, comme l'observe Mgr Pie, n'est que l'application à la société du principe naturaliste. Le naturalisme nie que l'Église ait été instituée de Dieu pour conduire les hommes à la vie éternelle. Dès lors, il n'y a plus dans la société qu'un seul pouvoir, celui de l'État, et l'Église n'est devant lui qu'une institution humaine, grande peut-être et digne de quelque respect, humaine cependant et soumise comme toutes les autres à l'autorité de l'État. Elle a droit à la liberté, parce que l'une des lois fondamentales de la société moderne veut que toutes les religions puissent être professées librement par les citoyens. Mais l'État ne lui doit rien d'autre. Il n'a pas plus que les individus l'obligation d'être chrétien. Si même, dans le passé, les institutions sociales avaient été imprégnées de christianisme, son devoir est de les en débarrasser progressivement, pour qu'elles soient purement laïques. L'État ne professe aucun culte, aucune croyance. Il tient la balance égale

entre toutes les religions, leur laissant la liberté, mais réglant l'usage de cette liberté pour en empêcher l'abus. et surveillant même avec une vigilance particulière l'Église romaine, qui, par l'influence de son passé et d'une constitution de plus en plus despotique, est plus que jamais ambitieuse de domination.

Nous venons de définir le libéralisme radical issu du naturalisme. Si nous voulons connaître le libéralisme mitigé qui fut en honneur parmi les catholiques, allons le chercher dans ces fameux discours de Montalembert au congrès de Malines qui choquèrent si profondément Mgr Pie et qui, à son instigation, furent blâmés par le Saint-Siège. Une société nouvelle s'est formée dit Montalembert, la société démocratique, dont la loi première est la liberté de tous dans l'égalité. C'est un fait inévitable. Qu'on l'apprécie comme on voudra, il en faut nécessairement tenir compte. Ce que nous avons de mieux à faire, nous catholiques, c'est de l'accepter franchement, totalement, sans arrière-pensée. Ainsi tomberont les préjugés accumulés depuis cent ans contre l'Église, dont le peuple se défie, parce qu'il la croit inséparablement liée à ces puissances du passé qu'il déteste. Qu'est-ce que l'Église peut gagner à être protégée de l'État? Partout aujourd'hui cette protection lui vaut plus de mal que de bien. La Restauration nous a donné le spectacle d'une étroite alliance entre le trône et l'autel : la révolution de 1830 est venue y mettre un terme, révolution très antireligieuse. Sous la monarchie de juillet le pouvoir fut hostile à l'Église : le peuple est revenu vers elle et les entreprises de l'apostolat ont été prospères. Défions-nous donc du despotisme, même quand il semble vouloir nous protéger. D'ailleurs, l'organisation libérale n'apparaît-elle pas

comme le terme naturel de l'évolution des sociétés, surtout des sociétés chrétiennes? L'Église fut autrefois l'éducatrice des peuples européens; ils se sont civilisés, ils ont grandi sous sa tutelle : il convenait qu'elle jouît auprès d'eux de la situation privilégiée qui est le droit d'une mère. Maintenant ils sont adultes : le jour est venu de leur émancipation, il faut qu'ils soient libres, non seulement en politique, mais encore en religion. Que l'Église laisse donc au passé de l'histoire son droit divin, qu'elle ne s'opiniâtre pas à maintenir des positions qui n'ont plus aujourd'hui leur raison d'être : c'est assez qu'elle ait, comme tout le monde, la liberté d'association, la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse et la liberté des cultes; il faut qu'elle s'organise, qu'elle vive, qu'elle se défende, qu'elle travaille à sa mission de salut uniquement dans la liberté. Elle y sera, non pas inattaquable, mais invincible.

L'erreur libérale était là, telle qu'elle fut stigmatisée, un an plus tard, dans les quatre dernières propositions du *Syllabus*¹. Prenons garde, toutefois, d'en discerner exactement les mitigations. Nous ne devons exagérer les torts de personne, surtout quand sont en cause des hommes qui, au témoignage de Pie IX, de Louis Veillot, de Mgr Pie, ont rendu à l'Église d'inappréciables services.

Il y avait des libéraux sceptiques, pour qui erreur et vérité n'étaient que des mots et qui, par là même, octroyaient généreusement une égale liberté, avec un égal mépris, à toutes les religions. Les catholiques libéraux étaient des croyants, qui adhéraient à tous les dogmes de l'Église comme à la vérité absolue. Leur

1. Cf. Denzinger-Bannwart, 1777-1780.

libéralisme ne touchait ni à la philosophie ni à la théologie; il était seulement politique.

Il y avait des libéraux sectaires, qui voulaient réduire l'Église au droit commun dans le secret espoir de l'y étrangler, ou du moins dans le désir jaloux qu'elle fût sans action sur les peuples. Les catholiques libéraux réclamaient le droit commun pour l'entière liberté de l'Église et pour le plein succès de sa mission divine, à quoi ils subordonnaient tout. Ils se trompaient sur le moyen; mais ils entendaient bien travailler *pro Deo et Ecclesia*, et c'était du fond de l'âme qu'ils disaient comme les autres, qu'ils appelaient ultramontains : *Adveniat regnum tuum*.

Il y avait encore des libéraux qui prenaient comme une maxime : *l'État doit être athée*. Montalembert ne s'arrêtait pas un instant à l'idée que l'État ne reconnût pas Dieu ni ne respectât dans ses lois les grands principes de la morale spiritualiste.

La logique de l'erreur libérale aurait conduit (il faut le dire) à la séparation de l'Église et de l'État. Montalembert était d'accord avec Mgr Pie pour saluer dans le concordat autrichien de 1860 une grande œuvre de foi chrétienne et de paix sociale¹.

Le libéralisme catholique était donc limité de bien

1. Voir *l'Église libre dans l'État libre*, deuxième discours, p. 113, et note finale p. 187. Mgr Pie a noté cet accord entre lui et Montalembert dans un entretien à son clergé (V, 357). Je sais bien que l'accord entre eux ne saurait être complet et que le libéraliste de Montalembert apparaît dans la manière même dont il approuve le concordat autrichien. Il n'en reste pas moins vrai que les plus sérieux d'entre les catholiques libéraux de 1850, reniant ici l'un des articles les plus soutenus du programme de *l'Avenir*, se montraient partisans des concordats, et même de concordats largement favorables à l'Église. C'est tout ce que je veux dire.

des manières. Notons aussi qu'il a beaucoup varié, qu'il a toujours été s'adoucissant, qu'il n'a jamais paru (sauf chez quelques-uns) comme un système réfléchi, mais plutôt comme une tendance résultant de l'éducation, du tempérament ou des conditions de la lutte. « Ces opinions, disait finement Mgr Pie, jetées dans le courant de la publicité quotidienne par des hommes ardents et généreux, aux yeux desquels le présent est tout, ne doivent pas être regardées de trop près, ni discutées trop rigoureusement. Issues des accidents mobiles d'une situation temporaire, elles ressemblent beaucoup à ces feuilles qui couvrent un matin la surface du fleuve, et qui s'écoulent avec ses eaux pour ne plus reparaître ¹ ».

Justes paroles, où perce un peu de mépris, sous l'indulgence. Mais gardons-nous de croire que l'évêque fût indifférent à ces feuilles mortes et qu'il attendît tranquillement que le fleuve les eût emportées. Il intervint d'un geste fort, qu'il renouvela souvent, pour les faire partir. Mgr Gay dit dans un autre style : « Là fut le grand champ de bataille de l'évêque de Poitiers ; il n'y descendit pas seulement, il y fixa sa tente, et pour ne la replier jamais ². »

La méthode est celle que nous avons déjà vue en exercice contre le naturalisme, méthode que j'appellerais *des principes*. Il ne s'arrête pas aux questions de personnes, il néglige de parti pris les points de vue secondaires, il va droit à l'erreur qu'il dénonce sous les mille atténuations dont elle s'enveloppe, et contre elle il proclame la vérité, qu'il simplifie, pour la mieux faire comprendre, en de puissantes affirmations : « Le

1. V, 173. — 2. Or. fun. du C. Pie, 37.

Créateur du genre humain, en faisant l'homme essentiellement social, n'a pu vouloir que la société humaine fût indépendante de lui. Ces grandes familles des peuples qu'on appelle nations, *familix gentium*, relèvent donc de ses lois, non moins que les existences privées¹ ».

C'est une thèse théologique avec les arguments propres de la théologie. David, Isaïe, saint Paul viennent témoigner contre les défaillances libérales, en attestant que « tout royaume qui n'aura pas servi Jérusalem et son Dieu périra », que le « Seigneur a fait son Fils Jésus chef de toutes choses » et qu' « il lui a donné les nations en héritage ». Puis, les Pères, les Conciles, les décrétales des Papes, toute la tradition chrétienne, pour démontrer que l'Église, quand elle eut converti les princes, mit tout en œuvre pour christianiser les institutions et faire de l'autorité temporelle l'auxiliaire de la vérité. « Au début comme plus tard, dans cette matière comme dans presque toutes les autres, la question de conduite est venue se combiner avec la question de principe. Mais le droit, le principe de l'État chrétien, du prince chrétien, de la loi chrétienne, je ne sache pas qu'il ait jamais été contesté jusqu'à ces derniers temps, ni qu'aucune école catholique ait jamais pu entrevoir dans sa destruction un progrès et un perfectionnement de la société humaine². »

Ce principe est absolu. Il s'impose à toutes les nations. Mgr Pie l'applique particulièrement à la France, « nation plus positivement élue et prédestinée », qui, en raison même de sa vocation, a plus que les autres le devoir de ne point risquer l'expérience

1. V, 175. — 2. V, 179.

libérale : « La France est originairement et substantiellement chrétienne : aucune révolution ne changera sa nature, sa constitution, son tempérament, sa mission, son histoire, sa destinée, ses aspirations. O Dieu, s'écriait le plus religieux de tous les monarques (David), le roi se réjouira dans votre force, et il éprouvera un vif transport des progrès de votre règne salutaire : *Domine, in virtute tua lætabitur Rex, et super salutare tuum exultabit vehementer*. Oui, le roi trouvant sa joie dans le libre déploiement de la force divine, dans le libre exercice des droits suprêmes de Jésus-Christ; le roi tressaillant avec ardeur quand l'œuvre du salut des hommes s'accomplit dans ses États : c'est là le type de la vraie royauté, de la royauté baptisée et sacrée en Jésus-Christ¹. »

C'est un beau programme, dira-t-on, mais chimérique ! — Tous les peuples, répond l'évêque, « ont assis la loi et les institutions publiques sur la base de la religion ». Cherchez même dans le paganisme antique, si dépravé : vous n'en verrez pas un qui ait exclu, de parti pris, les choses religieuses de la vie sociale. Quant au droit chrétien, « il a été pendant mille ans le droit général de l'Europe », et « tout ce qui subsiste aujourd'hui encore de vraie civilisation, de vraie liberté, de vraie égalité et fraternité, a été le produit du christianisme européen². »

Mais cela n'est plus possible aujourd'hui, il est inopportun d'en parler. — Le rappel des principes ne saurait être inopportun ; il ne faut jamais les perdre de vue, même quand les circonstances n'en permettent pas l'application complète. « Disons-le : il est des nations

1. V, 183. — 2. V, 189.

tellement créées pour Jésus-Christ qu'elles ont l'heureuse impuissance de trouver leur assiette fixe en dehors de lui. Du sein de la gloire, les veillants et les saints s'emploient à ce qu'il en soit de la sorte : les temps se passent dans d'humiliantes épreuves ; les révolutions, les craquements des trônes, des sociétés, des institutions se succèdent jusqu'à ce que le droit suprême de Dieu soit proclamé et qu'il soit reconnu que la puissance vient du ciel... Le remède est en Jésus-Christ, il est dans l'acceptation sociale des principes révélés¹ ». Comment donc l'unique remède nécessaire pourrait-il être inopportun ?

Ne criez pas davantage qu'il est dangereux. C'est le contraire qui est vrai. « Bacon a dit que la religion est l'arome qui empêche les sciences de se corrompre. Pareillement l'élément chrétien est le sel qui assaisonne et qui conserve les institutions politiques, de quelque nature qu'elles soient. » Il n'est en lui-même incompatible avec aucune forme de gouvernement, et, loin qu'il favorise l'absolutisme, il demeure « le plus sûr rempart de la liberté et de la dignité des peuples ». Nous avons tenté, depuis quatre-vingts ans, toutes les expériences politiques. Et ce n'est pas la science des compromis ou des résistances qui nous a manqué, ni le talent et l'honnêteté dans les hommes du pouvoir. Ce qui a manqué, c'est « la part authentique de Dieu, l'affirmation de Jésus-Christ, la profession publique de la foi chrétienne ». Et voilà pourquoi nous avons vu la France « exposée à des chutes si inconcevables et si humiliantes² ».

Vous redoutez peut-être que l'Église ne soit intran-

1. V, 191-192. — 2. V, 197-199.

sigeante. Laissez-la donc proclamer d'abord les principes nécessaires. « La vérité est moins dénuée de ressources qu'on ne le suppose pour se faire accepter à la longue, même par les plus hostiles ¹... L'intégrité des doctrines, c'est l'unique chance du rétablissement de l'ordre dans le monde ² ». Et puis comptez un peu plus sur la sagesse de l'Église. Beaucoup de chrétiens, « en reconnaissant à l'Église son autorité infaillible d'enseignement, n'ont pas une juste et suffisante idée de l'assistance journalière qu'elle reçoit pour sa conduite pratique. Et cependant le dogme de l'inhabitation continuelle de l'Esprit-Saint dans l'Église, le dogme de la présence quotidienne de Jésus-Christ en elle, doit être pour nous une croyance très arrêtée. L'Église ne possède pas seulement la science abstraite des vérités et des doctrines : elle possède au même degré la science des applications et des opportunités ³ ».

Je cite peut-être trop. Mais le plus intime de l'âme du grand évêque est dans ces pensées ; point de commentaire qui en puisse tenir lieu.

Quel contraste entre lui et les catholiques libéraux ! Il me plairait de ne voir que ce qui les unit ; mais, venant de lire quelques brochures de Montalembert avec les instructions synodales de l'évêque de Poitiers, je n'aperçois plus que ce qui les divise. Ils poursuivent le même but lointain : l'extension du règne de Dieu dans le monde ; mais ils n'y marchent point par les mêmes voies, ils ne parlent point le même langage, les choses de leur temps ne leur suggèrent point les mêmes pensées. Les catholiques libéraux, pour gagner les peuples à l'Église, crient : Liberté ! et Mgr Pie : Vérité ! — Eux,

1. V, 192. — 2. V, 203. — 3. V, 204.

des hommes « pour qui le présent est tout », comme il dit non sans dédain ; et lui, le défenseur des principes éternels, le veilleur de la foi par-dessus les agitations humaines ; — eux, qui rêvent de concilier l'inconciliable ; lui, qui méprise tant ces compromis religieux, où il ne voit qu'un « christianisme appauvri » et des « vérités diminuées » ; — eux, qui flattent volontiers les illusions politiques et sociales de leurs contemporains ; lui, qui se croit au siècle des antechrists et qui, l'âme attristée par la corruption des mœurs et la décadence de la foi, vit, comme tant de chrétiens des jours primitifs, dans la hantise que la fin du monde est prochaine ; — eux, qui soupirent après les jeunes et vivantes Églises de l'Amérique anglaise ; lui, dont l'idéal est dans le passé de la France, dans ce treizième et ce dix-septième siècles, où l'ordre chrétien lui paraît avoir été le plus pleinement réalisé ; — eux, qui adoptent la phraséologie politique en faveur, souvent injurieuse pour l'Église ; lui, l'ecclésiastique, le traditionnel, qui ne peut retenir un geste d'impatience devant « ces banalités révolutionnaires » ; — eux, qui gardent l'espoir de christianiser les droits de l'homme ; lui, qui ne veut être que le héraut des droits de Dieu ; — eux, qui trouvent avantageux le droit commun pour la conquête des âmes ; lui qui le regarde avec horreur, y découvrant le suprême outrage fait à la majesté souveraine de la vérité, comme à Jésus, quand il fut mis par Pilate en parallèle avec Barabbas. Non, entre des chrétiens, des fils pareillement dévoués de l'Église, aucune époque de l'histoire ne nous offre une opposition plus vive de tempérament, de tactique, d'aspirations, de tendances et même, parfois, de principes.

IV

Le docteur de l'unité romaine

Vérité, autorité, vocables augustes, pour lesquels Mgr Pie devait ressentir, quand il les prononçait même dans l'ordre profane, une sorte de vénération religieuse. Disons encore : Unité ! Car il eut le culte de l'unité, il travailla toute sa vie pour l'unité, pour celle qui se subordonne toutes les autres et qui doit être la première aux yeux du croyant, l'impérieuse et bienfaisante unité romaine.

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, un mouvement irrésistible oriente vers Rome tous les esprits dans la catholicité, particulièrement en France. Napoléon, pour des motifs où la théologie n'avait aucune part, a exigé de Pie VII que, par un acte sans précédent dans l'histoire, il fit table rase de tout l'ancien épiscopat. La nouvelle Église de France porte donc dans ses fondements la marque d'une extraordinaire intervention de l'autorité pontificale, où le pape s'est affirmé, dans la plénitude de son pouvoir, l'évêque des évêques. Ce fut la ruine du gallicanisme : il subsiste encore ici ou là dans les faits, comme doctrine il ne saurait tenir longtemps. De plus en plus les paroles évangéliques sur le rôle de Pierre se débarrassent des nuages qui les enveloppaient aux yeux des générations précédentes, et leurs conséquences pratiques se déroulent les unes après les autres. Par ailleurs, la civilisation, en multipliant les moyens de communication entre les peuples, fournit à la cour de Rome des

occasions plus faciles et plus nombreuses de se mettre en rapport avec les Églises particulières et d'intervenir dans leurs affaires quotidiennes. Notons encore que les gouvernements temporels se proclament « laïques », c'est-à-dire se séparent de l'Église, quand ils ne la trahissent pas d'une manière mesquine ou odieuse. Dès lors, l'épiscopat, ne trouvant plus l'appui qu'il avait traditionnellement dans le pouvoir national, se tourne davantage vers Rome, pour y chercher la force de résistance dont il a besoin.

On pourrait dire que les volontés individuelles sont pour peu de chose dans un tel mouvement. Il tient à des causes générales, qui les dominent et les entraînent, de gré ou de force, vers le but marqué par la Providence. Cependant, il y a fallu des auxiliaires humains. Joseph de Maistre avait commencé. Puis, étaient venus les hommes de l'*Avenir*. Jeunes, brillants, pleins d'enthousiasme, ils avaient mis l'ultramontanisme à la mode, ce qui est un précieux secours pour une doctrine, surtout en France. Ils tombèrent sous l'inculpation de libéralisme. Mais la poussée romaine continua, et Mgr Pie fut un de ceux qui l'aidèrent le plus dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

D'aussi loin que nous le voyons venir, séminariste de Saint-Sulpice, vicaire à Notre-Dame de Chartres, il apparaît ultramontain. Il l'est d'abord d'une manière un peu bruyante, comme il sied aux jeunes, qui sont heureux de se sentir dans le mouvement et de contredire les opinions vieilles. Il l'est aussi d'une plus sérieuse manière. Rome est pour lui objet de foi et de piété. Devenu évêque, il tient pour l'un de ses premiers devoirs de se mettre au service, dans le beau sens du mot, de toutes les doctrines et directions romaines.

Cette orientation religieuse du siècle vers le Saint-Siège, il l'admire et en bénit Dieu. Il y voit « un grand fait incontestablement providentiel¹ ». Les principes chrétiens la rendaient nécessaire, l'Église étant fondée sur Pierre. Ce n'est pas une nouveauté, c'est un retour à la tradition faussée par deux siècles d'erreurs gallicanes et jansénistes. Et c'est un grand bienfait, parce que, dans l'anarchie intellectuelle qui menace de tout ruiner, il n'y a de force et de salut pour l'Église que dans l'union étroite des fidèles, des prêtres et des évêques avec le pasteur suprême. Mgr Pie le dit dans *l'Instruction synodale sur Rome considérée comme siège de la papauté*, où abondent les fortes pages : « N'imitons pas ces petits esprits qui, en face des plus grandes choses, se heurtent contre les détails les plus insignifiants ; ne jugeons que par l'ensemble, et disons avec assurance que tout ce mouvement actuel des esprits vers Rome, c'est le mouvement vers la source de la vie, de la dignité, de la liberté. Dans l'état présent de nos sociétés et de notre droit public, un clergé national, privé du soutien pratique et immédiat de la papauté, ne tiendrait pas un quart de siècle contre les éléments de dissolution qui sont répandus partout. Rome est l'unique refuge, le seul point d'appui de notre foi, de notre hiérarchie, de notre discipline, de notre indépendance. Non, non, notre siècle est assez pauvre, assez abaissé sous mille autres rapports, pour que nous n'allions pas lui tourner à crime ce qui est son mérite, ni lui faire une honte de ce qui est sa gloire. Son mérite, sa gloire, aux yeux des siècles à venir, ce sera ce retour intelligent et oppor-

1. Lettre à Mgr Morlot (1853), citée par Mgr Baunard, I, 509.

tun vers toutes les diverses formes de l'unité dont Rome est le centre; ce seront ces témoignages plus multipliés, plus effectifs de respect, d'obéissance, de soumission, de confiance, d'amour envers le vicaire de Jésus-Christ; ce seront ces aspirations plus ardentes, ces sentiments plus vifs, dont le gage extérieur se trouve dans cette visite plus fréquente des évêques, des prêtres, des fidèles au seuil des saints apôtres. Nul ne peut dire tous les biens qui découleront de là pour la religion et pour la société¹. »

Ce fut principalement dans les conciles de la province d'Aquitaine, entre autres ceux de Bordeaux et de la Rochelle, que Mgr Pie fit avancer la cause de Rome. Il les avait désirés comme l'une des plus chères libertés de l'Église, étant l'une des plus traditionnelles, et comme le meilleur moyen de faire l'union entre l'épiscopat et l'unité autour du Saint-Siège. Les conciles répondirent à son attente. « Ce concile, écrivait-il de celui de la Rochelle, à une nuance près, est beaucoup plus *mon* concile que l'autre (celui de Bordeaux). Son caractère dominant est assurément d'être en tout romain; mais, en même temps, d'être assez français pour que ce caractère premier soit accepté... Quelques exagérés lui reprocheront ce qui leur semblera des concessions aux gallicans; mais la masse des modérés sera obligée de se tourner vers nous et d'accepter notre doctrine². » Remarquons cette nuance de modération, que signale quantes et quantes fois son biographe, et que nous ne pensons plus à voir chez le grand évêque, comme si l'homme des principes ne pouvait pas être, en pratique, un modéré, c'est-à-dire un sage.

1. II, 503. — 2. Mgr Baunard, I, 512.

Il rétablit, en 1856, la liturgie romaine dans son diocèse. Ce lui fut une grande joie de clore enfin ce schisme de la prière, qui durait depuis plus d'un siècle, schisme déplorable, pensait-il avec dom Guéranger, parce que, dans l'acte le plus important de la vie chrétienne, il isolait les diocèses les uns des autres, en les séparant du centre de l'unité. L'esprit de l'évêque se manifesta dans cette réforme. « Jamais, disait-il à ses prêtres, ni dans la composition de notre calendrier diocésain, ni dans la rédaction des offices propres de notre Église, une part plus large n'a été faite à nos gloires locales... Nous sommes plus poitevins qu'auparavant ¹. » Et, s'élevant à des considérations plus hautes, il admirait le resserrement de l'unité dans la catholicité : « Ah ! si c'est dans l'union des membres que le corps puise sa force, et que chaque membre en particulier prend une vigueur nouvelle, n'avons-nous pas lieu d'espérer que nous sortirons tous d'ici plus forts et plus vigoureux, puisque nous nous sentons plus unis entre nous et avec notre chef, le pontife romain ? Dieu bénira ce mouvement magnifique qui emporte l'Église d'Occident tout entière vers Rome ; et, tandis qu'autour de nous deux phénomènes opposés se produisent dans le monde du dehors, je veux dire une tendance à l'unification matérielle proportionnée à la disparition de toute unité intellectuelle, l'élite chrétienne qui reste sur la terre reconstituera un monde nouveau, où il n'y aura plus qu'un langage, comme dans ces temps primitifs où la terre n'avait qu'une lèvre et qu'une parole : *Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem* ². »

1. II, 561, et Mgr Baunard, I, 611. — 2. II, 565.

On sait quel fut au concile du Vatican le rôle de l'évêque de Poitiers. Inutile de le raconter après Mgr Baunard. Élu le second parmi les vingt-quatre membres de la commission de la foi, il fut l'un des principaux rapporteurs pour la Constitution *Dei Filius*, qui consacra l'enseignement de ses instructions synodales contre le naturalisme. C'est lui encore qui fut choisi pour présenter au concile la deuxième Constitution doctrinale, *Pastor Æternus*. Honneur singulier, dont il était, lui, théologien et homme d'Église jusqu'au fond de l'âme, plus en état de sentir le prix que personne. J'ai noté, peut-être, une dizaine de fois, dans ses œuvres, que, quand il avait à louer quelqu'un qui avait reçu de Rome un témoignage, il ne manquait pas de faire ressortir, avec admiration et comme avec envie, combien c'était glorieux « d'avoir eu son nom enregistré au bullaire de l'Église romaine ». En quoi il avait raison. C'est une gloire assurément, et nous touchons là au plus sensible du cœur de Mgr Pie. Mais vous, grand évêque, vous l'avez eue aussi, cette gloire, et Dieu vous l'a donnée en surabondance. Plusieurs fois vous avez été loué de la plus flatteuse manière dans des lettres pontificales. Votre nom reste inscrit dans les fastes d'un de ces conciles généraux que vous saluiez comme les plus grands événements de l'histoire; il y est inscrit à l'un des premiers rangs, il y brille entre les plus illustres, et la chrétienté redira, pendant bien des siècles, que vous avez été l'un des meilleurs parmi les ouvriers de ces grandes formules doctrinales qui ont proclamé divine et immuable la constitution monarchique de l'Église.

Qui donc, dans l'épiscopat du dix-neuvième siècle, a fait preuve d'une âme plus romaine que Mgr Pie ? Il

a aimé Rome pour des motifs de foi, parce qu'il croyait que Jésus-Christ a posé son Église sur Pierre et que Rome est indissolublement unie à Pierre jusqu'à la fin des temps. Il l'a aimée pour tant de souvenirs chrétiens que les siècles y ont accumulés. Il l'a aimée comme la forteresse où il voyait bien qu'il devait prendre appui pour défendre efficacement ce à quoi il tenait le plus dans l'Église, et comme par nature : l'intégrité de la doctrine, l'indépendance du gouvernement ecclésiastique contre les entreprises des pouvoirs civils, l'unité de la catholicité contre les périls du particularisme national. Il a aimé Rome aussi comme la capitale du monde latin, parce qu'il se sentait au cœur un profond patriotisme latin, opposant volontiers le clair génie de la Latinité à la nébuleuse Germanie comme le catholicisme au protestantisme. Il l'a aimée encore d'une autre manière, qu'on retrouve dans Bossuet, dans J. de Maistre, dans Brunetière, dans tous les hommes qui ont particulièrement le goût de l'ordre et de l'autorité, pour cet esprit romain, « esprit patient, disait-il, persévérant, conservateur », qui manifestement prédestinait le peuple de Rome « à la fonction de garde-dépôt¹ ». Ne lui demandez pas de ces impressions d'art, comme tant de modernes en ont rapporté de Rome depuis Goethe et Chateaubriand, ni de ces effusions attendries et poétiques auxquelles se complait L. Veillot, converti de Rome. Mgr Pie n'était pas artiste, il n'avait pas le génie littéraire de L. Veillot : il a aimé Rome profondément, mais en chrétien, en théologien, en politique, en homme de gouvernement. Peu importe que ce soit là le fait d'un

1. II, 505.

grand nombre. Souvenons-nous que, pour le croyant, les raisons strictement personnelles de s'attacher à Rome (quand il en a) comptent peu, comparées aux raisons catholiques. Et ces raisons catholiques furent, pour Mgr Pie, bien autre chose que de superficielles formules : nul n'en a été plus fortement convaincu, nul ne les a prêchées avec plus d'insistance, elles tiennent au plus profond de sa pensée, et il ne faut jamais les perdre de vue, si l'on veut comprendre, je ne dis pas seulement son œuvre, mais son âme en ce qu'elle a de plus personnel.

Un prêtre du clergé de Paris, M. l'abbé Délerue, dans une des attachantes conférences qu'il a publiées sous le titre de *Figures épiscopales du XIX^e siècle*, résume tout Mgr Pie en disant qu'il a soutenu « la liturgie de Rome, l'indépendance de Rome (pouvoir temporel), la doctrine de Rome (Syllabus) et l'autorité de Rome (infaillibilité pontificale) ». Rien de plus juste : la pensée de Mgr Pie fut toujours une pensée romaine. Peut-être un homme du dehors se sentirait-il quelque mépris pour cette qualification géographique ; il s'étonnerait qu'on puisse véritablement penser avec le regard constamment tourné vers Rome. Jugement trop court ! Rome, pour le croyant, n'est pas une ville quelconque : c'est la ville sur laquelle le Maître a prononcé la parole : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam* ; c'est le lieu élevé d'où rayonne inextinguible la vérité du salut. Qui regarde vers Rome en ce qui tient à la foi, regarde vers la lumière et se met dans les conditions les plus favorables pour penser chrétiennement. La pensée romaine du cardinal Pie, c'est la pensée chrétienne logique avec elle-même.

V

Le politique

« On a trouvé parfois, dit Mgr Gay, que la politique l'occupait beaucoup. Il faisait à ce reproche mille réponses justes et péremptoires ; mais la vérité est qu'au fond la politique ne le touchait que par un point, à savoir l'intérêt de l'Église. » Et un peu plus loin : « Quiconque a tant soit peu connu et fréquenté ce grand évêque a dû remarquer qu'avant tout c'était une âme *sociale*¹. » C'est Mgr Gay lui-même qui souligne ce mot : de fait, il mérite une grande attention. L'ami en a lu la vérité dans le cœur de son ami. Nous la lisons, nous autres, non moins clairement, dans les écrits de l'évêque.

Mgr Pie était convaincu que, gardien fidèle des intérêts de Dieu, il avait à les défendre dans le domaine public tout autant que dans l'ordre privé. Jésus-Christ n'est pas seulement le maître des âmes, il est le roi des nations, celles-ci doivent reconnaître sa royauté. *Oportet illum regnare*. Tant que le Christ ne règne pas sur les sociétés, son influence sur les individus eux-mêmes demeure superficielle et précaire. S'il est vrai que l'œuvre de l'apostolat se ramène, en définitive, à des conversions individuelles et que ce ne sont pas les nations qui vont au ciel, mais les âmes, une par une, il ne faut cependant pas oublier que l'individu vit profondément engagé dans une organisation sociale qui perpétuellement influe sur lui. Chrétienne, elle tend à le rendre

1. *Or. fun. du C. Pie*, 34-35.

chrétien ; non chrétienne, elle l'empêche de croire, ou, s'il est croyant, elle tend à ruiner sa foi. Supposez des institutions sociales maintenues chrétiennes alors que le Christ ne vit plus au fond des cœurs : la religion n'est plus là que comme une enseigne déplaisante, on ne tardera pas à l'arracher. Mais, par contre, essayez de convertir les individus sans vouloir christianiser les institutions sociales, votre œuvre reste fragile : ce que vous avez édifié le matin, d'autres le soir viennent le renverser. Est-ce que la tactique des ennemis de Dieu n'est pas pour nous instruire ? Ils veulent toujours l'arracher du cœur des individus : ils font encore plus d'efforts pour le chasser des institutions sociales. Une seule défaite de Dieu dans ce domaine, c'est l'ébranlement de la foi, sinon sa ruine, dans un grand nombre d'âmes. A nous donc et particulièrement à moi évêque, dit Mgr Pie, de joindre à l'apostolat près des individus cet autre apostolat que mon ami l'abbé Gay nomme *social*. Dieu m'a fait naître et m'a confié la plénitude du pouvoir sacerdotal dans un temps où « il y a encore des individus chrétiens, mais plus de société chrétienne ». Eh bien, je prêcherai à la société qu'elle vient de Dieu et qu'elle a, comme telle, des devoirs envers Dieu ; je rappellerai aux détenteurs de la puissance publique qu'ils n'ont pas seulement à faire prospérer le commerce ou à garder les frontières, mais qu'ils sont aussi les auxiliaires de l'Église pour christianiser les âmes. Rendez à Dieu et à son Christ la place à laquelle ils ont droit ; faites pénétrer largement l'esprit chrétien dans vos institutions et dans vos lois : l'équilibre se rétablira dans les âmes, et vous ne verrez plus de ces révolutions qui périodiquement mettent en péril notre pays. Si vous vous obstinez dans vos expériences d'athéisme, je

vous le dis, Dieu se retirera de nous, et vous conduirez la France à des catastrophes mortelles.

La prédication de Mgr Pie est presque tout entière dans ces pensées. De la préoccupation « sociale » à la préoccupation politique il n'y a pas loin. L'une n'est pas l'autre, certes, et les principes chrétiens qui s'imposent à la société peuvent s'accommoder de toutes les formes de gouvernement. Mgr Pie le savait autant que personne. Mais, comme il avait des principes sur la constitution chrétienne de la société en général, il en avait aussi sur la constitution politique de la France en particulier, et même il était convaincu que le triomphe des seconds était, en fait, nécessaire au triomphe des premiers. Tout en lui, par la nature de son esprit, s'organisait en doctrine. Il a donc eu une doctrine politique, et on pourrait dire sans beaucoup d'exagération qu'il s'y est tenu comme à un dogme de la foi.

Il fut monarchiste et légitimiste. Il le fut à l'ancienne manière, comme on l'était avant les funérailles de Frohsdorf, religieusement. J'ai feuilleté plusieurs fois un album qui lui avait appartenu et en tête duquel il avait placé les trois photographies de Pie IX, de Madame Pie et du Comte de Chambord, avec, au-dessous, ces trois mots écrits de sa propre main : *le Pape, ma Mère, le Roi*. Et à celui qu'il appelait le Roi, il adressait, en 1851, cette protestation d'absolue fidélité : « Dieu m'a fait la grâce d'être de ces Français pour qui la religion de la seconde Majesté et le dévouement à la race de saint Louis occupent le premier rang, après l'amour de son saint nom et le service de sa sainte cause¹. »

1. Mgr Baunard, I, 343.

Ces convictions, Mgr Pie les tenait tout d'abord, nous l'avons vu, de son éducation. Elles se fortifièrent par ses réflexions personnelles et les expériences manquées dont il fut le témoin, depuis la monarchie de Louis-Philippe jusqu'au septennat de Mac-Mahon.

On a dit quelquefois que s'il désirait le retour à la monarchie des Bourbons, c'était uniquement parce qu'il y voyait le moyen nécessaire, pour la France, de redevenir chrétienne, et que dès lors il ne fallait pas tenir compte de ses convictions politiques, celles-ci n'ayant point d'autre appui que ses convictions religieuses. C'est excessif. Sans doute, il n'aurait pas hésité une minute à délaissier le roi, s'il eût cru que le service de Dieu l'exigeait ; mais il eût estimé cette hypothèse une chimère, et sa pensée politique a plus de relief qu'on veut dire. Il ne s'agit pas ici de le condamner ou de l'applaudir, il s'agit de le comprendre. Or il me paraît incontestable qu'il fut monarchiste non seulement pour des considérations d'intérêt religieux, mais pour d'autres encore, où la religion avait sa part, mais l'intérêt religieux, non.

Il avait horreur de la république, « système anti-français », disait-il, qui fatalement devait faire glisser le pouvoir aux mains des pires ; tandis que la monarchie, c'était le gouvernement qui avait façonné la France, province par province, et qui convenait le mieux au tempérament de la France, pour calmer ce qu'il y avait de trop vif dans notre caractère national. Quinze siècles témoignaient en sa faveur ; la république n'avait pour elle que les troubles sanglants de quatre-vingt-treize et de quarante-huit.

Autre considération. L'Église, en vertu même des principes de la foi, est une monarchie rigoureusement

unifiée, où toute la souveraineté demeure aux seules mains du Pape. Mgr Pie admirait ce grand système. Il en faisait valoir la robustesse et la simplicité, non sans beaucoup de mépris pour les constitutions savantes et fragiles des États modernes, républiques ou monarchies constitutionnelles. Il voyait là un signe éclatant de la sagesse divine, bien supérieure à celle des hommes. Le citoyen, en lui, cherchait des leçons de politique près de l'homme d'Église, et ses convictions monarchistes en devenaient plus fortes. Ajoutons qu'elles cadraient bien avec ses préférences aristocratiques, son goût de l'autorité, son amour de la tradition, sa sympathie si vive pour les choses du passé. C'est plus qu'il n'en faut pour démontrer que Mgr Pie mettait toute son âme dans « la religion de la seconde Majesté ».

Voyons comment il entendait le gouvernement. Nous le savons par un curieux projet de constitution rédigé par lui à Rome, en 1873, pour le Comte de Chambord. De ce projet il ne nous reste que des notes, dont Mgr Baunard a publié quelques extraits¹. Peut-être la rédaction complète se trouve-t-elle dans les papiers du prince. « La royauté chrétienne, y est-il dit, particulièrement la royauté française, n'a jamais été une royauté arbitraire ni même absolue. Elle avait un tempérament primitif dans l'existence des divers ordres du royaume, dans les assemblées provinciales, les États-Généraux, les Parlements, les libertés et coutumes locales, dans l'Église constituée, dans les lois, les institutions, et plus encore dans les mœurs chrétiennes. » Mais les temps nouveaux réclament une nouvelle forme de tempérament. « Dans la monarchie reconstituée le

1. II, 510-515.

souverain exerce l'autorité avec le concours de deux Chambres, dont l'une est nommée par lui dans des catégories déterminées, et dont l'autre est nommée par la nation selon le mode de suffrage réglé par la loi. »

Faut-il conclure de là que le Comte de Chambord ne sera qu'un souverain constitutionnel, à la manière de Louis-Philippe? Mgr Pie ne le veut pas du tout. Il a peu d'estime pour le système parlementaire, machine dangereuse et trop compliquée, écrit-il au comte de Vanssay, et qui exige énormément de travail pour peu de résultats. « Ximénès et Richelieu (remarquez ces noms) n'auraient pas eu assez d'esprit pour cette besogne... L'art de gouverner a besoin d'être plus simple¹. » Ce n'est pas qu'il rêve d'un gouvernement sans aucun conseil électif pour faire entendre la voix de la nation. Il veut du moins que le monarque ne soit pas à la merci des assemblées. Point de contrôle sur ses actes : « Le contrôle ne doit jamais tomber sur le pouvoir royal. Mais c'est le pouvoir royal lui-même qui, avec le concours des deux Chambres, institue les modes de contrôle des diverses administrations publiques. » Puis, que le roi soit fort, et qu'étant armé de la force il ne craigne pas d'en user hardiment pour le bien. « Ç'a été le mal du passé monarchique depuis un siècle, que l'usage de la force fût considéré comme un monopole de l'usurpation. Il a semblé que, quand on avait pour soi la force du droit, on n'avait pas le droit ou du moins le besoin de la force... L'Écriture ni la raison ne le veulent ainsi : *Non enim sine causa gladium portat*. Loin de réprover la force, Dieu l'a en grande estime, étant fort lui-même et la force venant de lui... Il importe donc que,

1. Cité par Mgr Baunard, II, 525.

dans la déclaration ou proclamation royale qui interviendra, on affirme énergiquement le règne de la loi, l'emploi de la force au service de l'ordre et de la justice. Ce qu'il faut au monde, c'est le porte-glaive, le grand justicier, comme on disait au temps de saint Louis. »

Monarchie autoritaire, comme on le voit et comme il fallait l'attendre du caractère de Mgr Pie. S'il est des hommes qui se défient de l'autorité, trouvent toujours qu'elle est trop pesante, s'imaginent que de la restreindre, c'est nécessairement une victoire pour l'individu et un progrès pour la société, Mgr Pie n'est point de ceux-là. Il l'aime au contraire, il la proclame venue de Dieu, il l'exalte sur un mode presque lyrique, il se complaît à la voir puissante et respectée. L'hymne à la liberté n'a point jailli de ses lèvres. Il est de l'école de Bossuet, de Maistre et de Bonald.

Mais l'école autoritaire n'est pas l'école despotiste. Mgr Pie connaît « les inconvénients de la puissance souveraine et les tentations qui y sont attachées¹ ». Il a le souci de la défendre contre elle-même et de défendre contre elle les droits des sujets comme hommes et comme chrétiens. Mais sa confiance en ces constitutions écrites dont les modernes sont si fiers, est médiocre. Il en faut, sans nul doute, et même on doit commencer par là : un gouvernement peut-il avoir d'autre règle dans un pays balayé depuis un siècle par le vent de la Révolution ? Cependant ne comptons pas trop sur elles. L'expérience nous l'apprend, elles se déchirent vite, elles ne protègent efficacement ni les peuples contre les rois ni les rois contre les peuples. Il faut, par-dessous les lois écrites, des traditions ; il faut,

1. VIII, 48.

entre le pouvoir central et les sujets, une aristocratie forte, bienfaisante et respectée, avec toutes sortes d'institutions vivant d'une vie largement autonome dans l'ordre civil et dans l'ordre religieux ; il faut encore la famille solidement assise sur la propriété. Un peuple libre, c'est un peuple organisé et hiérarchisé. Quand un peuple a perdu ses traditions et que le niveau égalitaire est passé sur lui, il oscille entre le despotisme et l'anarchie, il ne peut plus être vraiment libre. C'est notre malheur depuis cent ans : la Révolution, en renversant nos institutions séculaires au lieu de les amender, a ouvert toutes grandes les digues du despotisme. La France était libre au temps de saint Louis, dans la belle époque des monastères, des corporations, des universités et des communes affranchies. Souhaitons d'être libres comme au temps de saint Louis.

Du domaine de la politique l'évêque passe à celui de la morale et de la religion, qui est davantage le sien. Et c'est là qu'il trouve, à l'exemple de Bossuet, le tempérament le plus ferme aux abus possibles de l'autorité.

Notre temps, qui a l'esprit de révolte et qui n'est plus chrétien, dresse toujours l'une contre l'autre l'autorité et la liberté, comme s'il y avait entre elles une opposition irréductible. Erreur funeste ! L'autorité nuisible à la liberté, c'est l'autorité qui n'a pas en main la force suffisante pour gouverner, parce qu'elle laisse l'anarchie nous envahir. L'autorité nuisible à la liberté, c'est encore l'autorité païenne, égoïste et cruelle, qui ne se connaît point de devoirs, et qui a donné au monde des monstres de despotisme, comme le furent beaucoup d'empereurs romains. Mais l'autorité du prince chrétien, qui, étant pénétré de l'esprit de l'Évangile,

sait qu'il détient la puissance, non pas pour être servi, mais pour servir, et regarde sa fonction comme un devoir redoutable dont il rendra compte au souverain Juge, cette autorité-là n'est pas l'ennemie de la liberté, elle en est au contraire la plus solide garantie, et plus elle se sent forte, plus elle est bienfaisante pour les peuples. L'esprit de l'Évangile, voilà donc, proclame Mgr Pie, « la vraie charte d'affranchissement pour les nations chrétiennes, voilà le tempérament efficace apporté aux abus du pouvoir. Et cette charte a une sanction écrite, une sanction terrible. Les rois, comme ministres de Dieu, s'ils viennent à prévariquer, sont menacés d'une justice plus rigoureuse et de supplices plus exquis. Cela est écrit dans les saints Livres en termes effrayants, et confirmé par des preuves qui font trembler. Et celui-là, dit Bossuet (il cite la *Politique tirée de l'Écriture sainte*), est bien endormi qui ne se réveille pas à ce tonnerre ¹ ».

Un autre principe de mitigation du pouvoir, c'est, avec la religion du prince, la religion des peuples. « Si vous supposez un peuple imprégné des doctrines de Jésus-Christ, un peuple chez qui se sont développées les vertus évangéliques, chez qui se sont acclimatées les mœurs chrétiennes, combien la tâche du pouvoir n'y est-elle pas simplifiée ! Disons mieux : devenus dignes et par là devenus capables de la liberté sous ses formes multiples, les peuples chrétiens y ont droit, et les princes ne peuvent sans injustice la leur refuser, combien moins la leur ravir... d'où il résulte que la mesure exacte des libertés possibles d'un peuple, c'est la mesure de sa raison, ce qui veut dire, pratiquement

1. VIII, 49.

et en définitive, la mesure de son esprit religieux. Qu'un peuple devienne chrétien, infailliblement il verra s'élargir le cercle de ses franchises¹. » En somme, supposez un peuple de scélérats : ils auront besoin, pour rester dans l'ordre, d'un vigoureux despote ; mais quand vous aurez un peuple de saints, faites ce jour-là le gouvernement le plus doux, le plus libéral du monde, Mgr Pie s'y ralliera d'enthousiasme. Nul doute que la vérité pratique ne soit entre les deux. Elle paraîtra banale à quelques-uns. Prenons garde, cependant, qu'il y a là-dessous une certaine manière d'entendre la liberté qui n'est point si banale. La liberté, selon Mgr Pie, c'est une liberté qui a des devoirs, une liberté qui est faible par le fait du péché originel, et qui par là même a besoin d'être éclairée, fortifiée, protégée par l'autorité ; une liberté enfin qui, loin de se croire déchuë dans l'obéissance, s'y complaît au contraire, parce qu'elle y trouve un plus sûr moyen d'atteindre son but qui est le bien. Nous voilà, avec ces principes, à une grande distance de l'autonomie absolue de l'être humain, qui n'accepte rien de l'extérieur et ne reconnaît de loi que celle qu'il tire de lui-même. Mais les principes de Mgr Pie en cette matière sont sûrement ceux de la foi chrétienne ou même, plus simplement, ceux du bon sens.

Nous ne saurions pas toute la pensée politique de Mgr Pie, si nous ne regardions pas avec lui par delà les frontières. Non qu'il se mêle beaucoup des combinaisons de la politique extérieure ; mais, dans ce domaine comme dans les autres, il y a des principes à défendre, et la France a une *vocation* qu'il faut lui rappeler.

1. VIII, 51-52.

L'évêque a donc le droit, il a même le devoir d'intervenir là.

D'abord, le grand principe qui a fait au moyen âge l'unité de la chrétienté. Les nations, comme les individus, ont à tenir compte du Christ, et, comme il y a une vie chrétienne, il y a une politique chrétienne ayant pour visée suprême la parole du *Pater* : *Adveniat regnum tuum*. « Ni Charlemagne et la France, dit Mgr Pie dans une lettre à M. Rendu, ni saint Henri et l'Allemagne n'ont été autre chose que des souverains et des nations ayant eu, à un jour donné, l'intelligence de l'Oraison dominicale dans ces trois premières demandes. Et tant pis pour les races et pour les peuples dont la politique a désappris le *Pater*¹. »

Chaque peuple a son rôle dans le plan de Dieu, sa vocation, et c'est sa vocation qui doit diriger sa politique. Mais au premier rang des peuples, se dresse la France, « race élue, nation sainte et prédestinée² », fille aînée de l'Église. Comme le démontrent ses origines, son histoire, son caractère, elle est par excellence la nation apôtre, ayant plus que quiconque la charge glorieuse de travailler à la diffusion de l'Évangile. Qu'elle manque à sa mission, Dieu la châtie ; qu'elle y soit fidèle, son triomphe est sûr. « Elle est condamnée à n'être rien, si elle n'est pas la première des nations catholiques³. »

Dans le temps présent, l'un des grands devoirs qui lui incombent est de défendre contre la Révolution le pouvoir temporel des papes. Dix années durant, de 1860 à 1870, et même dès 1854, Mgr Pie prêche ce grand devoir, dont l'accomplissement est à ses yeux,

1. Cité par Mgr Baunard, I, 686. — 2. IX, 392. — 3. VII, 94.

pour la France, une affaire de vie ou de mort. Tous les évêques se sont levés comme lui pour la même cause. Il a le droit de dire qu'il est le premier à avoir jeté le cri d'alarme ; aucun n'y met plus de clairvoyance, de patriotisme, de dévouement à l'Église et à la papauté. Il voit dans le pouvoir temporel « le dernier débris de cet édifice de la chrétienté européenne bâti par la main des siècles, le dernier rempart de l'indépendance religieuse, le dernier asile et la dernière garantie de tous les principes qui font la vie des sociétés, la stabilité des institutions, la force des monarchies, l'honneur et la félicité des peuples¹ ». Il voudrait, pour la défense de « cette motte de terre », refuge suprême de tant et de si vénérables principes, l'alliance des deux grandes nations catholiques, la France et l'Autriche². Par là se relèverait la république chrétienne, en ruines depuis le traité, si malheureux à certains égards, de Westphalie ; la Révolution verrait se dresser devant elle une barrière infranchissable, et la papauté poursuivrait en paix sa mission de salut, à l'abri des entreprises du Piémont. Sans compter que l'alliance franco-autrichienne apparaît comme l'unique moyen d'arrêter les ambitions grandissantes de la Prusse, « ce péché des nations latines ». Ainsi raisonne Mgr Pie, édifiant toute sa politique sur le principe qu'il y a une vocation de la France. Il se rencontre alors avec beaucoup d'hommes d'État, dont la pensée n'a pourtant rien de « mystique »³. Vers le même temps, le prince Jérôme, dans un discours fameux, loué par toute la presse anticléricale, applaudit à Sadowa, comme à la revanche de Martin Luther

1. IV, 188. — 2. Mgr Baunard, II, 11. — 3. C'était le reproche à la mode, il l'est encore aujourd'hui, contre la politique inspirée des principes chrétiens.

sur le Saint Empire Romain. La mystique révolutionnaire du prince l'a emporté sur la mystique de l'évêque; on sait que notre pays l'a payé cher.

La pensée politique de Mgr Pie étant connue, il y aurait lieu de voir quelle fut son attitude à l'égard de l'Empire, puis dans la tentative malheureuse de restauration monarchique qui suivit la guerre de 1870. Mais n'ayant pas à raconter les faits, je n'en dirai qu'un mot, dans la mesure où c'est nécessaire pour achever de mettre en lumière la pensée de l'évêque de Poitiers.

On l'a parfois accusé de quelques variations à l'égard de l'Empire et de l'Empereur. J'avoue que ni la lecture de sa vie ni celle de ses œuvres ne me donnent cette impression. Les événements se déroulent, et l'évêque règle sur eux sa conduite, sans abandonner pour cela ses principes. Fermeté n'est pas raideur.

Au début, le Prince-Président, puis l'Empereur semble vouloir ramener la France dans sa vocation de fille aînée de l'Église. Mgr Pie (qui n'a jamais voté *oui* à aucun plébiscite, mais est toujours resté neutre) se tient sur une réserve quelque peu fière; il a des raisons de craindre et des raisons d'espérer. Le meilleur moment, semble-t-il, est au discours de Niort, le 13 octobre 1852 : « Prince, votre mission n'est pas achevée. » L'évêque veut dire : restauration religieuse; mais ne sait-il pas qu'on va comprendre autre chose? Le prince, en effet, de lui répondre : « Je pense comme vous, Monseigneur, que la mission que j'ai reçue de la Providence et du peuple n'est pas achevée¹. » Surgit ensuite la question du pouvoir temporel : l'Empereur de plus en plus glisse vers la Révolution ;

1. I, 568-569.

« le mystère d'iniquité se poursuit et semble à la veille de se consommer¹ ». C'est alors la guerre ouverte entre l'évêque et le gouvernement. L'évêque prononce le fameux *Lave tes mains, ô Pilate*, et le gouvernement regarde la chaire épiscopale, comme des marins, la tourelle blindée d'un vaisseau ennemi. Mais voilà qu'en 1868, à la tribune du Sénat, le ministre Rouher, étendant la main sur Rome, dit au gouvernement de Florence : *Jamais, jamais*. L'évêque remercie. C'est la détente ; ce n'est pas la confiance ; car Mgr Pie considère le régime impérial comme un régime désormais fini.

En somme, il a été loyal dans ses rapports avec l'Empire : il n'en a jamais été le flatteur, il ne s'est pas non plus dressé contre dans une opposition mesquine ou de parti-pris. S'il a donné « quelques légers gages » au parti légitimiste, comme le lui reprochait amicalement dom Guéranger², ou comme l'en soupçonnait Pie-IX³, pardonnons-le à l'ardeur et aussi à la noblesse de ses convictions. Très attaché à ses amis politiques, il ne s'est pas fait leur serviteur, il n'a jamais abaissé devant eux sa dignité ni son indépendance d'homme d'Église. Aussi domine-t-il tous les partis, de la taille et du geste. Il est, comme il se plaisait à le dire, du seul parti de Dieu.

On devine quelle fut sa pensée dans les événements qui suivirent 1870. Il est contre l'Assemblée nationale avec le Comte de Chambord, qu'il approuve sans réserve.

De bonne heure il perd confiance dans l'Assemblée.

1. IV, 145. Première phrase du mandement sur la brochure de M. de la Guéronnière : *La France, Rome et l'Italie*. — 2. Mgr Bau-nard, I, 372. — 3. *Ibid.*, I, 582.

Elle est divisée contre elle-même, elle est infestée de libéralisme, elle n'a pas de principes : elle ne trouvera donc pas d'homme pour la conduire au but qu'il faudrait. Puis, sa méthode est mauvaise. On vote des lois qui sont excellentes ; mais on néglige d'en assurer l'avenir en ne donnant pas à la France « l'établissement politique solide et stable » dont elle a premièrement besoin. C'est comme si on construisait sur le sable, comme si on voulait acheter des meubles avant d'avoir une maison. « Il fallait constituer avant d'organiser ¹. » L'Assemblée, composée en grande majorité de monarchistes, devait tout d'abord rétablir la monarchie. Nous marchons à une catastrophe. Et comme la confusion augmente, l'évêque exhale sa plainte sur ce grand peuple que, depuis bientôt trois ans, les nations étrangères regardent avec stupeur, et qui « ne parvient pas à se donner à lui-même un nom ² ». Il raille la pauvre Assemblée, qui voulait un roi et n'aboutit qu'à faire un président de république ³. Il gémit sur la France, atteinte, comme le lunatique de l'Évangile, d'un mal terrible, *morbus comitialis*, « nom qui peut également signifier le mal de l'épilepsie et le mal parlementaire ⁴ ».

Quant au Comte de Chambord, l'évêque regarde avec admiration vers lui, comme vers le représentant indéfectible du principe d'autorité dans la forme monarchique héréditaire, dont la France a plus que jamais besoin. Il prie avec angoisse, il ordonne des prières publiques, quand approche le jour où vont être discutées, à l'Assemblée, les lois constitutionnelles : « Notre sort, écrit-il, est entre nos mains ; la France se relèvera chrétienne, ou elle ne se relèvera pas ⁵. » Et

1. IX, 367. — 2. VII, 543. — 3. IX, 365. — 4. VIII, 19. — 5. VIII, 7.

c'est l'effondrement, sur la question du drapeau. Mgr Pie verse des larmes ; mais il applaudit à la conduite du prince : le prince fait bien de repousser le drapeau tricolore, « irrémédiablement révolutionnaire¹ » ; il fait bien de ne pas vouloir d'une monarchie « dans les conditions arrangées par le libéralisme ». Il représente un principe, l'unique principe de salut. Mieux vaut qu'il ne vienne pas que d'abandonner son principe, parce que, monarque libéral, il ne tarderait pas à être emporté lui-même par la Révolution, sans le moindre profit pour nous. « Au contraire, maintenir ses principes et attendre l'heure de Dieu, c'est se réserver pour un avenir qui ne peut pas être éloigné. » Quarante ans ont passé depuis lors, et cet avenir n'est pas encore venu.

Pie IX n'était pas en tout du sentiment de Mgr Pie. « La couleur du pavillon, pensait-il, n'a pas une si grande importance². » Il le fit dire au prétendant, qui ne voulut rien entendre. Tout le monde rend hommage au noble caractère du prince. Que n'avait-il aussi le coup d'œil avec le tour de main de son aïeul Henri IV ! Un comte de Chambord doublé du Béarnais eût été plus pratique ; il se serait bien gardé de poser le dilemme du tout au rien ; il aurait, sans renoncer à ses principes, trouvé le moyen de franchir les passes difficiles, et le destin de la France en eût été changé.

« Je suis un homme du passé », disait Mgr Pie un peu mélancoliquement, mais non sans fierté. Cette parole revient davantage à la mémoire, quand on étudie sa politique, où se trouvent plus qu'ailleurs, plus

1. Cité par Mgr Baunard, II, 530. — 2. Paroles dites à M. Keller dans une audience du 12 octobre 1874.

par exemple que dans sa théologie, des éléments de contingence ou d'humanité. Mais c'est précisément parce qu'il est un homme du passé que les uns l'applaudissent bruyamment, tandis que d'autres se détournent de lui. Négligeons ces querelles, et cherchons plutôt à démêler, dans la pensée politique du Cardinal Pie, ce qui est des hommes et ce qui est de Dieu, ce qui passe et ce qui ne passe pas.

Ce qui ne passe pas, ce sont des vérités comme celles-ci : que l'un des meilleurs tempéraments du pouvoir est dans la vertu et dans la religion de ceux qui obéissent ; que les nations comme les peuples ont à regarder vers le Christ, et que, par conséquent, il y a une politique chrétienne, avec une chrétienté, âme de la civilisation. Autant de vérités qui peuvent être appelées politiques, parce que la doctrine politique de Mgr Pie en est toute imprégnée, mais qui sont encore *sociales*, au sens de Mgr Gay, et qui s'imposent comme des vérités simplement chrétiennes à tous les pays et à tous les temps.

Ce qui est humain, ce qui est changeant, c'est le système politique proprement dit : monarchie autoritaire, appuyée des conseils de la nation, mais appuyée davantage par des organisations sociales, intermédiaires entre le pouvoir et les individus, pour tempérer l'action du pouvoir et garantir les libertés publiques. Tel fut, à peu près, le gouvernement de l'ancienne France. Il ne manqua point d'abus, et les derniers siècles le virent tourner à l'absolutisme : on ne peut nier, toutefois, qu'il ait été bienfaisant ni qu'il ait fait grande notre patrie.

Ce système paraissait mort il y a seulement une vingtaine d'années. Or voilà qu'il trouve aujourd'hui

d'enthousiastes partisans, et ce qu'on aurait pu croire le plus passé de Mgr Pie veut être l'avenir. Libre à chacun d'en discuter; mais qu'on prenne soin dans ces discussions, pour ne pas brouiller les choses divines et les choses humaines, de se rappeler la parole de Bossuet, dans le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry : « L'Église de Jésus-Christ, voyageant comme une étrangère parmi tous les peuples du monde, n'a point de lois particulières touchant la société politique, et il suffit de lui dire généralement ce qu'on dit aux étrangers et aux voyageurs, qu'en ce qui regarde le gouvernement, elle suive les lois du pays où elle fera son pèlerinage, et qu'elle en révère les princes et les magistrats : *omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit*. C'est le seul commandement politique que le Nouveau Testament nous donne. »

• VI

Le prédicateur

L'œuvre presque tout entière de Mgr Pie peut être dite oratoire. Les mandements ou lettres à ses diocésains n'y font point exception : étant donné la solennité du genre, ce sont encore des discours. Il importe donc de savoir quel orateur fut l'évêque de Poitiers.

Il avait beaucoup prêché avant son épiscopat, et avec succès. Nous trouvons, dans ses *Œuvres sacerdotales*, des séries de grands sermons sur l'éducation, la connaissance de la religion, les caractères du culte catholique, la sanctification du dimanche, la vie surnaturelle, les droits et les devoirs de la propriété. Plus

d'une fois, par la suite, il a puisé dans ces travaux de jeunesse; il est même arrivé qu'il leur a fait l'honneur d'une reproduction intégrale, en de grandes circonstances. Ce sont, en général, des sermons fortement construits, d'une pensée vigoureuse et claire, d'une forme classique. Ils vont de 1839 à 1849. Lacordaire n'y paraît point. C'est que, à Chartres comme à Saint-Sulpice, on se défiait du genre nouveau, qu'on affectait même d'ignorer; toutes les sympathies allaient à l'évêque d'Hermopolis. Mgr Pie en est toujours resté là.

Si nous voulons saisir ce qu'il a d'original en son talent, écoutons sa parole d'évêque, particulièrement quand il donne une homélie et qu'il prononce un panégyrique ou une oraison funèbre.

L'homélie est un commentaire familier de l'Écriture, quelquefois d'un texte liturgique, pour l'instruction et l'édification des fidèles. Ce genre de prédication a toujours été en honneur dans l'Église. Les Pères le pratiquaient beaucoup. Mgr Pie a su le renouveler en y mettant quelque chose de très personnel.

Il donnait volontiers l'homélie, quand il venait à sa cathédrale, à chacune des grandes fêtes. On sait en quel appareil il se présentait : « L'évêque, nous dit Mgr Baudard, montait en chaire, précédé du saint Livre, que l'on ouvrait devant lui. Il l'expliquait assis, entouré magnifiquement de ses porte-insignes, avec l'autorité majestueuse d'un docteur et la familiarité d'un Père de l'Église¹. »

Sa méthode était variée. Donnons-en quelques exemples.

1. I, 680.

Nous sommes au jour de Noël 1851, à trois semaines du coup d'État, à quatre jours du « vote sauveur » par lequel sept millions et demi de *oui* ont conféré au prince Louis-Napoléon la présidence pour dix ans avec le pouvoir de faire une constitution. L'Évêque prend la parole dans la chaire de sa cathédrale : *Natus est vobis hodie salvator* : Un sauveur vous est né aujourd'hui¹. Ce sauveur n'est autre que Jésus-Christ, qui nous a sauvés du vieux monde païen et dont la vertu toute-puissante n'est point affaiblie. Ne cherchez pas le salut ailleurs; il n'est que là, il n'est qu'en Jésus-Christ. J'entends parler de toutes parts de l'événement sauveur, de l'homme sauveur, du vote sauveur; moi, je persiste à dire : l'événement majeur de l'année, celui qui efface tous les autres par sa portée sociale autant que religieuse, c'est ce jubilé, par lequel vingt-cinq millions de Français ont déposé leur *oui* sur les saints autels. Quelle part y avez-vous eue, vous, hommes publics, qui faites des enquêtes pour savoir comment les citoyens ont voté? C'est à Jésus qu'il s'agissait de dire *oui* ou *non*. Or vous vous êtes abstenus de la manifestation chrétienne du jubilé, ou même par vos actes, par vos exemples, vous avez dit *non*. Voilà le vote coupable et l'abstention pernicieuse. Parlez d'ordre tant qu'il vous plaira : aussi longtemps que vous voterez contre Jésus-Christ, que vous pratiquerez l'abstention à l'égard de Jésus-Christ, vous resterez anarchistes au premier chef. — Ainsi parle Mgr Pie durant une vingtaine de minutes. Ce n'est pas de l'éloquence passionnée, à la manière de Pascal ou de Lamennais, pour ramener à Dieu l'incrédule ou l'indif-

férent. C'est une causerie sobre, aisée et fine, très chrétienne de pensée, et dans cette note « sociale » signalée par Mgr Gay. Le mystère de Noël, avec ses conséquences pratiques, en fait tout l'objet ; mais à l'exposé du mystère Mgr Pie mêle adroitement d'opportunes leçons sur les événements du jour.

Écoutons cette autre homélie, où la France de 1873 est comparée à l'homme qui tombe du haut mal et que Jésus guérit¹. C'est, presque mot pour mot, le commentaire de toute une page d'Évangile, avec beaucoup d'applications ingénieuses au temps présent. « Maître, ayez pitié de mon fils qui est lunatique et qui souffre d'un mal terrible, car il tombe tantôt dans le feu, tantôt dans l'eau. » N'est-ce pas là notre pays, depuis qu'il est possédé de l'esprit révolutionnaire ? « Manifestement la société actuelle est atteinte du mal caduc. A tout propos elle est jetée à terre ; rien de plus commun que de voir ses institutions à vau-l'eau ; parfois même elle devient la proie des flammes. Et ces chutes ont pris un caractère de périodicité qui semble devenu la loi de l'histoire contemporaine. » -- « Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive ? demande Jésus. Réponse : Depuis son enfance ; *at ille ait : Ab infantia.* » Nous nous vantons, nous, d'être les enfants de 89. Or c'est depuis 89 que « notre patrie a été constamment sous l'empire de cette singulière affection morbide que des Latins, par une synonymie curieuse, appellent d'un nom qui peut également signifier le mal de l'épilepsie et le mal parlementaire, le mal des assemblées ou des comices : *morbo comitali laborans.* — Les deux maladies se ressemblent. *Et ecce spiritus apprehendit eum,* dit le père de l'épileptique, *et subito*

clamat et elidit, et dissipat cum spuma, et vix̄ discedit dilanians eum. Ainsi de notre société. « Tout à coup, et à tout propos, l'esprit de vertige s'empare de son corps : ce sont des cris, des renversements à terre, des contorsions et des convulsions avec écume à la bouche et grincements de dents. Trop heureux quand le pays en est quitte pour des déchirements et des blessures ; et, si la mort ne suit pas ces accès de rage, il y a toujours perturbation profonde des intérêts, dessèchement des sources de la vie sociale et de la fortune publique : *et spumat, et stridet dentibus, et arescit.* » — Le commentaire se poursuit ainsi, avec des rapprochements imprévus, piquants, savoureux, qui aisément feraient sourire l'auditeur. Mgr Pie sait produire avec à-propos la parole inspirée devant l'esprit des fidèles : il est encore plus habile à couler sa propre pensée dans le texte des Saints Livres. Bossuet, s'il l'entendait, lui dirait peut-être : Ah ! Monsieur de Poitiers, que vous avez de l'esprit ! pas à faire peur, cependant presque trop ; mais je vous félicite, je suis ravi pour tant de pensées fortes et graves, du plus pur christianisme, que vous avez mises en votre fine homélie.

Citons encore quelques-unes de ces appropriations curieuses du texte sacré, qui abondent dans l'œuvre de Mgr Pie. « Il en a le don », disaient ses contemporains. De fait, il allait en chercher, il en trouvait jusque dans les régions scripturaires les moins fréquentées de nos jours. L'œuvre de l'Assemblée nationale, c'est avec une parole d'Isaïe qu'il la juge et la condamne : « Ils ont cassé des œufs d'aspic et ils ont tissé des toiles d'araignée ; *ova aspidum ruperunt et telas aranæ texuerunt*¹. » Voilà qu'il énumère les métairies et les

châteaux que les révolutions ont fait perdre aux évêques, ses prédécesseurs : une parole d'Amos lui revient dans la mémoire : « Je frapperai la maison d'hiver et la maison d'été ; *percutiam domum hiemalem cum domo æstiva*¹. » Un autre jour, jetant les yeux sur son diocèse, qui compte, au nord, des populations d'une foi ardente, et d'autres, au midi, qui sont désolées par l'indifférence ou l'hérésie, il se compare à Axa, fille de Caleb, qui possédait, au midi, une terre toute desséchée et en demandait à son père une autre mieux arrosée : *terram australem et arentem dedisti mihi, jauge et irriguam*².

En vérité, Mgr Pie est le prince de l'accommodation, non seulement parmi les modernes (c'est facile), mais même parmi les anciens. Je n'oserais dire qu'il évite tous les périls du genre, à preuve, dans l'homélie du 8 juin 1862, cette extraordinaire paraphrase du psaume 67 sur les « peuples avachis », *congregatio taurorum in vaccis populorum*³. Nous goûtons moins aujourd'hui qu'autrefois ces fantaisies de commentaire. La critique nous a rendus plus attentifs au sens littéral, et c'est un progrès, puisque le sens littéral est, plus que tout autre, le sens de Dieu et de l'auteur inspiré. Mais, pour être en droit de nous prévaloir de ce progrès, il faudrait qu'il n'y eût pas reculé par ailleurs ; il faudrait qu'on vécût de nos jours dans la fréquentation quotidienne de la parole divine, comme y vivait Mgr Pie ; il faudrait que notre religion en fût nourrie, au même degré que l'était celle du grand évêque. Or, en ce point, la génération présente aurait beaucoup à apprendre de celle d'il y a cinquante ans.

1. II, 425. — 2. IV, 221. — 3. IV, 254.

Avec l'Écriture, Mgr Pie cite beaucoup les Pères. Ils sont l'une des grandes sources de sa prédication, disons mieux, de sa pensée.

La Bruyère se plaint « de venir trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent ». Voilà une plainte que n'a jamais proférée Mgr Pie. C'est sa joie, au contraire, et sa force, de venir si tard, quand « tout est dit », de sentir derrière lui une longue chaîne de tradition, de mettre ses pas dans les pas de ces vieux maîtres qui sont les Pères. Par ce moyen il évite de paraître ce qu'il hait le plus, « l'homme du sens particulier » ; il demeure l'homme de l'Église, le pur écho de la tradition, la bouche qui ne dit pas des pensées personnelles, mais des pensées qui sont de Dieu et qui ont été repensées de générations en générations par des hommes assistés de Dieu.

Étant vicaire à Chartres, il étudiait beaucoup les Pères. « Il n'y a pas une question neuve, écrivait-il à un ami : toutes les difficultés de l'époque se retrouvent entre les évêques et les préfets et empereurs du Bas-Empire... Avec saint Jean Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin, on sait par cœur les philosophes et les politiques d'aujourd'hui, et on a de quoi les écraser¹. » Toute sa vie, il a pratiqué cette méthode. Il est allé chercher la pensée des Pères sur toutes les questions dont il avait à parler, et, la trouvant juste et opportune, il se l'est appropriée par de nombreuses et longues citations, dont les contemporains ont souvent admiré le merveilleux à-propos.

Il a tellement vécu parmi les Pères qu'il a emprunté d'eux certains procédés de raisonnement qui nous

1. *Œuvr. sacerdot.*, I, *Introd.*, xvi.

étonnent. « J'ai appris de saint Augustin, dit-il, à aimer et à étudier les mystérieuses coïncidences des nombres¹. » Nous le voyons, en effet, dans l'homélie qu'il prononce chaque année, le 25 novembre, pour l'anniversaire de sa consécration épiscopale, se livrer à de petits jeux d'esprit sur le chiffre de l'année en cours. « Nous venons d'achever la quinzième année de notre épiscopat. Quinze ans, ainsi que l'a observé un auteur profane, c'est un grand espace dans une existence mortelle : *Quindecim annos, grande mortalis ævi spatium*. Les écrivains sacrés trouvent dans ce chiffre, comme dans tous les autres, une signification mystique. Le nombre septième est le nombre de la loi ancienne, qui se terminait au sabbat. Le nombre huitième, pour diverses raisons que je vous ai expliquées ici autrefois, est le nombre de la loi nouvelle. Et ces deux nombres réunis, l'hebdomade et l'ogdoade, en formant le nombre quinzième expriment la plénitude de la doctrine puisée dans les deux testaments. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecclésiaste : *Da partem septem nec non octo*. Oui, pour que votre cœur soit la bibliothèque du Christ, faites la part du sept et du huit, c'est-à-dire possédez la doctrine complète qui ne résulte que de la connaissance approfondie et comparée de l'ancienne et de la nouvelle loi². »

Si j'ai cité ce long passage, ce n'est pas pour le plaisir mesquin de me railler de Mgr Pie, mais uniquement pour aider à mieux comprendre ce qu'il a d'antique dans l'esprit et dans le cœur.

Antique, c'est un mot qui revient souvent aux lèvres quand on parcourt ses homélies ; mais il faut dire :

1. IV, 86. — 2. V, 380.

moderne aussi, il faut dire : actuel. Elles sont antiques par l'appareil extérieur, par les citations, par certaines tours de phrases et certaines manières de penser. Elles sont actuelles par les allusions qu'elles contiennent aux choses du jour, par les leçons très opportunes que l'évêque y donne à ses contemporains. Et ce mélange d'antiquité et d'actualité est précisément ce qui en fait l'originalité savoureuse. Les homélies de Mgr Pie sont une œuvre à part dans la littérature ecclésiastique française.

Il a prononcé aussi des panégyriques et des oraisons funèbres. C'est même là que nous devons chercher ce qu'il y a de plus travaillé dans son œuvre et de plus achevé.

Il s'y montre le docteur qu'il est partout, et si l'éloge d'un saint ou d'un personnage illustre a beaucoup d'importance à ses yeux, c'est qu'il y voit une occasion particulièrement belle d'exalter quelque une des pensées ou des doctrines qui leur sont chères : la monarchie chrétienne, dans l'éloge de saint Louis ; le règne social de Jésus-Christ, dans l'éloge de saint Émilien, évêque de Nantes et croisé contre l'Islam ; la grandeur de la Vendée prenant les armes pour défendre sa foi, dans l'oraison funèbre de la marquise de la Rochejaquelein ; l'idéal surnaturel de la pauvreté, de l'humilité et du renoncement total contre le naturalisme d'un siècle jouisseur, dans le discours pour la béatification du bienheureux mendiant, Benoît-Joseph Labre ; l'unité romaine et le pouvoir temporel, dans l'oraison funèbre des morts de Castelfidardo et dans celle de la Moricière, avec en plus, dans cette dernière, l'affirmation des principes du *Syllabus*, auxquels la Moricière est chaleureusement loué d'avoir donné une

entière adhésion. Dans tous ces discours le récit des faits occupe une place relativement restreinte; l'exposé, la défense des principes sont toujours au premier plan. On a dit pour une raison de ce genre que les oraisons funèbres de Bossuet étaient des sermons. C'est dix fois plus vrai de celles de Mgr Pie.

Mais Mgr Pie ne prêche pas aussi éloquemment que Bossuet. Si on voulait juger de ce point de vue (bien secondaire ici) l'œuvre entière de l'évêque de Poitiers, on la trouverait parfois faible. Il a des pages et des pages toutes faites de longues citations des Pères, des pages et des pages où le latin de la Vulgate ne fait qu'alterner avec la phrase française : il est trop clair que des discours ainsi composés manquent d'une des qualités premières des vrais discours, le mouvement. J'ai hâte de dire, cependant, que les panégyriques et les oraisons funèbres, préparés avec plus de soin, échappent d'ordinaire à ce défaut. Ils sont éloquents, dans le sens complet de ce mot. Ils ont du mouvement, de la chaleur, et parfois, aux moments tragiques, il y éclate de ces cris d'âme qui sont d'un grand orateur. Cherchez dans l'oraison funèbre des morts de Castelfidardo, et arrêtez-vous à ce passage très étudié, tout plein de brûlantes allusions (comme il y en a si souvent chez Mgr Pie et qu'il faut comprendre), mais où la phrase, d'un jaillissement vigoureux, est belle par elle-même : « Si c'est Rome qui est menacée, si c'est Rome dont l'indépendance est violée, dont les provinces sont envahies, dont le périmètre séculaire est rétréci, dont les abords sont coupés par une nation, par un prince quelconque ; lors même que ce prince, au lieu de porter le turban de Mahomet, parerait encore son front des diamants de la couronne de Chypre et de

Jérusalem ; levez-vous, soldats du Christ. Puisque Astolphe et Didier ont reparu, debout la grande ombre de Pépin et de Charlemagne ! Mais si, par des mystères que nous ne voulons pas sonder, l'épée de Pépin et de Charlemagne demeure consignée au fourreau ; si les bataillons français ne peuvent franchir les monts et les mers que pour assister passifs et immobiles à l'invasion sacrilège des nouveaux Lombards ; s'ils sont là comme témoins d'un duel, comme spectateurs d'une lutte, et non comme les tuteurs armés de l'opprimé, partez, généreux volontaires ; partez des quatre vents du ciel et du sein de toutes les races catholiques ! Non, quoique ce titre puisse parfois être accepté sans honte, vous ne formerez point une légion étrangère. On est toujours au service de sa patrie, quand on est au service de son père. Et si je ne sais quel patriotisme mal né s'avisait de vous renier, dites que votre roi s'appelle Pépin et votre empereur Charlemagne ; dites que votre bannière, c'est l'oriflamme de Saint-Denys ; dites qu'un soldat français, au lieu de perdre ses titres de nationalité, les reconquerrait bien plutôt en faisant les œuvres de la France très chrétienne, en acquittant les dettes de la Fille aînée de l'Église¹. »

Pourtant, il me semble que, si j'avais à classer Mgr Pie orateur, je ne le mettrais pas parmi les très grands, ceux qui font frissonner les âmes et les emportent vers les plus hauts sommets de la pensée et de l'émotion. Il compte plutôt parmi les orateurs de raison éloquente. Il a de la logique, de l'érudition, de l'esprit, des pensées fortes ; mais peu de grandes images, et sa passion paraît toujours contenue. Il expose clairement ;

1. IV, 51.

il démontre, il réfute vigoureusement ; mais avec une raison quelque peu didactique, dont on dirait qu'elle a peur, en prenant son élan, de perdre le fil de sa pensée. Je ne résiste pas au désir de citer à ce sujet une curieuse page de Mgr Gay, qui, dans son style pieux, me paraît d'une vue profonde et du plus clairvoyant des amis : « Il n'a pas, il est vrai, ces coups d'aile que donne si souvent saint Augustin. Encore que sa parole fût toujours ferme, et parfois véhémence, on ne peut pas dire qu'il *tonnât*, ce que saint Fortunat écrit de saint Hilaire. Il a plutôt la douce fluidité de saint Ambroise, avec plus de clarté toutefois. La clarté ! c'était sa grâce propre, il y sacrifiait tout ; et sa manière tranquille et simple rappelle ces effusions évangéliques, *fluenta evangelii*, dont la sainte liturgie nous dit que le disciple bien-aimé s'abreuve à la Cène, appuyé qu'il était sur le cœur du Sauveur. Aussi le suivait-on sans effort, comme on voyage en barque sur un beau lac où aucun souffle ne vient former un flot. On pouvait, à la réflexion, deviner que, pour tel ou tel discours, il avait beaucoup travaillé, mais on l'écoutait toujours sans contrainte. En somme, sa supériorité qui, en ceci comme en tout, était réelle et éminente, se révélait bien moins par ces jaillissements soudains qui saisissent, étonnent et transportent, que par l'harmonie plénière et l'équilibre constant d'une créature absolument bien faite, et qui fait bien tout ce qu'elle fait. Doux et chers souvenirs, qui vivront toujours dans nos âmes, et qui, pour tous les auditeurs de cette suave et précieuse parole, sont une grâce de choix, une grâce féconde aussi, dont les fruits, si on les garde, ne perdront jamais leur saveur¹. »

1. *Or. fun. du G. Pie*, p. 30-31.

VII

L'écrivain

Il me semble qu'en expliquant le prédicateur j'ai déjà fait connaître l'écrivain. Je veux cependant y insister. La littérature d'un homme ne tient pas uniquement à la manière dont il distribue ses mots et arrange ses phrases. Elle tient à son esprit, à son cœur, à toutes ses facultés. Traiter de l'écrivain après avoir traité du prédicateur, sera donc un moyen de pénétrer plus avant dans l'âme de Mgr Pie.

Il eut toujours le souci du bon et pur langage, non pas seulement pour la satisfaction de son goût personnel (ce qu'il eût estimé peu de chose), mais pour un motif d'ordre beaucoup plus élevé, par devoir d'évêque. C'était la tradition de l'Église de favoriser les belles-lettres : il se considérait, lui, évêque, comme particulièrement obligé de maintenir cette honorable tradition. « Aimez donc, mes enfants, disait-il à ses séminaristes, aimez avec une sainte passion, non pas seulement la sagesse, mais la forme de la sagesse, c'est-à-dire les sciences libérales, les arts innocents et honnêtes. Faites marcher de front le saint amour de Dieu et le chaste amour des belles-lettres. Si le goût de la saine littérature était exilé du reste de la société, il faudrait, comme par le passé, qu'il trouvât un dernier asile dans l'Église¹. »

Au conseil il joignait l'exemple. Ses écrits donnent généralement l'impression d'avoir été soignés ;

1. X, 169.

Mgr Gay (nous l'avons vu) dit : travaillés. Ne pensons pas pour cela à des visées d'effets dans le style. Mgr Pie n'a jamais ciselé une phrase pour elle-même. Son langage reste habituellement simple, n'ayant d'autre fonction que d'exprimer la pensée. S'il témoigne de quelque soin, c'est uniquement par amour de la vérité, pour qu'elle reçoive un vêtement digne d'elle, qui en fasse ressortir la beauté et lui procure un accès plus facile auprès des âmes.

On ne s'étonnera point, si je dis qu'il ne sacrifia jamais aux modes romantiques. Il a pris en chaire la défense du *Génie du Christianisme*, à une époque où déjà il était bien reçu de le dénigrer, en quoi il a fait œuvre de justice et de bon goût. Mais le romantisme comme école, avec tout le mouvement littéraire impliqué sous ce nom, ne pouvait pas trouver faveur auprès de l'Évêque de Poitiers. Pour lui, c'était le principe révolutionnaire ravageant la littérature française; c'étaient les facultés inférieures d'imagination et de sensibilité, les facultés démocratiques, aurait-il dit volontiers, s'insurgeant contre l'autorité nécessaire de la raison et de la tradition. Il s'en est donc préservé soigneusement. Peu d'écrivains sont aussi étrangers que lui aux influences de la littérature nouvelle. Là comme ailleurs, son idéal reste du dix-septième siècle. Il est, il veut être en tout un homme de raison, un classique, un traditionnel.

Dès lors, ne lui demandons pas de larges déploiements d'imagination, ni de grands mouvements de lyrisme. Il dit nettement ce qu'il pense, il ne laisse voir qu'avec discrétion ce qu'il sent. Chez lui, l'idée prévaut toujours sur l'image. Sa phrase manque peut-être d'éclat, parfois elle semble sèche en sa sobriété;

mais elle est claire, forte, élégante, nerveuse, bien française.

Il a quelques façons de parler qui ne sont qu'ecclésiastiques : festivité, signe sponsalice, sens obvie. Il a des périphrases et des expressions nobles, d'un classicisme vieilli. Par exemple, en 1874, au vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, ayant reçu un télégramme de Pie IX, il se félicite de cette bénédiction « venue *ad cautelam* sur l'aile des éclairs, dans la crainte que les chars conduits par le feu ne fussent pas assez rapides¹ ».

Mais ce sont là des minuties. Je ne les donne que pour être vrai autant que possible jusque dans les moindres détails; je me reprocherais d'y insister. Combien de pages splendides et qui vivront toujours dans l'œuvre du Cardinal Pie! Lisez la lettre à M. de Persigny sur le programme politique de l'Église : jamais évêque n'a parlé plus beau, plus fier langage, ni défini en des termes plus exacts l'attitude de la puissance ecclésiastique devant le pouvoir civil. Si vous voulez une note plus gracieuse, pour exprimer cependant une pensée grave, lisez le petit discours prononcé pour la bénédiction du chemin de fer de Chartres, où l'abbé Pie, évêque nommé de Poitiers, promenant ses regards des flèches de la cathédrale aux rails du chemin de fer, montre à ceux qui l'écoutent que « ceci n'a de chances de durer qu'à l'ombre de cela »; ou bien encore cette jolie page où, s'adressant aux jardiniers de la ville épiscopale, il prend occasion du paysage « aux lignes exactes, aux limites précises » qu'il a devant les yeux, pour

s'élever aux « limites du dogme », rappeler que la limite est « un abri, une sauvegarde, un bienfait », et que lui-même il « la respecte » et a pour mission de « la maintenir partout où Dieu l'a placée ». Quel beau modèle aussi d'exposé méthodiquement conduit, de discussion ferme, serrée et toujours courtoise, dans les instructions synodales ! Rarement, il est vrai, de ces expressions neuves et savoureuses, comme il en jaillit à chaque instant de la plume de Bossuet ; mais point de ces faux ornements, comme il y en a chez d'autres. Un beau style simple et grave, qui tire sa beauté de sa simplicité même et de sa gravité. De la clarté partout, une clarté douce et tranquille, également épandue, sur les ensembles comme sur les détails. Et plus que de la clarté, une expression admirablement précise, qui ne laisse jamais de plis inutiles sur les contours de la pensée. Et de la chaleur aussi, la chaleur d'une âme qui a la passion de la vérité, qui souffre de la voir méconnue et contredite, et qui s'indigne devant certaines formes particulièrement odieuses du blasphème, mais qui contient ordinairement son indignation, parce que, éprise avant tout de lumière, elle est plus soucieuse d'éclairer l'adversaire que de l'écraser. Non, Mgr Pie, comme écrivain, n'a point vieilli. Il se lit de nos jours plus facilement que Montalembert, dont l'éloquence continue ne tarde pas à fatiguer, et il est supérieur, par la forte sobriété de son style, à son grand émule, Dupanloup, dont la phrase donne si souvent l'impression d'une abondance excessive. Cherchez sa place dans le groupe des écrivains catholiques du dix-neuvième siècle : vous passerez Chateaubriand, de Maistre, Louis Veuillot ; mais au-dessous, le nom de Mgr Pie ne tardera pas à venir, et il viendra

sans conteste le premier dans la littérature épiscopale. Qu'on me pardonne cette apparence de distribution de prix. Nous devons toujours nous souvenir que le point de vue littéraire, pour juger Mgr Pie, compte peu. Quiconque voudra le voir dans toute la grandeur de son rôle, de son mérite et de son influence, c'est dans la suite de la religion, comme aurait dit Bossuet, et non pas dans un concours de littérature qu'il devra le regarder¹.

J'ai prononcé le nom de Bossuet. Plus d'une fois ce grand nom fut susurré aux oreilles de Mgr Pie, quand on le complimentait pour quelqu'un de ses discours. Disons franchement qu'il y avait là quelque flatterie. Sans parler de l'historien, de l'érudit, du philosophe, du moraliste, du mystique, du polémiste, de l'épistolier, du poète même, qui sont en Bossuet, et qui font paraître Mgr Pie de bien moindre taille quand on le rapproche de lui, est-il possible de comparer entre eux les deux orateurs? Où donc, dans l'Évêque de Poitiers, les images saisissantes, les traits hardis, les évocations grandioses, la puissance d'émotion, les tons si variés, que tout le monde admire dans l'Évêque de Meaux et qui font de lui l'orateur sans rival de la littérature française? Et cependant, on a beau accumuler les différences, on a beau se dire que Bossuet est un génie quasi universel, on a beau reconnaître dans l'œuvre immense qu'il a laissée, non pas seulement une œuvre chrétienne, mais une œuvre humaine, tandis que celle de Mgr Pie n'est peut-être qu'une grande œuvre ecclésiastique, il reste encore qu'ils se ressem-

1. M. Thiers voulut, après 1870, le faire entrer à l'Académie. Il manque à la gloire de l'illustre assemblée. Mettons qu'il est au quarante et unième fauteuil.

blent par la nature, sinon par la puissance de leur génie, par leurs idées fondamentales, et, quand même sur la question capitale du gallicanisme ils n'ont point pensé absolument de la même manière, cela n'empêche pas qu'ils ne soient, dans l'Église, de la même famille d'esprits. L'un comme l'autre, ils sont des hommes de tradition, d'unité, d'ordre, de discipline, de hiérarchie. L'un comme l'autre, ils veulent en politique un pouvoir fort, dans la monarchie héréditaire, tempérée, comme on l'a dit, par des lois antiques et limitée par la crainte de Dieu¹. L'un comme l'autre, ils ont le goût des grandes vérités du bon sens et de la foi chrétienne, exprimées largement et sans considérations subtiles, comme les neuf dixièmes des hommes ont besoin qu'on les leur donne. L'un comme l'autre, ils sont en leur siècle la voix qui proclame avec le plus de force et d'insistance l'empire de Dieu sur le monde, et, quand ils parlent, malgré de considérables différences, ils ont le même grand air et le même accent de majesté qui impose. L'un comme l'autre, ils sont en religion ce que Mgr Pie a dit de Bossuet, « tout d'une seule pièce² ». L'un comme l'autre, ils se dressent de toute leur taille, gardiens inflexibles du dépôt. L'un comme l'autre, ils tiennent rigoureusement à ce que tous les chrétiens pensent en commun, et ils ne détestent rien tant que « l'homme qui a une opinion », l'hérétique. L'un comme l'autre, ils sont, pour reprendre l'allégorie de Barrès dans *la Colline inspirée* (allégorie qu'il ne faudrait point pousser trop), les hommes de la chapelle, fixant d'un regard oblique ceux qui s'ébattaient librement dans les herbes fines et souples

1. Faguet, *Dix-septième siècle*, p. 303. — 2. III, 202.

de la prairie. Donc, il n'y a pas à en douter, et ce n'est plus flatterie de le dire au sens où nous l'entendons, celui qui, dans l'Église de France du dix-neuvième siècle, représente le mieux Bossuet par la pensée, le caractère et l'action, c'est Mgr Pie.

VIII

L'homme et le pasteur

Il était aristocrate. Il l'était jusqu'au fond de l'âme et jusqu'au bout des ongles. Ses hôtes d'un jour en ont été frappés. « Je n'ai rien vu de plus noble, écrit le comte Albert de Mun; que le geste avec lequel, laissant passer sa mère, il invitait les dignitaires militaires et civils à la suivre, dans leur ordre de préséance, et s'avavançait ensuite avec nous, s'attachant à se faire accompagner plutôt qu'à nous précéder¹. » Cette impression de noblesse n'a point diminué dans l'accoutumance redoutable de la vie quotidienne. L'évêque, au jugement de ses familiers, fut toujours grand. « Son âme et sa nature (c'est Mgr Gay qui s'exprime ainsi) étaient manifestement celles d'un prince; il en avait la taille, l'allure et les goûts². »

Regardons-le dans la période du 1860 à 1870, la plus brillante de sa vie. D'une haute stature, sans excès d'embonpoint, la tête puissante et droite, le teint coloré, la bouche fine, les yeux petits, mais très vifs, un beau front découvert, avec une chevelure dont les boucles, tombant sur le cou, conservent encore de ces

1. *Ma vocation sociale*, p. 133. — 2. *Or. fun. du C. Pie*, p. 51.

reflets dorés qu'on admirait à Chartres, il se dégage de toute sa personne un air de dignité qui attire le regard et le retient longtemps. On reproche à l'évêque d'Orléans une activité quelque peu fiévreuse : lui, il apparaît toujours calme, et, même accablé d'affaires, on ne le croirait pas pressé. Au premier abord, il est intimidant, peut-être parce qu'il garde lui-même, dans le tréfonds de son âme, un reste de timidité, plutôt parce qu'il est impossible de l'approcher sans avoir le sentiment qu'on est en présence d'un homme supérieur. Rien, pourtant, chez lui, d'une majesté hautaine ou prétentieuse. Il faut peu de chose pour qu'un franc sourire attendrisse l'expression de son visage. Il parle à tous familièrement, sans contrainte ni apparence d'effort. Ses adversaires eux-mêmes, qui s'attendaient à voir un homme aussi raide que ses principes, sont surpris par l'exquise politesse, la bonne grâce charmante qu'ils trouvent en son accueil. Partout, qu'il s'adresse à des enfants un jour de confirmation, qu'il pontifie à l'autel un jour de grande fête, ou qu'il prononce le panégyrique d'un saint devant une trentaine d'évêques, partout il montre, dans son attitude, sa parole et son geste, une aisance souveraine. Il est beau, quand, monté en chaire, la mitre sur la tête, il fait son homélie, dans ce noble ton de conversation forte et animée qui lui est habituel. Mais il ne ravit pas moins, quand il est dans un salon et qu'il y trouve une société digne de lui. Légèrement appuyé au bord d'un meuble ou de la cheminée et tournant en sa main, d'un geste familier, sa croix pastorale, il ne perd de vue personne, il dit à chacun le mot qui convient. C'est un causeur parfait. Vite, il devient le centre, non pas seulement parce qu'il est l'évêque, mais parce que rayonnent de

lui les dons de nature qui attirent. Alors la conversation s'élève. Il traite d'une des grandes questions politiques ou religieuses qui sont dans les préoccupations du jour. Sa pensée se déroule, haute et grave, comme s'il était en chaire, mais avec plus de souplesse et de variété. Rien en lui des saillies plébéiennes de Louis Veillot. Ayant toutefois beaucoup d'esprit, il mêle aux considérations sérieuses des bons mots, des traits d'histoire finement contés. Il provoque volontiers la riposte, et lui-même il riposte bien, ne dédaignant pas l'occasion de lancer une malice. Poitiers a vu passer de nobles prélats sur son trône épiscopal ; il a vu Bertrand de Maumont, Jean-Claude de la Poype de Vertrieu, Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire ; il a failli voir Fénelon ; il n'a rien vu de plus grand ni de plus distingué que le fils du cordonnier de Pontgouin.

On a dit méchamment que, dans ses tournées pastorales, il descendait plus volontiers au château qu'au presbytère. Comprendons-le tout entier. S'il y avait là quelque chose d'humain, il y avait aussi, il y avait surtout, des pensées plus hautes. Mgr Gay, qui a vu lancer cette flèche, la détourne, en rappelant que l'évêque de Poitiers avait l'âme sociale. D'autres, depuis lors, avec la même préoccupation de rendre chrétienne la société, se sont faits populaires, persuadés, comme l'avait dit Montalembert au congrès de Malines, que la grande force des sociétés modernes était désormais dans le peuple. Mgr Pie, on ne saurait trop le dire, pensait tout le contraire. Pénétré comme il l'était de l'esprit de l'Évangile, il ne méprisait point le peuple, en qui il voyait la grande foule dont, à l'exemple du Christ, il devait être le pasteur : *evangelizare pauperibus misit me*. Lisez donc les allocutions si soigneuse-

ment préparées, si gracieuses et si touchantes qu'il adresse à la confrérie des Blandines, aux membres des cercles ouvriers, aux jardiniers de sa ville épiscopale, et vous verrez de quel respect, de quel amour le grand évêque était pénétré pour les âmes les plus humbles. Mais, politiquement, il pensait que le peuple n'était que « le nombre, le vil nombre ¹ » ; l'élite seule comptait, rien de sérieux ne pouvant se faire que par elle. Et il allait vers l'élite, il se persuadait que son devoir à lui, évêque, placé par ses fonctions au sommet de la hiérarchie tant civile que religieuse, c'était de se mêler le plus possible à ce qu'on appelait alors les classes dirigeantes, pour y faire pénétrer l'influence de Dieu et, ainsi, rechristianiser la société par ceux qui ont mission de la conduire.

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que son idéal était dans le passé, et qu'il allait volontiers chercher ses modèles dans l'épiscopat de l'ancienne France ? Il parle avec une admiration non dissimulée de ses prédécesseurs, « ces pontifes gentilshommes, serviteurs intelligents de l'État comme de l'Église, mêlés à toutes les grandes affaires de leur temps ». Il veut qu'on soit indulgent à leurs faiblesses pour les services qu'ils ont rendus et la belle figure qu'ils font dans la perspective de notre histoire nationale : « Si quelques-uns payèrent leur tribut à l'imperfection humaine, nous devrions proclamer pourtant que la plupart furent des hommes riches en vertus, ayant le goût des belles choses, dans les maisons desquels furent pris plus d'une fois des arrangements de paix et qui ont acquis une gloire durable aux yeux de leur pays : *homines divites in vir-*

*tute, pulchritudinis studium habentes, pacificantes in domibus suis, in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt*¹ ». Croyons-le, il y a dans ces lignes, de la part de Mgr Pie, plus qu'un simple jugement d'histoire. Manifestement, l'évêque grand seigneur est de son idéal, non pas pour le plaisir d'une vie large et fastueuse (Mgr Pie était mortifié et, quand il mourut, on trouva sur sa chair une grosse corde à nœuds), mais pour le bien des âmes, parce que l'évêque, fortement établi dans la société, peut donner aux peuples des exemples plus éclatants et dispose de plus de ressources pour maintenir le règne de Dieu. Mgr Gay nous disait de son illustre ami qu'il était prince par nature : ajoutons qu'il l'est encore par l'idée qu'il se fait de son devoir. La première manière est plus élégante ; la seconde, plus vertueuse. L'une et l'autre nous offrent quelques sujets de discussion. On ne saurait contester que, réunies et harmonisées comme nous les voyons dans Mgr Pie, elles ne composent un personnage digne de tout respect.

C'était encore un pacifique. Oh ! ne criez pas au paradoxe. Je sais que Mgr Pie aimait la vérité plus que la paix² ; je sais que, pour la vérité, il a soutenu de rudes batailles et frappé de bons coups sur les adversaires. Mais n'est-ce pas de sa bouche qu'est sortie cette belle maxime, que « quand la vérité fait la guerre, c'est pour faire la paix³ » ? Nous devons l'en croire, lorsqu'il nous dit que « la paix, c'est le désir ardent de son cœur, le besoin de sa nature, l'inclination marquée de son caractère⁴ ». Regardez Louis Veuillot, Mgr Dupanloup. Sans doute, ils luttent pour la justice et la vérité,

1. II, 424-425. — 2. I, 133. — 3. II, 599. — 4. I, 132-133.

et, chrétiens, la paix chrétienne est leur désir suprême. Ils aiment cependant la lutte un peu pour elle-même, ils y sont à l'aise, ils y déploient le meilleur de leurs facultés. Dans la paix, si de tels hommes pouvaient être en paix, l'ennui leur viendrait vite. Ils sont, par tempérament, Louis Veuillot surtout, des batailleurs. Mgr Pie, non. Plus qu'un autre il souffre de la lutte, parce que plus qu'un autre il sent que la lutte suppose le désordre, la confusion, une erreur qui monte, une vérité qui décline, des hommes ou des choses qui ne sont pas à leur place dans la société. Il s'accommoderait d'un ministère purement diocésain, et son rôle, eût-il moins d'éclat, y resterait grand. « Je rentrerai chez moi, écrit-il de Rome en 1856, plus évêque de Poitiers, plus désireux de retraite que jamais. Un évêque doit être convaincu qu'il peut beaucoup en restant dans sa sphère diocésaine, et qu'il pourrait beaucoup moins, s'il en sortait pour se produire ailleurs, afin de chercher ou de subir d'autres contacts que celui qu'il doit avoir avec son chef hiérarchique ¹. »

Aussi voyez son attitude dans les grandes luttes de l'époque. Son nom a pu être jeté dans les polémiques de la presse; lui, il n'y descend jamais. Il demeure plus haut, il veut être évêque, « tout cela, dit-il, et rien que cela ». L'erreur vient-elle à menacer les âmes : il la cite à sa barre, il la démasque et il la condamne. C'est moins le coup d'un soldat que la sentence d'un juge. Et son langage est modéré comme celui d'un juge. Assurément, la logique en est rigoureuse : Mgr Pie ne ménage pas l'erreur; sans faiblesse, il dit au mal : tu es le mal. Mais, dans cette inflexible défense

1. Cité par Mgr Baunard, I, 609

des principes, les personnes demeurent hors de cause, et, dans les dix volumes de ses œuvres épiscopales, on ne trouverait peut-être pas une expression qui soit une insulte. Mgr Guibert avait raison de lui écrire : « La distinction même de votre talent exclut la violence¹. »

Ne dites pas, même au plus fort de ses querelles avec l'Empire, qu'il fait de l'opposition. Le mot le froisserait. Faire de l'opposition, c'est agir en homme de parti, pas en homme d'Église. « Pour la conscience éclairée d'un ministre de l'Église, l'hostilité envers les gouvernements n'est pas possible, parce qu'elle irait contre l'esprit même de l'Église, qui est un esprit éminemment patient et conservateur, et qui, lors même qu'il s'accommode le moins de certains actes et de certaines tendances du pouvoir, ne va pas jusqu'à méconnaître le bien qui peut encore se faire à l'aide de l'autorité existante². » Remarquons ces nuances. L'âme de Mgr Pie est là. Il a tellement le culte de l'autorité qu'il la respecte en tous ceux qui la détiennent, et, quand son devoir l'oblige à se dresser contre eux, il est des moyens de défense auxquels il ne veut point recourir, parce qu'en atteignant les hommes, ils blesseraient le pouvoir. Comme ils se trompaient, ces fonctionnaires de l'Empire qui le qualifiaient couramment de « prélat fougueux » ! Certes, c'était un fort, un inflexible, et il ne reculait jamais devant les protestations nécessaires ; mais c'était aussi un homme de raison, un homme d'ordre, un conservateur, dans le sens vieilli de ce beau mot, et par conséquent un homme de paix. Il n'a point fait un paradoxe, quand, au vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat, il s'est pro-

1. Cité par Mgr Baunard, II, 52. — 2. IV, 521.

clamé l'homme de la conciliation : « Viennent les jours mauvais : il ne tiendra pas à moi qu'au frontispice de ma maison d'évêque on puisse graver l'inscription que j'y voulus inaugurer dès le premier jour : *Et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio*¹. »

Il aima son diocèse d'un amour très particulier. Dès le jour de sa nomination, sa résolution était prise de devenir « plus poitevin que les poitevins ». Pour cela, il ne se contente pas de parcourir la carte du diocèse, de prendre des renseignements sur l'état religieux des populations, leur caractère et leurs habitudes, ce qui est trop naturel pour que nous lui en fassions compliment; mais il se met à étudier les écrits de son prédécesseur, saint Hilaire. Toute sa vie, il les lira et les relira, au point d'en savoir par cœur de longs passages. Il en produira des citations abondantes ou d'amples paraphrases dans ses homélies, ses lettres et ses instructions synodales. Si bien que ce sera beaucoup mieux qu'une pieuse métaphore, mais l'exacte vérité, de dire de lui, comme on le dira si souvent : Hilaire a parlé par sa bouche. Belle et rare manière d'être poitevin.

Il étudie encore avec ardeur le passé de son Église. Il avait eu déjà la même curiosité à l'égard de l'histoire chartraine. C'est qu'il sentait, comme on l'a dit, le besoin de s'enraciner aux lieux où il demeurerait². Les morts l'intéressaient comme les vivants. Évêque de Poitiers, il vit en compagnie d'Hilaire, de Martin, de Radegonde, de toutes les âmes que Dieu a sanctifiées sur la terre poitevine. Il sait les grands moines qui ont fondé les abbayes de son diocèse ou qui sont

1. VIII, 261. — 2. D. Besse, *le Cardinal Pie*, p. 117.

venus y vivre une partie notable de leurs jours. Il connaît les évêques ses prédécesseurs, et sa pensée se reporte vers les châteaux en ruines, où s'affirmait leur puissance seigneuriale. Sur tous les chemins de son diocèse, il aime à évoquer le souvenir des hommes qui ont passé là, depuis les temps lointains de la civilisation gallo-romaine jusqu'à la révolution de 1789, pour y travailler aux œuvres du temps ou à celles de l'éternité. L'histoire locale est, après l'Écriture, les Pères et la théologie, l'une des sources principales de sa prédication. Gardez-vous toutefois de le prendre pour un simple compulseur d'archives ou un rêveur au milieu des ruines. Il se complait aux souvenirs poitevins comme un poitevin de naissance. Mais s'il évoque les morts, c'est aussi pour instruire les vivants, pour leur mettre sous les yeux de grands exemples de religion et de probité, pour entretenir en eux ce sens de la continuité et de la tradition qu'il a, lui, si parfaitement, et sans lequel il sait bien qu'il n'y a pas de nation forte.

Même préoccupation dans les entreprises de son apostolat. Il admire les hommes qui, après les catastrophes dont a été marquée la fin du dix-huitième siècle, « imitateurs d'Esdras et de Zorobabel », comme il dit dans son style biblique, ont consacré les forces de leur vie « à relever les murailles de Jérusalem et de son temple ». Il n'a d'autre ambition que de continuer ce qu'ils ont fait. Il veut être, à leur exemple, un restaurateur. Non qu'il écarte de parti pris tout ce qui ne revient pas d'autrefois. Il sait que les temps nouveaux impliquent parfois des œuvres nouvelles, et on le verra, après 1870, soutenir ardemment l'apostolat du comte Albert de Mun et proclamer l'utilité des congrès de catholiques. Mais la pente de son âme est vers le passé

lointain de l'Église, et son rêve préféré, son désir le plus vif est de relever quelques-unes de ces grandes institutions religieuses que les siècles chrétiens avaient accumulées dans son diocèse, notamment dans sa ville épiscopale. « Je n'ai pas grâce pour créer, disait-il, mais j'ai grâce pour restaurer¹. » Et il restaure Ligugé, avec le souvenir de saint Martin : « Quand je n'aurais fait autre chose dans tout mon épiscopat, c'en serait assez pour la joie de mon cœur et mon mérite devant Dieu². » Il restaure le monastère de Sainte-Croix avec le souvenir de sainte Radegonde. Il chante avec enthousiasme l'antique abbaye bénédictine de Fontgombault, restaurée par les trappistes, pour y faire reflourir « le christianisme de la vieille marque, le christianisme des âges primitifs et des plus beaux siècles de la foi³ ». Et quand il veut avoir son institut à lui, celui des Oblats de Saint-Hilaire, rien ne lui semble mieux que de l'établir comme une copie du passé : « Il n'y eut, dit-il, que quelques mots à changer pour faire des constitutions des Oblats de Saint-Ambroise les constitutions des Oblats de Saint-Hilaire⁴ » ; comme aussi c'est à ses yeux une bénédiction de la Providence, que le berceau et le centre du nouvel institut ait été posé à l'ombre de la cathédrale, au lieu même où Martin, le premier des Oblats de Saint-Hilaire, est venu se mettre à l'école du grand docteur orthodoxe⁵.

Il tient, comme le dit Mgr Gay, pour les « procédés séculaires » de l'apostolat et du gouvernement, pour ceux qui ont avec la constitution de l'Église les rap-

1. Cité par Mgr Baunard, II, 277. — 2. Cité par Mgr Baunard, I, 433. — 3. III, 629. — 4. VI, 330. — 5. VI, 337-340.

ports les plus intimes. Que d'autres se préoccupent de promouvoir dans le clergé l'étude des sciences profanes : lui, il fonde une faculté de théologie, et il se flatte de l'espoir qu'elle sera fréquentée non seulement des clercs, mais encore des étudiants laïques, parce qu'il a la conviction que ce qui manque le plus aux hommes publics de notre temps, c'est la connaissance de la théologie.

Inutile de chercher tant d'organisations nouvelles pour défendre l'Église contre les dangers qui la menacent : nous avons les anciennes, les traditionnelles, qui n'ont point épuisé leur vertu ; sachons donc nous en servir davantage. Et il a la joie de voir cinq assemblées conciliaires des évêques de sa province, dont une à Poitiers, aux travaux desquelles c'est lui qui, de l'aveu de tous, a la part prépondérante. Dans le même esprit, il rétablit, pour le gouvernement de son diocèse, les synodes, où l'évêque délibère avec son clergé, vieille institution qui a toutes ses complaisances, ayant servi de modèle « aux États généraux ou provinciaux et aux diverses assemblées délibérantes de la société civile¹ ». Vingt-trois synodes furent tenus à Poitiers, durant les trente années de son épiscopat, et chaque fois l'annonce en fut faite au clergé, par une lettre latine, qui traçait en même temps le programme des travaux : *mandatum pro indictione synodi diœcesanæ pictaviensis*.

Comme il apparaît beau, cet évêque, dans l'assemblée de son clergé, surtout aux premières années de son épiscopat, quand il est encore parmi les plus jeunes et qu'il dit à ses prêtres ce qu'il attend d'eux !

1. I, 532.

Il est le chef, il veut qu'on lui obéisse : « L'Église, vous le savez, est une monarchie, dont le pape, le pape seul, est le suprême hiérarque. Pareillement, le diocèse, c'est-à-dire chaque Église particulière, c'est une monarchie encore, dont le chef est l'évêque, l'évêque seul, sous la dépendance du pasteur universel¹. » Mais il sait la recommandation du concile de Trente : que les évêques « ne se montrent pas dominateurs », qu'ils aiment leurs sujets « comme des fils et des frères ». « Assurément, mes vénérables Coopérateurs, je n'apporte parmi vous aucun esprit de domination. J'ai été fait évêque à un âge où l'on est peu préparé à commander; il me faudra faire un effort sur moi-même pour maintenir les droits nécessaires de l'autorité. Mais, si je n'ai pu acquérir l'habitude du commandement, je n'aurai aucune peine à accomplir le reste de la recommandation du concile. Dieu sait que je vous aime déjà, que je vous aime tous, je n'ose pas dire comme mes fils, quoiqu'un sentiment profond de paternité m'ait été communiqué par le pasteur céleste, mais enfin je dirai comme mes frères, comme mes frères en Jésus-Christ et mes collègues dans le sacerdoce². »

Au synode, il se considère comme tout autre chose qu'un simple président, et il n'entend pas que la réunion de ses prêtres dégénère en une de ces assemblées parlementaires qui lui inspirent tant de mépris. Il veut cependant qu'on y jouisse d'une sage liberté pour la discussion. « Dans le synode, à la vérité, dit-il, il n'y a d'autorité législative que celle de l'évêque; mais cette autorité, qui par sa nature est douce et paternelle, veut

1. I, 341. — 2. I, 352-353.

s'assurer avant tout de l'assentiment de ses sujets à la loi projetée. En cela éclate cette suavité qui est le caractère distinctif du régime ecclésiastique. Nulle part, autant que dans l'Église, les administrés ne sont appelés à exprimer leurs suffrages concernant les personnes et concernant les règles auxquelles ils devront se soumettre¹. » Et il invite les assistants à dire franchement leur avis, soit dans les commissions particulières, soit dans l'assemblée générale. « Rarement, conclut-il, une observation aura été présentée sans qu'il en soit tenu compte². »

Tel était le gouvernement de Mgr Pie : une grande autorité tempérée de bonté. Cependant (c'est Mgr Baudard qui le constate) l'évêque n'était point familier avec ses prêtres³. Son grand air imposait, il inspirait d'abord du respect. Il est vrai que sa bonne grâce faisait éprouver ensuite des sentiments plus suaves ; mais le respect dominait toujours et de beaucoup.

Si nous voulons le regarder à l'intérieur du palais épiscopal, nous ne devons pas le séparer de sa mère. Ils ont vécu l'un près de l'autre, unis dans une très tendre affection, et la mère n'est partie de ce monde que trois années avant son fils.

Mme Pie n'intervenait pas dans les affaires ecclésiastiques. En revanche, elle était souveraine dans la maison, y offrant, nous dit son fils, « les principaux traits de la femme forte⁴ ». Monseigneur était d'un gouvernement doux. Même, cet homme qui avait en public une si belle parole de commandement, dans l'intimité, m'a-t-on dit, devenait presque faible, et par peur de faire quelque peine à ceux qui

1. II, 314. — 2. II, 315. — 3. Mgr Baudard, II, 719. — 4. IX, 586.

vivaient près de lui, prêtres ou autres, il lui arrivait de différer trop longtemps des observations nécessaires¹. Touchante faiblesse qui nous le fait paraître plus aimable.

Les pages où il a pleuré sa mère, dans l'intimité d'un auditoire de religieuses, font songer à celles de saint Augustin, dans les *Confessions*, et il y a songé le premier, puisqu'il s'en sert pour exprimer sa propre plainte. Mais l'évêque de Poitiers est d'une nature trop réfléchie; il n'a pas la fougue de cœur du grand Africain; celui-ci, quand il revient à la grande douleur qui douze années auparavant lui tomba sur l'âme au rivage d'Ostie, ne cherche point de citations pour exprimer ce qu'il éprouve. Les pages de Mgr Pie sont belles : combien plus émouvantes, celles d'Augustin!

Il faut dire un mot de la piété de l'évêque. « Elle consistait, écrit Mgr Baunard, en une religion très profonde, très solide, très nourrie de foi et d'amour, plutôt que chargée de pratiques. » Et le même auteur ajoute, quelques lignes plus loin : « Ses dévotions étaient de l'Église et de la tradition. Il n'y aimait pas la nouveauté et l'excentricité². »

Le plus admirable en lui, c'est son culte envers la Sainte Vierge. Il le porte dans l'âme dès le temps où, petit enfant de chœur, il assiste le prêtre dans l'église de sa paroisse natale. Saint-Sulpice, Notre-Dame de Chartres, puis à Poitiers Notre-Dame-la-Grande ne font qu'aviver ses sentiments à l'égard de la Mère de Dieu. C'est une dévotion tendre, filiale, familière, toute vivante; car il vit véritablement dans la société de la

1. M. Gay y fait peut-être allusion à la p. 55 de l'oraison funèbre. — 2. II, 715.

Vierge Marie; sa pensée, son cœur, se reportent constamment vers elle, comme s'il la voyait de ses yeux de chair à ses côtés. Étant au séminaire d'Issy, comme il est d'une santé des plus délicates, il prend cette résolution : « J'irai visiter Notre-Dame de toutes grâces à chaque fois que ma poitrine sera fatiguée¹. » Vicaire à la cathédrale de Chartres, il demande qu'un cierge brûle devant Notre-Dame du Pilier durant tous ses sermons, et ce cierge, il veut l'apercevoir de la chaire, pour se rappeler, dit-il, qu'il doit faire passer toutes ses paroles par le Cœur de Marie². Quand il est promu à l'épiscopat, il met dans ses armes l'image de Notre-Dame du Pilier avec cette devise : *Tuus sum ego*. « Vous ne me quitterez point, dit-il en son discours d'adieu, ô vous, image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs. Je veux toujours vous voir sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée de tant de larmes. Je vous appartiens, ô sainte dame de Chartres : *tuus sum ego*, et c'est pourquoi je vous emporte comme un sceau qui sera toujours placé sur mon cœur et sur mes œuvres³. » Au jour de son entrée dans sa ville épiscopale, quand il pénètre pour la première fois dans le sanctuaire de Notre-Dame-la-Grande, il va droit au maître-autel et religieusement il y dépose sa crosse, sa mitre et son anneau devant la statue de Notre-Dame des Clefs, pour signifier qu'il fait hommage à Marie de son épiscopat et qu'il en veut recevoir d'elle l'investiture⁴. Puis il s'agenouille, il prie les mains jointes et, se relevant, il montre le sol où il vient de faire sa première prière : « Je

1. Cité par Mgr Baunard, I, 39. — 2. *Ibid.*, I, 99. — 3. I, 105.
— 4. Mgr Baunard, I, 241.

serai, dit-il, enterré ici : *hæc requies mea in sæculum sæculi ; hic habitabo quoniam elegi eam.* » Après sa mort, on trouva, sous le socle d'une statue qu'il avait toujours devant lui, sur sa table de travail, un grand nombre de billets adressés à la Sainte Vierge, les uns en français, les autres en latin. C'étaient des recommandations qu'il déposait aux pieds de celle qu'il appelait sa mère du ciel, chaque fois qu'il partait en voyage ou qu'il commençait quelque entreprise difficile¹.

Ne nous excusons pas d'avoir relaté tous ces traits. Mgr Pie a fait de magnifiques discours à la louange de la Vierge Marie : il se révèle peut-être encore mieux dans les pratiques humbles et naïves de sa piété. Il faudrait plaindre qui en sourirait. Celui-là méconnaîtrait un des caractères les plus admirablement humains de la religion du Christ, et on pourrait dire de lui qu'il ne comprend rien aux sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur de l'évêque de Poitiers.

Voilà trente-quatre ans qu'il est mort, trente-quatre ans qu'a été scellée la pierre sous laquelle il repose, conformément à son désir, en son église préférée de Notre-Dame-la-Grande. Il y aura cent ans l'année prochaine, le 26 septembre 1915, qu'il avait vu le jour, dans une modeste maison du bourg de Pontgouin. Il a noblement rempli sa vie.

Beaucoup de la génération qui le suivait ont noté que le grand cardinal s'était acheminé triste vers la tombe, et ils se sont persuadé que devant l'histoire il faisait

1. Mgr Gay, *Or. fun. du G. Pie*, 56.

figure de vaincu. Singulière illusion ! L'Église, comme toutes les sociétés humaines, voit se former à sa surface des courants d'opinion qui vont en sens divers et qui changent aisément. Sa vie profonde n'est pas là : elle est d'abord dans sa doctrine, sur laquelle tout repose. Or c'est pour la doctrine qu'il a soutenu ses grandes luttes, et là il ne saurait être un vaincu, il est un victorieux. Le caractère surnaturel et obligatoire tout ensemble de la révélation chrétienne mis en meilleure lumière à l'encontre des erreurs du dix-neuvième siècle, l'infailibilité du pape proclamée et acceptée, les derniers nuages du gallicanisme dissipés, l'unité catholique resserrée autour de son centre romain, le libéralisme doctrinal refoulé, les principes de la foi sur les fondements de la société chrétienne éclaircis et fortifiés : voilà quelques-unes de ses victoires, ou plutôt des victoires de la vérité, dont il n'a voulu être que le soldat.

Si nous passons au domaine plus changeant de la politique, peut-être ne faut-il pas l'appeler davantage un vaincu. Mgr Pie soutint là des principes d'une réaction hardie : il fut antilibéral, antiparlementaire, contrerévolutionnaire. Et ces principes alors ne connaissent guère que des défaites ; on aurait pu croire, il y a trente ans, qu'ils allaient sortir de la pensée française, tant réduite était la place qu'ils y occupaient. Or ils reviennent, — mêlés, il est vrai, de beaucoup d'éléments étrangers ; mais ils reviennent — comme des conquérants. Ils ne sont plus au service exclusif de tel groupe : ils sont partout. On les avait tellement oubliés qu'ils donnent maintenant l'impression d'être jeunes. A. Comte a modernisé J. de Maistre. Par là même, certaines des vues politiques de Mgr Pie sont aujour-

d'hui moins vieilles qu'elles ne semblaient à la fin du siècle dernier. S'il fut, dans ce domaine, un vaincu, qu'il relève la tête : il aura peut-être demain des victoires.

Son œuvre théologique, contenue principalement dans les synodales, pourrait-elle encore servir contre le modernisme ? Mgr Pie ne l'avait point prévu. On ne saurait lui en faire un reproche. Les erreurs dont il avait à garantir ses fidèles n'étaient pas celles du vingtième siècle, mais celles du dix-neuvième, particulièrement, nous l'avons vu, celles du V. Cousin, de J. Simon, de Vacherot, spiritualistes plus ou moins vagues qui avaient la prétention de mettre à la place du dogme leur philosophie. Le combat, à notre époque, s'est peu à peu déplacé. La raison la plus moderne désespère d'elle-même, elle est radicalement sceptique. Religieuse, elle ne veut jouir de la vérité suprême que dans les ténèbres, par le sentiment ou par l'action ; irréligieuse, elle dresse contre la foi chrétienne l'exégèse biblique et la patrologie. Ainsi l'incrédulité, qui naguère cherchait des raisons, se vante aujourd'hui de ne plus raisonner, elle brandit des textes (en quoi, pour le dire en passant, elle raisonne encore ; car il est bien évident que son interprétation des textes est fortement influencée par sa philosophie religieuse agnostique ou athée), mais enfin elle prétend ne tenir compte que des textes et ne connaître que la critique. Mgr Pie, on le comprend, n'a pu faire dans ce domaine que de rares et courtes incursions. Gardons-nous d'en conclure que son œuvre compte moins qu'autrefois. Bien au contraire, elle vivra, dans son ensemble, autant que l'Église, et à nous en pénétrer le profit sera toujours grand. La critique n'est pas tout : au-dessus d'elle il y a

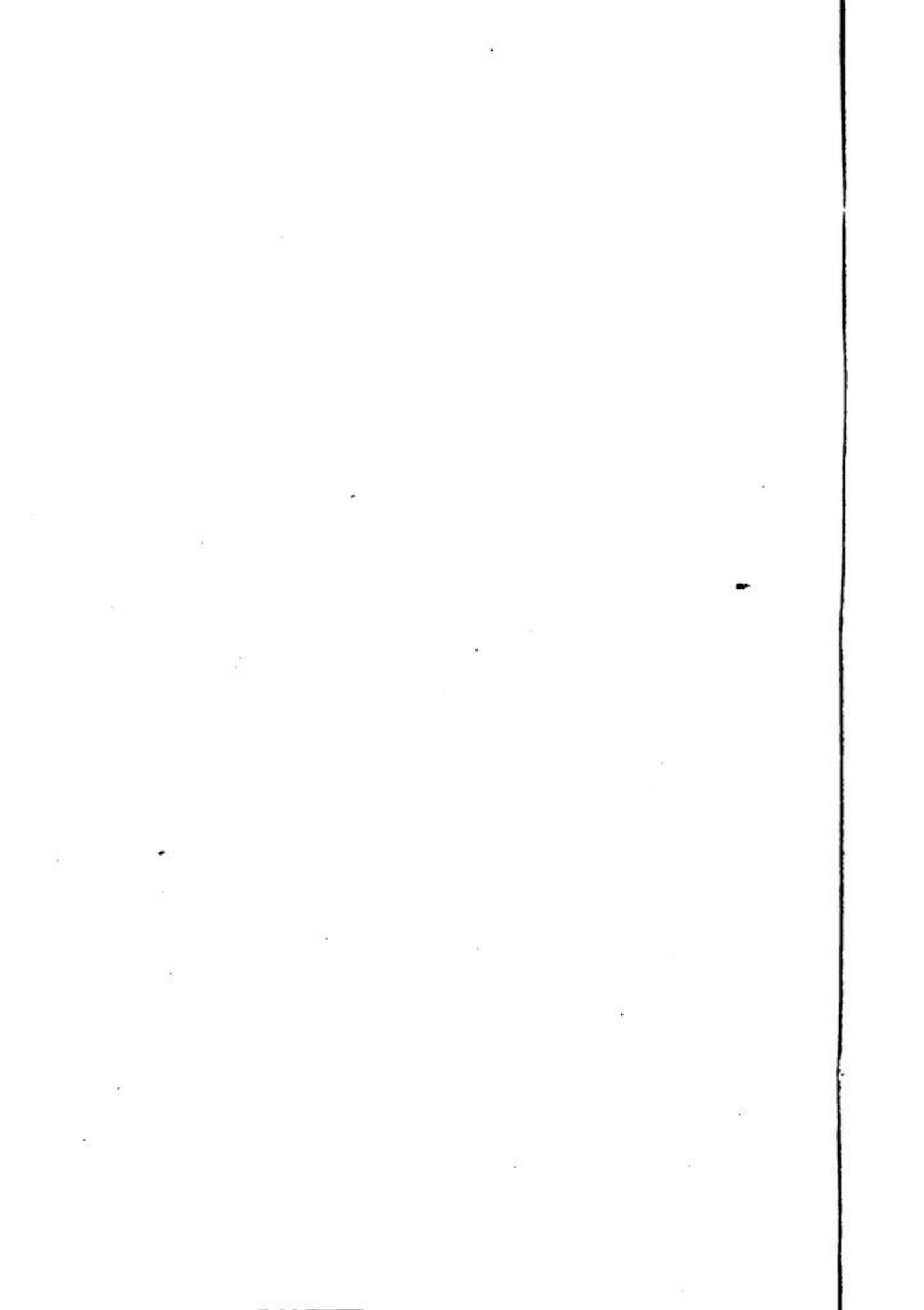
les vérités essentielles. Plus la critique se fait audacieuse en ses négations, plus nous devons tenir à ces vérités, pour n'en rien perdre. C'est à quoi nous servira excellemment la lecture de Mgr Pie. Dans l'anarchie qui nous entoure, il nous apprendra le prix des immuables principes et nous donnera le sens de l'autorité avec celui de la tradition. En un siècle où triomphent tous les pragmatismes, nous goûterons avec lui la joie de la vérité possédée, *gaudium de veritate*, la vérité pure, la vérité vraie, celle de l'intelligence. Nous qui vivons parmi les plus furieux assauts que la révélation chrétienne ait jamais eu à soutenir des puissances de l'esprit en révolte contre Dieu, il nous maintiendra dans l'amour de l'unité catholique et romaine, dans l'adhésion franche aux directions de l'Église. S'il nous instruit moins que d'autres de données positives, il fera mieux notre éducation de croyants, dans la mesure, évidemment, où ces deux choses peuvent être séparées. N'est-ce pas Montaigne qui a dit : « J'aime mieux forger mon esprit que le meubler » ? Eh bien, dans l'ordre de la foi, parmi les penseurs chrétiens du dix-neuvième siècle, aucun n'est plus capable que Mgr Pie de nous forger puissamment l'esprit contre les déviations de l'hérésie.

Pour moi, arrivé au terme de cette étude, je bénis Dieu comme d'une grâce d'avoir vécu quelque temps en commerce intime avec les écrits de l'Évêque de Poitiers. J'ai appris à le connaître davantage, et l'admiration que, tout enfant, l'on m'avait inspirée pour sa personne, a grandi. Je n'ai pas à dire combien l'on gagne au contact d'une foi si ferme, d'une pensée si haute, d'un cœur qui possédait si excellemment le sens du Christ. En parlant de lui, j'ai voulu simplement

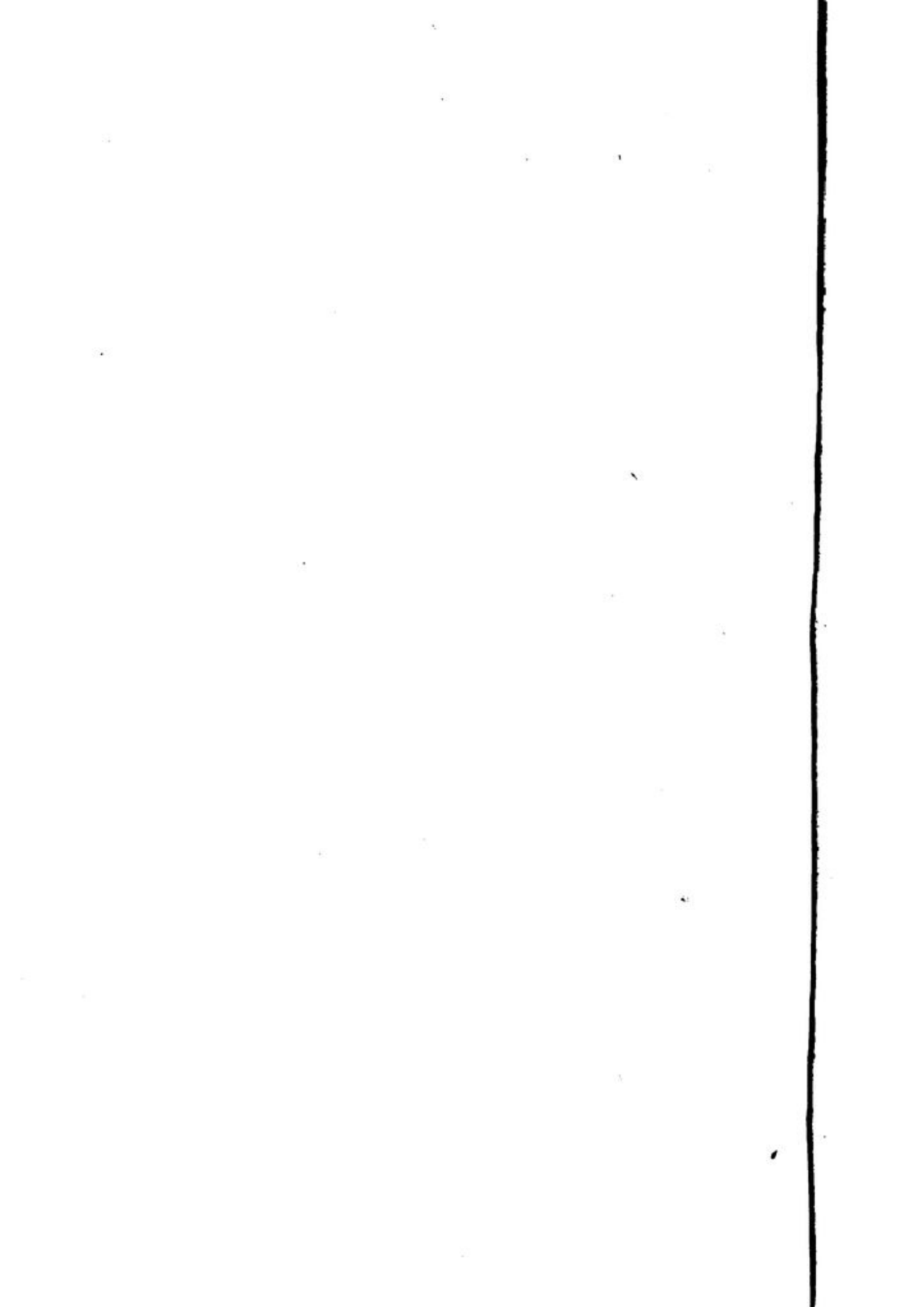
être vrai : c'était assez pour qu'il parût grand. Je serais trop heureux, si la lecture de ces pages aidait quelques-uns à le mieux comprendre, pour qu'il fût admiré de nous tous, fils de l'Église, dans une admiration religieuse et pacifique.

Thénezay, le 26 juillet 1914,
en la fête de sainte Anne,
mère de la très sainte Vierge.

PAUL VIGUÉ,
directeur
au grand séminaire de Poitiers.



PREMIÈRE PARTIE
L'ORDRE SURNATUREL



PREMIÈRE PARTIE

L'ORDRE SURNATUREL

I

L'ordre surnaturel, obligatoire pour tous

1^{re} instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent
7 juillet 1855. — II, 380-400.

I

La vocation au ciel est strictement obligatoire.

Non, mille fois non, vous n'enseignerez jamais que *les vertus naturelles sont de FAUSSES vertus, que la lumière naturelle est une FAUSSE lumière* ; non, vous n'emploierez point *d'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut RIEN sans la foi*. Si nous avons le malheur d'enseigner de pareilles propositions, nous tomberions sous le coup des censures de l'Église, dépositaire de toute vérité, et qui n'est pas moins attentive à maintenir les attributs certains de la nature et de la raison qu'à venger les droits de la foi et de la grâce. L'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver péremptoirement qu'elle ne peut rien sans la foi, elle s'est trouvée, en ce siècle, sous la plume d'un

prêtre célèbre et de quelques-uns de ses disciples. Les encycliques romaines sont venues leur apprendre qu'en démolissant la raison, ils détruiraient le sujet auquel la foi s'adresse et sans la libre adhésion duquel l'acte de foi n'existe pas ; qu'en niant tout principe humain de certitude, ils supprimeraient les motifs de crédibilité qui sont les préliminaires nécessaires de toute révélation. Et pour ce qui est des vertus naturelles, Baïus ayant osé soutenir que les vertus des philosophes sont des vices, et que toute distinction entre la rectitude naturelle d'un acte humain et sa valeur surnaturelle et méritoire du royaume céleste n'est qu'une chimère, ce novateur a été formellement condamné par le pape saint Pie V. Vous enseignerez donc, Messieurs, que la raison humaine a sa puissance propre et ses attributions essentielles ; vous enseignerez que la vertu philosophique possède une bonté morale et intrinsèque que Dieu ne dédaigne pas de rémunérer, dans les individus et dans les peuples, par certaines récompenses naturelles et temporelles, quelquefois même par des faveurs plus hautes. Mais vous enseignerez aussi et vous prouverez, par des arguments inséparables de l'essence même du christianisme, que les vertus naturelles, que les lumières naturelles ne peuvent conduire l'homme à sa fin dernière, qui est la gloire céleste ; vous enseignerez que le dogme est indispensable, que l'ordre surnaturel dans lequel l'auteur même de notre nature nous a constitués par un acte formel de sa volonté et de son amour, est obligatoire et inévitable ; vous enseignerez que Jésus-Christ n'est pas facultatif, et qu'en dehors de sa loi révélée, il n'existe pas, il n'existera jamais *de juste milieu philosophique et paisible* où qui que ce soit, *âme d'élite* ou *âme vulgaire*, puisse trouver le repos de sa

conscience et la règle de sa vie. Vous enseignerez qu'il n'importe pas seulement que l'homme fasse le bien, mais qu'il importe qu'il le fasse au nom de la foi, par un mouvement surnaturel, sans quoi ses actes n'atteindront pas le but final que Dieu lui a marqué, c'est-à-dire le bonheur éternel des cieux. Cet enseignement, vous l'appuierez sur tout ce que l'Évangile et la tradition ont de plus positif. Il ne m'appartient pas d'établir ici devant vous cette grande et solide thèse, que chacun de vous saura développer. Je veux seulement vous dire l'objection que j'ai recueillie plus d'une fois sur les lèvres des hommes du monde : elle me donnera lieu d'entrer au plus vif de la question.

A Dieu ne plaise, me disait l'un d'eux, que je m'attache jamais, de propos délibéré du moins, à cette vie grossière des sens qui assimile l'être intelligent à l'animal sans raison ! Cette vie ignoble est indigne d'un esprit cultivé, d'un cœur noble et bien fait : je repousse le matérialisme comme une honte pour l'espèce humaine. Je professe hautement les doctrines spiritualistes ; je veux, de toute l'énergie de ma volonté, vivre de la vie de l'esprit et observer les lois exactes du devoir. Mais, ajoutait-il, vous me parlez d'une vie supérieure et surnaturelle ; vous développez tout un ordre surhumain, basé principalement sur le fait de l'incarnation d'une personne divine ; vous me promettez, pour l'éternité, une gloire infinie, la vue de Dieu face à face, la connaissance et la possession de Dieu, tel qu'il se connaît et qu'il se possède lui-même ; comme moyens proportionnés à cette fin, vous m'indiquez les éléments divers qui forment, en quelque sorte, l'appareil de la vie surnaturelle : foi en Jésus-Christ, préceptes et conseils évangéliques, vertus infuses et théo-

logales, grâces actuelles, grâce sanctifiante, dons de l'Esprit-Saint, sacrifice, sacrements, obéissance à l'Église. J'admire cette hauteur de vues et de spéculations. Mais, si je rougis de tout ce qui m'abaisserait au-dessous de ma nature, je n'ai non plus aucun attrait pour ce qui tend à m'élever au-dessus. *Ni si bas, ni si haut*. Je ne veux faire *ni la bête, ni l'ange* ; je veux rester homme. D'ailleurs, j'estime grandement ma nature ; réduite à ses éléments essentiels et telle que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison ; et surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines. Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ces généreuses intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait, qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilège de pouvoir être refusé. Et puisque tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement surajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première ; je vivrai selon les lois de ma conscience, selon les règles de la raison et de la religion naturelle ; et Dieu ne me refusera pas, après une vie honnête, vertueuse, le seul bonheur éternel auquel j'aspire, la récompense naturelle des vertus naturelles.

Vous avez reconnu, Messieurs, le plus spécieux raisonnement du naturalisme. Personne ne nous accusera de l'avoir affaibli, car nous en avons plutôt augmenté la force. Or, ce raisonnement porte à faux, et il est de tout point inadmissible, puisqu'il méconnaît à la fois et

le souverain domaine de Dieu sur sa créature, et les conséquences nécessaires de la venue de Jésus-Christ sur la terre, et le véritable état de la nature humaine dans sa condition actuelle.

II

Qui nie cette obligation méconnaît le souverain domaine de Dieu.

Il méconnaît le souverain domaine de Dieu. En effet, on ne prouvera jamais que Dieu, après avoir tiré l'homme du néant, après l'avoir doué d'une nature excellente, n'ait pas conservé le droit de perfectionner son ouvrage, de l'élever à une destinée plus excellente encore et plus noble que celle qui était inhérente à sa condition native. Au contraire, les mêmes faits qui établissent d'une façon irréfragable que Dieu s'est mis en rapport direct et immédiat avec l'homme par la révélation, les mêmes faits qui nous obligent d'admettre la divinité des saintes Écritures et l'existence de l'ordre surnaturel, nous forcent aussi de reconnaître l'obligation où nous sommes d'entrer dans cet ordre de grâce et de gloire, sous peine des châtimens les plus justes et les plus sévères. En nous assignant une vocation surnaturelle, Dieu a fait acte d'amour, mais il a fait aussi acte d'autorité. Il a donné, mais en donnant il veut qu'on accepte. Son bienfait nous devient un devoir. Le souverain Maître n'entend pas être refusé. Si l'argile n'a pas le droit de dire au potier : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'ignominie¹ ? », elle est infini-

1. Rom., ix, 20.

ment moins autorisée encore à lui dire : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'honneur ? » Quoi donc ! ouvrage rebelle, vous vous plaignez de ce que celui qui vous a pétri de ses mains, qui a tout droit sur vous, use de son autorité suprême pour assigner à votre obscurité une place brillante au delà des astres ! humble esclave de celui qui vous a donné l'être, vous vous plaignez de ce qu'il vous tire de la poussière pour vous ranger parmi les princes des cieux ! Le souverain domaine que Dieu peut exercer sur vous à son gré, vous trouvez mauvais qu'il l'exerce par la bonté ! Phénomène monstrueux de l'ordre moral, vous êtes indocile au bienfait, révolté contre l'amour ! Eh bien ! le domaine imprescriptible de Dieu s'exercera sur vous par la justice. Malheureux mendiant du chemin, le Roi vous avait invité aux noces de son Fils, au banquet éternel de la gloire : c'était à vous de vous acheminer et de revêtir la robe nuptiale de la grâce pour être admis ; vous vous êtes présenté sans cet ornement prescrit ; il n'y aura point de place pour vous, même dans un coin de la salle, même à la seconde table ; vous serez chassé dehors, jeté dans les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des désespoirs ¹. Le même Dieu qui, dans l'ordre de la nature, par une suite de transformations physiques, fait passer incessamment les êtres inférieurs d'un règne plus infime à un règne plus élevé, avait voulu, par une transformation surnaturelle, vous faire monter jusqu'à la participation, jusqu'à l'assimilation de votre être créé à sa nature infinie. Substance ingrate, vous vous êtes refusé à cette affinité glorieuse, vous serez relégué parmi les rebuts et les déjections du

1. Matth., xxii, 12, 13.

monde de la gloire ; portion résistante du métal placé dans le creuset, vous ne vous êtes pas laissé convertir en l'or pur des élus, vous serez jeté parmi les scories et les résidus impurs. Noblesse oblige : c'est un axiome parmi les hommes. Ainsi en est-il de la noblesse surnaturelle que Dieu a daigné conférer à la créature. La qualité d'enfant de Dieu, le don de la grâce, la vocation à la gloire, c'est là une noblesse qui oblige ; quiconque y forfait est coupable ; coupable envers le souverain domaine de la paternité divine qui punira en esclave celui qui n'aura pas voulu être traité en fils.

III

Qui nie cette obligation outrage Jésus-Christ¹.

Du reste, supposer que Dieu n'a pu et n'a voulu faire de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire du christianisme, qu'une institution libre et facultative, ce n'est pas seulement méconnaître le droit et la volonté du Père, c'est outrager son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, la seconde naissance de l'homme, sa régénération surnaturelle, son adoption divine ont coûté cher au Dieu Sauveur, elles ont été le prix de grands travaux. Celui qui était éternellement dans le sein du Père s'est incarné dans le sein d'une femme, celui qui était Dieu s'est fait homme, afin de nous élever jusqu'à des hauteurs divines. Pour acheter nos âmes, ou plutôt, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, pour les racheter, pour leur ouvrir les portes du ciel, Jésus-Christ a donné

1. Ce même sujet a été repris dans la 3^e Instr. syn. Œuvres, t. V, p. 149-155.

sa vie ; pour les éclairer, il a laissé une doctrine, un symbole ; pour les guider, il a dicté des préceptes ; pour les sanctifier, il a institué un sacrifice, des sacrements, un sacerdoce ; pour les régir, il a établi une Église, une hiérarchie. Trente-trois années ont été consacrées à ce grand œuvre, qui ne s'est achevé que sur l'arbre douloureux de la croix. Or, quel est le thème du naturalisme ? C'est qu'il est permis à chacun d'accepter ou de refuser sa part dans les lumières de l'Évangile et dans les mérites de la croix. Pour lui, Jésus-Christ n'a été ni un révélateur divin qu'on est tenu de croire ni un législateur sérieux auquel on est tenu d'obéir, ni un rédempteur nécessaire sans lequel il n'y a pas de régénération et de salut. L'Évangile devient une théorie dont on peut faire impunément abstraction ; la Croix est l'enseigne d'une école à laquelle on peut s'affilier ou se soustraire à son gré. Or, que le Fils de Dieu ait été envoyé sur la terre, et que, dans la pratique de la vie, il puisse être considéré comme non venu par ceux qu'il avait mission d'éclairer et de sauver, c'est là une supposition pleine d'injure pour la divinité, une assertion contre laquelle le bon sens réclame, une assertion que toutes les paroles de Jésus-Christ combattent, que toute la tradition chrétienne renverse. Entendez le Seigneur au moment solennel où il donne l'investiture aux apôtres de la religion : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; allez donc et enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit ; enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit ¹. Allez dans le monde entier, enseignez l'Évangile à toute créature. Celui

1. Matth., xxviii, 19, 20.

qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera damné¹. » Philosophe, vous voulez n'être jugé que par le Père, par celui que vous appelez l'auteur de la nature; et l'Évangile vous répond que « le Père ne juge personne, mais qu'il a donné tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils aussi bien que le Père; car celui qui n'honore pas le Fils outrage le Père qui l'a envoyé². » Vous permettez à quelques-uns de fléchir le genou au nom de Jésus-Christ, et vous stipulez pour d'autres le droit de rester debout; et « Dieu a exalté son Fils et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père³. » Vous voulez qu'en dehors et en face de la science chrétienne puisse s'élever une autre science totalement indépendante; et Dieu « nous a donné des armes puissantes pour détruire cette forteresse philosophique où vous vous retranchez, pour renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour captiver toute intelligence sous le joug de Jésus-Christ⁴. » Vous voulez un Christ restreint, limité; et « il a plu à Dieu de restaurer, de récapituler toutes choses en Jésus-Christ⁵, et de lui soumettre tellement la nature entière que rien n'échappe à son empire⁶. » Non, encore un coup, vous ne ferez pas un Christ qu'on puisse accepter ou refuser à sa guise, un christianisme abandonné au libre choix et au caprice personnel de chacun. « Cette pierre que vous

1. Marc., xvi, 15, 16. — 2. Joann., v, 22, 23. — 3. Philipp., ii, 9, 10, 11. — 4. II Corinth., x, 4, 5, 6. — 5. Ephes., i, 10, 22. — 6. Hebr., ii, 8.

voudriez pouvoir répudier, c'est la pierre angulaire, hors de laquelle il n'y a pas de salut ; car il n'y a pas, sous le ciel, d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus¹. » Je vous le dis en vérité, quiconque ne voudra pas librement fléchir le genou au nom de Jésus sur la terre, et, par suite, dans le ciel, sera forcé de le fléchir dans les enfers, là où les démons croient et rugissent².....

IV

*Qui nie cette obligation méconnaît
l'état d'affaiblissement de notre nature.*

On doit l'affirmer, Messieurs : la prétention qu'a le naturalisme de vivre de la vie de la raison sans participer à la vie surnaturelle, est une prétention pratiquement chimérique et impossible. Car, depuis le péché du premier père, l'homme a été blessé dans sa nature ; il est malade et dans son esprit et dans sa volonté. Sans doute, il lui reste assez de lumière pour connaître plusieurs vérités naturelles, assez de force pour pratiquer plusieurs vertus morales : le baïanisme, le jansénisme, le quesnellisme (et ce sont ces hérésies, pour le dire en passant, que la philosophie contemporaine, à laquelle aucune inconséquence ne coûte, honore de ses plus chaudes sympathies), ont été condamnés par l'Église, parce qu'ils attribuaient à la nature et au libre arbitre de l'homme déchu une impuissance complète. Mais il est certain pareillement que, dans son état actuel, l'homme n'est capable par lui-même ni de connaître

1. Act. IV, 11, 12. — 2. Jacob., II, 19.

toute la vérité, ni de pratiquer toute la morale même naturelle, encore moins de surmonter toutes les tentations de la chair et du démon sans une lumière et une grâce d'en haut. Je sais que Dieu ne refuse pas toujours ce secours à ceux qui ne sont pas encore régénérés en Jésus-Christ ; je sais que c'est une proposition condamnée de dire qu'il n'y a pas de grâce hors de l'Église. Mais je sais aussi que cette grâce, Dieu se lasse de l'offrir à ceux qui, soit avant, soit après le baptême, persistent à repousser et à méconnaître le principe même et la source de la grâce qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'ailleurs, le fait de la révélation divine et de la venue du Fils de Dieu sur la terre étant une fois établi par des preuves évidentes, auxquelles la raison ne peut rien opposer, c'est être infidèle à la raison elle-même et à la saine philosophie que de ne pas croire à la révélation et à son auteur. Le péché contre la grâce devient un péché contre la religion de la nature qui enseigne clairement que s'il plaît à Dieu de se révéler [par des lumières mystérieuses et inattendues, c'est notre devoir d'ouvrir les yeux ; que s'il lui plaît d'épancher en nous des richesses surabondantes, c'est notre devoir d'ouvrir notre cœur.

Or, écoutez comment « la colère de Dieu se révèle du haut des cieux sur l'impiété des hommes qui retiennent la vérité captive dans l'injustice¹ ». Saint Paul écrit au peuple le plus policé du monde, aux Romains, et il leur parle de leurs anciens philosophes : « Ils sont inexcusables, dit-il, car ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces ; et, à cause de cela, Dieu les a livrés aux désirs

1. Rom., 1, 18.

de leurs cœurs, il les a abandonnés aux passions d'ignominie, au sens réprouvé¹. » Or, si telle est la vengeance exercée contre les anciens philosophes, qui ne pouvaient guère connaître Dieu que selon la nature et par le spectacle des choses visibles, comment sera poursuivie l'infidélité de ceux qui, ayant été régénérés par le baptême chrétien, étant investis de la lumière révélée, enfin connaissant Dieu par l'Évangile de son Fils Jésus-Christ, ne veulent pas le glorifier en conséquence ? La justice divine se manifeste sur eux du haut des cieux ; croyant être sages, ils deviennent insensés : ces hautes intelligences se perdent dans des systèmes absurdes, dans des doctrines où personne ne veut les suivre. Puis trop souvent, des jouissances orgueilleuses d'une raison fière et indépendante, ils tombent jusqu'aux voluptés grossières. Ne voulant pas s'élancer jusqu'aux régions pures et sereines où la foi les conduirait, ils glissent sur la pente des sens. Et le prétendu sage cède aux passions d'ignominie ; et celui qui, en public, proclame les maximes les plus sévères de l'ordre moral, retombant sur lui-même, souille son corps par le péché, son âme par les mauvais désirs, quelquefois ses mains par l'iniquité. Et ainsi s'accomplit la parole du Psalmiste : « L'homme ayant été constitué en gloire, n'a pas compris sa dignité » ; il est tombé, et, dans sa chute, il n'a pu s'arrêter à une région moyenne impossible à habiter ; « il est tombé jusqu'au niveau des bêtes sans raison, et il leur est devenu semblable² » ; et ayant vécu de la vie des sens, il a été trouvé digne de mort, de la mort qui consiste à être éternellement privé de Dieu, et de la mort qui consiste

1. Rom., I, 20 et 29. — 2. Ps. XIII, 21.

aussi dans la peine éternelle du sens coupable : *Quoniam qui talia agunt digni sunt morte*¹.

Volontiers, Messieurs, nous en appellerions ici aux hommes du monde eux-mêmes, à leur conscience, à leur expérience, et nous leur dirions : « Vous qui vivez en dehors des pratiques de la religion positive, répondez : N'est-il pas vrai qu'avec la seule raison, avec la seule morale humaine, quelques beaux principes que l'on professe, quelque éducation savante et polie qu'on ait reçue, n'est-il pas vrai qu'on est impuissant à réprimer tous ses penchants coupables, à étouffer tous ses instincts mauvais ? Quand vous avez senti en vous ces deux hommes dont parle saint Paul, ne vous a-t-il pas été facile de reconnaître que l'homme selon la nature ne peut être entièrement régi et gouverné que par l'homme selon la grâce, et que l'homme selon la pure raison est un maître dont l'empire est bien fragile, l'autorité bien mobile et bien incertaine ? Ah ! que de fois le maître s'est mis d'accord avec l'esclave ! que de fois l'esprit s'est fait complice de la chair ! Homme sérieux et presque austère le matin, homme d'études ou d'affaires dans le cabinet, le soir ce n'était plus qu'un homme léger et folâtre, un homme d'ambition et de plaisir. Philosophe drapé dans le manteau héréditaire de Socrate et de Platon quand il fallait poser devant le public, trop souvent, dans le secret, il ne restait qu'un disciple d'Épicure. Oui, mon frère, avouez-le non pas à nous, mais à vous-même : votre vertu humaine, votre sainteté humaine s'est au moins quelquefois démentie ; juste devant les hommes, vous ne l'êtes pas à vos propres yeux ; vous connaissez dans votre vie plus d'une page humiliante ; vous avez mis le pied dans la fange ; vous

1. Rom., I, 32.

n'êtes pas pur de cœur ; et si, tôt ou tard, vous ne recourez aux sources de la grâce, s'il ne descend pour vous un pardon du ciel, si une goutte du sang de Jésus-Christ, que vous repoussez, ne vient toucher votre âme et la guérir, vous avez mérité le châtement des coupables : *Quoniam qui talia agunt digni sunt morte.*

La morale vraiment spiritualiste, ah ! plût à Dieu qu'il nous fût donné de la retrouver quelque part en dehors du christianisme ! Vous n'êtes pas obligés au même titre que nous, Messieurs et chers Coopérateurs, de vous tenir au courant des diverses publications de ce temps ; et si vous y gagnez de pouvoir entretenir un commerce plus assidu avec les grands maîtres des siècles anciens, principalement avec les saints docteurs, je vous en félicite ; car c'est un triste spectacle de voir à quel point des hommes qui se font un mérite d'avoir ressuscité le spiritualisme dans les régions philosophiques, trahissent la cause de la morale et de la pudeur dans les œuvres historiques ou littéraires trop souvent accueillies avec éloge par des chrétiens aussi peu précautionnés contre le mal que contre l'erreur. Le sensualisme y coule à pleins bords. Ce n'était pas la peine d'affirmer le puritanisme doctrinaire, de se targuer d'une autorité demi-stoïcienne et demi-janséniste, pour en venir à ces descriptions lascives, à ces raffinements d'un pinceau voluptueux. Certes, il n'y a là rien de platonique ; tout cela est né de la chair et du sang. Philosophe, je m'en aperçois à ce signe encore, vous n'êtes pas de l'école de Jésus-Christ : car la philosophie qui vient d'en haut, la sagesse que Jésus a apportée sur la terre, son premier caractère, c'est d'être chaste : *Quæ desursum est sapientia, primum quidem pudies est*¹.

1. Jacob., III, 17.

II

La philosophie séparée de la foi

2^e instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent
juillet 1857, et juillet 1858. — III, 148-187

I

*Ceux qui veulent
séparer la philosophie de la foi.*

Vous ne voulez pas, nous disent-ils, que notre condition de laïques suffise à nous tenir quittes envers l'ordre surnaturel et révélé : soit ; mais vous ne pouvez nier ni les privilèges que nous confère, ni les devoirs que nous impose notre qualité de philosophes. La révélation, de votre aveu, n'a pas détruit ni absorbé la raison. D'après l'enseignement et la pratique même de l'Église, la coexistence de la philosophie et du christianisme est non seulement possible, mais réelle et subsistante. Or, ces deux puissances ne peuvent coexister qu'à la condition de rester chacune dans leur domaine séparé et indépendant. La philosophie ne relève que de la raison ; et dès là qu'elle cesse d'être souveraine dans

son ordre, dès là qu'elle accepte la suprématie d'une puissance étrangère, elle descend du rang qui lui appartient, elle s'abaisse, elle se mutile, ou plutôt, elle perd sa personnalité et sa raison d'être, elle s'anéantit. Il est vrai, la scolastique entendait faire à la philosophie ce rôle subalterne; et quoiqu'elle la plaçât à la tête de toutes les autres sciences humaines, sa bienveillance se bornait à lui assigner le premier rang entre les autres servantes de la théologie. Mais c'est là dorénavant pour la philosophie une condition inacceptable. La raison a droit aujourd'hui à se croire autre chose que la préface de la révélation et le marchepied de la foi : la fonction d'escabeau ne va pas à celle qui peut et qui doit siéger sur un trône, et la maîtresse du logis n'entend pas y demeurer à l'antichambre. C'est pourquoi, il importe d'écarter désormais toute équivoque, et de ne pas s'engager dans une voie qui mènerait à tout autre chose qu'à la conciliation. « La religion chrétienne, qui donne de son côté et à sa manière une solution très satisfaisante et même très parfaite de tous les problèmes de la destinée humaine, admet-elle ou n'admet-elle pas que la philosophie, sa sœur immortelle, offre également et par elle-même à ses disciples une lumière suffisante et complète sur toutes les grandes questions doctrinales et pratiques qui intéressent l'homme et l'humanité? » Si le christianisme n'accorde pas cela, il n'accorde rien, et tous les égards dont il lui plaira d'entourer l'esprit humain sont des hommages dérisoires. Assurément nous accueillerons toujours avec sympathie toute tentative d'accord et de rapprochement. La philosophie ne demande pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec le christianisme, mais à la condition que chacun restera souverain chez soi et que

l'on traitera de puissance à puissance, de couronne à couronne. Les hommages mutuels, les égards, les ambassades, les salutations, les présents réciproques, tant qu'on voudra, pourvu qu'on demeure sur un pied d'égalité et d'indépendance. Mais tout entremetteur, tout négociateur qui sortira de ce programme et qui stipulera pour la religion une suzeraineté, qui acceptera pour la philosophie une vassalité quelconque, nous le désavouons d'avance. Il serait un peu naïf aux scolastiques d'aujourd'hui d'imaginer que la raison va se déclarer satisfaite parce qu'ils auront décrété dans un même titre sa dignité et son insuffisance, et qu'ils l'auront représentée au frontispice même de leurs livres la couronne en tête et la sébille en main. Nous ne sommes pas des enfants qu'on puisse distraire par un lambeau de pourpre et consoler avec des hochets. Faites-nous grâce d'une majesté qui mendie, et n'ajoutez pas l'ironie à l'humiliation. Nous aimons mieux le langage franc de nos pères : appelez rondement la philosophie servante si vous ne voulez pas la saluer souveraine. Pour nous, nous nous en tenons à ce mot d'un de nos maîtres : *Ou la philosophie n'est pas, ou elle est la dernière explication de toutes choses.*

Vous voyez, Messieurs, que, selon notre habitude, nous avons conservé au langage de ceux que nous voulons réfuter toute son énergie et tout son éclat. Les paroles que vous venez d'entendre sont le résumé fidèle de leur pensée telle qu'elle nous est revenue cent fois par écrit et de vive voix. Lisez leurs journaux, leurs livres, leurs rapports, leurs mémoires académiques ; entendez leurs thèses, leurs entretiens¹, et partout vous retrou-

1. Voir en particulier *Fragments philosophiques*, par M. Cousin,

verez ces deux aphorismes qui n'en font qu'un : la vraie philosophie ne peut avoir son complément en dehors d'elle-même ; toute philosophie qui reconnaît une autre autorité que celle de la raison, abdique et se déshonore.

Or, Messieurs et chers Coopérateurs, à ces affirmations gratuites et absolument dénuées de preuves, vous opposerez hardiment ces autres assertions qu'il vous sera facile de justifier par les arguments et les développements les plus solides et les plus péremptoires : la philosophie qui repousse le complément de la révélation est une philosophie antirationnelle, une philosophie impossible, une philosophie impie ; la philosophie qui accepte l'autorité de la foi, loin de se restreindre et de s'abaisser, s'agrandit et se relève.

II

La philosophie séparée de la foi est antirationnelle.

Et d'abord, nous dirons à la philosophie qui récuse toute étude, tout examen, toute acceptation de la vérité révélée, que son premier tort est d'être antiphilosophique. Vous voulez que votre philosophie ne relève que de la raison : et plût à Dieu qu'elle en relevât toujours ! Car ce que notre concile¹ reproche à votre philosophie, c'est d'être en insurrection flagrante contre les

3^e édit. t. I, p. 36 et suiv. ; *Journal général de l'Instruction publique et des Cultes*, 20 juin 1855, p. 338 ; *La Revue des Deux-Mondes*, t. XI, 1855, article de M. Saisset, intitulé : *Une logique nouvelle à l'Oratoire* ; le *Journal des Débats*, 12 janvier 1856, etc., etc. (Note de M^{re} Pie.)

1. Le conc. de Périgueux dont M^{re} Pie explique ici les enseignements.

enseignements et les préceptes de la raison même. Assurément, Dieu a donné la raison à l'homme pour le conduire, pour le gouverner. Mais si le premier usage que la raison fait d'elle-même a pour résultat de l'éclairer sur sa propre faiblesse, si le plus noble effort et le plus légitime triomphe de la raison est de remettre l'homme entre les bras de la foi, appellera-t-on rationnelle une philosophie qui refusera obstinément de prêter l'oreille aux conclusions les plus impérieuses de la raison? Or, parmi les principes les plus élémentaires et les plus évidents dans l'ordre même de la raison, nul ne contestera raisonnablement que l'on puisse et que l'on doive ranger ceux-ci : « Dieu sait beaucoup de choses que nous ne savons pas, et il sait mieux que nous les choses que nous savons. Dieu, qui sait plus que nous, peut nous révéler ce qu'il sait et que nous ne pouvons pas savoir par nous-mêmes ; Dieu, qui sait mieux que nous, peut nous certifier ce que par nous-mêmes nous ne saurions qu'imparfaitement et péniblement ». Ces principes ne souffrent pas de contradiction. Car enfin, quelque magnifique idée que l'on conçoive de notre nature, on est bien forcé de reconnaître qu'elle est finie et bornée. Dieu, sans doute, doit à chacune des créatures qui sortent de ses mains les éléments essentiels qui la constituent dans son ordre d'existence. Mais si élevé que soit l'homme dans l'échelle de la création terrestre, il reste néanmoins un être créé ; et, par conséquent, la sphère intellectuelle et morale dans laquelle il se meut est nécessairement limitée, tout comme la sphère physique qu'il habite. De quelques dons transcendants qu'on la suppose douée, la nature rencontrera toujours ses frontières extrêmes qu'elle ne peut dépasser ; il y a pour elle des colonnes d'Hercule au delà desquelles il ne lui est pas possible d'avancer.

Mais ce que le Dieu créateur ne doit pas à l'homme, ce que l'homme n'est pas même susceptible de recevoir de lui, ni comme portion intégrante de sa nature, ni comme appendice naturel de ses facultés, Dieu peut le lui départir à titre d'ajouté surnaturel. Alors, ce n'est pas à sa justice, ce n'est pas même seulement à sa sagesse, à sa providence ordinaire que Dieu obéit : c'est un acte pur de sa bonté et de sa miséricorde, ou plutôt, comme parlent les saints Livres, c'est un transport, c'est un excès de son amour¹ ; c'est en quelque sorte le trop-plein de sa propre nature qui déborde dans la nôtre, et qui, par un accident divin et permanent, fait entrer ainsi notre nature en participation de la sienne².

Tel est l'ordre surnaturel, l'ordre de la révélation et de la grâce, dont, par une suite adorable des divines dispensations, le mystère du Fils de Dieu fait homme est le principe et le fondement, le centre et le nœud, et dont la vision béatifique du ciel est pour nous le terme et le résultat final. Jamais la raison humaine ne pourra établir l'impossibilité, encore moins la non-existence de cet ordre. La plus vulgaire logique enseigne que la toute-puissance étant un des attributs certains de Dieu, il n'est permis de marquer à cette toute-puissance d'autre barrière que celle de l'impossible et de l'absurde. Or, non seulement le fait de l'incarnation et de tout l'ordre surnaturel qui en découle ne saurait être taxé d'absurdité et de contradiction dans les termes ; mais, l'hypothèse nous en étant divinement présentée, notre esprit en conçoit aisément la convenance et l'avantage.

1. Ephes., II, 4. — 2. II Petr. I, 4.

La question se réduit donc à ceci : Étant supposé que Dieu se mette directement en rapport avec l'homme pour l'instruire de vérités plus hautes que celles qui sont accessibles à sa raison naturelle, pour le guider par des préceptes positifs et des secours gratuits vers une destinée supérieure à sa destinée naturelle, l'homme fera-t-il acte de raison et de saine philosophie en disant à Dieu : Votre parole révélée, votre loi positive ne me regardent pas. Je cesserais d'être philosophe si je vous écoutais, si je vous obéissais. Adressez-vous tout au plus à mon cœur, à mon sentiment, à mon imagination, à ma spontanéité irréfléchie, dont je veux bien ne pas vous disputer tout à fait l'empire ; mais à ma raison, à mon intelligence, à ma volonté éclairée, jamais. Ma raison est une puissance qui ne relève que d'elle-même, et qui ne peut accepter d'aucune puissance supérieure ni lumières, ni commandements quelconques ?

Eh bien ! non, Messieurs, ce langage n'est pas, ne peut pas être rationnel. Évidemment, quand la philosophie parle ainsi, elle pose en axiome ce qui est en question. Par une manœuvre qui lui est familière, elle espère placer son idée favorite au-dessus de toute discussion ; elle veut lui conférer le privilège de l'inviolabilité en l'enveloppant sous l'habit majestueux d'une sentence, à peu près comme certaines dignités et certains costumes mettent ceux qui en sont investis à l'abri de toute poursuite et de toute saisie. Mais il serait par trop inconséquent à la philosophie moderne, qui s'arroge le droit de citer au tribunal du libre examen les affirmations divines, de vouloir nous faire accepter sans examen et sans contrôle ses affirmations les plus arbitraires. La vieille philosophie a dit : *Quod*

gratis asseritur, gratis negatur, et cet axiome nous suffirait à lui seul pour éconduire le principe de la souveraineté de la raison. Mais par combien d'autres arguments philosophiques ce principe n'est-il pas directement contredit et renversé ?

Par exemple, s'il est philosophique d'avoir un maître ici-bas, comment serait-il antiphilosophique d'accepter un maître là-haut, et en quoi peut-il être rationnel de renvoyer ce maître dans les profondeurs de sa demeure céleste, s'il daigne en descendre pour nous instruire ? Tous les jours un homme de génie, par sa parole, par ses leçons, élève une intelligence au-dessus de son niveau naturel, lui imprime un élan, lui donne un essor que cette intelligence abandonnée à elle-même n'aurait jamais su prendre. S'avise-t-on de regarder comme un outrage à la raison indépendante du disciple, ce profit qu'elle tire des lumières et de l'expérience du maître ? N'a-t-on pas toujours considéré au contraire comme un juste sujet de gloire d'avoir été élevé à l'école d'un Socrate, d'un Platon ou des autres philosophes célèbres ? Or, en quoi le maître divin, qui daigne nous communiquer surnaturellement une partie de sa science divine et inaccessible, porte-t-il une atteinte plus sérieuse à la dignité de nos facultés personnelles, que le maître humain dont l'enseignement nous ôte le mérite de découvrir par nous-mêmes des vérités auxquelles notre intelligence aurait rigoureusement pu parvenir par ses propres efforts ?

Et ce n'est pas seulement envers le maître qui enseigne, c'est encore envers le maître qui commande, que la voix de la raison nous ordonne la docilité et la soumission. Il n'est pas un livre sérieux de philosophie et de morale naturelle qui n'enseigne le principe néces-

saire de l'obéissance et de la subordination de l'homme envers l'homme, par exemple, du fils envers le père, du sujet envers le prince, du serviteur envers le maître, en un mot, de l'inférieur envers le supérieur. Et le droit du supérieur, de l'aveu de tous les moralistes, ne consiste pas uniquement et ne consiste pas même toujours nécessairement à pourvoir à l'observation des lois naturelles écrites dans la conscience de chacun : le droit du maître, c'est d'intimer ses volontés personnelles, c'est de faire des commandements positifs; et le devoir de l'inférieur, c'est d'obéir à ces commandements, c'est d'accomplir ces volontés, tant qu'il ne s'y trouve rien d'injuste et de déraisonnable. Or, si la dignité de la nature humaine n'est pas offensée par cette soumission de l'homme aux volontés libres d'un homme, en quoi la raison peut-elle protester contre la glorieuse sujétion de l'homme aux libres volontés de Dieu, volontés toujours justes en elles-mêmes et toujours avantageuses à ceux auxquels elles sont imposées? En un mot, s'il est philosophique d'aller à l'école et d'obéir aux ordres d'un homme, comment établir qu'il n'est pas philosophique d'aller à l'école et d'obéir aux ordres d'un Dieu?

Il n'est pas jusqu'à son propre nom qui n'oblige le philosophe d'accepter les lumières de la révélation, dès là que Dieu daigne les lui départir. La philosophie, c'est *l'amour de la sagesse*, c'est *la recherche de la vérité*. De quelque côté donc que la sagesse et la vérité viennent vers l'homme, l'homme ne peut les repousser sans repousser le titre même de philosophe. Or, voici que le philosophe rationaliste se fait précisément un point d'honneur de demeurer dans son ignorance et dans son erreur, plutôt que de prêter l'oreille à la

parole directe de Dieu; voici que le naturalisme revendique pour la raison le droit de rester abandonnée à sa faiblesse native, et qu'il défend opiniâtrément, comme un apanage inaliénable de l'humanité, la faculté d'ignorer et de se tromper. « C'est être trop exigeant, disent-ils, que de demander à la philosophie de tout savoir et d'être infaillible. La philosophie doit se contenter modestement de la dose de science et de vérité qui est à sa portée. » Oui, sans doute; mais à la condition que la philosophie considérera comme étant à la portée de l'homme toute science et toute sagesse qu'il plaira à Dieu de lui rendre accessibles à un titre ou à un autre, et qu'elle ne formulera pas une proposition aussi insensée que le serait celle-ci : « Plutôt les ténèbres et l'erreur sans l'intervention surnaturelle de Dieu, que la lumière et la vérité au moyen de cette intervention. » Car, alors, il faudrait dire au philosophe qu'il porte un nom menteur, et que, tout en se proclamant homme de progrès, c'est lui-même qui emprisonne l'esprit humain dans un cercle infranchissable. Eh quoi! vous ne voulez pas que la raison soit limitée par la foi, et vous limitez la raison par elle-même! La foi, loin de restreindre le territoire et de resserrer les limites de l'ordre rationnel, recule les frontières de cet ordre, ainsi que nous le dirons bientôt; ou plutôt, en maintenant les limites et les frontières naturelles de la raison, elle confère à la raison le privilège de les franchir et de s'exercer dans la seconde sphère où elle l'introduit. Et la philosophie est d'autant moins admise à considérer cette extension merveilleuse du domaine de la raison comme une dérogation à sa dignité qu'elle est bien forcée de reconnaître que la raison individuelle de l'homme n'est pas

la source première et l'instrument unique de toutes ses connaissances même purement naturelles. Il n'est aucune philosophie acceptable qui ne proclame l'autorité et la nécessité du témoignage extérieur, l'autorité et la nécessité de la tradition naturelle et de l'éducation ; et lors même qu'elle fait tout jaillir du *moi*, assurément elle reconnaît ce *moi* comme éclairé d'une lumière communiquée : hormis pour quelques nouveaux frénétiques qui ne feront jamais autorité chez nous, ce *moi* n'est pas *Dieu*. Si donc le témoignage divin, si la tradition révélée et l'éducation surnaturelle, si une communication nouvelle et supérieure de la lumière d'en haut, apportent à l'homme des vérités et des certitudes que ni l'évidence intime, ni le témoignage de la nature et de l'humanité ne lui présentaient, évidemment il ne saurait être philosophique à l'homme de rejeter ces vérités, de rejeter ces certitudes, sous prétexte que la cause extérieure d'où elles procèdent n'est pas humaine, mais divine.

N'oublions pas qu'il est un autre axiome familier à la philosophie, soit ancienne, soit moderne : c'est que le philosophe ne peut pas et ne doit pas négliger les faits, attendu que « l'histoire est le flambeau de la philosophie ». En effet si la philosophie se sépare des faits, si elle met de côté l'histoire réelle de l'humanité, elle risque de n'avoir rien de positif et de séjourner éternellement dans la région nuageuse des hypothèses, très voisine de celle des chimères. Or, cela étant, comment peut-il être philosophique d'interdire à la raison du philosophe d'aborder ces grandes questions historiques qui touchent à tous les points culminants des affaires humaines : « L'homme a-t-il été laissé, a-t-il même été créé dans l'état de pure nature ? Dieu a-t-il parlé aux

hommes? Dieu est-il venu sur la terre? Dieu a-t-il fondé ici-bas une société surnaturelle? Quand le Très-Haut a parlé par des envoyés, quand il est venu en personne, a-t-il prouvé par des signes décisifs la divinité de sa parole, la divinité de sa personne? Dans cette société surnaturelle qu'il a fondée au sein de l'humanité, a-t-il laissé des marques manifestes de son assistance continue? » On comprend l'importance immense de ces questions historiques pour le philosophe. Car enfin, il est encore un axiome capital dans les écoles philosophiques, c'est celui-ci : *Nosce teipsum : connais-toi toi-même*. Or, quoi de plus intime et de plus personnel pour l'humanité que de savoir si son état actuel et réel est ou n'est pas l'état de pure raison et de pure nature? si en la personne d'un Dieu, notre nature humaine a été hypostatiquement unie à la nature divine? et, dans ce cas, quelles conséquences ont découlé de là pour toute l'espèce humaine? quels devoirs, quels privilèges, quelles espérances d'avenir cette alliance divine et cette parenté incomparable ont dû apporter à toute notre race? Encore un coup, ou l'histoire n'a aucune connexion avec la philosophie, ou l'examen des faits dont il s'agit ici doit exciter au souverain degré l'intérêt du philosophe. Eh bien! non. Le philosophe fera un tour agile sur lui-même, et il en sera quitte pour vous dire : *Nous sommes philosophes, et nous ne sommes pas théologiens*. Et la philosophie persistera opiniâtrément à ne pas même aborder comme une hypothèse ce que la voix du genre humain tout entier et de tous les siècles lui présente non seulement comme une possibilité, mais comme un fait certain, je veux dire la révélation surnaturelle; et cette même philosophie se retranchera éternellement dans ce qui

n'est point, dans ce qui n'a historiquement jamais été un fait réel, mais dans ce qui est simplement une hypothèse et une possibilité, je veux dire, l'état de raison pure ou de pure nature. En vérité, la philosophie peut-elle s'anéantir et s'exterminer plus radicalement elle-même, à moins qu'elle ne prétende qu'il est de son essence de demeurer dans les hypothèses et de n'avoir rien de commun avec les choses positives ?

Mais la philosophie n'a pas le droit de se dénigrer à ce point elle-même. Qu'elle le veuille ou qu'elle ne le veuille pas, c'est sa gloire comme c'est son devoir de rester une science positive, une science pratique, une science morale, dont la principale mission est d'acheminer l'homme vers ce qui est le but de sa vie. Au besoin je m'armerais ici encore contre la philosophie d'un autre vieil adage philosophique qu'elle ne peut récuser : *In omnibus respice finem : en toutes choses considérez la fin.* Or, s'il est un fait qui domine toute l'histoire de l'humanité et des siècles, un fait d'où tout relève, auquel tout aboutit, un fait dont la conséquence nécessaire est de marquer à l'homme une destinée à laquelle il est tenu d'aspirer, une fin dont il ne peut se détourner sans crime et par conséquent sans péril de châtement, assurément la philosophie humaine a quelque autre chose à faire que de branler la tête et de dire : Ceci ne me regarde pas. Permis à l'écrivain philosophe¹ de se railler plus ou moins agréablement de cette sentence de l'auteur de *l'Imitation* : « A quoi sert de savoir des choses sur lesquelles nous ne serons pas examinés au jour du jugement ? » Mais je ne sache pas que ce soit non plus un

1. *Etudes d'histoire religieuse* par M. E. RENAN, 1857, p. 334. (Note de M^{re} Pie.)

rôle très glorieux pour la philosophie de nous mettre en rapport avec toutes choses, excepté celles sur lesquelles nous serons examinés et jugés. Arrière la philosophie humaine qui se déclarerait complètement étrangère à la question de la fin dernière et du bonheur éternel de l'homme !...

Concluons donc, Messieurs, que loin que toute entente soit impossible entre la religion et la philosophie, ainsi qu'on se plaît à le dire, attendu que *les philosophes partent des droits de la raison et leurs adversaires de la négation de la raison*¹, c'est au contraire du côté de nos prétendus philosophes que se trouve cette négation.

III

La philosophie séparée de la foi est impossible.

Mais si la philosophie séparée est antirationnelle, nous avons ajouté en outre qu'elle est impossible et purement imaginaire. Cette philosophie en effet n'est qu'une fiction si on la considère dans sa double prétention d'être une philosophie complète qui résout tous les problèmes de l'homme et de l'humanité pour la vie présente et future, et d'être en même temps une philosophie indépendante de toute autre autorité que de la pure raison. Chaque fois qu'on vous présentera, Messieurs, un livre quelconque s'annonçant comme un *Cours complet de philosophie d'après les seules lumières naturelles*, soyez assurés de constater bientôt deux choses : premièrement d'immenses lacunes dans ce

1. *La liberté de conscience*, par M. Jules SIMON. 1857. Introduction, p. 12. (Note de M^{re} Pie.)

cours complet, et secondement des traces manifestes de religion révélée dans ce livre de pure raison. Pour ma part, j'ai lu avec la plus grande patience un volume intitulé : *De la religion naturelle*. Ma conscience m'oblige de dire que je n'y ai pas trouvé une *religion*, et que, dans le peu de religion qu'il contient, j'ai trouvé beaucoup de *surnaturel*. Eh quoi, mon frère ! vous avez joui et vous jouissez encore de la vue du soleil ; vous avez arrêté vos regards sur toutes les parties de l'univers, illuminées et vivifiées par ce grand flambeau ; vous avez admiré la campagne baignée de sa lumière et inondée de ses feux, et vous croyez pouvoir parler de la nature comme si vous aviez été toujours aveugle ! Vous vous imaginez qu'il vous suffira de vous retirer dans votre cabinet et de fermer les yeux pour réussir à faire absolument abstraction de toutes les images, de toutes les impressions gravées dans votre esprit et jusque dans vos sens ! Ah ! sachez-le bien, le christianisme nous a trop pénétrés, trop investis de toutes parts, il a jeté trop de lumières sur toutes les questions spéculatives et pratiques de la vie, pour qu'il nous soit désormais possible de séparer entièrement les choses de l'éclat qu'il a versé sur elles, du jour sous lequel il nous les a présentées. Tournez le dos à cet astre tant que vous voudrez ; votre stature ne sera jamais un obstacle suffisant à la diffusion de ses rayons ; au-dessus de vous, à côté de vous, ils s'avancent, se prolongent, ils se croisent, se rejoignent, et, nonobstant le petit espace d'ombre et d'obscurité que vous avez pu conquérir sur eux, voici que, malgré vous, ils éclairent encore votre marche. Entendez notre concile réfutant ce dessein qu'ont certains philosophes modernes de construire sans la religion révélée tout

l'édifice de la philosophie et de la morale naturelle : « Outre que cette prétention est impie, disent les Pères de Périgueux, elle est très vaine. Car tandis que ces hommes, par une fraude indigne, omettent et suppriment Jésus-Christ, tandis qu'ils l'étouffent en quelque sorte dans leur perfide silence, l'œil le moins exercé ne tarde pas à reconnaître que la philosophie qu'ils produisent devant nous est sottement habillée de lambeaux çà et là détachés de l'Évangile. A la vérité, si, avant les jours de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous eussions entendu ces mêmes hommes s'exprimer si convenablement et si affirmativement sur le Dieu créateur, sur son souverain domaine et sa providence, sur l'immortalité de l'âme et sur ses devoirs, peut-être eût-il fallu les admirer comme des génies supérieurs aux Platon et aux Cicéron. Mais voici que ce qu'ils nous offrent pompeusement comme le produit laborieux de leur raison, c'est à l'Église qu'ils l'ont dérobé, et tout leur mérite consiste à nous le rendre fraudé et mutilé; ce qu'ils nous donnent pour du pur philosophique, n'est autre chose que du christianisme tronqué et altéré¹. » N'est-ce pas de ces plagiaires que Tertullien disait : « Quel est celui de leurs poètes, celui de leurs sophistes, qui n'ait puisé dans nos prophètes? C'est à ces sources sacrées que leurs philosophes ont éteint la soif de leur génie. Et parce qu'ils ont usurpé quelque chose de ce qui nous appartient, à cause de cela on établit une comparaison entre eux et nous!... Or, dans l'effort que font ces hommes uniquement avides de gloire et d'éloquence, pour atteindre jusqu'à l'élévation de nos dogmes, s'ils rencontrent dans les pages divines quelque

1. Tit. I, c. 3, n. 3.

chose qui puisse servir à leurs vues, ils l'en extraient et ils l'accommodent à leurs vains caprices, sans se faire aucun scrupule de l'altérer; ils corrompent ce que nous leur offrons de certain par le mélange des doctrines les plus incertaines... Au reste, continue Tertullien, il ne faut pas s'étonner que les philosophes anciens aient défiguré de la sorte le vieux Testament, puisque certains hommes qui sont nés de leur race viennent prendre encore chaque jour leurs armes dans l'arsenal plus récent du christianisme; ils détournent arbitrairement nos Évangiles dans le sens de leurs opinions philosophiques; et par de sacrilèges coupures, d'un seul chemin droit ils ont fait mille sentiers obliques et un labyrinthe inextricable¹. » En vérité, Messieurs, pouvait-on mieux caractériser, dès le second siècle, l'impuissance de la philosophie non chrétienne à se passer réellement du christianisme? Pouvait-on mieux démontrer que, nonobstant tout ce que la doctrine des philosophes a d'incomplet, elle n'est le plus souvent, dans ses parties tant soit peu solides et sérieuses, qu'un emprunt et un plagiat, lorsqu'elle n'est pas une parodie et une falsification?

IV

La philosophie séparée de la foi est impie.

Enfin, Messieurs, le tort beaucoup plus grave de la philosophie souveraine et séparée, c'est d'être impie. Nous touchons ici au point principal de la question.

La grâce est nécessaire à l'homme pour le salut; l'or-

1. Tertullien, *Apologétique*, 47.

dre surnaturel lui est non seulement proposé, mais imposé, et lorsqu'il le repousse par un coupable abus de sa liberté, il ne peut encore s'y soustraire entièrement : il reste enchaîné à cet ordre par le décret divin qui l'y appelle, et par la pénalité qui atteint tous ceux qui refusent de s'y conformer. Jésus-Christ est venu en terre et il est mort en croix pour le salut de tous les hommes ; tous sont appelés en lui, et ceux qui ne seront pas introduits dans le ciel par la vertu acceptée de son sang, seront précipités dans l'enfer pour avoir résisté à ce sang qui criera contre eux plus haut et plus fort que le sang d'Abel contre le fratricide Caïn : telle est la doctrine fondamentale du christianisme, tel est le clair enseignement de Jésus-Christ, de ses apôtres, de toutes les Écritures, de toute l'Église.

Le philosophe s'avance, et il dit : Je ne veux rien examiner, par conséquent je ne veux rien affirmer ni rien nier de tout cela. Tout cela, c'est de la théologie, et cela s'enseigne par les prêtres. Le domaine du philosophe, c'est la raison, c'est la nature : là il est souverain et indépendant.

Qu'est-ce à dire : le philosophe est indépendant sur le terrain de la raison et de la nature ? Quelque nouveau glaive de Salomon a-t-il donc coupé l'homme en deux parts, pour donner la part de l'homme raisonnable et naturel à la philosophie, et celle de l'homme croyant et surnaturel à l'Église ? Mais ce partage est purement et simplement impossible ; car l'homme croyant ne peut exister sans l'homme raisonnable, et l'ordre *surnaturel* cesse d'être un fait si on lui soutire la *nature* sur laquelle il demande à s'ajouter. La foi n'est pas un être subsistant en lui-même ; c'est un accident divin qui se produit dans un être capable de le recevoir : or,

si vous commencez par adjuger à la philosophie le monopole de la raison de l'homme, vous ne présentez plus à l'élément révélé qu'une matière aveugle sur laquelle il n'a pas de prise et avec laquelle elle ne peut s'assimiler et se combiner. C'est dans l'homme tout entier, et par conséquent, c'est avant tout dans la raison, qui est la première et la plus indispensable des facultés constitutives de l'homme, que la foi veut et doit pousser ses racines. La religion surnaturelle ne sera qu'un pont jeté en l'air et perdu dans les nuages, si l'une de ses piles n'est pas solidement assise dans notre nature raisonnable; c'est un navire lancé du ciel qui flotte dans l'espace, et à qui tout abordage vers nos rives est impossible, parce qu'il n'y a aucun moyen de jeter l'ancre sur la terre ferme de l'humanité. Ne dirait-on pas que les philosophes de ces derniers temps, profitant de leurs accointances avec les politiques, ont inventé le secret de *faire le vide* autour de Jésus-Christ? On ne l'attaquera pas, on ne contestera pas son droit de commander; mais toutes les forces vives de la nature humaine seront tenues tellement à l'écart et en dehors de lui, qu'il sera sur la terre un roi sans ministres, ou plutôt sans sujets. Petite manœuvre, mot d'ordre impuissant, quand il s'agit du Roi immortel des siècles, qui a reçu toutes les nations en héritage ¹, et à qui son Père a donné toute puissance au ciel et sur la terre ²! On ne se moque pas de Dieu ³. Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux, et le Seigneur les convaincra de folie comme d'impiété ⁴.

Oui, Messieurs, l'homme à qui la religion chrétienne

1. Ps. II, 8. — 2. Matth., XXVIII, 18. — 3. Galat., VI, 7. —
4. Ps. II, 4.

s'adresse, c'est l'homme tel que Dieu l'a fait, c'est l'homme réel et positif, l'homme entier et complet, jouissant de toutes ses facultés, de l'intelligence comme de la volonté, de la raison comme du sentiment, de la réflexion comme de la spontanéité. La nature n'est point admise à faire ses réserves, et à s'attribuer à elle-même la raison, comme par préciput et hors part, avant de partager le reste de l'homme avec la grâce. Pour porter ainsi le glaive de la séparation dans l'homme et dans l'humanité, il faudrait atteindre plus haut, et consommer le grand attentat dont parle saint Jean, l'attentat que l'enfer ne cesse de souffler au cœur des hommes pervers, l'attentat qui consiste à « dissoudre Jésus-Christ » : *solvere Jesum*¹, à briser ce nœud de l'incarnation, ce nœud du Verbe fait chair, ce nœud vivant et éternel où s'unissent indissolublement, sans jamais se confondre, la nature divine et la nature humaine, le Dieu parfait et l'homme parfait. Là est le type et le principe de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire de l'union directe de Dieu avec chacun de nous, ici-bas par la grâce, là-haut par la gloire, union qui est le fruit et le terme de l'incarnation, son extension et son prolongement dans toute la race humaine. Vous donc qui prétendez ne jeter à la grâce que l'homme mutilé, qu'une sorte d'eunuque ou plutôt qu'un véritable fantôme, portez, portez plus haut l'effort de votre impiété : niez que le Verbe soit venu dans la chair, dénouez et dissolvez le Christ, arrachez-lui sa nature humaine, réduisez-le à l'état fantastique ; vos premiers pères les Ébionistes, les Cérinthiens, les Gnostiques, etc., ont compris tout d'abord qu'il fallait aller jusque-là, parce

1. I Joann., IV, 3.

que, si le dogme du Dieu fait homme est accepté, le droit acquis du Christ sur toute créature humaine ne peut plus être ébranlé, l'inévitable trait d'union entre la grâce et la nature ne peut plus être supprimé. Impossible que le Dieu fait homme, apparaissant sur notre horizon, y soit un astre sans satellites, un soleil sans constellations, tournant sur lui-même dans le vide, et ne rencontrant rien dans sa sphère d'attraction. Si le Christ est le Dieu fait homme, l'humanité tout entière fait partie du système dont il est le centre ; elle est tenue de se laisser emporter dans sa loi, dans son mouvement, et de graviter vers lui.....

Nous croyons donc, Messieurs, avoir prouvé les trois membres de notre proposition, et il reste établi que la philosophie séparée, la philosophie indépendante et souveraine, est une philosophie antirationnelle, impossible et impie. Mais nous avons ajouté que la philosophie qui accepte l'autorité de la révélation, loin de se restreindre et de s'avilir, s'agrandit au contraire et se rehausse. On a démontré cela cent fois, et nous indiquerons seulement les principales preuves.

V

La philosophie qui accepte l'autorité de la révélation s'agrandit et se rehausse.

Et d'abord, Messieurs, la preuve irréfragable que la théologie n'est pas la supplantation absolue et l'anéantissement de la philosophie, c'est que dans toutes les écoles catholiques il existe, comme complément des études classiques et comme préparation au cours de théologie, un cours très sérieux de philosophie. La

logique, la métaphysique dans toutes ses parties, l'ontologie, la théodicée, la psychologie, enfin l'éthique ou morale et la physique même, vous savez par votre propre expérience que nos professeurs ecclésiastiques n'ont jamais négligé aucune de ces parties intégrantes du cours de philosophie. Et si l'on compare sur ce point l'enseignement de nos séminaires avec celui de la plupart des écoles séculières, pourrait-il venir à la pensée d'aucun homme tant soit peu renseigné sur les faits de nous contester la supériorité pratique en cette matière ? Enfin, si l'on entreprend de compter les philosophes illustres et les grands penseurs produits par toutes les sociétés anciennes et modernes qui ont fait quelque figure en ce monde, quelle autre école, soit que l'on considère la quantité ou la qualité, pourra soutenir la moindre comparaison avec l'école chrétienne, dût-elle ne commencer qu'avec saint Augustin et finir avec Bossuet ?

Mais, nous dira-t-on, à quoi bon la philosophie pour le disciple soumis de la révélation ? Est-ce qu'il reste une place tant soit peu importante à la philosophie dans le système chrétien ? Oui, sans doute, répondons-nous, une place très importante, soit qu'il s'agisse de la philosophie humaine en elle-même, soit qu'on la considère dans ses rapports avec la foi divine.

Avant tout, la philosophie humaine conserve dans ses attributions l'art si utile, si indispensable de la dialectique, les procédés de la méthode, les règles du raisonnement, les notions abstraites de l'être, les premiers principes de la nature, les vérités évidentes de la raison et leurs conséquences naturelles plus ou moins prochaines ou éloignées ; enfin, elle reste profondément et sérieusement appliquée à l'étude des facultés intérieu-

res de l'homme, à cette étude si grave, si intime, souvent si arbitraire, dont l'enseignement moderne a fait sa question favorite, et que nos grands hommes chrétiens ont éclaircie avec plus de bonheur et de succès peut-être que qui que ce soit. Il est vrai que le philosophe chrétien, dans la plupart de ces investigations rationnelles si délicates et si difficiles, s'aide souvent très utilement de la boussole de la foi pour diriger plus sûrement sa voie, pour éviter les écarts et cingler entre des écueils contre lesquels tant d'autres intelligences viennent se briser ; mais pourtant le navire sur lequel il est monté, les mers qu'il traverse, les étoiles qu'il interroge, tout cela appartient à l'ordre de la raison et de la science.

Enfin, si on l'envisage dans ses rapports avec la révélation, la philosophie garde encore un rôle très considérable. « La raison, dit saint Thomas, ne croirait pas, si elle ne voyait pas qu'il faut croire ¹. » L'usage de la raison se trouve donc nécessairement à la base de tout acte de foi. Sans doute cet exercice de la raison, qui doit accompagner l'acte de foi, n'a rien de compliqué et de difficile. Dieu, comme parle le prophète, a donné aux témoignages et aux faits sur lesquels repose sa religion une si excessive évidence de crédibilité ², que le plus simple emploi du bon sens suffit ordinairement comme condition d'une foi raisonnable. Toutefois, non seulement il n'est pas coupable, mais il est louable au chrétien de vouloir rendre sa foi de plus en plus rationnelle, même quant aux préliminaires et aux motifs sur lesquels elle se fonde. Reste donc ici tout un ordre philosophique, tout un ordre scientifique et historique,

1. 2-2^o, q. 1, art. iv, ad. 1. — 2. Ps. xcii, 5.

dans la sphère duquel la raison du chrétien, sans préjudice de la foi qui vit dans son esprit et dans son cœur, peut toujours s'exercer noblement et utilement : travail d'autant plus digne d'éloge, qu'il peut fournir des armes nécessaires pour atteindre ceux de nos frères que leur incrédulité aurait placés sur le terrain de l'athéisme ou du naturalisme, où ils ne peuvent être abordés, humainement du moins, qu'au moyen d'arguments philosophiques et rationnels. Puis, si des préliminaires de la foi nous passons aux vérités mêmes de la foi, tout un nouveau monde se présente ; des cieux nouveaux et une terre nouvelle s'ouvrent devant l'intelligence de l'homme. La raison, aidée et soutenue par la grâce, dérobe alors en quelque sorte par anticipation au séjour de la gloire quelque ébauche, quelque commencement de la vision intuitive ; elle saisit jusque dans les plus incompréhensibles mystères des convenances, des beautés, elle découvre des aperçus, elle entrevoit des merveilles qui la plongent dans l'extase et le ravissement. C'est ici tout un nouvel ordre de science où la raison effleure les plus hauts sommets intellectuels auxquels il soit donné à l'homme de s'élever. Quand il est parvenu à la cime de ces montagnes, si le penseur chrétien, absorbé dans sa méditation divine, touche encore la terre du bout de ses pieds, on peut dire qu'il a le front déjà dans le ciel : encore un effort, une secousse qui détache l'esprit de la matière, l'âme du corps, et il sera en possession du face à face de la vérité.

A la bonne heure, poursuit le philosophe naturaliste ; mais toujours est-il que vous donnez à la foi le pas sur la raison, à la théologie l'autorité sur la philosophie. — Eh ! oui sans doute, nous donnons à la foi la

prééminence sur la raison, parce que la foi est divine et la raison humaine, et que nous ne pouvons refuser à Dieu la prééminence sur l'homme. Prétendre que la raison est souveraine au même titre que la foi, c'est prétendre que l'homme est souverain au même titre que Dieu : c'est-à-dire, c'est prétendre l'absurde. Tâchons donc d'éclaircir cette question, trop souvent embrouillée par des mots mal entendus et par des notions mal définies.

La lumière naturelle elle-même, nous l'avouons, peut être appelée divine en un certain sens : l'évangéliste saint Jean nous l'a dit : « Le Verbe est la lumière véritable qui illumine tout homme venant en ce monde¹. » Mais enfin, la raison naturelle qui réside dans l'homme, c'est-à-dire, la faculté de connaître, la faculté de raisonner, de comparer, de conclure, est une faculté créée. En tant qu'il a été allumé par Dieu lui-même et que Dieu en est la cause première, ce flambeau est bon, il est brillant, il est parfait en son genre : *vidit Deus, quod esset bonum*². Mais en tant que ce flambeau est au service d'une créature, c'est-à-dire d'un être nécessairement borné, d'un être libre et placé dans les conditions de l'épreuve, d'un être même fragile et déchu, en un mot, en tant que l'emploi de cette lumière dépend de l'action d'une cause seconde, il reste nécessairement place à la défaillance et à l'erreur, à l'erreur volontaire et à l'erreur involontaire, à la défaillance coupable et à la défaillance innocente. Dans l'usage que la créature fait de ses facultés les plus excellentes, *l'humain*, comme parle Bossuet, se montre toujours par quelque endroit. « La lumière de la rai-

1. Joan., I, 9. — 2. Gen., I, 10.

son, dit le savant évêque de Tulle, court tous les risques d'une cause seconde. Elle cherche, elle trouve quelquefois, quelquefois elle se méprend, puis se relève. Tout ce qu'elle a de Dieu est bon ; l'usage qu'elle en a fait est à sa charge. Dieu n'est pas compromis pour cela dans sa véracité, il n'est pas responsable des abus¹. » Au contraire, la révélation, c'est la parole même de Dieu, par conséquent c'est la pensée de Dieu, c'est la vérité de Dieu, exprimée à nos oreilles par Dieu lui-même, et certifiée, expliquée, défendue au besoin par l'Église son épouse qu'il remplit de son esprit. Nos facultés naturelles d'intellect et de volonté n'interviennent que comme libre récipient de cette lumière surnaturelle ; elles peuvent la repousser, mais elles ne peuvent pas la dénaturer, parce qu'elle est doublement placée hors de leur atteinte : dans le sein de Dieu, d'où nul mortel ne pourra arracher ce flambeau toujours brillant et pur en lui-même, et dans la main de l'Église qui le protège contre toutes nos tentatives criminelles. La lumière de la foi ne peut donc pas nous tromper ; elle éclaire infailliblement, parce que, quoique voilée encore, elle est la pure et directe lumière de Dieu. La véracité même de Dieu est ici en cause ; s'il y avait erreur, elle procéderait de Dieu, ce qui est impossible. Voilà pourquoi la vertu de foi est une vertu théologale, c'est que Dieu lui-même en est non seulement le principe et la source, mais encore le motif et l'objet.

Or, ces notions de la foi et de la raison étant données, tant que l'homme n'aura pas la pensée d'être égal à Dieu, d'être indépendant de Dieu ; tant qu'il saura comprendre au contraire que « servir Dieu, c'est

1. Lettre pastorale pour le Carême de 1854, p. 8.

régner » ; non seulement la raison humaine ne se placera ni au-dessus ni au niveau de la foi divine, mais elle ne fera aucune difficulté de se proclamer la servante de la foi ; et, dans cette soumission à la raison divine, elle trouvera sa préservation, son appui, son accroissement, sa vraie dignité, sa seule royauté. Ainsi placée au-dessous de la seule théologie, la philosophie ne sera plus simplement la première des sciences humaines, elle sera la plus noble auxiliaire et la compagne assidue de la science divine. Désormais plus sûre d'elle-même lorsqu'elle parcourra ses propres domaines, elle en verra les bornes se reculer à l'infini, parce que les barrières divines s'abaisseront pour lui livrer passage à travers les mondes qu'elle ne connaissait pas. Le grand mot de Tertullien deviendra alors sa devise : « Il n'y a de sage que le fidèle, il n'y a de philosophe que le croyant ; *Nemo sapiens est nisi fidelis.* » Et cet axiome vaudra mieux que la mauvaise parole qu'il nous a fallu réfuter si longuement et si laborieusement : « Nous sommes philosophes, et nous ne sommes pas théologiens ».

III

Le christianisme, appui nécessaire de la religion naturelle

A propos du livre de J. Simon : *La Religion naturelle*
2^e instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent,
1857-1858. — III, 219-227.

Il est un point de vue sous lequel cet écrit nous paraît surtout devoir attirer l'attention. Quand j'ai dit que l'écrivain présentait avec assez d'impartialité l'exposé de la religion catholique en regard de celui de la religion naturelle, je n'ai pas voulu dire qu'il daignât honorer celle-là de la même estime ni lui reconnaître la même excellence qu'il accorde à celle-ci. Manifestement le parallèle est toujours en faveur de la religion naturelle; à chaque instant sa supériorité est insinuée. « La religion naturelle, nous dit-on, guide la raison en la respectant, tandis que la religion positive dédaigne la raison et la remplace ¹. » Ailleurs on nous citera cette parole de Kant : « Les religions positives tendent à absorber la morale dans le culte, et la religion naturelle à absorber le culte dans la morale ². » J'aurais à citer ici plusieurs pages entières dans lesquelles le panégyrique de la religion naturelle se retourne en blâme passablement direct contre la religion chrétienne! « La religion naturelle est ennemie de la superstition : comme elle s'appuie toujours sur la raison, elle n'admet rien

1. *De la relig. natur.*, p. 399. — 2. *Ibid.*, p. 402.

en sa croyance dont elle ne se soit pleinement rendu compte. Il n'y a rien en elle qui ne soit conforme au sens commun. Elle se rend intelligible aux esprits médiocres, et elle suffit aux besoins des esprits cultivés... Le Dieu de la religion naturelle n'est pas un Dieu humain que nous puissions rabaisser à notre niveau et mesurer à notre petitesse..... La religion naturelle nous fait suivre avec amour et respect le développement des vues de la providence, sans nous représenter Dieu comme un ouvrier malhabile et incertain, qui change d'avis et raccommode son œuvre, ou comme un père faible, tantôt irrité, plus souvent attendri, qui s'abandonne à sa colère, en rougit, et s'efforce de la faire oublier par sa tendresse. Un tel Dieu n'est pas l'idéal qui resplendit au fond de la nature humaine et dont la science nous montre la glorieuse et féconde immutabilité. Le vrai Dieu n'a rien de l'homme ¹... » Je m'arrête, Messieurs, car l'émotion gagne ma voix et la parole se glace sur mes lèvres. Ou tout ce que je viens de dire est un nonsens, ou cela signifie que le Dieu qui s'est révélé à nous par les saintes Écritures, le Dieu irrité par le péché, calmé par le châtement et touché par le repentir, le Dieu apaisé et attendri par la rédemption, est un Dieu rapetissé et imparfait; mais surtout, que le gage suprême de l'amour de Dieu, le dernier effort de sa tendresse, le mystère suréminent de sa miséricorde, en un mot, que l'incarnation de son Fils, c'est le ravatement, c'est la dégration de la divinité! Le Dieu de la religion naturelle est plus grand, nous dit-on, parce qu'il *n'est pas un Dieu humain*; il est *le vrai Dieu*, parce qu'il *n'a rien de l'homme!!!*... Seigneur Jésus, ô le Dieu-

1. De la relig. nat., p. 416-418.

homme, ô l'Emmanuel venu en ce monde pour procurer la gloire de votre Père, serait-il donc vrai que vous n'eussiez réussi qu'à rabaisser le Dieu de l'Évangile au-dessous du Dieu idéal qui resplendit au fond de notre raison et dont les attributs sont démontrés par la science?... Mais non, Messieurs; je ne veux pas croire à ce blasphème, et je me persuade volontiers, que, quoi qu'on puisse penser des paroles écrites dans vingt endroits du livre, cette criminelle dépréciation du Dieu des saintes Écritures, ce dénigrement impie du mystère de l'incarnation, fondement de tout le christianisme, ne peuvent pas avoir été dans l'intention de l'écrivain. J'aime mieux m'emparer moi-même de la thèse de la religion naturelle, pour faire ressortir l'excellence de la religion révélée. Cette face de la question demande à n'être pas négligée.

Les écrivains rationalistes qui se sont faits depuis quelque temps les chevaliers de la religion naturelle s'appliquent soigneusement à dissimuler une chose aussi essentielle qu'elle est incontestable : c'est que la religion naturelle existe tout entière dans le christianisme et n'existe spéculativement et pratiquement tout entière que là. A les en croire, le sectateur de la simple religion naturelle trouverait en elle le fond de toutes choses, le fond de toute vérité, de toute morale; et la religion surnaturelle ne surviendrait que pour offrir à ses disciples des formes de culte et des pratiques de vertu plus ou moins surrogatoires, plus ou moins respectables, mais, dans tous les cas, nullement indispensables pour l'accomplissement des préceptes de la religion naturelle. Malheureusement, ici encore, la philosophie moderne affirme et ne prouve pas, ou plutôt, son affirmation est la contre-vérité morale et historique

la plus flagrante. Qu'on nous la montre quelque part dans l'histoire, qu'on nous la montre dans l'humanité, à une époque et sous un ciel quelconque, cette religion naturelle vivant pleinement de sa propre vie, se réalisant et se formulant dans une société gouvernée par ses seules maximes, fournissant un code suffisamment complet de vérités et de préceptes, et surtout procurant le respect et le maintien de ces vérités dans les esprits, l'accomplissement et la pratique de ces préceptes dans les mœurs. Soixante siècles sont là pour le dire : ce phénomène n'existe pas ; c'est une hypothèse, ce n'est pas un fait. Le fait, c'est que notre nature est si faible de son propre fonds, et qu'elle a été en outre tellement affaiblie par le péché, qu'elle est impuissante par elle seule à connaître, à retenir toutes les vérités de la religion naturelle et plus impuissante encore à observer par ses propres forces tous les préceptes religieux et moraux de cette même loi naturelle. Le fait enfin, c'est que le christianisme, indépendamment de sa portée plus haute, réalise seul ici-bas toute la religion naturelle.

Écoutons la doctrine de saint Paul, telle que l'Église nous la fait entendre au jour de la naissance du Christ : « Mes Très Chers, la grâce de Jésus-Christ, notre Sauveur, a apparu sur la terre, elle est venue instruire tous les hommes, afin que, renonçant à l'impiété et aux passions grossières du siècle, nous apprenions à vivre dans ce siècle avec tempérance, avec justice, avec piété ¹ ». Sans doute, Messieurs, Jésus-Christ est venu nous relever de notre chute, il est venu nous rendre à la destinée

1. Tit., II, 11, 12.

sublime qu'il avait plu à son Père de nous marquer dès l'origine ; mais, en résumé, l'Écriture nous dit qu'il est venu nous instruire de nos devoirs naturels par sa parole, nous donner la force de les remplir par sa grâce. Observer la chasteté, pratiquer la justice, honorer la divinité : tout cela, en soi, est de l'ordre naturel ; or, Jésus-Christ s'est révélé à nous pour nous apprendre à vivre chastement, justement, religieusement. Il est vrai, le même Jésus, par sa doctrine et par sa grâce, donne à ces vertus une valeur et une portée nouvelles. Il a fait une chasteté qui dépasse celle que la morale du siècle avait pu louer, une justice qui se complète par des héroïsmes d'abnégation et de charité que le paganisme n'avait pas connus, une piété dont les transports étaient ignorés de la froide raison et de la simple nature ; et il réserve à ces vertus ainsi amplifiées des récompenses auxquelles la nature seule n'aurait aucun droit. Le christianisme complète donc, il augmente, il perfectionne, mais il n'exclut pas, il contient essentiellement, éminemment toute la religion naturelle, tous les devoirs et toutes les vertus de l'ordre naturel. Jésus-Christ n'a pas créé un nouveau décalogue ; il a maintenu le décalogue antique qui n'est lui-même que le code révélé de la morale naturelle. — Un riche jeune homme s'approcha un jour de ce divin Sauveur et lui demanda : « Maître, quelles œuvres faut-il accomplir pour obtenir la vie éternelle ? Jésus-Christ lui répondit : Vous connaissez les commandements ; observez-les. Lesquels ? repartit le jeune homme. Les commandements de la loi sont ceux-ci, lui dit Jésus : Vous ne tuerez point ; vous ne commettrez point l'adultère ni l'impureté ; vous ne déroberez point ; vous ne direz point le faux

témoignage : honorez votre père et votre mère ; et vous aimerez votre prochain comme vous-même ¹. » Ce n'est qu'après avoir rappelé ces devoirs essentiels que Jésus-Christ indique à ce jeune homme les œuvres d'une perfection plus grande. — En dernière analyse, un homme qui est chaste, qui est juste, qui honore Dieu, n'est qu'un honnête homme ; or, je le répète avec saint Paul et avec l'Église, Jésus-Christ est venu apporter sa lumière et sa grâce afin que nous soyons cela, et que nous le soyons avec une valeur et un mérite qui nous élèvent au-dessus de l'honnête homme et qui nous rendent les fils adoptifs de Dieu.

La religion naturelle, Messieurs, mais c'est précisément elle que les hommes livrés à eux-mêmes n'observent pas, et qui, dans son ensemble, est au-dessus de leurs forces naturelles. Lisez la longue histoire de l'humanité en dehors de la révélation : depuis les pieds jusqu'à la tête, depuis les classes incultes jusqu'aux esprits les plus cultivés, elle est couverte de plaies et de souillures ; devant le Dieu qui l'a créée, elle n'est plus acceptable, elle n'est plus supportable ; elle avait besoin d'être lavée, d'être restaurée, renouvelée. Or, poursuit saint Paul : « Jésus-Christ s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toutes nos iniquités, et de se faire, en le purifiant, en le nettoyant, un peuple digne de lui appartenir, un peuple présentable, un peuple adonné désormais aux bonnes œuvres, aux œuvres de la religion, de la chasteté et de la justice ² ». La religion naturelle, eh ! qui donc, si ce n'est Jésus-Christ, l'a ramenée à toute sa pureté, à toute son intégrité primitive ? Qui donc, si ce n'est

1. Matth., XIX, 16-20 ; Luc., XVIII, 18-21. — 2. Tit., II, 14.

lui, l'a fait entrer dans les mœurs et dans la pratique de la vie? Si ce divin maître a pu dire qu'il n'était pas venu détruire, mais accomplir la loi judaïque¹, à combien plus forte raison faut-il dire qu'il est venu opérer l'accomplissement et la restauration de la loi naturelle! Cette loi, beaucoup moins encore que la loi mosaïque, n'avait jamais rien conduit à la perfection². L'Évangile lui est venu en aide. Il n'est pas une vertu de l'ordre naturel que l'Évangile ne maintienne à la base de ses autres préceptes et de ses conseils plus sublimes. Mais surtout, il n'est pas une des observances, pas un des sacrements de l'Église qui n'ait pour objet de fournir à l'homme le moyen pratique d'accomplir des devoirs naturels qui, sans ces secours divins, seraient trop souvent au-dessus de ses forces. Quand j'étudie dans toutes ses parties l'économie du christianisme, je le trouve partout tendant la main à la nature qui n'en peut mais, et lui donnant le pouvoir de réaliser habituellement dans ses actes ce qui serait tout au plus ça et là dans ses aspirations et ses désirs. La morale naturelle, dans la totalité de ses préceptes et de ses exigences, n'est une morale en action que chez les vrais chrétiens. Ah! Messieurs, nous ne saurions trop rappeler cette vérité aux hommes de notre temps. Oui, la loi de Jésus-Christ est très légitimement nommée la loi de grâce, la loi d'amour, et c'est dénaturer entièrement les choses que de vouloir la considérer, par rapport à la loi naturelle, comme une aggravation et une surcharge. Nous vous le disions dans notre entretien d'hier, et nous voulons le répéter ici : Après tout, ce que l'Église interdit ou demande de plus rigoureux et

1. Matth., v, 17. — 2. Hebr., vii, 19.

de plus difficile à ses enfants, c'est la nature elle-même qui le défend ou qui le prescrit, et la loi de grâce n'intervient guère que pour offrir aux hommes des secours et des moyens, des antidotes et des remèdes, des exemples et des récompenses que la nature n'offrait pas.

La religion naturelle, ah ! disons le mot, c'est parce que Jésus-Christ nous en a faits les gardiens, les interprètes, les ministres, les zélateurs, les vengeurs, tout aussi bien que de la religion surnaturelle, que notre sacerdoce rencontre tant d'opposition et d'hostilité. S'il ne s'agissait que de ce petit nombre de devoirs que la religion révélée surajoute aux devoirs de la nature, on saurait s'y résigner. A vrai dire, les préceptes positifs de Jésus-Christ et de son Église sont très supportables, et si le ciel était au bout de ses pratiques, on les accepterait. On admire tous les jours chez certains peuples hérétiques et païens cette forte discipline religieuse qui est comme une police de l'État ; et l'on sent que l'on serait de force à accomplir ses observances extérieures, qui donnent à la société un certain dehors religieux sans qu'il en coûte trop à chacun des citoyens. D'ailleurs, la douceur du régime ecclésiastique est si grande que ses lois disciplinaires s'adoucent, se modifient et souvent s'effacent devant une gêne tant soit peu notable. En réalité, on n'a donc peur de nous, prêtres de la religion surnaturelle, que parce nous sommes en même temps les prêtres de la religion naturelle. C'est en cette qualité seulement que nous offusquons les hommes. Et véritablement, Messieurs, à quoi faisons-nous une guerre incessante dans notre ministère des âmes, à quels désordres sommes-nous dans le cas de dire le plus souvent : *Non licet*, si ce n'est aux désordres contre la loi et la religion naturelle ? Toutes les colères

qui fondent sur nos têtes viennent de là. Otez de la confession elle-même tout ce qui concerne les préceptes de la nature, ôtez les questions de probité, de chasteté, l'observation du décalogue, des devoirs d'état, et l'on ira volontiers demander le pardon divin au ministre de la religion surnaturelle. Il est donc essentiel, Messieurs, de ne pas laisser les philosophes naturalistes donner le change plus longtemps aux esprits sur cette matière. Eux-mêmes avouent que la religion naturelle n'a pas et n'est pas susceptible d'avoir ses représentants à part, son corps sacerdotal à part¹; et cette religion ne paraît si commode à ses prôneurs que parce qu'ils entendent bien ne relever que du sacerdoce assez complaisant de leur propre arbitre et n'avoir à rendre compte de rien à personne. Mais ils ne parviendront jamais à prouver que Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant à la fois le Verbe éternel qui a créé la raison et la nature, et le Verbe incarné qui a produit la révélation et la grâce, ne joigne pas dans sa personne divine le sacerdoce de l'ordre naturel à celui de l'ordre surnaturel; ils ne prouveront jamais que le Christ soit divisé, et qu'il y ait en lui séparation du principe humain et du principe divin; enfin, ils ne prouveront jamais que le sacerdoce entier du Christ ne soit pas devenu le nôtre, et que notre ministère n'ait pas autorité et puissance pour prêcher et pour demander partout et toujours l'accomplissement du devoir naturel aussi bien que du devoir surnaturel.

C'est pourquoi, à tout philosophe épris d'amour et de zèle pour la religion naturelle, je dirai : Mon frère, prosternez-vous à deux genoux devant le christianisme ;

1. *De la Religion naturelle*, p. 402.

car lui seul est le conservateur, le restaurateur, le promoteur de la religion naturelle ; lui seul en maintient toute l'intégrité doctrinale au moyen de ses enseignements précis et inflexibles ; lui seul en obtient toute l'observation pratique au moyen des secours et des grâces qu'il procure. Philosophe, qui faites un livre dont tout le résultat est de séparer la religion naturelle de son auxiliaire pratiquement indispensable, vous avez péché non seulement contre la loi de grâce, mais contre la loi de nature elle-même ; abandonnez une thèse si mal posée ; sinon, défenseur apparent de la religion naturelle, vous en seriez, dans la réalité, l'ennemi le plus perfide et le plus acharné démolisseur.

IV

Le naturalisme : en quoi il consiste, ses degrés

3^e instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent
1862-1863. — V, 39-52.

I

Définition et source première du naturalisme.

Dans son allocution solennelle¹ à l'épiscopat catholique assemblé autour de lui, le vicaire de Jésus-Christ, signalant les principales erreurs de notre malheureux siècle, résume d'abord en quelques mots tout le système des coryphées actuels de la secte antichrétienne. « Ces hommes, dit-il, détruisent absolument la cohésion nécessaire qui, par la volonté de Dieu, unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel » : *ab hujusmodi hominibus plane destrui necessariam illam cohærentiam quæ, Dei voluntate, intercedit inter utrumque ordinem qui tum in natura, tum supra naturam est.* Là en effet est le cœur de la question ; là est le champ clos de toutes les luttes de l'heure présente.

Nous disons, nous, et l'Église catholique enseigne que Dieu, par un acte libre de son amour, a établi un lien supérieur et transcendant entre notre nature et

1. Il s'agit de l'allocution consistoriale du 9 juin 1862.

la sienne ; nous disons qu'un pareil lien n'était pas nécessaire en soi, qu'il n'était commandé ni même formellement réclamé par aucune exigence de notre être, qu'il est dû à la charité immense, à la libéralité gratuite et excessive de Dieu envers sa créature ; nous proclamons que ce lien, par suite de la volonté divine, est devenu obligatoire, indéclinable, nécessaire ; qu'il subsiste éminemment et qu'il subsistera éternellement en Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, nature divine et nature humaine toujours distinctes, mais irrévocablement unies par le nœud hypostatique ; nous ajoutons que ce lien doit s'étendre, selon des proportions et par des moyens divinement institués, à toute la race dont le Verbe incarné est le chef, et qu'aucun être moral, soit individuel et particulier, soit public et social, ne peut le rejeter ou le rompre, en tout ou en partie, sans manquer à sa fin, et par conséquent sans se nuire mortellement à lui-même et sans encourir la vindicte du maître souverain de nos destinées. Telle est, non pas seulement la doctrine, mais la substance même du christianisme. Les termes dont s'est servi le chef de l'Église expriment cette vérité par une définition aussi précise qu'elle est complète : oui, il y a « une cohésion nécessaire qui, par suite de la volonté de Dieu, intervient entre ce qui est selon l'ordre de la nature et ce qui est au-dessus de la nature ». Cette cohérence, c'est la justice, c'est l'ordre, c'est la fidélité, c'est le salut. La séparation, la rupture, c'est le péché, c'est le désordre, c'est l'infidélité, c'est la ruine temporelle et éternelle.

Or, si l'on cherche le premier et le dernier mot de l'erreur contemporaine, on reconnaît avec évidence que ce qu'on nomme l'esprit moderne, c'est la revendica-

tion du droit, acquis ou inné, de vivre dans la pure sphère de l'ordre naturel : droit moral tellement absolu, tellement inhérent aux entrailles de l'humanité, qu'elle ne peut, sans signer sa propre déchéance, sans souscrire à sa honte et à sa ruine, le faire céder devant aucune intervention quelconque d'une raison et d'une volonté supérieures à la raison et à la volonté humaine, devant aucune révélation ni aucune autorité émanant directement de Dieu.

Cette attitude indépendante et répulsive de la nature à l'égard de l'ordre surnaturel et révélé, constitue proprement l'hérésie du *naturalisme* : mot consacré par le langage bientôt séculaire de la secte qui professe ce système impie, non moins que par l'autorité de l'Église qui le condamne.

Cette séparation systématique, on l'a aussi appelée, et non sans fondement, l'*antichristianisme*. Par le fait, elle est complètement destructive de toute l'économie chrétienne. En ne laissant subsister ni l'incarnation du Fils naturel de Dieu, ni l'adoption divine de l'homme, elle supprime le christianisme à la fois par son faite et par sa base, elle l'atteint à sa source et dans toutes ses dérivations.

Pour assigner à ce naturalisme impie et antichrétien son origine première et son premier auteur, il faudrait pénétrer jusque dans les mystérieuses profondeurs du ciel des anges. Celui que Lucifer, constitué dans l'état d'épreuve, n'a pas voulu adorer, n'a pas voulu servir, celui auquel il a prétendu s'égalier, il serait difficile de croire que ce fut le Dieu du ciel. Une nature si éclairée un esprit originellement si droit et si bon, ne semble pas susceptible d'une révolte si gratuite et si insensée. Quelle fut donc la pierre d'achoppement pour satan et

pour ses anges? David commenté par saint Paul, l'Écriture interprétée par les plus illustres docteurs, versent d'admirables lumières sur ce fait primordial d'où découlent tant de conséquences.

La foi nous enseigne que le Dieu créateur, par un acte libre et souverainement gratuit de sa volonté, ayant résolu de descendre personnellement dans sa création, n'emprunta, pour l'unir hypostatiquement à son Verbe, ni la substance purement spirituelle de l'ange, ni la substance simplement matérielle de l'être inintelligent. Le Fils unique de Dieu se fit homme, il prit un corps et une âme, il se posa ainsi au centre de l'univers créé, occupant le milieu entre les sphères supérieures et les sphères inférieures, communiquant sa vie et son influence divine au monde visible et au monde invisible, médiateur, sauveur, illuminateur de tout ce qui était, par nature, au-dessus et au-dessous de son humanité sacrée. Ce n'est pas ici le lieu de développer cette doctrine féconde, sur laquelle nous devons revenir; nous citerons alors les textes magnifiques qui l'établissent et qui la font briller dans tout son jour.

Ce prodige et vraiment cet excès de l'amour divin, ce fut, au sentiment d'un grand nombre de Pères et de théologiens, le principe de la ruine de satan. « Dieu ayant introduit une seconde fois sur la scène du monde son Fils premier-né, il dit : Que tous ses anges l'adorent! » Cette seconde introduction, cette nouvelle présentation faite par le Père : *cum iterum introducit*, se réfère visiblement à son Fils placé dans un second et nouvel état, par conséquent à son Fils incarné. Croire au Fils de Dieu fait homme, espérer en lui, l'aimer, le servir, l'adorer, telle fut la condition du sa-

lut. Les deux testaments nous disent que ce précepte s'adressa aux anges comme aux hommes : il est écrit dans l'un et dans l'autre : *Et adorent eum omnes angeli ejus*¹.

Satan frémit à l'idée de se prosterner devant une nature inférieure à la sienne, à l'idée de recevoir lui-même de cette nature si étrangement privilégiée un surcroît actuel de lumière, de science, de mérite, et une augmentation éternelle de gloire et de béatitude. Se jugeant blessé dans la dignité de sa condition native, il se retrancha dans le droit et dans l'exigence de l'ordre naturel ; il ne voulut ni adorer dans un homme la majesté divine, ni accueillir en lui-même un surplus de splendeur et de félicité dérivant de cette humanité déifiée. Au mystère de l'incarnation, il objecta la création ; à l'acte libre de Dieu, il opposa un droit personnel ; enfin contre l'étendard de la grâce, il leva le drapeau de la nature. « Il ne se tint pas dans la vérité », dans la vérité du Dieu fait chair, dans la vérité de la grâce et de la gloire émanant du Christ ; et « il fut homicide dès le commencement² », parce qu'il jura la mort de l'Homme-Dieu dès que l'Homme-Dieu lui fut montré. Voilà comment le diable, selon la parole de saint Jean, « pèche depuis l'origine³ » ; et c'est pourquoi le Sauveur a pu dire aux Juifs, à l'heure où ils machinaient sa mort : « Vous avez le diable pour père, et vous voulez mettre à exécution les désirs de votre père qui a été homicide dès le commencement⁴ ».

Du reste, en dehors de toute opinion concernant ce caractère spécial du péché des mauvais anges, il est certain, ainsi que l'enseigne saint Thomas, que « le

1. Hebr., I, 6. Ps. xcvi, 8. — 2. Joann., VIII, 44. — 3. I Joann., XII, 8. — 4. Joann., VIII, 44.

crime du démon a été ou bien de mettre sa fin dernière dans ce qu'il pouvait obtenir par les forces seules de la nature, ou bien de vouloir parvenir à la béatitude glorieuse par ses facultés naturelles sans le secours de la grâce¹ ». Il faut donc, dans toute hypothèse, remonter jusqu'à satan pour la découvrir dans son origine et pour la saisir dans son fond, cette odieuse impiété du naturalisme qui, à l'aide d'axiomes et de programmes plus ou moins habiles et savants, glisse ses ombres détestables jusque dans l'esprit des chrétiens de nos jours, décorant aussi faussement que fastueusement du nom d'esprit moderne ce qui est le plus vieux des esprits, l'esprit de l'ancien serpent, l'esprit du vieil homme, l'esprit qui fait vieillir toutes choses, qui les précipite vers la décadence et la mort, et qui prépare insensiblement les effroyables catastrophes de la dissolution dernière.

L'Écriture nous le dit : ce grand dragon, ce serpent antique qui s'appelle le diable et satan, ayant été renversé du ciel, a été jeté sur la terre, et ses anges ont été envoyés avec lui, envieux de séduire le monde entier². Il eût voulu faire avorter la Femme de qui le Christ devait naître; il eût voulu dévorer le Christ dès l'instant de sa naissance³; n'ayant pu ni l'étouffer dans son berceau⁴, ni l'enchaîner dans son sépulcre⁵, et le Christ lui ayant été ravi et ayant été emporté vers Dieu et vers son trône⁶, et la Femme nourrice et gardienne du Christ, c'est-à-dire l'Église, ayant été mise à l'abri de ses coups⁷, le dragon irrité s'en est allé faire la guerre à tous les autres qui sont de sa race, à ceux qui

1. *Summ. Theolog.* P. I, Q. LXIII, art. III. Conclus. — 2. Apoc., XII, 9. — 3. *Ibid.*, 4. — 4. Matth., II, 13 et seq. — 5. Matth., XXVII, 66. — 6. Apoc., XII, 5. — 7. *Ibid.*, 13-16.

gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus-Christ ¹.

C'est ainsi que tout le travail de l'enfer se traduit fatalement par la haine du Christ, par la négation de tout l'ordre de la grâce et de la gloire; c'est ainsi que l'hérésie des derniers temps a dû être et s'appeler le naturalisme, parce que le naturalisme est l'antichristianisme par excellence. Le point d'où satan est tombé, c'est celui d'où il veut précipiter les autres : *unde cecidit, inde dejicit*; voilà pourquoi ses satellites d'aujourd'hui sont à l'œuvre, acharnés à « détruire de fond en comble cette cohésion nécessaire qui, par la volonté de Dieu, unit l'ordre qui est selon la nature et celui qui est au-dessus de la nature » : conspiration qui nous est solennellement dénoncée par le gardien et le docteur suprême de l'Église : *ab hujusmodi hominibus plane destrui necessariam illam cohærentiam quæ, Dei voluntate, intercedit inter utrumque ordinem, qui tum in natura, tum supra naturam est.*

II

Quatre degrés de naturalisme.

Mais cette œuvre du diable leur père, les faux sages de notre époque ne la conçoivent pas tous de la même façon : ils l'embrassent et opèrent diversement selon les inspirations diverses qu'ils reçoivent de lui. Le naturalisme a des degrés : absolu chez les uns, partiel chez les autres ; là niant les principes premiers, ici écartant seulement quelques conséquences. Mais comme tout se

1. Apoc., XII, 17.

tient, comme tout est fortement lié dans l'œuvre de Dieu, la négation des moindres conséquences fait remonter logiquement à la négation des principes. Le poison du naturalisme n'est donc inoffensif à aucun degré, il n'est supportable à aucune dose. Si les esprits moins imprégnés du venin courent moins de dangers pour leur propre compte, ils ne sont guère moins redoutables quant à la portée et aux effets contagieux de leur erreur. Cette influence mauvaise doit donc être dévoilée et combattue partout où elle se trouve.

Les plus mitigés sont assurément ceux qui, acceptant la présence et l'autorité de Jésus-Christ dans l'ordre des choses privées et religieuses, l'évincent seulement des choses publiques et temporelles. Le Verbe, de qui saint Jean nous dit énergiquement qu' « il s'est fait chair », ils veulent qu'il n'ait guère pris de l'humanité que les côtés spirituels ; et tandis que le Symbole enseigne qu' « il est descendu du ciel et s'est incarné pour les hommes », c'est-à-dire pour des êtres essentiellement composés d'un corps et d'une âme et appelés à la vie sociale, ils insinuent que les conséquences de l'incarnation n'ont trait qu'aux âmes séparées de leur enveloppe corporelle, ou du moins qu'aux individus pris en dehors de la vie civile et publique. De là une séparation formelle entre les devoirs du chrétien et les devoirs du citoyen ; de là des remontrances plus ou moins respectueuses à l'Épouse de Jésus-Christ, des théories qui lui font sa part, qui déterminent sa compétence et son incompétence ; de là enfin toute cette école nouvelle qui, avec des nuances diverses, entreprend de faire l'éducation de l'Église sur un certain nombre de questions pratiques, et s'intitule plus ou moins ouvertement l'école des « catholiques sincères et indépendants ».

Le naturalisme de certains autres revêt un autre caractère. Soit qu'ils admettent ou qu'ils refusent d'examiner les questions de possibilité et d'existence de l'ordre surnaturel et révélé, ils posent en principe que cet ordre, étant de surérogation et comme de luxe, demeure nécessairement facultatif ; que chacun peut licitement refuser de s'y engager, ou, après y être entré, en sortir à son gré ; que l'ordre de nature subsiste dans son intégrité et sa perfection propre, avec ses vérités, ses préceptes, sa sanction, et qu'il offre toujours à la créature raisonnable une fin assortie à la pure nature, et des moyens suffisants pour atteindre cette fin. Pour ces hommes la question de religion positive n'étant qu'une affaire de choix et de goût, l'État, tout en assurant aux citoyens qui appartiennent à un culte quelconque la liberté de le suivre, doit, pour sa part, exercer le sacerdoce de l'ordre naturel, et poser l'éducation nationale, l'enseignement des lettres, de l'histoire, de la philosophie, de la morale, en un mot, toute la législation et toute l'organisation sociale, sur un fondement neutre, ou plutôt sur un fondement commun, et résoudre ainsi en dehors de tout élément révélé le problème de la vie humaine et du gouvernement public. C'est ce que le jargon du jour nomme l'État laïque, la société sécularisée, tenant en réserve la qualification de « clérical » à l'adresse de tout laïque et séculier qui n'est pas renégat à son baptême et transfuge de son Église.

Ce naturalisme, toutefois, n'est pas assez absolu pour satisfaire d'autres esprits plus emportés ou plus conséquents. Et, de fait, si l'intervention surnaturelle de Dieu dans le domaine de la nature et de la raison est possible et réelle, comment imaginer que ces conséquences n'aient rien d'obligatoire, non seulement pour les indi-

vidus, mais même pour les sociétés ? Dans une pareille question, admettre ou supposer le fait, c'est se résigner à la loi. Or cette loi surnaturelle et positive, le déisme rationaliste la rejette inexorablement. Pour lui les conditions essentielles dans lesquelles le Dieu créateur a dû poser sa créature raisonnable sont des conditions immuables, définitives, incapables de modification quelconque, même sous prétexte de perfectionnement. Qu'on reconnaisse à Dieu une action conservatrice, une providence générale, à la bonne heure ; mais à la condition que la suprématie inaliénable de la raison et l'autonomie rigoureuse de la nature humaine ne seront atteintes par aucune révélation *extra* ou *supra naturelle*, par aucune introduction personnelle de la divinité dans le monde terrestre. C'est pourquoi toute incarnation, toute immixtion du monde angélique ou des esprits mauvais, tout miracle, toute prophétie, toute mission céleste, toute autorité spirituelle, tout rite sacramentel doivent être relégués ou parmi les fraudes, ou parmi les superstitions, ou parmi les inventions poétiques et légendaires, ou parmi les figures symboliques, ou enfin, si quelque-une de ces choses peut être admise, c'est à titre de phénomène inexplicable pour les simples, inexplicable peut-être encore pour les doctes, mais qu'une science plus avancée, une critique plus perfectionnée expliquera tôt ou tard. L'existence de Dieu, la survivance de l'âme, les lumières de la raison et les lois intimes de la conscience comme terme des rapports entre l'homme et Dieu : voilà tout le *Credo* de ce naturalisme déiste, qui se pique encore d'être conservateur et modéré, et qui, faisant profession de marcher sous la bannière du spiritualisme, se croit suffisamment religieux, et veut n'avoir rien de commun avec les excès dont il nous reste à parler.

L'erreur, en effet, ne s'est point arrêtée là : comme l'orgueil dont elle est la fille, comme la haine dont elle est la mère, l'impiété monte toujours : *superbia eorum qui te oderunt ascendit semper*¹. Après tout, s'il existe un Dieu distinct de la nature, l'arrêt par lequel la philosophie interdit à ce Dieu toute ingérence personnelle dans l'ordre de la nature et dans la direction de la société humaine ne sera jamais qu'un arrêt arbitraire et contestable. Si la divinité et l'humanité sont deux réalités différentes, en vertu de quelle autorité celle-ci tracera-t-elle à celle-là le cercle qu'elle ne doit pas franchir ? La base du naturalisme sera donc chancelante tant qu'on reconnaîtra ces deux termes respectifs, l'être divin et l'être créé. Au contraire, l'ordre surnaturel sera déraciné foncièrement, s'il est établi que Dieu et la création sont un seul et même être, et que la divinité comprend dans son sein l'humanité, la nature, le monde. Tel est le thème déjà vieilli du naturalisme allemand, naturalisme radical en ce qu'il proclame la Nature Dieu. Et bien que notre tempérament national ait peine à digérer un système aussi brutal, toute une secte qui a pied dans les aréopages, et qui dispose d'une partie de la presse, n'a pas reculé devant la tâche difficile de rajeunir par les agréments du style, et de relever par le coloris et la fantaisie de la diction moderne, cette conception surannée et affadie de la philosophie d'outre-Rhin.

Vous le voyez, Messieurs et chers Coopérateurs, la conspiration naturaliste a fini par se constituer en corps d'armée, et elle rallie sous son commandement des combattants de plus d'une sorte, et qui semblent

1. Ps. LXXIII, 23.

appartenir à plus d'un camp. Je n'aurai garde d'exagérer sa puissance et ses succès. Somme toute, l'école antichrétienne du dix-huitième siècle a été plus formidable que celle-ci. Même sous le rapport de la science, ce qui n'est pas peu dire, elle était, à tout prendre, moins présomptueuse et moins aventurée, sinon moins superficielle ; par-dessus tout, elle maniait sans contestation avec plus de grâce et de dextérité les ressources de la langue et de l'esprit français. Néanmoins il est impossible de nier l'étendue et la profondeur du mal qui s'opère à cette heure dans toutes les couches de la société. Tant de raisons secrètes poussent l'homme à « dire dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu ¹ », que les visées les plus absurdes de l'athéisme et du panthéisme ne laissent pas de faire leur chemin dans une foule d'intelligences et de volontés intéressées à les accueillir. Puis, cette plénitude de soi qui fait le caractère de la génération contemporaine, le paroxysme d'orgueil auquel l'a portée la célèbre déclaration de ses droits, la surexcitation entretenue en elle par deux ou trois inventions bruyantes, qui ne devraient pourtant pas troubler sa modestie puisqu'elles n'ont rien de commun avec le génie, les flatteries qu'on lui prodigue, les espérances dont on la berce, l'avenir illimité qu'on lui montre, enfin et surtout l'affaiblissement de la raison publique enivrée et comme asphyxiée par les vapeurs de tant d'encens, tout cela a prédisposé l'humanité d'aujourd'hui à ne pas repousser de trop loin l'idée de sa déification ; et quand des sophistes viennent lui démontrer, dans un langage caressant et avec un appareil pompeux d'érudition et de raisonnement, que s'il

1. Ps. XIII, 1.

existe un Dieu, ce Dieu n'est autre chose qu'elle-même, ou que du moins elle en est une portion intégrante, la partie même la plus saillante, elle se laisse volontiers dire ces choses. Ou si chacun en particulier, retenu par un reste de modestie et par la conscience de ses côtés faibles, recule devant cette apothéose, on l'accepte à tout le moins pour l'humanité collective, et particulièrement pour l'État, pour « l'Homme-Peuple », qui est comme le cœur, la tête, le bras, en un mot la personification vivante et le pouvoir exécutif de la pensée et de la volonté générale. Tristes aberrations dont il faut rougir pour notre siècle, et qui, heureusement, ne sont pas imputables au plus grand nombre !

Le grand nombre, au contraire, se jette volontiers dans les bras de ce naturalisme plus ou moins spécieux, plus ou moins adouci, dont nous avons parlé tout à l'heure. L'orgueil humain y trouve une satisfaction suffisante, et les autres passions n'y rencontrent pas de contradiction incommode. Moyennant la part laissée à Dieu et aux idées morales, il reste une garantie d'ordre et de tranquillité, ce qui n'est pas indifférent aux esprits positifs et conservateurs ; et l'on échappe cependant, en tout ou en partie, à la tutelle humiliante et gênante de la révélation et de l'autorité chargée de l'interpréter et de l'appliquer, ce qui est le point capital. Inutile de vous dire, Messieurs et chers Coopérateurs, l'aridité et la désolation produites par ce fantôme de religion et de moralité qui couvre des désordres sans nom et des malheurs sans fin. Privé de la lumière et de la grâce dont Jésus-Christ est l'auteur et le dispensateur, l'homme individuel ne possède ni ne pratique les vertus surnaturelles qui le poseraient dans l'amitié de Dieu, et il n'acquiert pas non plus les mérites qu

pourraient seuls lui assurer la félicité et la gloire de l'autre vie. Le naturalisme est, pour les particuliers, la route certaine de l'enfer. Et quant aux sociétés, en rejetant le joug légitime et glorieux de celui à qui le Père céleste a donné toutes les nations en apanage, elles deviennent la proie de toutes les ambitions, de toutes les cupidités, de tous les caprices de leurs maîtres d'un jour, et, passant sans cesse de la rébellion à la servitude, de la licence à la tyrannie, elles ne tardent pas à perdre, avec l'honneur chrétien et la liberté chrétienne, tout honneur et toute liberté.

Le naturalisme : son développement historique

Instruction synodale
sur la 1^{re} Constitution vaticane
17 juillet 1871. — VII, 190-201.

I

Variations doctrinales du protestantisme¹.

Les hérésies proscrites par le concile de Trente étaient d'accord sur deux points : rejeter le magistère divin de l'Église, et soumettre toutes les questions religieuses au jugement de chaque particulier. Si négatif que fût ce double principe, la prétendue réforme s'y retrancha comme dans sa forteresse : elle s'intitula fièrement la religion du libre examen. Étant donné un pareil point de départ, il est arrivé ce qui devait arriver : les hérésies ne tardèrent pas à se fractionner en une infinité de sectes, parmi lesquelles éclatèrent de nouvelles dissensions et de nouveaux conflits.

Il ne se pouvait point, en effet, que la société de ceux qui s'obstinaient dans une séparation si manifestement coupable et si solennellement condamnée, ne se désagrègeât elle-même par cette force fatale des conséquences logiques qui n'est qu'une des formes des jugements

1. Ce titre, comme ceux qui suivent, sont de Mgr Pie lui-même, dans la brochure où fut publiée pour la première fois l'instruction synodale.

de Dieu. Ce travail de décomposition et de mort, si visible déjà au temps de Bossuet écrivant son admirable *Histoire des Variations*, a été s'avancant toujours dans le cours du siècle suivant. On marcha, et l'on dut marcher de doute en doute, de division en division, et finalement de négation en négation : à ce point que, chez un trop grand nombre, la foi en Jésus-Christ reçut de mortelles atteintes. On s'était glorifié de s'en rapporter uniquement à la sainte Bible, comme à la seule source et au seul juge de la doctrine chrétienne ; et voici qu'on en vint à ne lui plus reconnaître d'inspiration divine, et qu'on alla jusqu'à la reléguer parmi les fables et les mythes. Les pères avaient nié que Dieu fût dans l'Église ; les fils nièrent à leur tour que Dieu fût dans l'Écriture ; et du sein même de ce protestantisme sortirent des voix qui nièrent. dès la fin du dix-septième, et surtout dans le cours du dix-huitième siècle, que Dieu fût en Jésus-Christ : en attendant qu'une race plus descendue et plus perdue, mais que les premiers révoltés n'avaient pas le droit de déclarer illégitime, eût l'audace d'affirmer que Dieu n'est nulle part. Ici commence proprement le mal de notre époque.

II

Apparition du naturalisme.

Ce fut alors, en effet, que, suivant les pentes déjà formées et subissant l'impulsion donnée par l'hérésie, on quitta définitivement, et non pas sans mépris, la sphère théologique. C'était un monde trop haut selon les uns, trop orageux d'après les autres, et engendrant plus de querelles qu'ils ne donnait de profit.

Dans tous les cas, c'était une superfluité véritable, la nature possédant en elle-même toutes les lumières, les forces et les ressources nécessaires pour régler toutes choses ici-bas, tracer la conduite de chacun, protéger les intérêts de tous, et parvenir au terme final de sa destinée qui est le bonheur.

Cette prétention dogmatique et pratique de tout réduire à la nature, c'est ce que le concile du Vatican appelle le naturalisme. Dans ce système, la nature devient une sorte d'enceinte fortifiée et de camp retranché, où la créature s'enferme comme dans son domaine propre et tout à fait inaliénable. Elle s'y pose comme y étant complètement maîtresse d'elle-même, armée d'imprescriptibles droits, ayant à demander des comptes, mais n'en ayant jamais à rendre. Elle considère de là les voies de Dieu, ses propositions et ses ordonnances, ou du moins ce qu'on lui présente comme tel, et elle juge tout avec une indépendance absolue. En somme, on se suffit, et, possédant en soi son principe, sa loi et sa fin, on est son monde, et on devient à peu près son Dieu. Et s'il est par trop manifeste que l'individu, pris comme tel, est indigent sur beaucoup de points et insuffisant pour beaucoup de choses, néanmoins, pour se compléter, il n'a pas à sortir de son ordre; il trouve dans l'humanité, dans la collectivité, ce qui lui manque personnellement. Là est le fondement de la doctrine révolutionnaire de la souveraineté de l'homme, incarnée dans la souveraineté du peuple. En somme, la nature est le vrai et l'unique trésor, et c'est assez pour nous d'y puiser.

Cette nature dans laquelle on se retranche ainsi, et dont on s'arme contre Dieu, sans doute c'est d'abord la raison privée. Voilà pourquoi le concile semble par-

ler indifféremment du *rationalisme* ou du *naturalisme* comme d'un seule et même erreur, signifiée par deux mots à peu près synonymes : *Tum nata est et late nimis per orbem vagata illa rationalismi seu naturalismi doctrina*. Cependant il est clair que, sans parler des anges rebelles, l'homme lui-même n'oppose pas seulement à Dieu sa raison révoltée, mais encore et surtout sa volonté, ses puissances, ses appétits, ses besoins, ses passions, tout lui-même, sa nature enfin. De là vient qu'à prendre les mots dans leur rigueur, la seconde expression enchérit sur la première, attendu que le naturalisme couvre une erreur plus vaste, plus absolue, plus radicale que le rationalisme : *illa rationalismi seu naturalismi doctrina*.

Le concile l'appelle une doctrine. Oui : doctrine fautive, meurtrière, mais système large, suivi, complet, qui embrasse l'erreur sous toutes ses formes et dans toutes ses applications. Et l'on peut dire que, comme le christianisme est l'affirmation de toute vérité et de tout bien, le naturalisme est le règne absolu du mensonge et du mal.

Le naturalisme est donc ce qu'il y a de plus opposé au christianisme. Le christianisme dans son essence est tout surnaturel, ou plutôt c'est le surnaturel même en substance et en acte. Dieu surnaturellement révélé et connu, Dieu surnaturellement aimé et servi, surnaturellement donné, possédé et goûté : c'est tout le dogme, toute la morale, tout le culte et tout l'ordre sacramentel chrétien. La nature y est indispensablement supposée à la base de tout ; mais elle y est partout dépassée. Le christianisme est l'élévation, l'extase, la déification de la nature créée. Or, le naturalisme nie avant tout ce surnaturel. Les plus modérés, ainsi que nous vous

l'avons exposé dans nos précédentes instructions synodales, le nient comme nécessaire et obligatoire ; la plupart le nient comme existant et même comme possible. Quoi qu'on dise, et dans tous les cas, la conséquence patente est que le christianisme est une usurpation et une tyrannie.

Le naturalisme, fils de l'hérésie, est donc bien plus qu'une hérésie : il est le pur antichristianisme. L'hérésie nie un ou plusieurs dogmes ; le naturalisme nie qu'il y ait des dogmes, et qu'il puisse y en avoir. L'hérésie altère plus ou moins les révélations divines ; le naturalisme nie que Dieu soit révélateur. L'hérésie renvoie Dieu de telle ou telle portion de son royaume ; le naturalisme l'élimine du monde et de la création. C'est pourquoi le concile dit de cette odieuse erreur « qu'elle est de tout point en opposition à la religion chrétienne » : *quæ religioni christianæ per omnia adversans* ; ayant soin d'ajouter que, si elle se dresse ainsi en hostilité complète contre le christianisme, c'est qu'il est le surnaturel institué, le surnaturel vivant et agissant, le surnaturel fait homme en Jésus-Christ et fait ensuite société et humanité dans l'Église : *religioni christianæ, utpote supernaturali instituto, per omnia adversans*. Et, parce que c'est là le premier principe du naturalisme, il s'ensuit que sa loi fatale, son besoin essentiel, sa passion obstinée, et, dans la mesure où il réussit, son œuvre réelle, c'est de détrôner le Christ et de le chasser de partout : ce qui sera la tâche de l'antechrist et ce qui est l'ambition suprême de Satan : *summo studio molitur ut Christo, qui solus Dominus et Salvator noster est, a mentibus humanis, a vita et moribus populorum excluso, meræ quod vocant rationis vel naturæ regnum stabiliatur*. Oui, tel est le dernier mot de cet exécrationnel programme.

Le Christ, notre unique Seigneur et Sauveur, c'est-à-dire le Christ qui est deux fois notre maître, maître parce qu'il a tout fait, maître parce qu'il a tout racheté, il s'agit de l'exclure de la pensée et de l'âme des hommes, de le bannir de la vie publique et des mœurs du peuple, pour substituer à son règne ce qu'on appelle le pur règne de la raison ou de la nature.

Il faudrait, Messieurs, ne rien savoir de ce qui se passe de notre temps, soit dans la région des idées, soit dans celle des actes et des événements, pour ne pas se rendre compte que tel est le signe de l'époque, sa note caractéristique, son erreur, son crime et son mal.

III

*Conséquences du naturalisme :
le panthéisme, l'athéisme, le matérialisme.*

Mais l'abîme appelle un abîme, et les chutes provoquent d'autres chutes. Cette erreur du naturalisme, qui est partout, qui explique tous nos agissements, elle enfante à son tour des erreurs nombreuses et affreuses. Car, en ce monde où tout est mêlé, où les forces destinées au bien sont si souvent surprises par le mal et confisquées à son profit, les ténèbres elles-mêmes sont fécondes, et l'Écriture atteste que la mort a ici-bas sa génération comme la vie. La religion chrétienne étant donc délaissée et rejetée, le vrai Dieu et son Christ étant niés, qu'est-il arrivé ? Le concile va nous faire la réponse : *Relicta autem projectaque christiana religione, negato vero Deo et Christo ejus, prolapsa tandem est mens multorum in pantheismi, materialismi, atheismi barathrum.* Ainsi trois monstres naissent de ce monstre ;

trois gouffres s'ouvrent devant ceux qui, désertant les hauteurs de la grâce et de la foi chrétienne, tombent dans l'abîme du naturalisme : le panthéisme, l'athéisme, le matérialisme.

En effet, si la nature est tout, la nature est Dieu. Si, en vertu de ce que nous sommes, nous devenons à Dieu une véritable limite ; si nous avons un droit qui puisse être opposé au sien, une puissance en état de résister à sa puissance, une vie qui se maintienne d'elle-même et se perfectionne sans le secours de sa propre vie et de sa bienveillante action, il est clair que nous sommes divins par le fait même de notre existence, que l'humanité est divine, que par sa solidarité avec la race humaine chaque individu est déifié. Et parce que la race humaine tient à tout et résume tout, elle est l'expression la plus élevée, et, en puissance au moins, l'expression la plus parfaite de la divinité. Finalement tout est Dieu, et il n'y a de vrai Dieu que l'universalité des êtres. C'est l'impur panthéisme.

Mais si tout est Dieu, nul n'est personnellement Dieu. Si Dieu est vous et moi, il n'est ni moi ni vous. Si Dieu est aussi divers que le sont les hommes et les choses, il est plus que divers, il est contradictoire, il est *oui* et *non*. Etant le oui et le non, il s'exclut lui-même, il n'est pas. Voilà l'athéisme.

Et s'il n'y a pas de Dieu, c'est-à-dire de premier Esprit, y a-t-il vraiment des esprits ? Qui a vu des esprits ? qui a vu des âmes ? L'âme, la substance spirituelle, qu'est-ce autre chose qu'une pure conjecture, une induction pour le moins contestable, et qui, n'étant pas et ne pouvant pas être fondée sur l'expérience, ne saurait jamais être élevée au rang d'une donnée scientifique ? Comment affirmer l'invisible, l'impalpable, l'invéri-

fiable? Il n'y a de certain que ce qui est démontré, il n'y a de démontré que ce qui est attesté par les sens ou établi par le calcul. L'homme est chair et n'est que chair ; il est matière, et la matière est tout ce qui existe. C'est l'abject matérialisme.

IV

Conséquences ultérieures, le socialisme.

Est-ce tout? Dans l'ordre des doctrines, il semblerait difficile de descendre plus bas. Mais les idées gouvernent et commandent les actes. Or, parce qu'il y a encore une société, et que, même après qu'elle a méconnu Dieu, trahi Dieu, expulsé Dieu, la société est obligée, sous peine de mort, de s'attribuer, et d'exercer les droits divins, par exemple d'affirmer certains principes, d'établir des lois, d'instituer des juges, de se protéger elle-même par des armées, enfin d'opposer des digues à ce qu'elle nomme encore le mal, et que d'autres appellent le bien, attendu que c'est la satisfaction d'un besoin naturel, d'une vie naturelle, de cette nature enfin qui est le vrai et l'unique divin ; à cause de cela et en haine des éléments conservateurs qu'elle est forcée de retenir, la société naturelle se voit en butte à toutes les agressions dont l'ordre surnaturel avait été le point de mire. A son tour, elle est la grande ennemie, la grande usurpatrice, le grand tyran, le grand obstacle qu'il faut renverser et détruire à tout prix : société politique et civile, société même domestique, car les deux sont fondées sur la stabilité du mariage qui est pour la nature un joug intolérable, sur l'hérédité qui est une violation manifeste de l'égalité naturelle, et enfin sur

la propriété qui est le vol par les individus d'un bien appartenant par nature à tous. Et ainsi de négations en négations, le naturalisme conduit à la négation des bases mêmes de la nature raisonnable, à la négation de toute règle du juste et de l'injuste, par suite au renversement de tous les fondements de la société. Nous voici au socialisme et au communisme : *ut jam ipsam rationalem naturam, omnemque justie rectique normam negantes, ima societatis humanæ fundamenta diruere conitantur.*

Vous voyez, Messieurs, que rien n'a échappé aux Pères du Vatican ; vous voyez qu'avec cette sobriété de paroles qui sied si bien à qui parle au nom de Dieu, ils ont tracé le fidèle portrait de notre époque et raconté toute son histoire. Nous ne pensions pas toutefois qu'avant une année écoulée nous dussions lire, transcrites en caractères de sang et de feu, ces déductions naturalistes pacifiquement exposées dans nos actes, et que les événements dussent fournir au texte du concile une démonstration si prochaine et un si effrayant commentaire.

V

Complicité de la part des catholiques.

Cependant le mal n'atteint jamais de pareilles proportions que si, à côté du nombre relativement petit de ceux qui agissent, il y a le grand nombre de ceux qui laissent faire. Il en est des phénomènes moraux et sociaux comme des phénomènes physiques : ils ne se produisent et surtout ne se développent jamais entièrement hors des milieux qui leur sont favorables. Ce

milieu nécessaire, sinon à sa naissance, du moins à son progrès, le naturalisme l'a trouvé. Il a rencontré des complicités jusque chez ceux qu'il n'atteignait pas complètement. On dit qu'en temps de peste, ceux-là même qui échappent à la contagion subissent pourtant plusieurs symptômes de l'influence morbide. Hélas ! il s'est formé peu à peu autour de nous un air ambiant, devenu très malsain pour beaucoup de chrétiens de notre temps : *Hac porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit ut plures etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque, diminutis paullatim veritatibus, sensus catholicus attenuaretur.* Diminution progressive des vérités, affaiblissement du sens catholique, et, par suite, déviation de la vraie piété : c'est ainsi qu'après avoir signalé le mal du dehors, l'Église met courageusement à nu la plaie du dedans.

Oui, par suite d'un voisinage et d'un commerce continu, il est arrivé que le naturalisme politique a déteint sur un christianisme qui s'est qualifié « libéral ». Le programme de conciliation entre la doctrine chrétienne et les principes modernes a été posé, développé, défendu par des plumes non moins habiles qu'honnêtes. On s'est laissé persuader, on a laissé enseigner et l'on a enseigné soi-même, que la nature avait ses provinces absolument libres ; que la raison, dans son ordre propre, n'avait aucun compte à rendre à la foi ; que ni la science ni la philosophie n'étaient à aucun titre les servantes de la théologie, mais bien ses sœurs, et peut-être ses sœurs aînées ; que la politique surtout avait son domaine, non pas seulement distinct, mais complètement séparé et indépendant. Par un effet de ces mirages trompeurs, le divin, là même où l'on

y croyait, a perdu de son prestige, et, partant, de son empire. Le surnaturel, même pour ceux qui l'acceptaient et en vivaient, a paru plus restreint dans son étendue, plus limité surtout dans la sphère de son action légitime, qu'on ne l'avait pensé durant tout le cours des siècles précédents. Le christianisme, tenu toujours pour religion céleste, et devant garder ici-bas une place des plus honorables et véritablement sacrée, n'a plus été considéré comme le principe, la loi suprême et la fin dernière de toutes les choses humaines et temporelles. Jésus-Christ, reconnu roi des âmes et législateur suprême des consciences, a vu plus que contester sa royauté sur les nations et sur la création entière. Et l'on est sorti par là, comme dit le concile, des voies de la vraie piété : de la piété envers le père qui est Dieu ; de la piété également commandée, également nécessaire envers la mère qui est la sainte Église. Si l'on était encore soumis, on avait cessé d'être filial, parfois même d'être respectueux. En obtempérant aux ordres, on refusait sa sympathie et même son approbation aux conduites. On accusait promptement et volontiers ; on blâmait sans difficulté ni scrupule. Au nom de sa sagesse propre et de son expérience et de sa science, on mettait en question, on révoquait en doute, on attaquait plus ou moins ouvertement la science, l'expérience, la sagesse divine et surnaturelle de l'Église, spécialement de l'Église romaine et du saint-siège ; on réclamait contre plusieurs de ses volontés déclarées, qu'on jugeait intempestives et attentatoires au droit et à la liberté des opinions. En somme, la lumière baissait dans les esprits en même temps que la foi et la charité dans les âmes ; les principes s'y effaçaient, les vérités s'y diminuaient, le sens catholique s'y émoussait. C'é-

tait là un grand mal en lui-même ; et c'était aussi un immense dommage à cause des divisions qui en résultaient, et qui, en mettant un obstacle absolu à la coalition plus nécessaire que jamais de toutes les forces religieuses, donnaient sur nous à l'ennemi des avantages de plus d'une sorte.

Ces avertissements, Messieurs, s'adressent à nous tous. Ce ne sont pas seulement les chrétiens du siècle, ce sont les hommes même du sanctuaire qui doivent scruter leur propre conscience et reconnaître la mesure dans laquelle ils ont contribué à ce malheur et participé à cette défaillance : *Hac porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit ut plures etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque, diminutis paullatim veritatibus, sensus catholicus attenuaretur.*

Et jusqu'où n'a pas été l'entraînement de quelques-uns ? Ce qu'on refusait aux vraies et pures doctrines, on l'accordait à toutes sortes de doctrines nouvelles et étrangères, et l'on tentait des amalgames pitoyables, des alliances impossibles entre les unes et les autres. Alors et fatalement on a perdu la science et le sens des limites. Où Dieu avait établi la distinction pour faire l'union dans l'ordre, on a fait la confusion ou la séparation, c'est-à-dire, dans les deux cas, le désordre et la mort. L'Allemagne a voulu faire de la théologie une philosophie transcendante. La France a prétendu contrôler la foi par la science. La religion, pour un trop grand nombre, n'a plus guère été qu'un sentiment, la foi un instinct, la charité un enthousiasme, la prière une pieuse rêverie. On a composé des histoires, des histoires même bibliques et ecclésiastiques ; on est allé jusqu'à écrire des vies de saints, en se donnant pour

tâche de tout expliquer, ou à peu près, par des causes naturelles, et en ramenant presque tout à des faits humains, dirigés sans doute par la providence, mais simplement humains. La voie une fois ouverte, on ne s'est point arrêté; on a pareillement humanisé les dogmes et les mystères, humanisé la morale et le culte. Ayant naturalisé les préceptes, on a pris à parti les conseils comme autant d'exagérations plus propres à faire des fanatiques qu'à former de véritables hommes et surtout de vrais citoyens. On a rêvé je ne sais quels progrès, je ne sais quelles conditions d'existence sociale, en dehors de la foi, en dehors de l'Église et du Christ, en dehors de tout principe surnaturel ou même de tout principe métaphysique. On a systématiquement écarté, supprimé, aboli la question divine, prétendant supprimer par là ce qui divise les hommes, et rejetant ainsi de l'édifice la pierre fondamentale, sous prétexte qu'elle est une pierre d'achoppement et de contradiction.

Bref, là où la rupture n'a pas été consommée avec le christianisme, le sens orthodoxe des dogmes catholiques a été dénaturé, l'intégrité et la pureté de la foi a été mise en péril. Et, l'affaiblissement ou la falsification des doctrines réagissant nécessairement sur tout le reste, la génération moderne, dans ses pensées, dans ses œuvres, dans son caractère, dans sa vie, est devenue hésitante, pusillanime, médiocre, tolérante pour le mal plus encore que pour les méchants, insouciante de l'erreur et parfois pleine de bienveillance pour elle, par-dessus tout impuissante et inhabile pour le bien, incapable de pourvoir à sa propre stabilité et de conjurer sa ruine même matérielle.

VI

La nature humaine selon la doctrine catholique

3^e instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent
1862-1863. — V, 93-97.

Dieu s'étant volontairement et librement résolu à créer l'univers, devait assurément rapporter son ouvrage à sa gloire et au bonheur de sa créature. L'Être souverain ne peut pas ne point opérer toutes choses en vue de lui-même : non pas qu'il en reçoive jamais une augmentation essentielle de sa propre félicité ; mais parce que sa nature éminemment libérale et communicative se plaît à multiplier le nombre des heureux. Toutefois autre est le genre de gloire et de bonheur que Dieu, dans son excès d'amour, a réellement voulu tirer de son œuvre pour lui-même et pour la créature ; autre est celui auquel il pouvait s'arrêter s'il n'eût consulté que l'exigence naturelle des choses. A supposer que l'homme eût été placé et maintenu dans l'état de pure nature, la création, contenue dans son ordre propre, demeurerait encore très belle, très noble, très grande ; l'homme y occupait une place magnifique, et il pouvait y être dirigé vers une fin très acceptable. Même après qu'elle a subi un dommage et reçu une blessure par la perte de l'intégrité **dont** elle avait été surnaturellement douée, la nature humaine quoiqu'elle ne puisse pas se suffire à elle-même pour l'accomplissement de ses devoirs même naturels, conserve néanmoins des attributs très élevés. Certes, ce

n'est pas le christianisme qui cherchera jamais à déprimer la nature. Au contraire, il en a toujours vengé, il en vengera toujours les éléments essentiels contre ses détracteurs quels qu'ils soient ; d'abord parce qu'il a mission de faire respecter la puissance divine partout où elle reluit ; puis parce que la nature étant le sujet et le support du surnaturel, celui-ci subirait les contre-coups de toutes les attaques dirigées contre celle-là. Aussi tout ce qu'enseignent les écoles spiritualistes sur la dignité naturelle de l'homme, l'immatérialité de son âme, la liberté et la moralité de ses actes, l'étendue de ses puissances et de ses facultés, la perfectibilité de son esprit, la loi intime de sa conscience, la responsabilité de ses œuvres, la nécessité d'une sanction rémunérative ou pénale, non seulement l'Église l'enseigne d'accord avec la saine philosophie, mais plus d'une fois elle l'a établi, et même, en certains cas, elle l'a défini contre les écarts de la fausse philosophie. Le docteur qui a le plus d'autorité dans les questions de la grâce, saint Augustin, a été aussi le plus zélé défenseur de la nature. « Loin de nous, dit-il, la pensée que Dieu puisse haïr en nous ce en quoi il nous a fait plus excellents que les autres êtres vivants ! Loin de nous de décréter le divorce entre la raison et la foi, d'autant que nous ne pourrions pas même croire si nous n'étions pas doués d'âmes raisonnables ¹ ! » « La nature raisonnable est un si grand bien, dit-il ailleurs, que Dieu seul est au-dessus d'elle ². »

Mais nous ajoutons que la nature créée, même la nature humaine et la nature angélique, ne s'étant pas

1. Saint Augustin, t. III, Epist. cxx ad Consent. 3. — 2. T. VIII, Contra epist. Manichæi, xxxvii, 43.

donné l'être à elle-même et ayant été tirée du néant par le libre vouloir de la suprême nature qui est Dieu, ne possède rien d'elle-même et indépendamment de Dieu ; qu'elle est essentiellement distincte et essentiellement sujette de lui, qu'elle ne peut ni se mouvoir, ni agir, ni durer sans son concours et son assistance ; nous ajoutons, à plus forte raison, qu'elle n'a dans ses éléments constitutifs rien de divin ou de déifique, ni par essence, ni par communication ; que si elle porte en elle l'empreinte de la divinité, ce n'est que la marque extérieure de la main de l'artisan souverain, mais nullement la forme du mystère intime de son être ; enfin que la relation propre d'elle à Dieu, c'est la relation de l'ouvrage à l'ouvrier, mais aucunement celle du fils au père, attendu qu'elle existe par voie de création et non par voie de génération, qu'elle procède du néant et non pas du sein de Dieu, et qu'elle n'a aucun rapport avec lui ni quant à l'aspect ni quant au genre. Et c'est ici le cas d'adresser à nos modernes déificateurs de la nature humaine l'apostrophe du grand évêque d'Hippone à l'un de leurs devanciers dans ces sortes de théories : « En vérité, disait-il, c'est à l'homme une prétention passablement impie de se croire maltraité parce qu'il n'est pas ce qu'est Dieu, et de ne vouloir pas être un bien quelconque si Dieu est un bien plus grand. De grâce, ô nature de l'âme raisonnable, consens à être quelque chose de moindre que Dieu, d'autant qu'après lui il n'y a rien de meilleur que toi. Calme-toi, et sois plus bénigne à ton auteur... Tu es par trop superbe contre lui, si tu t'indignes de ce qu'il te dépasse ; et tu penses par trop irrespectueusement de lui, si tu ne te congratules pas ineffablement de ce que tu es un si grand bien, que lui seul soit plus excellent.

Et garde-toi pareillement de dire que, comme tu ne voudrais reconnaître aucune substance au-dessus de toi, tu n'en voudrais non plus souffrir aucune au-dessous. Car ce qui occupe le premier rang en bonté après Dieu n'a pas dû rester au dernier plan et clore la série des êtres. Bien plutôt, la dignité dont tu as été investie resplendit en cela, puisque Dieu qui te surpasse seul par nature a fait d'autres êtres que tu dominerais à ton tour¹. »

Ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, à moins d'aller jusqu'au dévergondage d'idée qui confond l'univers avec l'essence divine, il est impossible de placer la nature intelligente plus haut que ne fait la doctrine chrétienne. Mais, en outre, cette doctrine attribuée à l'être raisonnable un autre titre de grandeur qu'aucune philosophie humaine n'aurait soupçonné, je veux dire, l'aptitude radicale à l'union, soit personnelle, soit mystique, avec la nature divine. Car, encore bien que tout ce que nous avons à établir maintenant soit en dehors et au-dessus des exigences ou même des aspirations de l'ordre naturel, et ne puisse en aucun cas être *connaturel* à aucune création, cependant il résulte du fait de l'incarnation divine et de ses appendices que la nature raisonnable est susceptible de porter ce surcroît inattendu d'exaltation. C'est une loi du monde végétal que toute espèce n'est pas également propre à recevoir la greffe d'une espèce plus noble, mais que les essences affranchies demandent dans le sujet sur lequel elles sont insérées une qualité de sève qui leur soit assimilable. La même loi existe et les mêmes affinités sont requises en ce qui est des mélanges et des croisements

1. S. Augustin. *Contra Epist. Manichæi*, xxxvii, 43.

de race. Cela étant, j'ose dire que la noblesse suprême de notre nature consiste en ce que, étant donnés les attributs et les facultés qui la constituent, elle soit potentiellement apte à être épousée ou adoptée par la divinité.

VII

L'accord de la raison et de la foi

Instruction à la cathédrale de Chartres, 1840.

Œuvres sacerdotales, I, 181-185.

On a souvent mal compris ces termes, employés par la théologie mystique, de foi obscure, de foi aveugle. Et si l'on a maintes fois trop accordé à la raison, on lui a aussi quelquefois trop refusé. La foi sans doute aura toujours de grandes obscurités dans son objet, et nous avons vu qu'il en doit être ainsi ; mais, en même temps, elle est très claire dans ses motifs, très raisonnable dans les principes de sa crédibilité. Si Dieu me parle par un envoyé, si cet envoyé me laisse un organe, un interprète de sa parole, il est évident pour ma raison même que je dois croire cet envoyé divin et son organe. Seulement si Dieu veut ainsi se manifester à moi, il est nécessaire qu'il donne à son envoyé, à son organe, des caractères d'authenticité auxquels ma raison puisse reconnaître qu'ils viennent réellement de lui. C'est une garantie qui est due à ma raison, et qu'elle a droit d'exiger.

Quand un ambassadeur est envoyé dans une cour étrangère, la première chose qu'on lui demande, ce sont ses lettres de créance ; ces lettres une fois lues et reconnues authentiques, on ne peut plus douter de sa mission. Et voilà aussi, M. F., ce que la religion livre à l'examen de notre raison. Jésus-Christ, en descendant sur la terre, nous a exhibé, si j'ose ainsi parler, des

lettres de créance ; examinez-les : lui-même vous y engage. Je ne vous demande point de croire d'abord mes paroles, mais voyez mes œuvres ; consultez les Écritures, voyez si elles parlent de moi ; interrogez ces aveugles auxquels j'ai rendu la vue, ces sourds auxquels j'ai rendu l'ouïe, etc. Mais ensuite, si une fois vous avez reconnu à mes œuvres que je suis réellement l'envoyé et le Fils de Dieu, croyez à la vérité que je vous annonce. Ce que Jésus-Christ disait aux Juifs, M. F., la religion le dit à tous. Examinez les bases sur lesquelles je repose ; armez-vous de la critique que vous employez dans les autres faits historiques, pour discuter les faits divins sur lesquels je m'appuie. Je livre ces faits à votre curiosité. Creusez autour de ces fondements ; essayez de les ébranler ; descendez, avec le flambeau de la philosophie, jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés ; mais lorsque, arrivés à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puisant qui soutient les édifices, arrêtez-vous enfin, et ne creusez pas jusqu'aux enfers. Là votre raison doit s'arrêter. Dès que vous avez reconnu que ma doctrine est véritablement divine, il ne vous reste plus qu'à croire.

Ainsi, mes Frères, dans l'étude de la religion, c'est la raison qui fait le premier pas ; elle pose comme les préliminaires, en examinant et en reconnaissant que la religion vient de Dieu. Sans doute, dans ce premier travail même, la raison a déjà besoin d'être dirigée par certains secours d'en haut ; et je crois, avec saint Augustin, que Dieu donne à chaque homme un premier germe de grâce intime et secrète qui se mêle imperceptiblement avec la raison. C'est ce que saint Augustin

nomme : *Inchoationes quædam fidei, conceptionibus similes*. C'est un commencement très éloigné pour arriver de proche en proche jusqu'à la foi, comme un germe très informe est le commencement de l'enfant qui doit naître longtemps après. Dieu mêle le commencement du don surnaturel avec les restes de la bonne nature, en sorte que l'homme qui les tient réunis ensemble dans son propre fond, ne les démêle point et porte déjà au dedans de soi un mystère de grâce qu'il ignore profondément. Ce n'est que quand le germe commence à éclore, que la foi se montre distincte de la raison. Jusque-là, c'est donc proprement la raison qui prend l'initiative dans l'étude de la religion, en reconnaissant que Dieu existe, qu'il est raisonnable de le croire s'il parle, et qu'il a réellement parlé par Jésus-Christ et par l'Église. Mais ici s'arrête le contrôle de la raison ; ici l'intelligence se soumet à la foi. L'homme n'a plus qu'à croire, à adorer, à aimer, à pratiquer. Et en croyant sans raisonner, l'homme fait encore acte de raison, puisque sa raison elle-même lui explique qu'il doit ainsi croire.

Certes, mes Frères, c'est une salutaire et glorieuse humiliation que celle de la raison humaine devant la raison divine, humiliation au reste qui devient le principe d'une nouvelle exaltation ; car, mes Frères, ne croyez pas que désormais la raison soit condamnée à une éternelle inaction par rapport aux vérités révélées. Non, Dieu traite la raison avec plus d'honneur que cela. Et après qu'elle s'est soumise à la foi, la religion ne lui défend point de chercher encore, sans doute avec réserve, avec humilité, les convenances et les raisons naturelles des mystères qui lui sont proposés. Alors, si elle veut examiner l'un après l'autre les

dogmes et les préceptes, ce sera en faisant toujours précéder son examen d'un acte de foi. Puis, Dieu éclairant l'homme de sa lumière, celui-ci verra d'abord toujours que ces mystères n'ont rien de formellement contraire à la raison, et souvent même il découvrira qu'ils sont merveilleusement appropriés à notre nature et à notre saine façon de penser et de sentir.

C'est ainsi, mes Frères, qu'après que la raison s'est soumise à la foi, il y a réaction de la foi sur la raison. L'intelligence humaine, partant des principes connus par la révélation, peut voler jusque dans les cieux et dérober à la divinité ses plus intimes secrets : reconnaître, par exemple, avec le grand saint Hilaire de Poitiers, que le dogme de la Trinité est tellement raisonnable qu'il serait impossible de croire à un Dieu en une seule personne; reconnaître avec saint Augustin et plusieurs autres, dans le dogme du péché originel, le mot d'une longue énigme, l'explication d'une infinité de mystères, inconcevables avant qu'ils eussent été éclairés par celui-ci. Et ainsi de tous les mystères et de tous les points de la religion l'un après l'autre. Car, mes chers Frères, la raison et la foi, provenant d'une même source, ne peuvent pas être contraires. Il y a plus : la foi ayant été surajoutée à la raison, la grâce ayant été entée sur la nature, il doit y avoir entre ces deux choses faites l'une pour l'autre une parfaite harmonie.

On a beaucoup trop critiqué les grands hommes qui, dans ces derniers temps, se sont occupés de faire admirer le côté humain de la religion. Si ce n'est pas en lui-même le côté principal, c'est du moins un de ses côtés vrais. Et il a pu y avoir telle ou telle disposition dans un siècle particulier, qui ait exigé que l'on com-

mençât par ce côté pour opérer le rapprochement. Pascal et Fénelon, témoins de la naissance de cette incrédulité qui a tant grandi depuis, pensaient déjà qu'il était essentiel de présenter la religion comme aimable et utile, de faire désirer du moins qu'elle fût vraie, se réservant ensuite d'en prouver solidement la vérité par la méthode que nous venons d'exposer. Ainsi, montrer la religion dans ses points de contact immédiats avec l'homme naturel, cela peut être un travail utile. Jésus-Christ, auteur de la religion, est Dieu et homme; la religion, placée entre le ciel et la terre pour unir ces deux termes, participe de l'un et de l'autre. Elle est à la fois divine et humaine; si les premiers anneaux de cette chaîne se perdent dans la divinité, les derniers anneaux sont attachés à notre cœur, et il est bien permis de l'observer sous ce dernier rapport. Cette échelle, appuyée d'une part dans les cieux, est de l'autre fortement posée et habilement assise sur notre cœur.

Ce n'est donc point être en dehors du vrai, que de faire ressortir la convenance qu'il y a entre la religion et notre nature, que de parler de l'aliment qu'elle fournit à notre esprit, à notre cœur, à notre imagination, à tous nos sens, à l'homme tout entier. Ce n'est donc point être en dehors du vrai, que de parler du génie, de la poésie, de la philosophie et des hautes harmonies sociales du christianisme. Non; ces expressions renferment des vérités, vérités dont le développement ne serait pas indigne de la plume d'un ministre de la religion; à plus forte raison doit-on savoir gré aux grands hommes qui, placés dans les rangs des simples fidèles, ont eu la noble pensée d'exécuter ce dessein. Et si la terre n'a pas assez reconnu leurs services, à cause

de quelques imperfections inséparables de l'humanité, le ciel sera plus indulgent et moins ingrat, l'éternité leur en sera reconnaissante; il faut espérer même que l'équitable histoire les rangera parmi ces docteurs laïques qui, dans plusieurs siècles de l'Église, ont été, à leur façon, de dignes apologistes du christianisme. Leur travail, mis à sa place, est utile. Que la raison commence par examiner les faits, qu'elle se soumette ensuite à la foi, que, toujours soumise et unie à la foi, elle poursuive ses investigations avec humilité et réserve; et la religion ne trouvera rien à reprendre à ce que la raison et la révélation se prêtent ainsi, dans une mutuelle intelligence, les secours qu'elles peuvent et qu'elles doivent attendre l'une de l'autre.

VIII

Comment les dogmes commencent et comment ils se développent¹

Homélie pour la fête de l'Immaculée-Conception,
N.-D. de Poitiers, le 8 déc. 1854.
II, 205-209.

Il est vrai, après avoir écrit, dans ces dernières années, le chapitre *Comment les dogmes finissent*, la philosophie expirante se promet d'exploiter avec avantage un nouveau thème sur lequel elle fonde de grandes espérances. Elle s'est mise à l'œuvre, et le chapitre *Comment les dogmes commencent* existe déjà, délayé dans une foule d'arguments et de raisonnements présentés par des feuilles pleines de venin et de perfidie. Mais rassurez-vous, N. T. C. F., ce second chapitre aura le sort du premier ; et quant à nous, nous pourrions dès aujourd'hui en écrire un troisième, à savoir, comment finissent tous ceux qui, d'une façon quelconque, s'attaquent aux dogmes révélés de Dieu et à l'autorité de l'Église qui les définit.

Comment les dogmes commencent, N. T. C. F. ? Ils commencent par la révélation surnaturelle que Dieu fait aux hommes d'une vérité. Cette vérité est annoncée par le ministère d'un envoyé divin, lequel n'a droit à notre sentiment qu'autant qu'il a prouvé la divinité de

1. Plusieurs des pensées ici développées sont empruntées aux ch. 22 et 23 du *Commonitorium* de Vincent de Lérins.

sa mission. Cette vérité est écrite dans les livres inspirés, ou bien elle est confiée à la tradition vivante, n'importe. Voilà comment les dogmes commencent ; et toute vérité qui n'a pas commencé ainsi, ne sera jamais un dogme dans le christianisme. L'Église, N. T. C. F., ne crée pas le dogme ; elle le conserve, elle le professe, elle l'explique, elle le venge, et, au besoin, quand le moment en est venu, elle le définit. L'Église a reçu un dépôt ; son ministère est celui du garde-scellé. Le jour où l'Église, par une négligence criminelle, laisserait s'altérer, se corrompre, se perdre une partie quelconque du dépôt ; le jour où, par un larcin sacrilège, elle amoindrirait le trésor dont elle a été constituée gardienne, elle aurait forfait à son devoir le plus sacré ; elle ne serait plus l'Église : hypothèse impossible, puisque son céleste fondateur lui a promis son assistance pour la préserver contre toute faiblesse à cet égard. Et de la même manière, le jour où l'Église introduirait sous les sceaux un atome de doctrine que le révélateur divin n'y aurait pas consigné, elle serait coupable du crime de faux dans le sens le plus grave de cette expression, du crime de faux par supposition d'écriture authentique et de témoignage divin. Vainement s'agirait-il d'opinions favorables au développement de la piété, d'affirmations susceptibles de tourner à la plus grande gloire de Dieu ou de la Vierge sa mère, le Seigneur lui répondrait par son prophète : « Est-ce que ma mère ou moi nous avons besoin de vos mensonges et de vos ruses¹ ? » Encore une fois, mes Frères, comme l'Église ne soustrait rien au dépôt, avec la même fidélité jalouse, elle n'y ajoute rien. La révélation de Dieu, c'est le point

1. Job, XIII, 7.

de départ nécessaire de tout dogme. Voilà *comment les dogmes commencent*.

Le dogme de la Conception immaculée de Marie a-t-il commencé ainsi? Oui. Cette doctrine, insinuée dans les Écritures, a été enseignée dès les temps apostoliques; et une tradition non interrompue, une tradition que le divin Paraclet a de plus en plus éclairée des lumières de la théologie et de la raison dans l'esprit des doctes, qu'il a de plus en plus accréditée et comme naturalisée dans les âmes saintes par le sentiment intime et par les pratiques de la piété, nous transmet, nous apporte cette doctrine, sans nul danger d'erreur, et nous la présente comme un point de la révélation chrétienne. Et l'Église, attentive au progrès d'une vérité qu'elle a toujours crue, toujours professée, toujours défendue, l'Église dirigée par son auteur, assistée de l'Esprit-Saint, mue par des raisons dignes de sa souveraine sagesse, est à la veille de définir cette vérité. Voilà comment les dogmes se développent.

Car, N. T. C. F., si le dogme n'est point de création humaine, il est pourtant susceptible de recevoir un développement au sein de l'Église de Jésus-Christ. Ce serait toute une magnifique page de saint Vincent de Lérins qu'il faudrait vous réciter ici; les esprits cultivés n'en goûteraient pas moins la forme que le fond. Disons seulement que s'il est des vérités qui sont l'essence même du christianisme, et qui, à ce titre, ont brillé nécessairement dès les premiers jours de l'Église d'un éclat complet, il en est d'autres dont il a plu à Notre-Seigneur Jésus-Christ de déposer seulement le germe dans la tradition. En ce sens on peut dire de la révélation divine ce que saint Augustin a dit de Dieu lui-même: c'est une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. La lumière

de la foi, prélude de la lumière de gloire, ne cessera de croître jusqu'à l'instant où elle doit s'absorber dans ce midi perpétuel qui est la claire vue de Dieu, le face à face de l'intuition éternelle. Mais cette marche ascendante et progressive ne sera jamais une invention ni une création. Et comme l'homme qui grandit, qui se fortifie, reste toujours le même être qui est sorti du sein de sa mère, ainsi le progrès qui s'accomplit dans la religion chrétienne n'est qu'une application de cet ordre divin d'après lequel tout accroissement consiste à développer dans l'adulte les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait données à l'enfant : de telle sorte que rien de nouveau n'existe plus tard dans le vieillard, qui n'ait commencé d'être à l'état latent dans le nouveau-né.

IX

Nécessité de l'intransigeance doctrinale dans le temps présent

2^e instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent,
1857-1858. — III, 259-262.

Enfin, Messieurs, à la vue de toutes les défaillances intellectuelles et morales de la génération présente, de l'affaiblissement de la raison individuelle et de la raison publique, quelques hommes du siècle, chrétiens respectables et bien intentionnés, se sont pris à croire et à dire que l'Église catholique n'aurait pas l'intelligence des besoins du temps, que le clergé se montrerait profondément ignorant de l'état actuel de la société laïque, si le christianisme se refusait trop absolument à quelqu'un de ces accommodements, de ces adoucissements, à quelqu'une de ces transactions, de ces complaisances que la disposition générale des esprits réclame. Ai-je besoin de vous le dire, Messieurs, et l'histoire de dix-huit siècles n'est-elle par là pour nous l'apprendre? Toutes les condescendances conciliables avec la conservation pleine et entière du dépôt de la foi et des mœurs, l'Église s'y est prêtée partout et toujours dans la proportion où, toutes choses bien considérées, elle l'a jugé plus utile que nuisible à la société chrétienne. Mais s'il s'agit du christianisme envisagé dans sa doctrine, dans l'affirmation de ses dogmes, dans l'inviolabilité de sa morale naturelle ou révélée,

dans les conditions miraculeuses de son établissement divin, dans la sagesse de ses principes de discipline et de gouvernement, dans les règles fondamentales de ses rapports avec les sociétés temporelles, le christianisme, en toutes ces choses, ne pourrait se laisser amoindrir qu'au détriment de l'humanité elle-même. Le roi-prophète nous apprend qu'il n'y a pas de plus grand malheur pour les hommes et pour les sociétés que « la diminution des vérités ¹ ». Si les vérités sont sauvées, les mœurs même les plus dégradées ne peuvent manquer de se relever bientôt; mais si les vérités fléchissent avec les mœurs, celles-ci ne se relèveront plus. Prenons-y garde, Messieurs, et tâchons de déjouer la tactique présente de l'esprit d'erreur et de ténèbres. Les convulsions violentes, les révolutions profondes qu'ont subies les nations depuis plus de soixante ans, les menaces plus effrayantes encore qu'elles ont entendues, leur ont enfin révélé la provenance du mal et indiqué la nature du remède. Le remède, qui ne le voit désormais? c'est la religion. Aussi le mot de religion est-il partout. L'éternel ennemi de Dieu et de l'homme l'a compris : empêcher la génération actuelle de se porter vers le christianisme comme vers l'unique moyen de guérison, c'est impossible; il n'y réussirait pas. Que faire donc? Eh bien! il s'efforcera d'affaiblir, de corrompre ce spécifique et d'en neutraliser ainsi la force et la vertu. Quel triomphe, quel succès pour lui si les mains du malade, si celles même du médecin allaient devenir ses complices pour opérer ce mélange et cette falsification! Supposons qu'en temps d'épidémie le pharmacien de la cité eût la barbarie de couper

1. Ps. XI, 2.

de moitié eau l'antidote qui aurait besoin de toute sa puissance pour triompher du fléau mortel, cet homme serait-il moins criminel qu'un empoisonneur public ? Or, Messieurs, la société moderne est en proie à un mal terrible qui lui ronge les entrailles et qui peut la précipiter au tombeau. Le contre-poison ne sera efficace que s'il garde toute son énergie ; il sera impuissant s'il est atténué. Ne commettons pas le crime d'obéir aux fantaisies, aux sollicitations même du malade. Le miel aux bords de la coupe, à la bonne heure ; mais que le breuvage conserve toute sa force : sinon, la société périra par cette funeste condescendance.

Et puisque je viens de prononcer ce mot de condescendance, permettez, Messieurs et chers Coopérateurs, que je mette fin à ce long discours par un beau passage du pape saint Gélase. Certains hérétiques avaient demandé à ce pontife qu'il daignât condescendre un peu avec eux, c'est-à-dire qu'il voulût bien, par amour de la paix, par égard pour leur faiblesse, abandonner quelque chose de la rigidité de la doctrine catholique. Or voici comment ce grand homme leur répond dans sa lettre à Euphémien¹ : « Quand vous prétendez, leur dit-il, que nous devons condescendre avec vous, vous avouez par là même que vous êtes, vous, en train de descendre ou même que vous êtes descendus : *Cum autem dicitis condescendere nos debere vobiscum, interim jam vos aut descendere aut descendisse monstratis*. Mais, je vous prie, d'où êtes-vous descendus et où êtes-vous descendus : *unde, quæso, vel quo ista descensio est ?* Sans nul doute, vous êtes descendus d'un rang plus élevé à une situation plus basse, vous avez été

1. Epist. I. *Patrol. Migne*, t. LIX, p. 15.

ravalés de la communion catholique et apostolique à une communion hérétique et condamnée; vous le voyez, vous le reconnaissez, et vous ne le niez pas : *Utique ex superiore quodam loco ad inferiora quæque depositos, a catholica apostolicaque communione ad hæreticam damnatamque prolapsos videtis, cognoscitis, non negatis.* Or il ne vous suffit pas d'être ainsi tombés et avilis; mais voyant que nous nous sommes maintenus à un niveau supérieur, vous avez la prétention de nous en faire déchoir, et vous nous invitez à *descendre avec vous* du sommet où nous sommes au lieu infime où vous êtes : *Et non solum vos in infimis jacere delectat; sed etiam in superiore manentes sede vultis impelli, condescendere nos vobiscum invitatis, ad ima de summis.* Pour nous, nous croyons plus sensé et plus généreux de vous conjurer de *remonter* avec nous de bas en haut : *Nos conscendere vos, nobiscum rogamus, ad summa de imis.* » Messieurs, l'abaissement de toutes choses parmi nous depuis que nous avons quitté les hauteurs où le christianisme nous avait placés, l'abaissement des esprits, l'abaissement des cœurs, l'abaissement des caractères, l'abaissement de la famille, l'abaissement du pouvoir, l'abaissement des sociétés, en deux mots, l'abaissement des hommes et l'abaissement des institutions : c'est ce que tout le monde voit et reconnaît, c'est ce que personne ne nie : *videtis, cognoscitis, non negatis.* Or comment le terme à tant d'abaissements pourrait-il être dans l'abaissement de la vérité, c'est-à-dire du principe qui peut seul imprimer aux hommes et aux institutions un mouvement de réascension ? Ah ! conjurons bien plutôt à mains jointes, s'il en était besoin, les oracles de la doctrine, de n'avoir jamais la faiblesse de se prêter à

aucune complaisance, à aucune réticence; conjurons-les de nous dire à l'avenir « toute la vérité¹ », la vérité qui sauve les individus et la vérité qui sauve les nations. La *condescendance* serait désormais la consommation de notre ruine. Loin donc de demander à l'Église de Jésus-Christ de *descendre avec nous, ad ima de summis*, demandons-lui de rester où elle est, et de nous tendre la main afin que nous *remontions avec elle, ad summa de imis*, de la région basse et agitée où nous sommes descendus et où nous sommes en voie de descendre encore davantage, à la région haute et sereine où elle fait habiter les âmes et les peuples qui lui sont fidèles. Ainsi soit-il.

1. Joann. xvi, 13.

DEUXIÈME PARTIE

DIEU



DEUXIÈME PARTIE

DIEU

I

Les altérations modernes de l'idée de Dieu

Instruction synodale
sur la 1^{re} Constitution vaticane,
17 juillet 1871. — VII, 204-210.

Le chapitre premier est intitulé : « De Dieu créateur
« de toutes choses » : *De Deo rerum omnium creatore.*

Ici, Messieurs, la sainte Église accomplit ce que, depuis Jérusalem et Nicée, elle a toujours placé en tête de son devoir doctrinal et de ses solennelles professions de foi. *Credo in Deum*, dit le symbole des apôtres ; *Credo in unum Deum*, dit le symbole de Nicée. Mais aujourd'hui, Dieu ayant été travesti, défiguré, nié, notre concile pose dans tout son jour la doctrine révélée par laquelle Dieu s'est affirmé lui-même à nous : *Sancta catholica apostolica romana Ecclesia credit et confiteatur unum esse Deum verum et vivum*, et le reste que nous expliquerons bientôt.

En effet, le devoir et le besoin de l'Église est de confesser Dieu avant toutes choses. C'est son devoir. Comme le Christ qui l'a fondée et députée, l'Église est née et ne vit que pour rendre témoignage à la vérité, et d'abord à celle où toutes les autres ont leur origine

et leur appui. Elle est donc le témoin de Dieu, son héraut, sa voix sensible.

C'est en même temps son besoin. Car l'abondance du cœur fait jaillir les paroles des lèvres ; et parce que l'Église a reçu l'Esprit de Dieu, elle a en elle une plénitude de lumière, de vie, de charité divines qui la presse et la force de dire Dieu au monde. « Elle croit, et elle confesse » : *Credit et confitetur*. Hélas ! cette fois, c'est plus qu'un hommage rendu ; c'est une réparation faite et c'est en même temps un remède présenté aux hommes contre un mal si affreux qu'il semblerait devoir être impossible.

Saint Jean signale dans l'Apocalypse une femme vêtue de rouge, assise sur une bête rouge, et il dit qu'elle est « pleine de noms de blasphème » : *plenam nominibus blasphemiarum*¹. Cette femme représente la cité des méchants, que l'Écriture nomme aussi « Babylone² », et ailleurs « l'église de ceux qui trament le mal³ » ou « la synagogue de Satan⁴ ». Née avec le péché, cette société durera jusqu'au jugement final ; elle est par conséquent contemporaine de tous les siècles. Toutefois, parmi tant de vicissitudes où le cours du temps et le mouvement des hommes et des choses la font passer, elle a, pour ainsi dire, ses âges d'or, où tout lui vient en aide, où son règne est plus libre et plus étendu, et où elle semble triompher de la cité de Dieu. *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum*⁵ : « C'est l'heure des méchants et la puissance des ténèbres. »

L'accusera-t-on de n'être pas un juge éclairé, ni un historien exact, celui qui dira que notre siècle, assuré-

1. Apoc., xvii, 3, 4. — 2. Apoc., xvii, 5. — 3. Ps. xxv, 5. — 4. Apoc., ii, iii, 9. — 5. Luc., xxii, 53.

ment grand par tant de grandes œuvres que Dieu y a faites, et par tant de grâces insignes dont il a daigné le combler, a été néanmoins pour cette cité du mal une ère singulièrement propice et favorable? Parmi les libertés réclamées, reconnues, instituées, passées, dit-on, à l'état de nécessité dans l'ordre des faits, en même temps qu'à l'état de principes et d'axiomes dans l'ordre des idées et des lois, nous avons eu au premier rang la liberté du blasphème.

On l'a nommée diversement. Comme Satan, qui est son père, le monde est naturellement et forcément menteur. S'il était obligé de parler clairement et d'appeler les choses par leur vrai nom, il serait frappé d'impuissance et de mort : la vérité le tue, et la lumière lui est mortelle. Il lui faut vivre de mensonges, d'obscurités, d'équivoques : mensonges et équivoques d'action, mensonges et équivoques de parole. Cette liberté impie s'est donc appelée liberté de conscience, liberté religieuse, liberté de la pensée, liberté de la presse; mais, en fait et vraiment en droit, c'était la liberté du blasphème. On en a largement usé, et nous ne savons si depuis l'origine du monde on avait blasphémé davantage. Il y a eu le blasphème savant et le blasphème ignare, le blasphème railleur et le blasphème sérieux, le blasphème poli et le blasphème cynique, le blasphème tranquille et le blasphème emporté : *plenam nominibus blasphemix*.

Mais, ce qui fléchissait et s'altérait de jour en jour sous le poids de ces blasphèmes, c'était la vraie notion de Dieu. On s'est fait des dieux à sa guise; il s'en est produit de toute marque. Nous avons eu le Dieu qui règne et ne gouverne pas : Dieu sublime et digne de tout respect, mais sans souci du monde, et que le

monde ne peut mieux honorer qu'en s'estimant trop petit pour mériter son regard et, à plus forte raison, son intervention. Nous avons eu le Dieu-idée : idéal absolu, échappant par sa nature même à toute définition, fuyant d'autant plus qu'on cherche à le saisir, et s'évanouissant tout à fait dès qu'on prétend l'avoir saisi. Nous avons eu le Dieu-être : l'être qui est, mais qui n'existe pas, qui ne vit pas, le Dieu qui ne pense, ni ne veut, ni ne juge, ni n'opère, attendu que ces mots signifient une détermination, et par là même une limite, un amoindrissement, une contradiction, une négation de l'être absolu. Il y a eu le Dieu-progrès, le Dieu-aspiration ; le Dieu qui est *un immense devenir*, qui s'essaie sans cesse à exister, qui cherche à s'épanouir et à se posséder, qui tend par tout moyen à sa plénitude, à sa perfection, à son bonheur, à sa fin dernière, et qui n'y arrive jamais, parce qu'étant par essence l'aspiration infinie et le progrès éternel, sa vie est de se mouvoir sans s'arrêter jamais et de viser toujours à une fin toujours impossible : ce qui le réduit exactement à l'état des damnés. Voisin et parent de celui-là, il y a eu le Dieu-monde, le Dieu-cosmique : âme du monde, force secrète, fatale, universelle, vivifiant tout, et si mêlée à tout qu'elle ne se distingue de rien, et que le monde est son expression essentielle et unique. Que dirai-je ? Il y a eu le Dieu-néant, le Dieu-mal, le Dieu hostile, jaloux, tyrannique, oppresseur : je m'arrête.

Vous le voyez, Messieurs, c'est le panthéon du blasphème : *plenam nominibus blasphemiarum*. Or, chacun de ces noms blasphématoires a été donné à Dieu par nos contemporains, par nos concitoyens, et cela, plus d'une fois, du haut des chaires de l'enseignement public. Chacune de ces notions absurdes et détestables a pris

la place de la notion rationnelle et catholique de Dieu, et cela jusque dans les âmes baptisées et qui croyaient encore n'avoir pas dit formellement adieu à leur baptême.

Faut-il s'étonner après cela du degré de faiblesse, de misère et de honte auquel est descendue cette société ignorante et contemptrice de Dieu? Le sage l'avait bien dit : « Or, ils sont vains tous les hommes chez qui la science de Dieu n'existe pas à la base de tout le reste » : *Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei*¹. Entendez-vous? *Vani omnes* : quels qu'ils soient et de quelques avantages qu'ils se glorifient, ce ne sont plus vraiment des hommes, mais des ombres et des fantômes d'hommes, des hommes qui ne tiennent plus debout, des hommes inconsistants, fuyants, insaisissables, et qui ne savent plus eux-mêmes rien saisir ni retenir : génération vouée au malheur, et qui est réduite à chercher ses sauveurs parmi les morts, comme si les morts pouvaient offrir une espérance de salut : *Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est*². Que si ce peuple est emmené captif, s'il est démembré, s'il est livré à la merci de tous ses ennemis du dehors et du dedans, la cause en est qu'il a perdu la clef de toute science et de toute sagesse et le principe de toute force en perdant la connaissance de Dieu : *Propterea captivus ductus est populus meus, eo quod non habuerit scientiam* ; voilà pourquoi ses chefs périclitent d'inanition, et ses multitudes altérées d'ordre et de paix se dessèchent dans le trouble et le désordre : *et nobiles ejus interierunt fame, et multitudo ejus siti exaruit*³. A cause de cela, le

1. Sap. XIII, 1. — 2. *Ibid.* 10. — 3. Isa., v, 13.

monstre des révolutions, cet enfer anticipé, a dilaté ses flancs et ouvert sa bouche sans aucun terme, et les plus forts, les sublimes et les glorieux, sont descendus dans ce gouffre avec le commun du peuple : *Propterea dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino : et descenderunt fortes ejus, et populus ejus, et sublimes gloriosique ejus, ad eum*¹. Juste châtement de la divinité outragée. Car ce n'est plus le Dieu inconnu² des païens ; c'est le Dieu méconnu, et méconnu de ceux qu'il a instruits lui-même, et qu'il a honorés de sa divine adoption : *Filios enutrivit et exaltavit ; ipsi autem spreverunt me*³.

Il fallait donc⁴, et pour l'honneur de Dieu, et pour le salut des âmes, et pour la délivrance des sociétés, il fallait tout d'abord affirmer le vrai Dieu, le Dieu unique, le Dieu vivant, créateur tout-puissant, éternel, incompréhensible quoique parfaitement connaissable et réellement connu, infini dans son intelligence, infini dans sa volonté, infini dans ses perfections qui sont toute perfection ; substance d'une unité, d'une singularité, d'une simplicité absolues ; spirituelle par conséquent, et par là même immuable, réellement et essentiellement distincte du monde. Il fallait affirmer de Dieu qu'il a de lui-même et en lui-même la plénitude de sa félicité : si bien que son bonheur, non plus qu'aucune de ses perfections, n'est susceptible d'aucun surcroît ; et qu'il vit, qu'il existe dans une complète indépendance, à des hauteurs qui dépassent inexprim-

1. Is. v, 14. — 2. Act., xvii, 23. — 3. Isa., 1, 2.

4. Tout ce qui suit n'est plus qu'une paraphrase de la Constitution Vaticane *Dei Filius*. Nous le donnons ici comme l'affirmation de la vérité catholique en face des erreurs que M^r Pie vient de dénoncer.

mablement tout ce qui peut, en dehors de lui, être ou se concevoir.

Il fallait aussi affirmer la vérité, la parfaite liberté, l'absolue gratuité de l'acte créateur. Sans nul doute, cet acte et l'univers entier qu'il produit manifestent la divinité comme toute œuvre manifeste son auteur. La création fait connaître Dieu par la puissance qu'il y déploie, et par l'étonnante beauté dont il lui a plu de la revêtir ; elle le fait même aimer à cause des innombrables biens dont il a daigné la remplir, et surtout par la révélation qu'elle nous apporte de cette bonté radicale qui l'a porté à tirer les êtres du néant. Malgré cela, à parler en rigueur, Dieu n'a ici aucun intérêt personnel, il n'y saurait avoir aucun profit, et sa nature l'en rend incapable : d'où vient que cette gloire contingente pour laquelle tout est fait et tout se devait faire, elle ne lui est nullement nécessaire, elle ne lui est par elle-même d'aucune utilité, d'aucun avantage. C'est à nous qu'elle en apporte : car, cette gloire consistant tout entière en ce que Dieu soit connu et aimé, et la créature ne pouvant être parfaite et heureuse que par cette connaissance, il s'ensuit que cette gloire extérieure de Dieu implique notre félicité, et paraît tellement s'y résoudre qu'elle s'identifie finalement avec elle.

C'est ce qu'exprime merveilleusement un texte de saint Hilaire souvent allégué par les théologiens à l'appui de la doctrine que nous venons d'établir. « Dieu, dit le grand docteur, veut être aimé de nous : non pas qu'il retire pour lui-même aucun fruit de notre amour ; mais cet amour bien plutôt nous profitera, à nous qui l'aimerons » : *Amari se a nobis exigit : non utique amoris in se nostri fructum aliquem sui causa percipiens, sed amore ipso nobis potius, qui eum amabimus,*

profuturo. « L'épanchement de la bonté divine, comme le rayonnement du soleil, comme la chaleur du feu, comme le parfum de la plante, ne sert pas à celui de qui il provient, mais à celui qui en use » : *Bonitatis autem usus, ut splendor solis, ut lumen ignis, ut odor succi, non præbenti proficit, sed utenti*¹.

Enfin, Dieu affirmé, le monde affirmé comme créature de Dieu, il fallait établir leurs rapports, et d'abord le rapport essentiel sur lequel sont fondés tous les autres. Il fallait dire d'un mot qu'après la création, Dieu et le monde ne restent pas étrangers l'un à l'autre ; que la dignité de Dieu aussi bien que sa bonté, ce qui revient à dire sa nature, l'obligent à surveiller incessamment et à gouverner souverainement les créatures auxquelles il a spontanément conféré l'existence ; qu'il a son but, son plan, ses lois, ses forces, ses ressources, ses industries, et que, comme il n'y a rien ni personne qui échappe à sa connaissance, il n'y a rien non plus ni personne qui puisse même un instant être hors de son atteinte, hors de ses lois, hors de sa volonté.

1. *Enarrat. in Ps. 11, n. 15.*

II

Le Dieu des Écritures

3^e instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent
1862-1863. — V, 82-86.

L'un de ces modernes pygmées, dont les écrits semblent un perpétuel défi porté à la raison, a le triste courage d'affirmer « l'infériorité du Dieu des Juifs » : il ose parler de la « médiocrité » à laquelle les Hébreux furent condamnés par le monothéisme. A l'entendre, le monothéisme, « au lieu d'une nature animée et vivante, conçut une nature sèche et sans fécondité ». En vérité, c'est dépasser toutes les bornes de l'ignorance ou de la mauvaise foi. S'il s'agissait du Dieu d'Épicure ou même du Dieu de Socrate, du Dieu de Parménide, ou du Dieu de Plotin, peut-être faudrait-il passer condamnation ; mais le Dieu de la Genèse, le Dieu des psaumes, le Dieu des prophètes, qui, éclairé surtout par la révélation chrétienne, est si manifestement le Dieu de l'Évangile, le Dieu en trois personnes, le Dieu Père, Fils et Saint-Esprit : voir là « une nature sèche et inféconde », n'est-ce pas comme une gageure et un parti pris d'insulter l'évidence ? Appeler « infécond » un Dieu au sein duquel la foi nous montre l'éternelle génération d'un Fils égal à son Père, l'éternelle spiration d'un Esprit égal au Père et au Fils dont il procède ; dénoncer « la stérilité et « la mort » dans cette nature où bouillonnent le mouvement et la vie, et où l'infinie

puissance et l'infinie intelligence s'embrassent dans un flux et reflux d'éternel et infini amour ! Le délire de l'injustice et l'audace de l'arbitraire ne sauraient être poussés plus loin.

Ah ! disons plutôt, avec notre saint docteur¹, que le dogme de la Trinité chrétienne, tout en imposant à notre esprit un mystère qu'aucune investigation humaine n'amènera ici-bas à l'évidence, lui apporte néanmoins une lumière incomparable et un soulagement presque nécessaire. Nous ne sommes plus réduits, comme certains penseurs du paganisme, à nous réfugier dans le pyrrhonisme religieux par la déplorable alternative ou d'admettre la pluralité des dieux, par conséquent la pluralité des infinis, ce qui est absurde, ou de croire à un Dieu indolent et endormi, à un Dieu écrasé par le poids d'une nature infinie éternellement impuissante à produire autre chose que le fini². Notre symbole nous enseigne un seul Dieu, mais non pas un Dieu solitaire ; un Dieu dans les entrailles duquel se rencontrent, sans se contredire, deux notions que notre instinct perplexe cherchait dans la divinité sans pouvoir parvenir à les réconcilier : l'unité et la société, la fécondité dans l'unité³. Ce n'est pas ici le lieu, Messieurs et chers Coopérateurs, de scruter les convenances métaphysiques et les harmonies morales du mystère révélé. Il n'y en a pas un seul de vous qui ne sache qu'elles sont nombreuses et admirables. J'ai voulu en dire assez, d'une part, pour réduire à néant l'insolente accusation portée contre le Dieu des Écritures ; d'autre part, pour

1. S. Hilaire, que Mgr Pie cite et traduit librement dans tout ce passage.

2. *De Trinitate*, l. IV, 14. — 3. *Ibid.*, l. VII, 38, 39.

vous rappeler à vous-mêmes l'opportunité et la nécessité de fortifier la foi des peuples sur ce point fondamental.

Car enfin, la croyance en un Dieu unique en trois personnes est la base de toute la religion chrétienne. La connaissance de cette vérité première est indispensable pour le salut. « L'orthodoxie fait défaut, si, en confessant un seul Dieu, on entend confesser un Dieu seul ; parce que la foi à un Dieu solitaire exclut l'idée du Fils de Dieu. Il n'y a pas moins d'impiété à affirmer en Dieu la singularité de personne, qu'à nier l'unité de nature ¹. » Sous ce rapport, ce qui a pu suffire avant la venue de Jésus-Christ ne suffit pas depuis qu'il est venu et qu'il a parlé ; là où Dieu se contentait de la foi implicite, il demande désormais la foi explicite ; et, si sublime que soit le dogme d'un Dieu unique en trois personnes, tout baptisé parvenu à l'âge de raison doit connaître et professer cette vérité. C'est donc notre devoir d'exposer souvent, en termes clairs et intelligibles, cet article élémentaire et principal du catéchisme chrétien.

Et quant à nous-mêmes, Messieurs et chers Coopérateurs, bien que l'intelligence complète de ce mystère, je l'ai dit, soit absolument au-dessus de la portée de tous les esprits créés, l'étude et la méditation peuvent cependant nous conduire à ce point que notre raison y trouve ses délices, et que nous venions à dire comme notre incomparable pontife en son sixième livre de la Trinité : « Ils arrivent trop tard, les docteurs impies de ce siècle ². Mon mal, si c'en est un de croire en vous, ô Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, est un mal inguérissable ; mon erreur ; si c'en est une de confesser le Dieu de l'Évan-

1. *De Trinitate*, l. VII, 3. — 2. *Ibid.*, l. VI, 21.

gile, est une erreur irréformable. Mon âme s'est pénétrée, ma raison s'est imbibée de ces hautes doctrines, et il n'y a plus de remède à cela : *his immedicabiliter imbutus sum*. Pardonnez-moi, Dieu tout-puissant ! je puis mourir dans ma croyance et pour ma croyance, je n'en puis pas changer : *et ignosce, omnipotens Deus, quia in his nec emendari possum; et commori possum*. Avant qu'il fût question de ces prédicants modernes et de toutes leurs conceptions, je vous ai donné ma créance, et j'ai été régénéré en vous dans le saint baptême ; tel mon baptême m'a fait, tel je suis à vous pour toujours : *Inauditis his nominibus, in te ita credidi, per te ita renatus sum, et exinde tuus ita sum*¹. J'ai appris les choses ainsi, je les ai ainsi crues ; et ma foi et ma raison sont tellement fermes à les retenir que je ne pourrais ni ne voudrais croire autrement : *Hæc enim ego ita didici, ita credidi et ita confirmatæ mentis fide teneo, ne aut possim aliter credere, aut velim*².

Quels beaux accents, Messieurs et chers Coopérateurs, et comme l'âme se fortifie à les entendre ! Combien il est doux surtout de les répéter et de se les approprier ! Pour moi, ô grand docteur, ô vaillant athlète de la foi, je suis le plus obscur de vos héritiers, le plus indigne de vos successeurs. Ma faible voix devrait se taire là où le tonnerre de la vôtre a retenti. Au lieu de m'asseoir sur ce trône où vous vous êtes assis, je devrais baiser seulement la poussière des degrés que vous gravissiez. Toutefois, qu'il me soit permis de le dire en présence de mes frères et de mes fils au sacerdoce, de le dire pour la consolation des chrétiens qui croient et pour l'étonnement des hommes qui auraient le malheur de

1. *De Trinitate*, l. VI, 21. — 2. *Ibid.*, 20.

ne pas croire : oui, ô Hilaire, je comprends chacune de vos paroles, je partage toute votre façon de sentir. Les grands mystères chrétiens, comparés à toutes les données de la philosophie humaine, s'ajustent, se proportionnent si bien à mon intelligence, qu'au lieu d'en être l'épreuve et le tourment, ils en sont devenus la joie et le tressaillement. Je crois, et, si c'est un mal de croire, mon mal est irrémédiable : *His immedicabiliter imbutus sum*. Ces hautes vérités de la foi, j'ai passé tous les jours de ma vie à les étudier : *hæc ita didici* ; telles qu'elles m'ont été présentées par l'Église, je les ai crues : *hæc ita credidi* ; et je les crois si bien, et ma raison et ma foi s'y sont tellement ancrées et enracinées : *et ita confirmatæ mentis fide teneo*, que, quand même je le voudrais, je ne pourrais pas croire autrement : *ne aut possim aliter credere aut velim*. Loin de moi toute présomption coupable ! Je sais, ô mon Dieu, que la foi est une grâce d'où la perversité humaine peut nous faire déchoir. Je vous le dirai pourtant, mon frère, à vous qui n'êtes pas chrétien, il me serait plus impossible désormais de ne pas croire à Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qu'il ne vous semble impossible d'y croire. Plus j'étudierai, plus je prierai, plus je croirai : plus vous étudierez, plus vous prierez, moins vous serez incroyant.

III.

“ Deo optimo maximo ”

Homélie pour la consécration de l'église St-Michel
Bordeaux, 20 mai 1863. — V, 16-19.

Vous avez lu quelquefois sur le frontispice de certains édifices religieux cette inscription si noble dans sa simplicité : « Au Dieu très bon, au Dieu très grand » : *Deo optimo, maximo*. S'il était permis de toucher à ces paroles vénérables de l'antiquité chrétienne, et si une autre main que celle qui a étendu les cieux pouvait rien imprimer sur leur bel azur, de cette seule inscription j'en ferais deux. A la gloire du Dieu créateur, j'écrirais sur le front des astres : Au Dieu très grand ; à la louange du Dieu sauveur, je graverais sur le front des temples chrétiens : Au Dieu très bon.

Oui, M. T. C. F., nos temples sont tout pleins de la miséricorde du Seigneur ; et de tous les attributs de la divinité, on peut dire que la miséricorde seule y éclate. Appelez Dieu « puissance », en levant les yeux au firmament ; appelez-le « grandeur », en contemplant les mers ; « majesté terrible », en écoutant la voix des orages : vous devez changer de langage en entrant dans nos temples. Dieu s'y appelle d'un nom plus doux : « Notre Père » : *Pater noster*. O magnifique nature, majestueuse, belle, gracieuse même en un grand nombre de tes parties, je t'admire, mais, le dirai-je ? je te redoute peut-être plus encore. Tes lois puissantes,

aveugles terribles, dérangées en outre par le péché et sans cesse armées contre nous, peuvent me broyer à tout instant comme j'écrase l'insecte sous mes pieds. Que de malheureux ont péri par l'ardeur du feu, par l'impétuosité des ondes, par l'infection de l'air, par les secousses de la terre ouvrant sous leurs pas des abîmes ! Et puis, ô nature, tu ne parles qu'à mes sens ; ou du moins, par toi la voix de mon Dieu n'arrive pas droit à mon cœur. D'ailleurs pour quelques pages lumineuses que tu nous offres, combien de pages obscures ! A côté de la plante qui me guérit, tu me présentes celle qui m'empoisonne ; sous la fleur qui me charme, se cache le reptile qui me blesse. L'apôtre t'appelle une énigme : énigme en effet dont je ne puis pas toujours deviner le mot. Ce mot est-il : puissance cruelle ? ce mot est-il : bonté touchante ? En t'étudiant, ô mystérieuse nature, quelques hommes ont blasphémé ; d'autres ont adoré. « Vos autels, Seigneur, vos autels » : *Altaria tua, Domine!* vos autels se font mieux entendre à mon cœur. L'homme dégénéré, malade, y trouve des remèdes plus assortis à son infirmité. C'est de là que vous parlez cœur à cœur à votre créature, sans l'intermédiaire des sens dans les doux épanchements de la prière ; sans l'obscurité du doute et le tâtonnement de la recherche dans l'enseignement positif et précis de votre Église. A la vue de l'univers, j'adore, mais en tremblant ; à la vue des tabernacles, j'adore, mais en aimant.

Ecrivez donc, écrivez sur la façade extérieure du temple, écrivez jusqu'au sommet de la flèche aérienne : « bonté » ; bonté du Très-Haut qui a daigné fixer sa tente parmi les enfants des hommes. Mais multipliez cette douce parole, placez-la sur toutes les parties inté-

rieures de l'édifice sacré. Ecrivez sur ces fonts baptismaux : « bonté » ; bonté qui me régénère, qui me purifie, qui m'adopte, qui m'ouvre les cieux. Ecrivez sur ces tribunes sacrées de la pénitence : « bonté » ; bonté qui me pardonne, qui me guérit, qui me relève septante fois sept fois, qui calme mes remords, qui me rend la paix de l'innocence. Ecrivez sur ces chaires chrétiennes : « bonté » ; bonté qui proclame l'heureuse nouvelle, l'Évangile ; bonté qui enseigne, au milieu des variations sans cesse renaissantes des opinions humaines, une doctrine incorruptible, immuable ; au milieu des clameurs tumultueuses et passionnées des partis, une doctrine de paix et d'amour ; au milieu des accablantes épreuves de la vie, une doctrine d'espérance et d'immortalité. Ecrivez sur ces tabernacles, écrivez-y en caractères d'or : « bonté » ; bonté qui me nourrit de l'aliment même des anges, qui m'enivre d'un calice délicieux ; bonté, qui met mon Sauveur sous mes yeux, sur mes lèvres dans mon cœur. Ecrivez au-dessous de cette image de Marie, écrivez-y en lettres d'azur : « bonté » ; bonté qui accueille les pécheurs, qui leur sourit, qui leur tend les bras ; bonté qui console la pauvre mère, qui bénit et console les petits enfants, qui assiste le jeune homme dans les rudes combats de son âge, qui protège la timide innocence des vierges exposées à tant de dangers et de perfidies ; bonté qui adoucit la vie, qui adoucit la mort, qui adoucit le jugement... Mes Frères, que j'élève ou que j'abaisse mes regards, de quelque côté que je les promène dans le saint lieu, partout la bonté divine s'offre à mes yeux sous mille formes diverses, mais toujours aimables, toujours consolantes. Ce n'est pas la sublimité de la puis-

sance apparaissant ici comme dans certaines grandes scènes de la création ; c'est une autre sorte de sublimité dont parle saint Augustin : Dieu se montre au saint lieu « sublime de bonté » : *bonitate sublimis est* ¹.

1. *De catechis. rudibus.*

IV

“ Credo in Deum patrem ”

La paternité de Dieu .

3^e sermon sur le symbole. Avent 1847.

Œuvr. sac., II, 641-644.

Credo in Deum Patrem : Je crois en Dieu Père. Si je demande au catéchisme des anciens docteurs, ou au catéchisme du grand Bossuet, ce qu'il faut entendre par ce mot Père, ils me répondent en premier lieu que cette parole s'applique à la nature divine tout entière, et signifie que Dieu, qui est l'auteur de toutes choses, est animé envers ses créatures d'une bonté toute paternelle ; et ils me répondent en second lieu que cette parole s'applique en particulier à la première des personnes divines, laquelle a engendré un fils de toute éternité. Il n'entre pas dans mon dessein, mes Frères, de vous entretenir aujourd'hui du mystères des personnes divines ; je n'ai donc point à vous parler de Dieu en tant qu'il est le Père du Verbe incréé, mais de Dieu en tant qu'il est notre Père : *Credo in Deum Patrem*.

Ah ! que cette première qualité attribuée à Dieu est encourageante pour mon cœur. Il est un Dieu : je n'en puis douter. L'univers a pris une voix pour me le dire ; l'humanité a joint sa voix à celle du monde matériel, et les puissances intimes de mon âme ont parlé comme la création, comme l'humanité tout

entière. Il est un Dieu : mais ma première question, c'est de savoir si ce Dieu est bon, s'il est indulgent. Ne me parlez point d'abord de son immensité, de sa puissance, de sa justice; ce sont là précisément les attributs divins qui m'épouvantent, et auxquels je n'oserai penser qu'après que vous m'aurez rassuré sur sa bonté.

Il est un Dieu : mais, par un seul et même acte de foi, l'Église m'enseigne à croire à l'existence et à la paternelle bonté de cet Être suprême : *Credo in Deum Patrem*. O homme, ton premier sourire sur cette terre a été pour les auteurs de tes jours; ce que tu as appris à aimer d'abord, c'est ton père, ta mère, parce que le premier amour dont tu aies ressenti les effets, c'est l'amour paternel, l'amour maternel. Eh bien, ô enfant de l'homme et de la femme, quand la religion s'approche de toi avec son symbole, la première chose qu'elle te demande de croire, c'est qu'au-dessus de ton père, au-dessus de ta mère, il y a dans les cieux un autre Père duquel émane toute paternité. Et si une goutte tombée de cet océan dans le cœur de ton père, dans le cœur de ta mère, peut y produire tant d'amour, tant de dévouement, que penser du dévouement et de l'amour qui résident dans cet abîme infini de la paternité divine? Quel bonheur donc de pouvoir dire : *Credo in Deum Patrem* : Je crois en Dieu Père !

Je t'adresse encore la parole, ô fils de l'homme et de la femme. A mesure que tu as vécu davantage, tu as reconnu que nul autre cœur sur la terre ne renfermait à ton égard des trésors d'indulgence, de pardon, comme le cœur de ton père et de ta mère. Les autres t'aimaient pour tes qualités, quand ils ne te haïssaient pas à cause d'elles. Mais si tu venais à oublier quel-

qu'une des lois de la probité, de l'honneur, à l'instant tous s'éloignaient de toi. Il ne te restait sur la terre qu'un refuge, qu'une forteresse où l'amour fût inexpugnable, c'était le cœur de ton père et de ta mère. Oui, le criminel qui a encouru la sentence de mort, et que la société retranche de son sein à cause de quelque grand forfait, cet homme que toute la contrée exécra et maudit, eh bien ! il est encore un tribunal devant lequel il trouve grâce, il est deux êtres qui s'attendrissent encore sur lui, deux êtres qui, tout en blâmant son crime, apprécient encore des qualités qu'il n'a pas perdues, en un mot, ce grand coupable est encore quelque part un objet d'amour. Où donc ? Allez poser votre oreille sur la poitrine de son père et de sa mère, et écoutez sous l'impression de quel sentiment ces cœurs palpitent. La constance, l'énergie d'amour de la paternité humaine va jusque-là.

O homme, ô homme pécheur, et quand la religion te demande de croire en Dieu, elle te demande de croire en un Père, c'est-à-dire en un amour plus inépuisable mille fois que tous les amours créés. Tu te fais horreur à toi-même peut-être, mon frère, tu ne t'estimes plus ; eh bien ! il t'est commandé de croire en un Père qui t'aime encore, qui t'estime encore, qui t'aime parce qu'il est père et qu'un père aime toujours, qui t'estime parce qu'il est juste, et qu'à côté de ton crime il voit, dans le passé, des raisons d'excuse, dans le présent des qualités qui persévèrent. Donc, quelle profondeur de sens, quel sujet infini de confiance dans cette première exclamation de notre symbole : Je crois en Dieu Père : *Credo in Deum Patrem !*

Saint Jean, le disciple de l'amour, ne faisait-il pas allusion à ce premier article du symbole chrétien,

quand il disait : *Et nos cognovimus et credidimus charitati* ? Nous avons connu, et quel est donc le fruit de notre science ? Nous avons connu : *Et nos cognovimus*, et nous avons cru à l'amour, à la charité de Dieu pour sa créature : *Et credidimus charitati quam habet Deus in nobis*. Que chacun de vous, M. F., revienne avec moi sur ses premiers souvenirs d'enfance, et voyons si ce n'est pas, enveloppée en quelque sorte dans ce symbole d'amour, que l'idée de Dieu s'est présentée à nous et qu'elle s'est fortifiée dans notre cœur.

Il est un Dieu : mais la première fois qu'on a nommé devant nous ce grand Être, son nom, afin qu'il ne nous inspirât aucun effroi, ne fut-il pas accompagné, que dis-je ? précédé du rassurant adjectif qui le qualifie inséparablement dans l'idiome de tous les peuples chrétiens : *le bon Dieu*. Langage admirable de nos mères ! Réponse faite d'avance à la première demande que nous aurions adressée ; solution de notre premier embarras. Puis on nous a fait mettre à genoux, croiser les mains, lever les yeux vers le ciel, et l'on nous a fait dire : Notre Père qui êtes dans les cieux. En même temps on nous a montré le crucifix : le Dieu, le Père qui est aux cieux, bon jusqu'à descendre parmi nous et jusqu'à mourir pour nous.

M. F., nous n'avions plus rien à apprendre. Le Dieu bon, mais pourquoi ne le dirais-je pas ? le bon Dieu ; notre Père qui êtes aux cieux ; le crucifix : tout était là. Nous possédions déjà toute la théologie de la bonté divine. Cette première révélation de Dieu était un abrégé fidèle et substantiel de tout ce que nous devons

apprendre et expérimenter plus tard. Dès les premiers jours de notre vie, donc, dès que nous avons connu quelque chose, nous avons cru à la charité, à l'amour : *Et nos cognovimus et credidimus charitati*, à la charité, à l'amour de Dieu notre Père : *Credo in Deum Patrem*.

“ Credo in Deum Patrem omnipotentem ”

Quelques vues
sur le problème du mal

3^e sermon sur le Symbole. Avent 1847.
Œuvr. sac., II, 647-650.

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem : Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant. Je ne vous montrerai point en ce moment, mes Frères, le Dieu tout-puissant exerçant son empire sur le monde matériel qui est sorti de ses mains, et qu'il gouverne par des lois constantes dont lui seul peut changer la marche et suspendre le cours. Commander à la nature inerte n'est pas l'effort le plus surprenant de la puissance souveraine. Mais conduire et gouverner l'esprit et le cœur des hommes, maintenir et faire prévaloir son dessein éternel sans contrarier la libre volonté des créatures qui doivent y concourir, faire de l'obstacle un moyen, et, pour résultat dernier, réaliser le bien même par le mal : voilà le chef-d'œuvre, le miracle, et, si j'osais me permettre cette expression familière, le tour de force de la toute-puissance divine.

L'homme, qui est né hier et qui mourra demain, l'homme placé dans un horizon borné, et qui ne juge des choses que sous l'impression du moment présent, l'homme, à la vue de ce qu'il appelle les injustices du sort, à la vue du crime heureux et de la vertu oppri-

mée, s'est demandé plus d'une fois peut-être à lui-même : *Ubi est Deus eorum?* mais y a-t-il donc un Dieu dans les cieux? que fait donc la toute-puissance divine? comment concilier l'idée de l'existence d'un Etre infiniment parfait et tout-puissant, avec tous les désordres qui éclatent en ce monde? *Ubi est Deus eorum?*

Attendez, attendez, vous dit l'Esprit-Saint; c'est précisément parce qu'il a la conscience de sa force et de son pouvoir, que Dieu ne se hâte pas. Dieu est patient, dit saint Augustin, d'abord parce qu'il est bon : qui sait si le pécheur ne se repentira pas et ne méritera pas le pardon? Dieu est patient, parce qu'il est juste : ne savez-vous pas que ce coupable n'était pas déshérité de toute vertu, et que le juste juge lui devait au moins quelques jours de prospérité temporelle, comme récompense telle quelle de ces qualités humaines? Enfin Dieu est patient, parce qu'il est éternel : s'il arrive que le coupable soit enseveli dans le manteau de sa prospérité, n'allez pas crier au scandale; car à cet instant-là même il paraît devant le juge redoutable, et les verrous de la prison éternelle vont se refermer sur lui. Au surplus, c'est rarement à son éternité que Dieu confie le mystère de sa justice; la justice divine s'absout presque toujours elle-même dans le temps. J'ai vu, disait le roi David, j'ai vu l'impie élevé au-dessus des cèdres du Liban; ses pieds reposaient sur un trône, et sa tête portait la plus belle couronne de l'univers. Je n'ai fait que passer, il n'était plus; sa trace même avait disparu. Voilà les coups de la toute-puissance divine; ce qui la veille était incroyable, impossible, ne lui coûte qu'un jour : *Credo in Deum omnipotentem.*

Et si cette toute-puissance s'exerce toujours définiti-

vement contre les coupables, elle ne se manifeste pas moins à l'avantage des justes, au profit desquels elle sait faire tourner le mal lui-même. S'il est un Dieu, se demandait Augustin, alors qu'il n'était pas assez chrétien pour être vraiment philosophe, s'il est un Dieu, d'où vient que le mal existe? *Si Deus est, unde malum?* Question épineuse, qui embarrassa longtemps son esprit, mais à laquelle il a répondu depuis en mille endroits de ses ouvrages.

S'il est un Dieu, ce Dieu, malgré sa toute-puissance, n'a pas pu faire l'impossible, par conséquent il n'a pas pu créer un être à la fois capable de mériter et incapable de pécher, le mérite supposant nécessairement la liberté, et l'essence de la liberté consistant dans la puissance d'obéir ou de ne pas obéir à la loi. La liberté humaine vient de Dieu, et elle est bonne; le péché, qui est le mauvais usage de cette liberté, vient de l'homme, et il n'est imputable qu'à lui. Dieu n'est donc pas l'auteur du mal, il n'est pas l'auteur du péché. Mais puisque le mal et le péché existent, Dieu exerce encore sur eux sa toute-puissance par le parti qu'il sait en tirer. Dieu est si bon, nous dit saint Augustin, qu'il se sert pour le bien des œuvres les plus mauvaises des hommes, de même que ceux-ci se servent des plus beaux présents de Dieu pour le mal. Dieu use avec sainteté des volontés coupables, de même que ces volontés usent criminellement des choses excellentes.

Et à quelles fins particulières la toute-puissance divine peut-elle servir le mal? C'est encore saint Augustin qui va nous le dire. Dieu utilise la perversité des méchants pour exercer et purifier les bons. Dieu ne permet le triomphe des impies qu'autant qu'il sait être expédient et suffisant pour avertir et pour éprouver sa

sainte maison, l'Église : *Deus tantum malos permittit esse, quantum novit expedire atque sufficere admonendæ atque exercendæ sanctæ domui suæ*. Dieu, dit toujours le même saint docteur, Dieu sait où il place le pécheur en ce monde, comme le peintre sait où il place l'ombre dans un tableau : *Deus scit ubi ponat peccatorem, haud secus ac pictor ubi ponat nigrum colorem*.

En un mot, conclut ce grand homme, l'univers tout entier, avec toute la succession des siècles, est un creuset : *Mundus totus, forma aurificis* ; là les justes sont comme l'or : *Ibi justi tanquam aurum* ; les impies comme la paille : *Impii tanquam palea* ; la tribulation est le feu : *Tribulatio ignis* ; et Dieu est l'ouvrier suprême et universel : *Deus sicut aurifex*.

O vous donc, vous dont la foi est déconcertée, l'espérance est renversée à la lecture de telle ou telle page de l'histoire humaine où rien ne semble se montrer qu'une fatalité aveugle ou ennemie, attendez, attendez que la Providence ait tourné le feuillet. Quand une page de plus aura été écrite par le doigt de Dieu, vous vous prosternerez à deux genoux, et vous direz avec votre symbole : Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant : *Credo in Deum, Patrem omnipotentem*.

VI

Contre l'athéisme pratique

2^e Conf. sur le Symbole. Chartres, 1847.
Œuvr. sac., II, 622-629.

Ce n'est pas assez, dit saint Augustin, de croire un Dieu : *Credere Deum* ; il nous est commandé de croire en Dieu : *Credere in Deum* ; c'est-à-dire que, reconnaissant l'existence de l'Être souverain, nous avons des devoirs à remplir envers lui.

Je crois en Dieu : *Credo in Deum*. Donc j'abaisse mon intelligence devant la parole de Dieu ; donc j'assujettis ma volonté à la volonté de Dieu ; donc je reconnais la loi de Dieu pour la règle de mes actions. *Credo in Deum* : Je crois en Dieu. Donc je fléchis le genou devant la supériorité incontestable de Dieu ; donc je m'incline devant sa majesté ; donc je lui présente l'humble tribut de mes adorations et de ma prière. S'il s'agit des hommes, mes semblables, un sentiment de fierté ou d'envie peut m'empêcher de m'abaisser devant eux, parce que je me crois leur égal. S'il s'agit de Dieu, cette fierté, cette envie seraient absurdes et ridicules. Il est si évident que, quoi que je fasse, Dieu est et sera éternellement au-dessus de moi ! *Credo in Deum* : Je crois en Dieu. Donc je pense au moins quelquefois à Dieu, car reconnaître l'existence de Dieu, et ne pas le juger digne d'occuper un seul instant ma pensée, ce serait envers Dieu un outrage révoltant. Et je ne sais si cet athéisme pratique ne serait pas plus coupable encore que l'athéisme raisonné.

Or, M. F., ce genre d'athéisme, il le faut bien reconnaître, oui, c'est le caractère distinctif de notre époque. Dieu n'a cessé d'être parmi nous un objet de contestation que pour devenir un objet d'indifférence ; à la plus affreuse de toutes les négations a succédé la plus effrayante de toutes les omissions. Je considère la vie privée et individuelle d'un grand nombre de mes frères, je considère la société dans son ensemble et dans sa constitution ; et je vois que, pour les individus comme pour la chose publique, Dieu est comme s'il n'était pas. L'accusation est grave ; malheureusement il est trop facile de la prouver.

Mon frère, vous qui m'entendez, assurément vous avez horreur de l'athéisme, et si j'allais vous accuser de ne pas croire en Dieu, vous repousseriez avec énergie cette calomnie. Mais, dites-moi, de laquelle de vos œuvres, de laquelle de vos paroles voulez-vous que je conclue, et surtout que la multitude qui vous entoure puisse conclure que vous croyez réellement en Dieu ? Admettre l'existence de Dieu, et témoigner qu'on ne s'occupe pas de lui, qu'on pense ne lui rien devoir, qu'on se juge parfait honnête homme et qu'on ne viole aucune règle de justice en ne lui rendant rien, en ne faisant rien pour lui, est-ce là ce que vous appelez croire en Dieu ?

Vous croyez en Dieu, mon frère ; eh bien ! il est auprès de votre demeure un temple, un temple magnifique, bâti en l'honneur de Dieu, bâti par la foi active et généreuse de vos pères qui croyaient, eux, en Dieu, et qui en ont laissé des preuves après eux. Vous croyez en Dieu, mon frère, eh bien ! il est entre les jours un jour chaque semaine que tous ceux qui ont cru en Dieu, dans tous les temps et par toute la terre, ont employé

au culte de Dieu. Là, dans ce temple, en ce jour consacré, on voit encore s'assembler de fidèles adorateurs du vrai Dieu. Vous croyez en Dieu, mon frère, sans doute vous êtes au milieu d'eux ; sans doute vous y venez au moins quelquefois. Mais non, je vous y cherche en vain, vous n'y êtes pas, vous n'y venez à peu près jamais. Beaucoup de vos concitoyens ne vous y ont pas une seule fois rencontré.

Ah ! peut-être si je vous suivais dans le secret de votre vie plus cachée et plus intime, là peut-être je trouverais des indices, des témoignages certains de votre croyance. Mon frère, dites-moi que l'œil de votre compagne vous a vu quelquefois le matin prosterné devant la Majesté divine ; dites-moi que l'oreille de votre enfant a recueilli quelquefois l'accent de votre prière ; dites-moi que vos serviteurs, que ceux qui sont témoins de toutes vos actions, de tous vos mouvements, ont acquis la preuve certaine que vous professez des sentiments de respect et de confiance envers l'Être suprême. Dites-moi cela du moins, mon frère ; mais non, votre franchise s'y refuse, et votre conscience vous dit qu'aux yeux même de ceux qui vous sont le plus familiers, vous ne faites rien qui prouve et qui justifie votre croyance.

A défaut de vos œuvres, du moins, mon frère, montrez-moi Dieu dans vos paroles. Vous croyez en Dieu, c'est-à-dire vous croyez en un père ; or on ne passe pas sa vie sans parler de son père. Vous croyez en Dieu, c'est-à-dire vous croyez en un ami ; or il n'est pas de plus doux passe-temps que de répéter le nom de son ami. Vous croyez en Dieu, c'est-à-dire vous croyez en un bienfaiteur de qui vous tenez tout ; or il n'y a que les ingrats qui ne s'entretiennent jamais de leur bienfaiteur. Et vous, mon frère, vous n'êtes pas ingrat, je

l'ai souvent éprouvé. Si l'on prononce devant vous le nom d'une famille qui s'est montrée obligeante à votre égard, qui vous a accueilli avec bienveillance dans votre jeunesse, à l'instant la fibre la plus sensible de votre cœur est émue, et c'est d'une voix attendrie que vous répétez ce nom, objet de votre gratitude éternelle.

Or, puisque vous croyez en Dieu, le plus tendre des pères, le plus fidèle des amis, le plus généreux des bienfaiteurs, mon frère, n'est-ce pas, vous parlez quelquefois de Dieu ? Je voudrais entendre ce nom sortir de vos lèvres. Vous savez le prononcer, n'est-ce pas ? Ah ! ici encore, vous êtes obligé de me l'avouer. Des jours, des mois, des années entières s'écoulaient, sans que vous articuliez une seule fois le nom de Dieu. Jamais peut-être personne n'a entendu ce nom sortir de votre bouche ; à moins, le dirai-je ! à moins que, dans vos instants de colère, on ne l'ait entendu se mêler à vos paroles d'emportement et de blasphème.

Quoi donc ? vous croyez en Dieu, et vous ne parlez jamais de Dieu ! et vous ne souffrez pas qu'on vous en parle ! Je le sais, c'est avec ménagement, ce n'est pas à tout propos que ce nom sacré doit être mêlé au commerce de la vie. Chaque chose doit être à sa place ; mais, au moins, faut-il que toute chose essentielle ait une place. Or, dites-moi, pendant une longue suite de jours et d'années, votre meilleur ami pourrait-il saisir une seule circonstance opportune pour parler de Dieu en votre présence ? Que ce nom divin soit jeté dans la conversation, à l'instant l'étonnement se manifeste, le silence est la seule réponse, l'embarras commence, le ton se refroidit, les relations sont plus gênées ; et Dieu, qui est l'unique lien de la véritable amitié, devient le dissolvant de la vôtre.

Mon frère, que conclure de là ? Je l'ai dit, et je ne me rétracte pas : non, vous n'êtes point athée par système, par examen, mais vous l'êtes par habitude, par routine. Vous n'avez point puisé l'athéisme dans les livres, mais il s'est établi triomphant dans vos mœurs. Quoi que vous pensiez à cet égard, il est certain que vos œuvres disent : Je ne crois pas en Dieu. Or, c'est là le désordre auquel il faut mettre un terme ; et puisque Dieu est quelque chose dans votre esprit, il faut qu'il soit quelque chose dans votre vie. Vous le devez à Dieu, que vous avez trop longtemps délaissé ; vous le devez à vous-même, dont le cœur souffre un vide effrayant ; et vous le devez aussi à la société, afin de contribuer à réformer en elle ce même athéisme pratique qui s'est trop longtemps manifesté en vous.

Car, M. F., si nous considérons la société, nous ne tardons pas à reconnaître que ce vice d'athéisme pratique dont je parle, y est encore plus flagrant que dans la vie des particuliers. Beaucoup d'hommes de notre siècle acquittent encore envers Dieu le tribut domestique et individuel ; tout tribut public et social lui est refusé. Je le sais, quand une voix téméraire, pensant ne constater que le fait et le droit aujourd'hui reconnu, a osé dire dans le sanctuaire de la justice que la loi française est athée et qu'elle doit l'être, la magistrature a protesté contre cette assertion ; et en cela, la magistrature s'est fait honneur, car il vaut mieux manquer à la logique que d'admettre sous une forme aussi absolue les rigoureuses conséquences d'un principe sacrilège.

Toutefois le correctif s'est singulièrement rapproché de l'assertion combattue. La loi n'est pas athée, a-t-on répondu, mais elle est incompétente. Eh ! quoi ? au dix-neuvième siècle, la société est incompétente à pronon-

cer l'existence de Dieu ? Mais cette déclaration d'incompétence, qu'est-ce autre chose que l'athéisme de l'omission et de l'indifférence, à la place de l'athéisme d'affirmation et de principe ? Et cette loi, qui fait profession de neutralité et d'abstraction concernant l'existence de Dieu, sur quel fondement établira-t-elle sa propre autorité ? En me permettant de ne pas reconnaître Dieu, ne m'autorise-t-elle pas à la méconnaître elle-même ? Nous n'avons pas voulu, me dites-vous, mettre le dogme dans la loi. Et moi, je vous réponds : Si le dogme de l'existence de Dieu n'est pas dans la loi, la raison de la loi ne se trouve plus dans la loi ; et la loi n'est qu'un mot, elle n'est qu'une chimère.

Ainsi, M. F., de son propre aveu, la société actuelle n'a pas de dogme authentique et reconnu, pas même celui de l'existence de Dieu. Et comme elle n'a pas de dogme, par une conséquence toute naturelle, elle n'a pas de culte. D'où il résulte que, sans nier la divinité, la société se régit comme si la divinité n'existait pas : ce qui donne assez exactement à la Majesté du ciel le même rang que certains systèmes modernes ont assigné aux majestés de la terre, auxquelles il est permis de siéger sur un trône, mais qui ne doivent pas gouverner.

Or, M. F., le ciel et la terre passeront, mais il est une parole qui ne passera jamais, et c'est la parole de l'Esprit-Saint qui a dit : *Que Dieu régnera*, dans le vrai sens de ce mot, et qu'il régnera *malgré le frémissement orgueilleux des peuples* : *Quoniam regnavit Deus, irascantur populi*¹. Il régnera ; et s'il ne règne pas par les bienfaits inséparables de sa présence, il régnera par les calamités inséparables de son absence.

1. Ps. xcviij, 1.

O France, plus de cinquante ans se sont écoulés, depuis que le nom de Dieu est sorti pour la première fois de ta constitution. Or je t'adjure aujourd'hui de me montrer les fruits de ce demi-siècle d'expérience. Je prête l'oreille et j'entends un murmure confus qui éclate de toutes parts. O mon pays, je ne te juge point témérairement, puisque je te juge d'après tes propres paroles : *Ex ore tuo te judico*. Il n'y a plus de moralité, plus de justice; tout s'en va, tout dépérit, tout est à refaire; la société a besoin d'une réforme générale : tel est l'aveu qui s'échappe de tous les points du pays. Voilà donc les résultats, voilà donc les progrès obtenus depuis que nous avons donné l'exclusion à Dieu.

Il n'y a plus de moralité publique, plus de justice, dites-vous. Ces résultats vous étonnent; il était facile de les prévoir. Est-ce qu'un sage du paganisme n'a pas écrit qu'on bâtirait plus aisément une ville en l'air qu'une société sans Dieu? Est-ce que l'orateur romain n'a pas dit qu'avec le respect de la divinité disparaît la bonne foi, la sûreté du commerce, et la plus excellente de toutes les vertus, qui est la justice? Est-ce que l'Esprit-Saint n'a pas déclaré, dans un langage plus énergique, que partout où règnent les impies, les hommes n'ont à espérer que des ruines : *Regnantibus impiis, ruinæ hominum*¹?

Vous ajoutez : tout s'en va, tout dépérit. Cela encore vous étonne; il eût été facile de le prévoir, si vous aviez jamais lu cette page magnifique dans laquelle un grand roi, inspiré de Dieu, raconte les œuvres de l'athéisme. Ecoutez : L'impie a dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu. Le Seigneur a regardé du haut du ciel,

1. Prov. xxviii, 12.

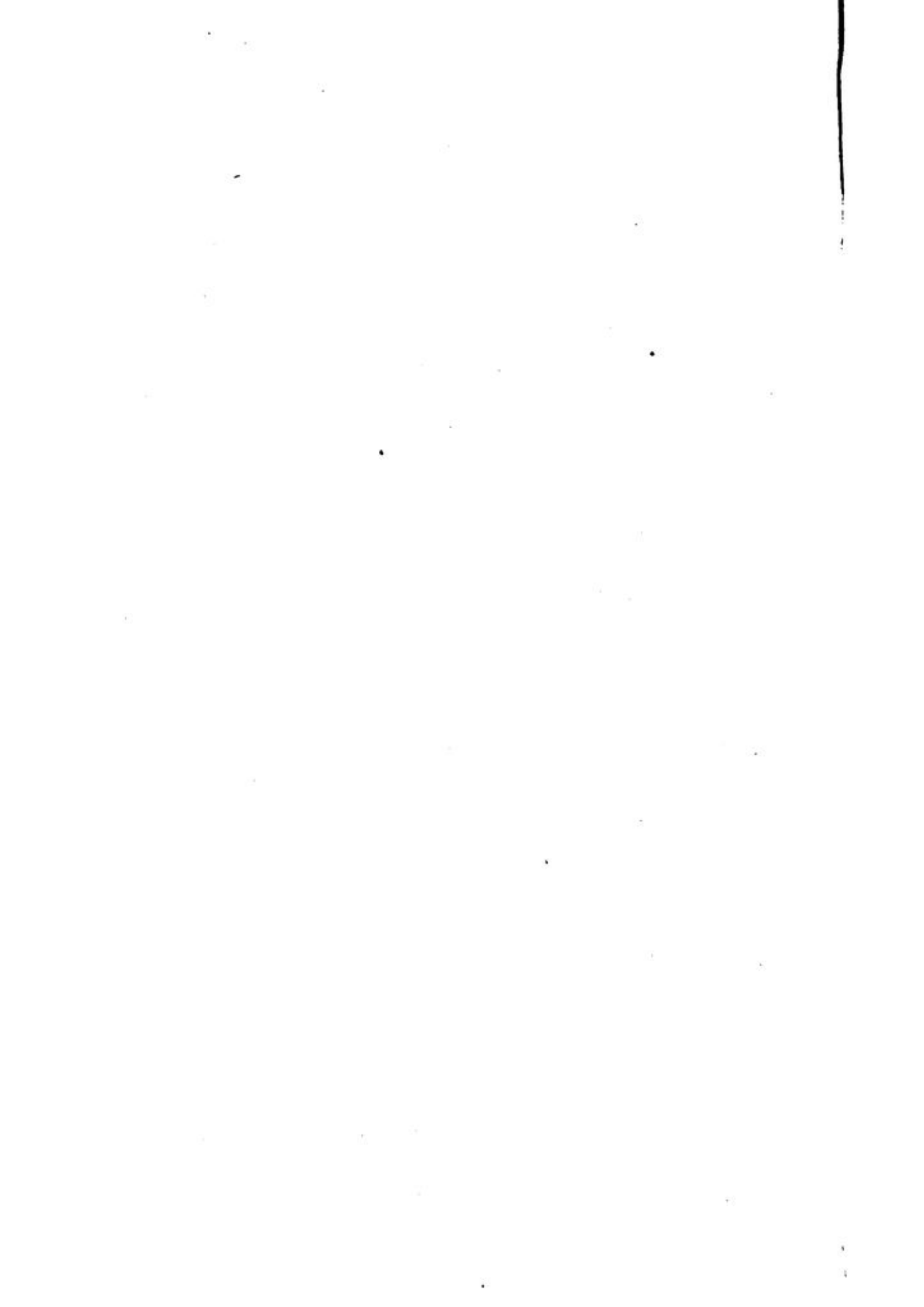
pour voir s'il est quelqu'un qui comprenne et qui cherche Dieu : *Ut videat si est intelligens aut requirens Deum*¹. Il n'a aperçu qu'une génération qui ne l'invoque pas : *Dominum non invocaverunt*². Or cette génération d'hommes, voici ce qui aura signalé son passage sur la terre : elle a dévoré le peuple comme un morceau de pain, et elle n'a donné au monde que le spectacle d'une grande inutilité : *Simul inutiles facti sunt*³.

Enfin, je vous entends dire encore qu'un vide immense s'est fait dans la société. Je le crois bien ; c'est toute la place qui appartient à Dieu qui est vacante. Une réforme générale est nécessaire, concluez-vous. Oui, certes, je suis de votre avis, il faut la réformer, la réformer tout entière, dans ses chefs et dans ses membres, cette société qui ne croit plus en Dieu, ou qui du moins se gouverne comme si elle ne croyait pas ; et le premier article du programme de la réforme, ce doit être le premier article du symbole : Je crois en Dieu : *Credo in Deum*. Rapprenez, rapprenez à toute cette génération d'hommes, à dire : je crois en Dieu, et à vivre conformément à cette croyance. A ce titre, la réforme sera efficace et salutaire. Autrement, je dirai que vous signalez le mal et que vous n'abordez pas le remède. Il ne suffit pas d'avoir inventé un nouveau *trisagion*, et de redire éternellement trois fois rien ; dites plutôt une fois : Dieu, et la face de la société sera renouvelée.

1. Ps. LII, 3. — 2. Ps. LII, 6. — 3. Ps. LII, 4.

TROISIÈME PARTIE

JÉSUS-CHRIST



TROISIÈME PARTIE

JÉSUS-CHRIST

I

“ Le Christ de ces philosophes
n'est pas le Seigneur Jésus-Christ
que j'adore ”

1^{re} instruction synodale
sur les principales erreurs du temps présent,
7 juillet 1855. — II, 370-373.

Non, le Christ de ces philosophes n'est pas le Seigneur Jésus-Christ que j'adore. C'est un Christ psychologique, conçu de l'esprit de l'homme, né de son intelligence; celui que ma foi me révèle est conçu du Saint-Esprit, né de la bienheureuse Vierge Marie. Leur Christ est venu d'en-bas, jailli des entrailles de l'humanité; mon Jésus est descendu d'en haut, il est sorti du sein du Père éternel. Leur Christ n'est que substantiel à l'homme, le mien est consubstantiel à Dieu. C'est leur propre raison qu'ils adorent en adorant le Verbe abstrait qu'ils ont fait; et moi j'humilie ma raison devant celle de Dieu, en adorant le Verbe incarné qui m'est prêché. Que parlez-vous de rapprochement et d'entente quand nous sommes toujours séparés par un abîme? Prophète complaisant, comment osez-vous dire que, *malgré quelques apparences contraires*, la paix est à

la veille de se faire ? Des apparences, grand Dieu ! comme si le point de litige entre eux et nous, entre l'Église et ce qu'ils appellent l'humanité, entre les défenseurs de la foi et les grands prêtres de la raison, ce n'était pas la question même de la divinité de Jésus-Christ et de sa doctrine ! Je le dirai hardiment avec saint Hilaire : « La cause qui nous force de parler aujourd'hui n'est rien moins que la cause de Jésus-Christ » : *Nunc non alia nobis ad dicendum causa quam Christi est* ¹. Nous croyons, nous, qu'en dehors de toutes les lois qui régissent la race humaine, en dehors de tous les perfectionnements naturels dont elle est susceptible, par un élan spontané de son amour, de son immense et excessif amour, *propter nimiam charitatem suam* ², par un prodige qui appartient essentiellement à l'ordre surnaturel, le Verbe de Dieu, Dieu de Dieu, lumière de lumière, consubstantiel à son Père, est descendu des cieux, qu'il a pris une chair, qu'il est né d'une Vierge, qu'il s'est fait homme, et qu'il a élevé tous les hommes ses frères à la qualité de fils adoptifs de Dieu et d'héritiers du royaume céleste. Nous croyons ce dogme théologique « de la venue du Verbe dans la chair ; à cause de cela nous sommes assurés de posséder l'esprit de Dieu, d'être les enfants de Dieu » : *Omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est*, dit saint Jean ³. « Mais, continue le disciple bien-aimé, tout esprit orgueilleux qui altère, qui dissout le dogme de Jésus, n'est pas de Dieu » : *Et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est* ⁴. « Or un grand nombre de séducteurs ont paru dans le monde, qui ne confes-

1. *Contra Constant.* III. — 2. *Ephes.*, II, 4. — 3. *Joan.*, IV, 2. — 4. *Ibid.*, 3.

sent point que Jésus-Christ soit venu dans la chair » : *Multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem*¹. Ils corrompent la notion surnaturelle de l'incarnation ; ils disent que le Verbe fait chair, c'est la raison suprême en tant qu'elle est communiquée à tout homme venant en ce monde ; ils ne voient dans le Christ et par le Christ que la nature humaine plus richement dotée de la raison divine ; Jésus-Christ est un homme qui a fait faire un grand pas à l'humanité, qui a déterminé un des progrès de sa marche toujours ascendante, qui a rassemblé sous forme de religion les meilleures traditions de la philosophie spiritualiste qui l'a précédé et qui devait se perfectionner encore après lui. Et ainsi la raison orgueilleuse se fait un trophée de ce qui est le plus grand, le plus impénétrable mystère de la grâce. Et ainsi la fausse sagesse réduit à des proportions humaines l'incommensurable chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la charité divine. « Or, dit encore saint Jean, quiconque se retire et ne demeure pas dans la doctrine du Christ, celui-là est un séducteur et un antéchrist, et Dieu n'est pas en lui. Si quelqu'un vient à nous et ne vous apporte pas la doctrine révélée de Jésus-Christ, ne le recevez pas chez vous et ne le saluez pas ; car le saluer, c'est participer à ses œuvres mauvaises². » Telle est, Messieurs et chers Coopérateurs, la règle sévère tracée par le disciple de la charité toutes les fois que la personne adorable de Jésus-Christ est en cause. C'est à cette recommandation du plus tendre des apôtres que nous obéissons en ce moment. Qu'importe la colère de ceux qui voudraient exploiter

1. II Joann., 7. — 2. *Ibid.*, 7, 9, 10, 11.

le silence et qu'importe aussi les murmures et l'étonnement de certains hommes trop peu dociles qui se font juges de ce qu'ils ignorent, et les plaintes de quelques esprits tournés à la paix *quand même*, qui ne veulent pas qu'on trouble leurs illusions ni qu'on aborde les matières auxquelles il ne leur plaît pas de prêter leur attention ! La paix n'est possible que dans la vérité. Or, « qui donc est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ » : *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus*¹ ? Et qui donc est aveugle, sinon celui qui a lu les productions de ce temps, et qui ne voit pas que ce qui est toujours en cause, c'est Jésus-Christ ? Oui, la question vivante qui agite le monde moderne, c'est de savoir si le Verbe de Dieu incarné, Jésus-Christ, demeurera sur les autels, ou si, sous une forme plus ou moins adoucie, la déesse Raison le supplantera au milieu de nous. Et la question ainsi posée ne comporte pour aucun chrétien l'abstention et la neutralité, n'est susceptible d'aucune transaction ni d'aucun atermoiement.

Vainement voudrait-on alléguer ici que la philosophie a ses limites et qu'elle doit se garder de toute incursion, de tout empiétement sur le domaine de la révélation. Autre chose est de s'arrêter à la frontière du surnaturel, autre chose est d'en nier l'existence et les conséquences. Or, ce que nous reprochons à toute l'école moderne, ce n'est pas le soin qu'elle prend, ou du moins qu'elle pourrait prendre, d'établir ou de développer par la lumière de la raison les doctrines et les préceptes de la religion naturelle. Nos théologiens, qui sont aussi des philoso-

1. I Joann., 17, 22.

phes, n'ont pas négligé d'approfondir les vérités et les obligations qui peuvent jaillir de l'entendement humain et de la conscience, abstraction faite de toute loi positive et révélée. Mais, d'une part, le philosophe, mis en présence des faits historiques et des monuments publics sur lesquelles se fonde la révélation, est obligé par sa raison et sa conscience même de se rendre à l'évidente crédibilité des témoignages qui démontrent l'existence de l'ordre surnaturel. D'autre part, l'existence de l'ordre surnaturel une fois établie, le philosophe peut sans doute, jusqu'à un certain point, s'abstenir de traiter des devoirs qui en découlent, car sa qualité de philosophe ne lui impose pas les devoirs de l'apostolat religieux, et le divin révélateur ne lui a pas confié le ministère spirituel des âmes; mais à coup sûr, il ne peut, sans impiété et sans blasphème, soutenir que sa doctrine purement philosophique et naturelle donne aux hommes le dernier mot de leur destinée et de celle du genre humain; il ne peut, sans sacrilège, égaler sa science, qui est la science bornée et trop souvent faillible de l'homme, à la révélation divine qui est une communication de la science infinie et toujours infaillible de Dieu; enfin il ne peut nier qu'en cas de divergence et de désaccord apparent, l'esprit humain doit s'humilier devant l'autorité de la foi, assuré d'ailleurs de rentrer ainsi dans la voie de la saine raison, attendu que, le Dieu de la révélation étant le Dieu de la nature, sa parole surnaturelle ne saurait jamais être en contradiction avec la vérité qu'il a primitivement déposée en nous, mais que nous savons trop souvent obscurcir. Or, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est ici que nous avons à vous signaler la conjuration générale et permanente du philosophisme qui nous envahit de toutes parts.

II

“ La question de la divinité de Jésus-Christ domine toutes les autres ”

3^e Instr. syn., 1862-1863

V, 99-101, 127-128

« Le Verbe de Dieu s'est fait chair, et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité¹. En venant en ce monde, il est venu chez lui, puisque le monde a été fait par lui ; et le monde ne l'a pas connu, et les siens ne l'ont pas reçu ; mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de la volonté de Dieu². »

Ces simples et sublimes paroles de l'apôtre saint Jean contiennent l'énoncé total de l'ordre surnaturel. Le Fils de Dieu fait homme, et, par lui, tous ceux qui croient et qui adhèrent à lui élevés à la dignité de fils de Dieu : voilà toute l'économie de la grâce divine, tout le sommaire de la doctrine chrétienne. Ce qui équivaut à dire que l'incarnation est, en fait, la base et le centre de tout l'édifice surnaturel. Nous disons « en fait », car nous ne prétendons pas que l'ordination de la créature à une fin surnaturelle fut impossible sans l'incarnation d'une des personnes divines ; nous n'assurons pas même que le décret de l'incarnation ait été édicté par la volonté divine en dehors de la prévision de la chute de l'homme ;

1. Joann. 1, 14. — 2. *Ibid.*, 10-13.

mais nous croyons et nous affirmons que le même décret qui, conséquemment à la prévision du péché, nous a donné en Jésus-Christ un réparateur et un rédempteur, l'a également et d'abord établi médiateur, pontife et sauveur ; nous enseignons que l'incarnation a le double caractère de moyen et de remède, *medium* et *remedium* ; qu'elle est le principe de notre élévation et de notre régénération ; que le Seigneur Jésus est l'unique porte ¹ par laquelle Dieu est venu personnellement jusqu'à sa créature, et par laquelle sa créature pénètre jusqu'au trésor intime de son être ², qu'il est le fondement en dehors duquel aucun autre fondement ne peut être posé ³, le seul nom donné sous le ciel aux hommes par lequel ils puissent être sauvés ⁴.

La question de la divinité de Jésus-Christ domine donc à nos yeux toutes les autres questions ; et, comme elle est la plus importante, la plus décisive, elle est aussi la mieux établie, la mieux démontrée. Nous avons une possession ininterrompue de dix-huit siècles, la croyance aujourd'hui encore unanime de toutes les nations civilisées. Pour justifier la valeur de cette possession et la légitimité de cette croyance, les arguments abondent : l'attente des siècles antérieurs à notre ère ; l'histoire entière du peuple juif ; l'accomplissement des promesses, des figures et des prophéties ; l'éminence de la doctrine évangélique ; la sainteté de vie de son auteur ; l'autorité et le grand nombre de ses miracles ; le succès naturellement impossible de son entreprise ; l'établissement, la propagation, la conservation humainement inexplicables de l'Église chrétienne ; la conversion de

1. Joan., x, 9. — 2. *Ibid.* xiv, 6. — 3. I Corinth. iii, 11. — 4. Act. iv, 12.

l'univers à une religion qui contrariait toutes les passions et toutes les idées régnantes ; la transformation des sociétés, des lois, des mœurs ; les fruits de vie éclos dans les âmes sous le souffle de l'Évangile ; le témoignage toujours subsistant des martyrs ; l'assentiment des plus grands génies qu'ait produits la terre ; l'adoration et l'amour des plus nobles cœurs ; mille phénomènes d'abnégation, d'humilité, de charité, de pureté que le monde n'avait jamais connus ; la défaite successive de tous les hommes et de tous les systèmes adverses ; la recrudescence de la foi et de la piété au milieu de toutes les attaques et de toutes les négations ; le christianisme plus vivace au lendemain des assauts et des persécutions ; un retour inespéré des esprits vers lui chaque fois que sa cause a pu sembler perdue ; que dirai-je ? tout un ensemble de caractères qui forment la plus éclatante démonstration, et qui justifient surabondamment la foi du genre humain.

A tous ces arguments de crédibilité, à tous ces moyens de conviction, qu'objecte la critique hostile du dix-neuvième siècle ? Elle vient nous dire, par exemple, que Jésus-Christ n'a jamais clairement affirmé lui-même sa divinité ; que, l'eût-il affirmée, il ne l'a pas prouvée, puisque jamais aucun des miracles allégués en preuve n'a été scientifiquement démontré ; qu'enfin il n'y a pas lieu d'accorder une attention quelconque, soit aux preuves offertes, soit à l'affirmation elle-même, attendu que le miracle est *a priori* inadmissible, et que l'incarnation, en faveur de laquelle est allégué le miracle, entrerait éminemment dans la catégorie du surnaturel, lequel est antiphilosophique, antiscientifique, absurde et impossible.

En vérité, Messieurs et chers Coopérateurs, on

éprouve du soulagement quand on apprend que toutes les forces réunies de l'école antichrétienne n'aboutissent, après dix-huit siècles et demi de réflexion et de travail, qu'à de pareilles découvertes, à des assertions si banales, des allégations si arbitraires, des objections si misérables et si rebattues qu'il est devenu fastidieux d'y répondre...

Ai-je besoin d'ajouter, Messieurs et chers Coopérateurs, qu'après l'exposition du mystère de l'incarnation, votre devoir est d'entretenir souvent les fidèles de tout ce qui concerne la vie, le caractère, les doctrines, les œuvres, les souffrances, les institutions de l'Homme-Dieu, énumérant et commentant ses titres de Christ, de Seigneur, de Médiateur, de Docteur, de Sauveur, de Pontife, d'Hostie, de Rédempteur, d'Avocat, de Juge, de Roi, et montrant les grandes réalités contenues sous chacun de ces noms. C'est l'heure, croyez-moi, de faire connaître à fond et en détail cette adorable et divine Vie. O Dieu, puisqu'il s'est formé « une véritable coalition contre votre saint fils Jésus » : *convenerunt enim vere adversus sanctum puerum tuum Jesum*¹, vous attendez et le monde attend de nous que nous le prêchions avec plus d'amour, que nous l'annoncions avec plus de zèle, que nous fassions ressortir tous les traits de cette figure, toutes les beautés et toutes les bontés de cette parole, tous les sentiments de ce cœur, toutes les grandeurs de cette personne où le divin couronne les plus hauts sommets de l'humain. Chose remarquable, Messieurs ! Les mêmes sophistes qui refusent aujourd'hui à Jésus-Christ la divinité, avaient

1. Act. IV, 27.

précédemment nié la divinité en général. Ils avaient enseigné qu'il n'y a pas de Dieu, ou, ce qui en diffère à peine, que tout est Dieu. S'il n'y a pas de Dieu, il s'ensuit que Jésus-Christ n'est pas Dieu ; et si tout est Dieu, il s'ensuit que la personnalité de Jésus n'a, de l'être divin, que du plus ou du moins par rapport aux autres parties du grand Tout. Or, quand ces écrivains publiaient leurs négations et leurs blasphèmes directs contre Dieu, et que nous dénoncions ces négations et ces blasphèmes, l'attention publique faisait défaut. Au contraire, les mêmes négations ayant été ensuite logiquement appliquées à la personne de Jésus, voici que le monde entier s'est ému ; toutes les âmes se soulèvent, toutes les consciences s'indignent, toutes les confessions chrétiennes protestent, les plus froids en matière religieuse retrouvent des accents chauds et animés. Comment expliquer cela ? Ah ! c'est que Jésus est pour la terre quelque chose de plus que le Dieu du ciel ; Jésus, c'est Dieu venu dans son œuvre, c'est Dieu avec nous, c'est Dieu chez nous, c'est le Dieu de l'humanité, le Dieu de la nation, le Dieu du foyer domestique, le Dieu de notre première communion, le Dieu de notre cœur. Quelques commentateurs ont remarqué que, dans les nombreux passages de la sainte Écriture où est répété trois fois successivement le nom de Dieu, le pronom possessif est presque toujours ajouté à la seconde appellation : *Benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus*¹ ; énonciation implicite, ont-ils dit, du mystère de la Trinité, et aussi de celui de l'Incarnation. Eh bien ! oui, quoique tout culte, tout hommage, toute adoration, tout amour appartiennent également

1. Ps. LXVI, 7.

aux trois personnes divines, quoique Dieu soit absolument le Dieu de tous les êtres, cependant, pour nous autres hommes, Jésus est plus particulièrement « le nôtre ». Voilà pourquoi tout ce qui touche au Dieu Jésus, touche l'humanité dans sa fibre la plus sensible. O Christ, fils de Marie, « vous êtes notre Seigneur et notre Dieu » : *Dominus meus et Deus meus*¹ ! Car, non seulement la divinité s'est inclinée par vous jusqu'à notre nature ; mais par vous notre nature a été élevée jusqu'à la déification.

1. Joann. xx, 28.

III

La royauté de Jésus-Christ

Panég. de S. Emilien.

Nantes, 8 nov. 1859. — III, 511-518.

Jésus-Christ est roi, N. T. C. F. ; il est roi non seulement du ciel, mais encore de la terre, et il lui appartient d'exercer une véritable et suprême royauté sur les sociétés humaines : c'est un point incontestable de la doctrine chrétienne. Ce point, il est utile et nécessaire de le rappeler en ce siècle. On veut bien de Jésus-Christ rédempteur, de Jésus-Christ sauveur, de Jésus-Christ prêtre, c'est-à-dire sacrificateur et sanctificateur ; mais, de Jésus-Christ roi, on s'en épouvante ; on y soupçonne quelque empiétement, quelque usurpation de puissance, quelque confusion d'attributions et de compétence. Établissons donc rapidement cette doctrine, déterminons-en le sens et la portée, et comprenons quelques-uns des devoirs qu'elle nous impose dans le temps où nous vivons.

Jésus-Christ est roi ; il n'est pas un des prophètes, pas un des évangélistes et des apôtres qui ne lui assure la qualité et ses attributions de roi. Jésus est encore au berceau, et déjà les Mages cherchent le roi des Juifs : *Ubi est qui natus est rex Judæorum ?*¹ Jésus est à la veille de mourir : Pilate lui demande : Vous êtes donc roi : *Ergo rex es tu ?* Vous l'avez dit, répond Jésus. Et

1. Matt., II, 2. — 2. Joann., XVIII, 37.

cette réponse est faite avec un tel accent d'autorité, que Pilate, nonobstant toutes les représentations des Juifs, consacre la royauté de Jésus par une écriture publique et une affiche solennelle¹. « Écrivez donc, s'écrie Bossuet, écrivez, ô Pilate, les paroles que Dieu vous dicte et dont vous n'entendez pas le mystère. Quoi que l'on puisse alléguer et représenter, gardez-vous de changer ce qui est déjà écrit dans le ciel. Que vos ordres soient irrévocables, parce qu'ils sont en exécution d'un arrêt immuable du Tout-Puissant. Que la royauté de Jésus-Christ soit promulguée en la langue hébraïque, qui est la langue du peuple de Dieu, et en la langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes, et en la langue romaine, qui est la langue de l'empire et du monde, la langue des conquérants et des politiques. Approchez maintenant, ô Juifs, héritiers des promesses ; et vous, ô Grecs, inventeurs des arts ; et vous, Romains, maîtres de la terre ; venez lire cet admirable écriteau : fléchissez le genou devant votre Roi². »

Elle date de loin, mes Frères, et elle remonte haut cette universelle royauté du Sauveur. En tant que Dieu, Jésus-Christ était roi de toute éternité ; par conséquent, en entrant dans ce monde, il apportait avec lui déjà la royauté. Mais ce même Jésus-Christ, en tant qu'homme, a conquis sa royauté à la sueur de son front, au prix de tout son sang. « Le Christ, dit saint Paul, est mort et il est ressuscité à cette fin d'acquérir l'empire sur les morts et sur les vivants » : *In hoc Christus mortuus est et resurrexit, ut et mortuo-*

1. Joann., XIX, 19-22.

2. Bossuet, 1^{er} discours pour la Circoncision.

*rum et vivorum dominetur*¹. Aussi le grand apôtre fonde-t-il sur un même texte le mystère de la résurrection et le titre de l'investiture royale du Christ : « Le Seigneur a ressuscité Jésus, ainsi qu'il est écrit au psaume second : Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui² ». Ce qui veut dire : De toute éternité, je vous avais engendré de mon propre sein ; dans la plénitude des temps, je vous ai engendré du sein de la Vierge votre mère ; aujourd'hui je vous engendre en vous retirant du sépulcre, et c'est une nouvelle naissance que vous tenez encore de moi. Premier-né d'entre les vivants, j'ai voulu que vous fussiez aussi le premier-né d'entre les morts, afin que vous teniez partout la première place : *Primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens*³. Vous êtes donc mon Fils ; vous l'êtes à tous les titres puisque je vous ai triplement enfanté, de mon sein, du sein de la Vierge, et du sein de la tombe. Or, à tous ces titres, je veux que vous partagiez ma souveraineté, je veux que vous y participiez désormais comme homme, de même que vous y avez éternellement participé comme Dieu. « Demandez donc, et je vous donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai vos possessions jusqu'aux extrémités de la terre⁴. »

Et Jésus-Christ a demandé, et son Père lui a donné, et toutes choses lui ont été livrées⁵. Dieu l'a fait tête et chef de toutes choses, dit saint Paul⁶, et de toutes choses sans exception : *In eo enim quod omnia ei subjecit, nihil dimisit non subjectum*⁷. Son royaume assurément n'est pas de ce monde, c'est-à-dire, ne provient

1. Rom. XIV, 9. — 2. Act., XIII, 33. — 3. Coloss., I, 18. — 4. Ps. II, 8. — 5. Luc., X, 22. — 6. Ephes., I, 22 ; Coloss., II, 10. — 7. Hebr., II, 8.

pas de ce monde : *Regnum meum non est de hoc mundo ; non est ex hoc mundo*¹ ; et c'est parce qu'il vient d'en haut, et non d'en bas : *regnum meum non est hinc*², qu'aucune main terrestre ne pourra le lui arracher. Entendez les derniers mots qu'il adresse à ses apôtres avant de remonter au ciel : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, et enseignez toutes les nations³ ». Remarquez, mes Frères, Jésus-Christ ne dit pas tous les hommes, tous les individus, toutes les familles, mais *toutes les nations*. Il ne dit pas seulement : Baptisez les enfants, catéchisez les adultes, mariez les époux, administrez les mourants, donnez la sépulture religieuse aux morts. Sans doute, la mission qu'il leur confère comprend tout cela, mais elle comprend plus que cela : elle a un caractère public, un caractère social. Et, comme Dieu envoyait les anciens prophètes vers les nations et vers leurs chefs pour leur reprocher leurs apostasies et leurs crimes, ainsi le Christ envoie ses apôtres et son sacerdoce vers les peuples, vers les empires, vers les souverains et les législateurs, pour enseigner à tous sa doctrine et sa loi. Leur devoir, comme celui de Paul, est de « porter le nom de Jésus-Christ devant les nations, et les rois, et les fils d'Israël » : *Ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel*⁴.

Mais je vois venir l'objection triviale, et j'entends élever contre ma doctrine une accusation aujourd'hui à la mode. La thèse que vous développez, me crie-t-on, c'est celle de la théocratie toute pure. La réponse est

1. Joann., xviii, 36. — 2. *Ibid.* — 3. Matth., xxviii, 18, 19. — 4. Act., ix, 15.

facile, et je la formule ainsi : « Non, Jésus-Christ n'est pas venu fonder la théocratie sur la terre, puisqu'au contraire, il est venu mettre fin au régime plus ou moins théocratique qui faisait toujours le fond du mosaïsme, encore que ce régime eût été notablement modifié par la substitution des rois aux anciens juges d'Israël ». Mais, pour que cette réponse soit comprise de nos contradicteurs, il faut, avant tout, que le mot même dont il s'agit soit défini : la polémique exploite trop souvent avec succès, auprès des hommes de notre temps, des locutions dont le sens est indéterminé. Qu'est-ce donc que la théocratie ? La théocratie, c'est le gouvernement temporel d'une société humaine par une loi politique divinement révélée et par une autorité politique surnaturellement constituée. Or, cela étant, comme Jésus-Christ n'a point imposé de code politique aux nations chrétiennes, et comme il ne s'est pas chargé de désigner lui-même les juges et les rois des peuples de la nouvelle alliance, il en résulte que le christianisme n'offre pas trace de théocratie. L'Église, il est vrai, a des bénédictions puissantes, des consécra-tions solennelles pour les princes chrétiens, pour les dynasties chrétiennes qui veulent gouverner chrétiennement les peuples. Mais, nonobstant cette consécra-tion des pouvoirs humains par l'Église, je le répète il n'y a plus, depuis Jésus-Christ, de théocratie légitime sur la terre. Lors même que l'autorité temporelle est exercée par un ministre de la religion, cette autorité n'a rien de théocratique, puisqu'elle ne s'exerce pas en vertu du caractère sacré, ni conformément à un code inspiré. Trêve donc, par égard pour la langue française et pour les notions les plus élémentaires du droit, trêve à cette accusation de théocratie qui se retournerait en

accusation d'ignorance contre ceux qui persisteraient à la répéter.

Le contradicteur insiste, et il me dit : Laissons la question de mots. Toujours est-il que, dans votre doctrine, l'autorité temporelle ne peut pas secouer le joug de l'orthodoxie ; elle reste forcément subordonnée aux principes de la religion révélée, ainsi qu'à l'autorité doctrinale et morale de l'Église ; or, c'est là ce que nous appelons le régime théocratique. Nous appelons, au contraire, régime laïque ou régime sécularisé, celui qui peut s'affranchir à son gré de ces entraves, et qui ne relève que de lui-même. — L'aveu est précieux, M. T. C. F. C'est-à-dire que la société moderne n'entend plus reconnaître pour ses rois et pour ses princes que ceux « qui ont pris les armes et qui se sont ligués contre Dieu et contre son Christ », que ceux qui ont dit hautement : « Brisons leurs liens et jetons leur joug loin de nous¹ ». C'est-à-dire qu'il faut supprimer la notion séculaire de l'État chrétien, de la loi chrétienne, du prince chrétien, notion si magnifiquement posée dès les premiers âges du christianisme, et spécialement par saint Augustin². C'est-à-dire encore que, sous prétexte d'échapper à la théocratie imaginaire de l'Église, il faut acclamer une autre théocratie aussi absolue qu'elle est illégitime, la théocratie de César chef et arbitre de la religion, oracle suprême de la doctrine et du droit : théocratie renouvelée des païens, et plus ou moins réalisée déjà dans le schisme et dans l'hérésie, en attendant qu'elle ait son plein avènement dans le règne du peuple grand-prêtre et de l'État-Dieu, que rêve la logique implacable du socialisme. C'est-à-dire, enfin, que la

1. Ps. II, 2, 3. — 2. *De civit. Dei*, L. V, c. 24.

philosophie sans foi et sans loi a passé désormais des spéculations dans l'ordre pratique, qu'elle est constituée la reine du monde, et qu'elle a donné le jour à la politique sans Dieu. La politique ainsi *sécularisée*, elle a un nom dans l'Évangile : on l'y appelle « le prince de ce monde ¹, le prince de ce siècle ² », ou bien encore « la puissance du mal, la puissance de la Bête ³ » ; et cette puissance a reçu un nom aussi dans les temps modernes, un nom formidable qui depuis soixante-dix ans a retenti d'un pôle à l'autre : elle s'appelle la Révolution. Avec une rapidité de conquête qui ne fut jamais donnée à l'islamisme, cette puissance émancipée de Dieu et de son Christ a subjugué presque tout à son empire, les hommes et les choses, les trônes et les lois, les princes et les peuples. Or, un dernier retranchement lui reste à forcer : c'est la conscience des chrétiens. Par les mille moyens dont elle dispose, elle a réussi à égarer l'opinion d'un grand nombre, à ébranler même les convictions des sages. Des auxiliaires inespérés lui sont venus, qui, non seulement dans le domaine des faits, mais encore dans le domaine des principes, ont accepté et signé avec elle des alliances. Quelques autres, qui persistent à lui faire une mesquine opposition de personnes, se rangent assez clairement à son avis, quant au fond des choses. Le moment ne semble-t-il pas venu pour elle de livrer un assaut décisif ? Vous savez, mes Frères, à quelle suprême tentation le Christ fut soumis. Satan le transporta sur une haute montagne, et lui dit : « Tu vois toutes ces choses ? Eh bien ! je te donnerai tout cela si tu tombes à mes genoux et si tu m'a-

1. Joann., XII, 31. — 2. I Corinth., II, 6, 8. — 3. Apoc., XI, 7 ; XIII, 4.

dores » : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*¹. Grand Dieu, viendra-t-il un jour dans la série des siècles où la même épreuve sera infligée à votre Église par le prince de ce monde ? La puissance du mal s'approchera-t-elle jamais pour lui dire : Toutes ces possessions terrestres, toute cette pompe et cette gloire extérieure, je te les donnerai, je te les maintiendrai, pourvu que tu t'inclines devant moi, que tu sanctionnes mes maximes en les adoptant, et que tu me payes ton hommage : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens* (Quelle chute !) *si cadens adoraveris me* ? A la parole du séducteur le Christ avait répondu : « Arrière, tentateur, car il est écrit : « Tu adoreras le Seigneur, et tu ne serviras que lui seul ». Et le tentateur s'était éloigné de Jésus, et les anges s'approchant étaient venus le servir. Mes Frères, l'Église, placée dans les mêmes conditions que son Maître, ne saurait pas trouver d'autre réponse. Nulle puissance assurément n'a mieux appris qu'elle à tenir compte des difficultés des temps et à se plier aux exigences des conjonctures. Les sacrifices, elle en a tant fait dans le long cours de son existence ! Ne sait-elle pas qu'à l'exemple du grand apôtre, elle est débitrice envers tous, envers les ignorants et les insensés comme envers les sages ?² Mais il est une limite infranchissable pour l'Église : c'est celle où les choses humaines confinent aux titres inaliénables du haut domaine de Dieu et de son Christ sur les sociétés terrestres. En face de certains principes fondamentaux du droit public chrétien, elle est et elle sera toujours inébranlable. Ce n'est pas elle qui substituera jamais, même dans ses institutions purement temporelles, les prétendus droits de l'homme

1. Matth., IV, 9. — 2. Rom., I, 14.

aux droits imprescriptibles de Dieu. Et si la fermeté invincible de l'Église devait la priver désormais de tout appui terrestre, de toute assistance humaine, eh bien ! il y a encore des anges au ciel, ils s'approcheraient et ils la serviraient : *Et accesserunt angeli, et ministrabant ei.*

IV

Rien de plus grand, rien de plus doux que le mystère de Noël

Prône pour le 3^e dim. de l'Avent, 1841.
Œuvr. sacerdot., I, 481-488.

I

Rien n'est plus grand que le mystère de Noël... Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu¹. Puis, dans le temps, Dieu créa l'univers et l'homme, c'est-à-dire il donna l'être à ce qui n'était pas. Et l'homme était à peine sorti du néant, qu'il retomba au-dessous même du néant par le péché. Or l'homme étant ainsi tombé et dégradé, Dieu veut le relever et le réhabiliter ; et pour cela le Verbe, qui est éternellement dans le sein du Père, descendra dans le sein d'une femme ; le Verbe, qui est consubstantiel à Dieu, épousera la nature humaine et la prendra dans l'unité de sa personne divine. Celui qui était Dieu sera en même temps homme, *et habitu inventus ut homo*² ; moins le péché, il aura toute la réalité humaine. En lui Dieu et l'homme, sans se confondre, seront néanmoins si intimement et hypostatiquement unis, que ce qui se dit de Dieu pourra se dire de l'homme, et que ce qui se dit de l'homme pourra se dire de Dieu.

Voilà, mes Frères, ce que c'est que l'Incarnation,

1. Joan. I, 1. — 2. Philip. II, 7.

voilà ce que c'est que le mystère du Christ. Le Christ, c'est celui qui d'une main touchant aux profondeurs infinies de la gloire, de l'autre va plonger dans les profondeurs infinies du néant, et plus bas encore, *in inferno inferiori*¹, dans les profondeurs infinies du péché, *a fine ad finem*², et qui, rapprochant ces deux abîmes entre lesquels il est placé, fait monter le néant jusqu'au niveau de l'être souverain, et incline le ciel jusqu'au niveau de la terre : *Consocians ima summis, cœlestia terrenis*. Le Christ, c'est celui qui étant Dieu s'est fait homme pour faire l'homme Dieu : *Deus factus est homo, ut hominem Deum faceret*³.

Or, M. F., comprenez-vous maintenant ce que j'ai dit après David, après Marie, après le grand Apôtre, savoir que l'Incarnation est le dernier effort de la toute-puissance divine, qu'il est le plus grand de tous les mystères que Dieu a opérés ? Mais remarquez encore jusqu'où se poursuit cet immense mystère. Par l'Incarnation l'humanité a été unie hypostatiquement à la divinité ; Jésus-Christ en Dieu s'est fait homme. Mais admirez encore trois autres effets infinis : par l'Incarnation une femme a été mère de Dieu ; par l'Incarnation tout homme est devenu frère d'un Dieu ; par l'Incarnation la création entière a été divinisée. Un mot d'explication sur ces deux derniers effets.

Par l'Incarnation l'homme est devenu le frère d'un Dieu : d'abord parce qu'il a une même nature avec lui ; puis parce que le chrétien est uni au Christ par la grâce, par les sacrements, par l'Eucharistie surtout, l'Eucharistie qui continue et poursuit l'Incarnation jusqu'en nous : l'Eucharistie qui, en nous incorporant

1. Ps. LXXXV, 13. — 2. Sap. VIII, 1. — 3. S. Augustin.

la chair et le sang d'un Dieu, en le faisant passer en quelque sorte dans nos veines, porte jusqu'au fond le plus intime de notre être la présence et la grâce de ce Dieu, en sorte que nous sommes vraiment des dieux ; c'est-à-dire, que nous participons véritablement à la nature divine, *divinæ consortes naturæ*¹, et que notre personnalité elle-même semble être absorbée dans la personnalité divine de Jésus-Christ : *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus*². Donc, enfant de Marie, bénissez, Jésus le Dieu incarné, qui a fait de vous des dieux : *Benedicite filii hominum Domino*³. Mais ce n'est pas seulement Marie, c'est la création entière qui a été divinisée par l'Incarnation. Car, M. F., cette terre n'est plus une terre commune, depuis qu'elle a porté un Dieu, qu'elle a été sanctifiée par les pas d'un Dieu. Cette lumière n'est plus une lumière commune, depuis qu'elle a touché la paupière d'un Dieu. Les aliments ne sont plus des aliments communs, depuis qu'ils ont été la nourriture d'un Dieu. Mais je vais plus loin.

Le Verbe incarné, Jésus-Christ, en établissant sa religion, a fait prendre à ses dons surnaturels la même forme qu'il avait prise lui-même. L'incarnation de sa personne divine a été suivie de l'incarnation de sa grâce divine qu'il a unie, par les sacrements, à des signes sensibles et matériels... Donc fleuves et fontaines, bénissez Jésus le Dieu incarné, car votre eau, employée par la main du prêtre de Jésus, verse la grâce divine et surnaturelle de la régénération : *Benedicite, fontes et flumina, Domino* !⁴ Arbres du-verger, de la forêt et du désert, tressaillez à la vue de Jésus le Dieu incarné, car

1. II Petr. I, 4. — 2. Galat. II, 20. — 3. Dan. III, 82. — 4. Dan. III, 77-78.

le jus de l'olive et le parfum du baumier, sous le doigt du pontife de Jésus, produiront la grâce divine de la force chrétienne et de la vertu sacerdotale : *Exultabunt omnia ligna silvarum a facie Domini, quoniam venit*¹.

Mais mon esprit se perd, mes sens se troublent ; je ne sais dans quelle rêverie sublime je me sens plongé à la vue de cette campagne d'épis jaunissants et de raisins déjà rougis. Oui, ce fruit du froment, ce sang de la vigne, comme parle l'Écriture, par un des mystères qui sont la conséquence de l'Incarnation, demain peut-être je me prosternerai en adoration devant eux qui seront changés, transsubstantiés au corps et au sang de mon Dieu. Terre donc qui les avez nourris de votre suc, soleil qui les avez mûris de vos rayons, et vous toutes plantes qui germez sur le sol, bénissez Jésus le Dieu incarné qui a honoré le fruit de la matière végétale jusqu'à le transformer en sa propre substance : *Benedicite, sol et luna, Domino*². *Benedicite, universa germinantia in terra, Domino. Lætentur cœli et exultet terra ; gaudebunt campi et omnia quæ in eis sunt... a facie Domini quoniam venit*³. C'est ainsi, M. F., que par diverses voies (que je n'ai pas épuisées, que je ne vous ai pas montrées toutes) l'Incarnation se poursuit jusque dans tous les hommes, jusque dans toute la nature. C'est ainsi que dans le christianisme, dans la religion du Dieu incarné, il n'est d'autre Dieu que Dieu, mais que tout y est divin. Et c'est là ce Panthéisme chrétien dont je vous ai déjà parlé et qui résulte de l'Incarnation, aussi sublime, aussi vrai, aussi profond que l'autre est dégoûtant, absurde et chimérique...

1. Ps. xcv, 13. — 2. Dan. III, 62, 76. — 3. Ps. xcv, 11, 12.

II

Rien n'est plus doux que le mystère de Noël. Oui, M. T. C. F., si le mystère de Noël a son côté de grandeur par lequel il s'adresse à nos esprits, oh ! il a aussi, il a surtout son côté de douceur par lequel il s'adresse à nos cœurs. C'est lorsque Dieu opère les plus étonnants prodiges de la puissance qu'il s'applique davantage à les voiler sous des apparences douces et aimables. Dans l'œuvre immense de l'Incarnation, vous vous figurez peut-être un Sinaï avec ses éclairs et ses tonnerres ; vous dites peut-être comme les anciens : Nous mourrons si nous voyons Dieu. — Non, M. F., vous ne verrez qu'un homme semblable à vous, qu'un enfant dans un berceau : *Ad finem fortiter, disponens omnia suaviter*¹. Élevons-nous encore un instant, et remontons au principe des choses.

Dieu, qui est infiniment jaloux du cœur de l'homme, pour avoir des droits plus assurés à son amour, l'avait accablé de bienfaits, et il lui avait donné une disposition naturelle à l'aimer. Et comme la ressemblance est le grand aiguillon de l'amour, il avait fait l'homme à sa ressemblance. Or, malgré tout cela, Dieu vit que l'homme ne savait pas l'aimer. L'homme était charnel, et Dieu était tout spirituel. Dieu ne tombait point sous les sens de l'homme, et l'homme ne comprenait pas sa ressemblance avec Dieu. Alors que fit le Seigneur ? Écoutez saint Augustin. O homme, se dit le Seigneur, tu n'aimes que ce qui est sensible : eh bien ! je deviendrai sensible. Tu es composé de chair : eh bien ! je me

1. Sap. VIII, 1.

ferai chair : *Et Verbum caro factum est*. Le Verbe était comme une abstraction pour l'homme, et le Verbe s'est fait chair : *Et Verbum caro factum est*. Dieu était comme un cristal que nos yeux traversaient sans y rien découvrir : l'humanité sainte de Jésus est venue se placer derrière, comme le vif-argent du miroir, et désormais les traits divins se sont reflétés vers nous, et nous avons vu Dieu dans notre propre nature. Et maintenant, ô homme, dit saint Thomas, tu seras inexcusable si tu n'aimes pas ton Dieu ; car tu aimes l'homme pour la ressemblance de nature, et Dieu s'est fait semblable à toi !

Mais poursuivons, M. F., Dieu, en se faisant homme, n'a pas voulu prendre l'humanité dans son état de gloire qui nous eût encore effrayés : non, il s'est fait enfant, et le plus beau des enfants. M. F., rien n'est aimable sur la terre comme l'enfance ; rien n'est gracieux, riant comme l'enfance ; rien n'excite l'amour, rien ne provoque les caresses comme l'enfance. On se dispute la douce jouissance de voir un enfant, de déposer un baiser sur son front candide et innocent. Eh bien ! M. F., Dieu, jaloux de notre amour, a voulu assortir sa nature, sa façon d'être aux proportions de notre cœur ; il est descendu sur la terre avec tous les attraits, tous les charmes de l'enfance. Qui de nous ne céderait à de si doux appas ? Celui qui nous aime au point de se faire petit enfant, comment ne l'aimerions-nous pas : *Sic nos amantem quis non redamaret ?*

Et, M. F., la crèche de Jésus lui fut si chère, qu'il eût voulu n'en point sortir et qu'il chercha toujours à s'en rapprocher le plus possible. Aux maillots de l'enfance succédèrent ceux d'une vie obscure, puis les vêtements sanglants de la souffrance, le linceul du

sépulcre, et enfin les voiles de l'Eucharistie : en sorte que le mystère de Noël, commencé dans la crèche, se poursuit dans le tabernacle, où Jésus ne fait qu'échanger les langes de Bethléem pour ceux du sacrement, où la poussière de l'étable est remplacée par les humbles apparences du mystère ; dans le tabernacle, où Jésus s'est fait moins qu'un enfant pour pouvoir devenir notre nourriture, mais où, du reste, il conserve tellement les affections, les habitudes, les vertus et, si j'osais le dire, les allures de l'enfance, que toutes les fois qu'il lui a plu de rompre les voiles du mystère, ç'a toujours été pour apparaître sous la forme d'un enfant. Le tabernacle, qui est comme le terme dernier de l'Incarnation, est donc véritablement semblable à la crèche qui en a été le point de départ. Je me trompe : Bethléem, c'est-à-dire la maison du pain, Bethléem se trouve au cénacle plus qu'à Bethléem même. Nous avons donc véritablement au milieu de nous le cher petit enfant de Bethléem ; nous pourrons, au jour de Noël, aller l'adorer avec les bergers, le presser sur nos cœurs, que dis-je ? Ah ! plus heureux, nous pourrons faire sa crèche au dedans de nos cœurs. Car je me suis trompé : le point de départ de l'Incarnation, ç'a été le sein de Marie ; et le terme de l'Incarnation, c'est notre cœur ; c'est là que l'Incarnation se poursuit et s'achève. M. F., n'est-il pas vrai qu'envisagé en lui-même, envisagé dans ses conséquences, le mystère de Noël est le plus doux de tous les mystères : *Sic nos amantem quis non redamaret ?*

V

Les leçons de la croix

Sermon sur la Croix, 1840.
Œuvr. sac., I, 254-260.

I

Ce ne sont pas précisément les philosophes et les moralistes qui ont jamais manqué aux hommes. Il semble qu'ils aient abondé davantage dans les siècles les plus corrompus. Mais les bonnes maximes ne suffisent pas toutes seules. Quand un maître enseigne d'une façon et qu'il agit de l'autre, le disciple se porte aisément à négliger le précepte difficile pour s'autoriser de l'exemple plus commode. Plusieurs sages de l'antiquité eurent une morale assez saine, assez parfaite, et, sous quelques rapports même, assez voisine de la morale chrétienne. Mais ces sages, dans leur conduite privée, ne tenaient aucun compte de leur propre sagesse. Aussi leurs plus grands admirateurs, ne se croyant pas tenus de mieux faire que leurs maîtres, tout en applaudissant à leur belles maximes, n'imitaient néanmoins que leurs actions mauvaises. Il sera toujours fâcheux, observe saint Augustin, qu'on ait à dire à des disciples : suivez les maximes de votre maître et n'imitiez pas sa conduite. Non, dit le grand docteur, pour persuader efficacement les hommes et les amener à la pratique de la vertu, il leur fallait un maître qui commençât par faire et qui

enseignât ensuite, un maître qui joignît toujours la pratique au précepte. Or ce maître, quel est-il, M. F. ? Ce maître, c'est la croix de Jésus : *Cruce Christi, pædagogus christiani* ; la croix de Jésus, véritable manuel de sagesse et de morale, où à côté de la leçon se trouve toujours un exemple, en sorte qu'il n'y a plus d'excuses pour le disciple, puisqu'il aperçoit d'un même coup d'œil l'action du maître et son enseignement. C'est à la croix surtout que Jésus fait et qu'il enseigne : *Cœpit Jesus facere et docere*¹. Ou plutôt sur la croix Jésus-Christ n'enseigne plus, il se contente de faire, et c'est précisément son exemple qui devient un enseignement.

O vous, chrétien infortuné, qui ne l'êtes plus que de nom ; vous dont toute la vie s'écoule sans rien produire pour le ciel, vous qui songez si peu à Dieu, qui lui payez si rarement, hélas ! peut-être qui ne lui payez jamais le tribut de prière, de reconnaissance et d'amour, approchez, cœur indifférent ; regardez la croix ; entendez ces mots qui retentissent à vos oreilles : *Sic Deus dilexit* !² O homme, voilà jusqu'à quel point il a pensé à toi, jusqu'à quel point il t'a aimé, le Dieu que tu négliges, toi, de connaître et d'aimer ! *Diligamus ergo Deum, quoniam ipse prior dilexit nos*³ : Aime donc, ô homme, aime donc ton Dieu à titre de retour, puisqu'il t'a tant aimé le premier : *Aspice, et fac secundum exemplar*⁴.

Et vous, âme orgueilleuse, qui ne savez pas vous humilier ; vous à toutes les actions de qui la vanité préside, et que le moindre mécompte d'amour-propre révolte ; vous, esprit dominant, qui commandez avec

1. Act. 1, 1. — 2. Joan. III, 16. — 3. I Joan. IV, 19. — 4. Exod. XXV, 40.

tant de hauteur et de fierté, mais en même temps cœur indocile et rebelle, qui ne savez obéir ni à Dieu ni aux hommes, qui avez rejeté toute espèce de frein et de loi, approchez de la croix ; entendez ces paroles : *Christum exinanivit semetipsum... Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem*¹... Voilà jusqu'à quel point un Dieu s'est abaissé ! jusqu'à l'anéantissement. Voilà jusqu'à quel point un Dieu a été obéissant ! jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Et quand un Dieu s'humilie, quand un Dieu se fait obéissant pour sauver l'homme, un homme ne voudrait pas s'humilier et obéir pour se sauver lui-même ! Regarde donc, ô homme, et fais selon le modèle qui t'a été donné sur la montagne : *Aspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.*

Et vous dont le cœur est un vase d'amertume et de fiel, homme vindicatif, qui ne savez rien oublier, rien pardonner ; cœur égoïste, qui ne savez pas faire un sacrifice à la paix d'une famille ou à la félicité sociale, vous aussi approchez de la croix ; entendez ces paroles : Mon Père, mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Voyez ce sang versé jusqu'à la dernière goutte pour unir ce qui était séparé, ces bras étendus pour ne faire de tous les hommes qu'une grande famille de frères. Entendez ; voyez la croix, et vous abjurerez vos passions inquiètes, pour imiter le modèle qui vous a été montré sur la montagne : *Aspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.*

Et vous, homme de plaisir, homme vain et léger, qui ne cherchez qu'à rire, approchez, voyez ces lèvres

1. Philip. II, 7.

abreuvées de fiel et de vinaigre ; vous qui mettez tant de prix à une vaine beauté, approchez, et voyez ce visage meurtri et couvert d'infâmes crachats ; et vous qui prenez part quelquefois à des jeux coupables, à des orgies nocturnes, à des danses licencieuses, approchez, et voyez ces mains et ces pieds cruellement transpercés ; vous tous enfin, qui que vous soyez, qui aimez à vous couronner de roses, approchez, et voyez cette tête couronnée d'épines, et dites-moi si les membres d'un tel chef peuvent être traités si délicatement ? *Aspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.*

II

Mais je m'arrête ici à une leçon plus importante que toutes les autres, et que je regrette de ne pouvoir développer autant que je le voudrais. La croix nous apprend à souffrir, et à opérer notre salut par des douleurs que nous ne pouvons pas d'ailleurs éviter. Le dernier chapitre du second livre de *l'Imitation* est admirable sur ce point, et il explique divinement la haute philosophie de la croix. Quant à moi, je m'attacherai ici à un beau texte de saint Augustin qui revient merveilleusement à mon sujet. Au Calvaire, dit-il, le genre humain tout entier était en croix en même temps que Jésus. Car nous y voyons trois hommes : au milieu, l'auteur de la grâce ; d'un côté, un qui en profite ; de l'autre, un qui la rejette. *Tres erant in cruce : unus Salvator, alius salvandus, alius damnandus.* Remarquez, mes Frères : ces deux hommes, dont le sort devait être si différent, sont tous deux attachés en croix avec Jésus, tous deux

compagnons de son supplice ; hélas ! et il n'y en a qu'un qui sera compagnon de sa gloire. Tous deux auront passé par le même chemin, par le chemin de la croix ; et le terme aura été le ciel pour l'un, l'enfer pour l'autre. D'où vient cette différence ? C'est que l'un a expiré sur sa croix, en bénissant celle de Jésus, en unissant sa croix à celle de Jésus ; et les mérites réunis de la croix de Jésus et de la sienne l'ont sauvé. L'autre a expiré sur sa croix aussi, mais en maudissant celle de Jésus ; et sa croix, séparée de celle de Jésus, n'a servi qu'à sa damnation. Ils ont également souffert sur la terre, et l'un se réjouit présentement dans le ciel, et l'autre souffrira éternellement dans les enfers. Quels enseignements, mes Frères, ne pouvons-nous pas tirer de là ?

Qu'est-ce en effet, mes Frères, que le genre humain, sinon une grande victime attachée en croix ? Depuis que l'homme a péché, quel est l'enfant des hommes qui ne porte pas sa croix ? Impossible d'éviter la croix : *Non potes effugere*. Tournez-vous de quelque côté vous voudrez, regardez au-dessus de vous, regardez au-dessous, regardez au dedans de vous, regardez au dehors, et partout vous trouverez la croix : *Converte te supra, converte te infra, converte te intra, converte te extra, et in his omnibus invenies crucem*. Vous vous trompez si vous croyez pouvoir passer à côté de la croix : *Erras, erras, si aliud quæris*.

[Vous riches du siècle, grands du monde, dont il semble que tout vienne prévenir les désirs, vous vous trompez si vous croyez éluder la croix : *Non potes effugere*. Les richesses elles-mêmes se changent en des épines. Et puis, il y a tant d'autres avenues pour la douleur ! Mon Frère, vous aurez votre croix, vous ne lui

échapperez pas. Et vous, jeune homme à la fleur de vos ans, qui ne rêvez qu'avenir, succès et bonheur; jeune femme, sous les pas de qui naissent les hommages et les plaisirs, et que le monde berce de ses douces illusions : peut-être, dans votre naïve inexpérience du malheur, vous vous tressez à vous-mêmes en fils d'or la trame de votre destinée ! Mon Frère, ma Sœur, la croix vous attendra ; vous aurez votre croix ; et plaise au ciel qu'elle ne soit pas effrôtable : *Erras, erras, si aliud quæris ; non potes effugere*. Encore un coup, mes Frères, c'est folie d'espérer décliner la croix¹.] La terre entière n'est qu'un vaste tertre, qu'un immense calvaire, tout planté de croix : *Quia vita ista... plena miseriis, et circumsignata crucibus*.

Que faire donc, mes Frères ? que faire ? Ecoutez. Au milieu de toutes ces croix auxquelles nous sommes attachés, n'en apercevez-vous pas une plus grande que toutes les autres ? Celle-là c'est la croix de Jésus, c'est la croix d'un Dieu. Venez, enfants de la douleur, venez vous ranger autour d'elle ; et de cette croix divine découlera une vertu qui adoucira la vôtre, qui la fécondera, qui la fera fleurir, qui lui fera produire des fruits de salut. — Mais, que vois-je ? Hélas ! parmi ces infortunés crucifiés, quelle ligne de séparation aperçois-je ? Les uns viennent se ranger à la droite de la croix de Jésus ; les autres s'obstinent à demeurer à sa gauche : *Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones, unus a dextris, alter a sinistris*². Les premiers, je les vois qui regardent avec consolation, avec amour, la croix de Jésus, et qui s'écrient à cette vue : Ah ! comment pourrions-nous nous

1. Ce passage entre crochets en a été ajouté en 1843 au texte primitif de 1840.

2. Marc, xv, 27.

plaindre ? car, nous du moins, nous souffrons avec justice des peines que nous avons méritées : *Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus*, tandis que celui-ci est innocent : *Hic vero nihil mali gessit*¹. Seigneur, Seigneur, ajoutent-ils, ayez pitié de nous ; communiquez à notre croix les mérites de la vôtre ; que ce supplice, que nous avons encouru, emprunte quelque valeur du vôtre qui est tout gratuit : *Memento mei, Domine !* Et j'entends Jésus leur répondre à tous : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis : *Amen, amen, dico tibi, hodie mecum eris in paradiso*. Et dès ce jour-là, en effet, ces âmes deviennent heureuses ; car, dit l'auteur de l'*Imitation*, quand une âme en est venue à ce point que sa croix lui est douce à cause de celle de Jésus-Christ, alors elle a trouvé le paradis sur la terre : *Tunc invenisti paradysum in terra*, jusqu'à ce que sa croix, adoucie ici-bas par celle de Jésus, la conduise au paradis des cieux. Voilà pour ceux qui savent conformer leur croix à celle de Jésus.

Mais j'en aperçois d'autres : hélas ! ils sont nos frères, nos concitoyens, nos amis.... Mes yeux se remplissent de larmes ; car je les vois, qui sont sur la croix aussi, mais qui détournent les yeux pour ne pas voir la croix de Jésus. Que dis-je ? En proie à d'horribles douleurs, ils semblent ne recueillir leurs forces que pour blasphémer : *Unus vero de his qui pendebant blasphemabat eum*. Vainement des voix amies cherchent à leur représenter que puisqu'ils sont condamnés, bon gré malgré, à souffrir et à partager le supplice de Jésus, ils ont tout intérêt à utiliser et à sanctifier leurs souffran-

1. Luc XXIII, 41.

ces en les unissant aux siennes : *Respondens autem aller increpabat eum dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es?*¹ Conseils inutiles. Ils persistent à devenir plus criminels à mesure qu'ils souffrent davantage. Leur défaut de religion et de confiance en Dieu rend leurs croix de plus en plus pénibles ; c'est un joug qui les blesse davantage par le mouvement de révolte qu'ils font pour s'y soustraire ; la douleur de leurs blessures se renouvelle et s'augmente à chaque instant par leurs efforts désespérés. Ils meurent, ils meurent sur la croix, sur une croix plus douloureuse que celle des élus ; et ils passent des douleurs de la croix dans les abîmes des douleurs éternelles. Voilà pour ceux qui n'ont pas su conformer leur croix à celle de Jésus.

S'il en est ainsi, mes Frères, ah ! dites-le-moi, n'est-il pas vrai qu'il est bien important d'apprendre de la croix de Jésus-Christ comment il faut souffrir ? S'il en est ainsi, de quel côté désormais voulez-vous planter votre croix auprès de celle de Jésus ? du côté de celui qui implorait cette croix divine et qui obtenait une promesse de salut, ou bien du côté de celui qui blasphémait la croix de Jésus et qui méritait un arrêt de réprobation ? Non, mes Frères, vous ne balancerez pas. Puisque, tous tant que nous sommes, nous sommes des victimes attachées en croix, vous voudrez du moins tirer profit de vos souffrances, et pour cela vous les unirez à celles de Jésus.

1. Luc, xxiii, 40.

VI

Le Sacré Cœur de Jésus

Homélie pour la clôture
d'une neuvaine au Sacré Cœur de Jésus
Poitiers, 16 oct. 1870. — VI, 609-614

Rien n'est mieux fondé en raison, rien n'est plus conforme aux doctrines de la foi que le culte du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le Cœur de Jésus est ce qu'il y a de plus excellent dans la création. C'est la partie la plus noble de la sainte humanité du Verbe fait chair. Dans notre organisation même physique, le cœur est tout : qu'il fonctionne d'une façon anormale, la vie est en danger ; qu'il cesse de battre, l'homme aussitôt cesse de vivre. Pareillement dans l'ordre moral : c'est par le cœur que nous sommes quelque chose. C'est le cœur qui donne aux pensées, aux actions, aux intentions, leur valeur bonne ou mauvaise. Le bien, c'est ce qui sort du bon trésor de notre cœur : *de bono thesauro cordis sui profert bonum*¹. Ce qui constitue le mal, ce sont les mauvaises dispositions du cœur : *de corde exeunt cogitationes malæ*². Aussi, tandis que l'œil de l'homme s'attache et s'arrête aux apparences extérieures, Dieu ne regarde que le cœur : *Dominus autem intuetur cor*³. Dans le langage de tous les peuples (et le langage universel n'a jamais tort), le cœur a toujours signifié le

1. Luc., vi, 45. — 2. Matth., xv, 19. — 3. I Reg., xvi, 7.

courage, la vertu et surtout l'amour. Après que la tombe nous a arraché un être chéri, nous croyons le posséder encore tout entier si nous possédons son cœur. Cette partie, en se détachant du reste du corps, semble ne rien perdre d'essentiel.

Or, cela posé, quel culte ne devons-nous pas au Cœur de Jésus ? Physiquement, ce cœur a été l'organe principal d'une vie à la fois divine et humaine ; ce cœur a élaboré, l'une après l'autre, toutes les gouttes du sang rédempteur, il a distillé et distille chaque jour toutes les gouttes du calice eucharistique. Et si le cœur matériel de Jésus est déjà digne d'honneur, qu'est-ce si nous considérons ce Cœur comme le siège de son amour, comme le principe de ses inspirations ? Quand j'adore le Cœur de Jésus, j'adore ce transport de charité éternelle qui a porté le Verbe de Dieu à s'offrir comme victime pour notre rachat ; j'adore cet amour qui a retenu un Dieu pendant neuf mois dans le sein de Marie, qui l'a fait naître enfant à Bethléem, qui l'a attaché à la croix ; cet amour qui le retient nuit et jour sur les autels, cet amour qui s'épanche à torrents du ciel ou du tabernacle, et qui se répand dans les cœurs. Madeleine couvrait de ses baisers et de ses parfums les pieds de Jésus ; mais ces pieds, c'était son cœur qui les faisait courir à la recherche de la brebis égarée, à la poursuite de la pauvre âme pécheresse. Les malades et tous ceux qui souffraient invoquaient le bras tout-puissant de Jésus ; mais ce bras n'agissait que sous la conduite et par le mouvement de son cœur. Les enfants de Judée aimaient à être touchés par les mains divines de Jésus ; mais ces mains caressantes n'étaient que les instruments de son cœur. Un d'entre eux, déjà jeune homme, fut un jour l'objet d'un regard

indicible de Jésus, mais ce regard doux et pénétrant, ce regard capable d'exciter la jalousie des anges, c'était un éclair qui jaillissait du foyer d'amour de son cœur : *intuitus eum, dilexit eum* ¹.

O vous qui ne permettez qu'à peine de vénérer le cœur de Jésus, que me laissez-vous donc de lui, puisque le cœur de Jésus, c'est tout Jésus? Défendez-moi de penser à Jésus, d'aimer Jésus, d'honorer Jésus, si vous me défendez d'aimer et d'honorer son cœur : car ôtez-lui son cœur, il ne sera plus Jésus pour moi. Mais, prenez garde, vos censures ne sauraient m'arrêter. J'ai en ma faveur l'autorité de l'institution même de Jésus. La veille de sa mort, après avoir aimé les siens qui étaient en ce monde, il avait fait un admirable résumé, un merveilleux mémorial de tous ses bienfaits : il semble que rien ne pouvait plus s'ajouter à cette invention suprême de son amour. Mais voici qu'au jour même de sa mort, et après ce grand cri dans lequel il avait rendu l'esprit, Jésus, se survivant à lui-même, pourvut à l'accomplissement d'un dernier oracle. Que vois-je? le côté de Jésus ouvert, et son cœur offert aux regards des hommes pour être l'objet de leurs adorations et de leur amour! Remarquez, dit saint Augustin : l'évangéliste a été attentif au langage dont il allait se servir : *Vigilanti verbo evangelista usus est*; la mot est tombé d'une plume réfléchie et vigilante. L'écrivain sacré a eu soin de dire, non pas que le fer de la lance a frappé, a blessé : cette expression et toute autre semblable n'eût pas rendu la vérité; mais qu'il a ouvert le côté de Jésus : *vigilanti verbo evangelista usus est ut non diceret : Latus ejus percussit, aut vulneravit,*

1. Marc., x, 21.

aut quid aliud, sed aperuit : afin que la porte de la vie fût en quelque sorte montrée en ce cœur divin, source de la rédemption, d'où ont coulé tous les mystères, tous les sacrements de l'Église, sans lesquels on n'a point d'accès vers cette vie qui est la vie véritable : *ut illic quodammodo vitæ ostium panderetur, unde sacramenta Ecclesiæ manarunt, sine quibus ad vitam, quæ vera vita est, non intratur* ¹. Voilà, mes frères, le fondement premier et le premier établissement de la dévotion au cœur de Jésus. Et si, nonobstant les témoignages qui nous montrent sur tout le parcours des siècles chrétiens une école de fervents adorateurs, d'amants passionnés de ce cœur glorieux, si, dis-je, le culte du Sacré-Cœur ne prend qu'en ces derniers âges sa forme plus explicite, son développement doctrinal et liturgique, nous y voyons un progrès providentiel, un épanouissement d'amour annoncé par les prophètes. « Il y aura dans les derniers jours, avait dit Zacharie, une fontaine ouverte à tous les habitants de Jérusalem ². » Cette source jaillissante, c'est le Cœur de Jésus, proposé plus authentiquement à la religion des peuples et ravivant dans nos âmes des élans nouveaux d'ardeur et de piété.

Car, M. T. C. F., qui donc pourrait demeurer froid et indifférent à la vue du Cœur de Jésus ? Il faudrait pour cela n'avoir pas soi-même un cœur. Souffrez, mon frère, que je ne vous aie pas parlé du Cœur de Jésus sans vous parler aussi de votre propre cœur, et sans mettre ces deux cœurs en présence l'un de l'autre.

Mon frère, votre raison a pu être égarée, trompée,

¹. Tract. in Joann., cxx, 2. — ². Zachar., xiii, 1.

faussée en bien des choses ; vous êtes né et vous avez grandi dans un siècle mauvais ; vous avez participé à beaucoup d'erreurs de votre temps. D'ailleurs la chute originelle a laissé en nous tous de profonds ravages ; elle y a presque tout vicié. Et pourtant, mon frère, malgré les inclinations de la nature corrompue, malgré les entraînements des sens, malgré les préjugés de l'éducation, votre cœur est demeuré meilleur que votre esprit. Quoi que vous fassiez, au-dessous de toutes ces couches mauvaises qui se sont superposées l'une à l'autre sous l'action du péché et du mensonge, il reste au fond de votre être un noyau, un germe, mieux que cela, une puissance de bien que rien n'a pu détruire. Pour tout dire, il vous reste un cœur, c'est-à-dire une faculté et un besoin d'aimer : faculté qui ne se traduira jamais complètement en acte, besoin qui ne rencontrera jamais tout son aliment, tant que votre amour ne se portera pas vers son objet infini. Or, mon frère, ce cœur qui bat dans votre sein, je vous le déclare et je vous le jure, impossible que vous le placiez sérieusement et avec réflexion en face du Cœur de Jésus sans qu'aussitôt il soit emporté vers lui par ce mouvement d'amour qui est l'acte essentiel de la religion, et qui, à lui seul, constitue l'accomplissement de toute la loi divine de l'ancien et du nouveau Testament : *Diliges* : « Tu aimeras ».

De là cette invitation si tendre du Seigneur : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi*¹ : « Mon fils, donne-moi ton cœur ». Volontiers j'écarte et j'abandonne le reste. Tu reconnaîtras sans peine, ô mon fils, que mon esprit est au-dessus du tien : n'entre donc pas avec moi en une

1. Proverb., XXIII, 26.

discussion inutile. Pour moi, j'aurai toujours facilement raison de ton esprit, si tu veux bien me donner ton cœur : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi*. O hommes prévaricateurs, quand vous vous êtes éloignés de Jésus, vous vous êtes éloignés de votre propre cœur. Le psalmiste le déclarait ainsi : *Cor meum dereliquit me*¹ : « Mon cœur m'a abandonné ». Transfuges de cette meilleure portion de vous-mêmes, revenez, revenez à votre cœur : *Redite, prævaricatores, ad cor*². Seigneur Jésus, vous êtes le centre et l'aimant des cœurs ; et jamais l'homme ne se replacera sous les inspirations de son propre cœur, sans se reporter aussitôt vers vous.

C'est ainsi, M. T. C. F., que le christianisme est vraiment la religion des cœurs, et que le culte du Cœur sacré de Jésus est vraiment le sommaire substantiel de tout le Christianisme. Celui qui habite au ciel une lumière inaccessible, voulant se rapprocher de nous, se proportionner à nous, se mettre à notre niveau, à notre portée, a pris notre nature, notre chair, il s'est fait homme, et, étant homme, il a eu un cœur. Et nous aussi, quoique sortis du néant, quoique pétris de boue, nous avons reçu et nous portons en nous un cœur. Et voilà le créateur et la créature, le ciel et la terre, cœur à cœur ! Et voilà toute la religion se résumant dans ce cœur-à-cœur de Dieu et de l'homme !

Oh ! disons-le donc avec l'Église, dans l'invitatoire d'un des plus anciens offices du Sacré-Cœur : *Deum erga nos apponentem Cor suum, venite adoremus* : Dieu, en la personne de Jésus son Fils, apposant son cœur sur notre Cœur, venez et adorons-le.

1. Ps. XXXIX, 13. — 2. Isa., XLVI, 8.

VII

Notre adoption par Dieu en Jésus-Christ

3^e Instr. syn. 1862-1863
V, 135-140

Jésus-Christ reçoit dans nos saints livres deux qualifications qui pourraient sembler contradictoires, et dont l'accord demande à être bien compris. Tantôt il est appelé le Fils unique de Dieu¹ ; tantôt il est appelé le Fils aîné du Père², l'enfant premier-né de la Vierge³. Comment concilier ces titres en apparence opposés ? N'est-ce pas un point élémentaire de notre foi que Dieu n'a qu'un seul Fils ; et lui en supposer plusieurs, n'est-ce pas attenter au dogme de l'unité de Dieu en trois personnes ? L'objection est d'autant plus sérieuse que la qualité de fils qui nous est attribuée par les écritures n'est pas fondée sur une simple appellation, sur une simple convention, comme sont les adoptions humaines, mais sur une réalité intime et profonde : *ut Filii Dei nominemur et simus*⁴.

Ah ! c'est ici qu'éclate l'immense charité de notre Père qui est aux cieux. Il n'a de toute éternité et il n'aura dans tous les siècles qu'un seul et unique fils par nature. Mais, bien que ce fils lui suffise, et qu'en lui toute la force essentielle d'engendrer soit épuisée, il

1. Joann., I, 14, 18, etc. — 2. Heb., I, 6. — 3. Matth., I, 25. —
4. Joann., III, 1.

a voulu néanmoins, non point par l'exigence impérieuse de son propre bonheur, mais par le désir du bonheur de ses créatures, élargir le cercle de sa famille divine, communiquer à d'autres dans le temps le titre qui appartenait à son Verbe de toute éternité. O admirable économie de la grâce, dispensation magnifique du sacrement de la piété divine ! Le Verbe, qui était et qui sera à jamais l'unique Fils, égal et consubstantiel à Dieu, s'est manifesté dans la chair. De cet instant il y eut un homme qui put s'appeler et qui fut pleinement le Fils de Dieu. Cet homme toutefois n'étant qu'une seule et même personne avec le Verbe divin, la qualité d'enfant de Dieu demeurait dans son inaccessible unité et n'entraînait pas encore dans le nombre. Sans doute, par l'effet de l'incarnation, l'humanité entière acquérait une affinité précieuse avec Dieu ; un vertige de parenté divine reluisait déjà au fond de cette nature que le Fils de Dieu s'était appropriée, surtout si l'on considère que le fabricant du monde, dans l'acte même de sa puissance créatrice, s'était proposé son Fils incarné comme type original et comme fin de toutes choses, et qu'il avait surnaturellement déposé dans tous les êtres, par le don de leur vocation et de leur prédestination, un germe initial d'assimilation divine. Mais là ne devait pas s'arrêter le mystère de la déification. L'homme avait perdu par le péché le privilège de sa vocation et de sa destinée surnaturelle. Dépouillé des dons gratuits, il était blessé jusque dans sa nature. Car, encore bien que la nature eût conservé ses attributs propres et essentiels, elle avait éprouvé un préjudice immense par la perte du surcroît d'opulence dont elle avait été d'abord enrichie. Tombée de ces hauteurs auxquelles elle avait été appelée, dévêtue de ce second ornement dont elle avait été

parée, son état était un état de déchéance, de dépouillement, de souffrance, que dis-je ? un état de péché et de damnation. Dommage irréparable, si le Verbe, qui avait été le moyen de tout, ne s'était fait le remède de tout.

« Il était convenable, dit saint Paul, que Celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui avait appelé ses créatures à la gloire d'être ses enfants, procurât par la passion de son Fils la consommation du salut dont ce même Fils était le premier auteur¹. » C'est ce qui est merveilleusement advenu. « Car lorsque nous étions morts par le péché », et qu'ainsi nous avions perdu le titre d'enfants de Dieu, « Jésus-Christ nous a fait revivre avec lui, nous remettant toutes nos fautes, effaçant la cédula qui nous était contraire et arrachant l'arrêt de condamnation pour le clouer à sa croix². » Il y a plus. Ce sang du Christ, qui a fait revivre le décret de notre adoption, est devenu l'agent et l'instrument de sa mise à exécution.

En effet, par la vertu de ce sang précieux, répandu une seule fois sur le Calvaire, la dette générale de l'humanité a été soldée au ciel ; mais, de plus, par la vertu active et continue de ce même sang, les âmes individuelles ont été et seront, jusqu'à la fin des âges, conçues et enfantées à la vie divine. « A tous ceux qui l'ont reçu, dit l'évangéliste, le Verbe venu en ce monde a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu³. » Recevoir Jésus-Christ, c'est croire à sa parole. La foi est donc la condition première de la justification. Cependant la foi ne confère encore que la « puissance de devenir enfant de Dieu ». Le phénomène de la seconde naissance, le prodige de la génération spirituelle ne

1. Heb., II, 10. — 2. Coloss. II, 13, 14. — 3. Joan., I, 12.

s'achève pas par la foi seule. En règle générale, il y faut le sacrement. Or, le sacrement, par qui la vie divine est ou infusée ou accrue dans l'âme, n'est autre chose que l'infiltration du sang de Jésus-Christ dans cette âme. Dans la loi nouvelle, plus encore que dans l'ancienne alliance, l'intervention du sang est nécessaire, et les mystères surnaturels ne s'opèrent point sans le sang¹. Si le sang des boucs et des taureaux, et l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, avaient une si grande vertu de sanctification, combien plus efficace sera le sang de Jésus-Christ circulant par le canal des sacrements²! Le prophète Ézéchiël a vu, dans un songe mystérieux, un conduit souterrain qui partait du côté droit du sanctuaire, et dont les eaux charriaient jusque sous le seuil du temple, dans un sable d'or et de pourpre, les particules du sang des victimes et les cendres des holocaustes³. Et une voix lui dit : « Bon nombre de poissons se présenteront là où débouchent ces eaux, et tout ce qui sera touché par l'eau de ce torrent sera guéri et vivra⁴. » Merveilleuse image des eaux du baptême qui, s'échappant des flancs du Sauveur, ou bien du pied de la coupe eucharistique, et emportant en elles les fécondes énergies d'un sang prolifique, inoculent l'être divin de la grâce et la semence divine de la gloire à toutes les âmes que baigne la fontaine du baptistère sacré.

On ne saurait donc trop affirmer la réalité de notre qualité d'enfants de Dieu. Encore une fois, Jésus-Christ seul possède ce titre par nature, et nous n'y participons que par adoption. Mais combien cette adoption dé-

1. Hebr., ix, 22. — 2. *Ibid.*, 13, 14. — 3. Ezech., XLVII, 1. — 4. *Ibid.*, 9.

passé toutes les adoptions humaines ! Si un homme et une femme, privés du bienfait de la fécondité, veulent introduire à titre de fils un étranger dans la famille, un acte est dressé devant l'officier public, un contrat est signé, des engagements sont pris, le nom et l'héritage des adoptants passent à l'adopté. Mais tout cela est extérieur. Celui qui prend désormais le nom n'appartient pas pour cela à la race. S'il porte un cœur noble et reconnaissant, il épousera les sentiments, les pensées, les traditions de sa famille adoptive ; il lui vouera amour et obéissance ; mais à cette filiation factice et conventionnelle il manquera toujours le lien d'origine, le cri du sang. Il n'en va pas ainsi dans l'ordre de notre filiation surnaturelle. Le jour où nous devenons chrétiens, notre initiation ne nous confère pas seulement le nom, elle ne nous agrège pas seulement à la maison, elle ne nous engage pas seulement envers la doctrine de Jésus-Christ : elle imprime dans notre âme un sceau de ressemblance, un caractère indélébile ; elle nous communique intérieurement « l'esprit d'adoption des enfants dans lequel nous crions : Père ¹ » ; enfin par l'action sacramentelle du baptême et des autres signes, et mieux encore par la liqueur eucharistique, elle insinue au plus intime de notre être le sang de celui en qui nous sommes adoptés². Par là, nous entrons authentiquement dans sa race : *Ipsius enim genus sumus*. Et parce que nous sommes de la race de Dieu : *genus ergo cum simus Dei*³, parce que notre filiation n'est pas purement nominale, mais rigoureusement vraie et réelle⁴, nous devenons héritiers de plein droit et à titre de stricte justice⁵, héritiers du

1. Rom., VIII, 15. — 2. Hebr., IX, 13 ; X, 19. — 3. Act., XVIII, 28, 29. — 4. Joann., III, 1. — 5. II Timoth., IV, 8.

Père commun que nous avons avec Jésus-Christ, cohéritiers par conséquent de l'aîné de notre race : *si filii, et hæredes, hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi*¹. Et c'est ainsi que, demeurant toujours le fils unique du Père, il est cependant le premier-né d'un grand nombre de frères : *primogenitus in multis fratribus*², et qu'il ne déroge point à sa propre dignité en leur donnant cette glorieuse qualification : *propter quam causam non confunditur fratres eos vocare*³. De là aussi cette locution si usitée selon laquelle nous ne formons avec Jésus-Christ qu'un seul et même corps, dont il est la tête, et dont nous sommes les membres⁴ ; corps dont toutes les parties, unies et liées par des jointures régulières, se prêtent un mutuel secours d'après une opération assortie à la mesure de chaque membre, et forment cette organisation hiérarchique qui établit la dépendance dans l'unité, l'ordre dans la multiplicité.

1. Rom., VIII, 17. — 2. Rom., VIII, 29. — 3. Hebr., II, 11. — 4. I Corinth., XI, 27.

VIII

Le progrès de Jésus-Christ en nous

3^e Instr. syn., 1862-1863.

V, 166-169.

Appliquons-nous, Messieurs et chers coopérateurs, à disputer les âmes de nos contemporains à cette affreuse contagion du naturalisme qui les livre en proie à Satan, le premier auteur et la première victime de ce fléau, et son propagateur au sein des générations humaines. N'oublions pas et ne laissons pas oublier à nos frères ce que nous enseigné le grand apôtre, que « Jésus-Christ, après être descendu des cieux, y est remonté afin de remplir toutes choses » : *ut impleret omnia*¹. Il ne s'agit pas de sa présence comme Dieu, puisque cette présence a toujours été, mais de sa présence comme Dieu et homme tout à la fois. Au fait, Jésus-Christ est désormais présent à tout, sur la terre aussi bien qu'au ciel : *sicut in cælo, et in terra*² ; il remplit le monde de son nom, de sa loi, de sa lumière, de sa grâce ; rien n'est placé hors de sa sphère d'attraction ou de répulsion ; aucune chose ni aucune personne ne lui peuvent demeurer totalement étrangères et indifférentes ; on est pour lui ou contre lui ; il a été posé comme la pierre angulaire : pierre d'édification pour les uns, pierre d'achoppement et de scandale pour les autres, pierre de touche pour tous. L'histoire de l'humanité, l'histoire des nations,

1. Ephes., IV, 10. — 2. Matth., VI, 10.

l'histoire de la paix et de la guerre, l'histoire de l'Église surtout, n'est que l'histoire et la vie de Jésus remplissant toutes choses : *ut impleret omnia*. Mais c'est en définitive dans les âmes que doit éclater et se manifester cette divine présence. Si les nations et les empires ont reçu du Christ une vocation et une mission ; s'il a fondé une Église, et, dans cette Église, des apôtres, des docteurs, des pasteurs, la doctrine sacrée nous apprend que c'est « pour procurer, par l'œuvre de leur ministère, la consommation des saints et l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du Fils de Dieu, et que nous parvenions à l'état de l'homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude du Christ¹. »

Vous l'entendez. Le Christ n'est pas encore au terme de sa vie, de son développement, de sa taille, de son âge, de sa plénitude. En un certain sens, le Christ est encore dans la voie : le terme sera la consommation qui suivra son dernier avènement. Jusque-là, il est toujours dans la période du progrès et de la croissance : *Filius accrescens Joseph, filius accrescens*². La vie de Jésus n'est pas achevée ; elle se poursuit, elle se continue en nous et par nous ; il faut qu'elle éclate dans nos cœurs, qu'elle se manifeste jusque dans nos organes et dans notre chair mortelle : *ut et vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali*³. Écoutez.

Un livre fait bruit à cette heure, intitulé la *Vie de Jésus*. Ah ! sachons-le bien, nous sommes tous appelés à écrire notre part de ce livre. La vie de chaque élu, de

1. Ephes., IV, 12, 13. — 2. Genes., XLIX, 22. — 3. II Corinth., IV, 10, 11.

chaque saint, est un chapitre nouveau de la *Vie de Jésus*. Tous les chrétiens ont une page à y ajouter : non point avec l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant ; non point sur des tables de pierre ou des feuilles de parchemin, mais sur les tables vivantes de leurs cœurs¹. Courage, mes vénérables collaborateurs : notre tâche, comme chrétiens et comme prêtres, c'est de compléter la vie de Jésus par la nôtre et par celle de nos frères, c'est de donner à ce divin chef la plénitude de son corps, à cette tête sacrée le complément entier de ses membres². Comme l'apôtre, nous serons dans le travail de l'enfantement jusqu'à cette formation totale de Jésus-Christ³. Oui, par la foi, par l'espérance, par la charité, par les sacrements, par le mystère eucharistique, par l'observation des préceptes, par l'obéissance à la voix de l'Église, par les œuvres et par les vertus surnaturelles, en un mot par tout ce qui forme l'appareil et comme l'organisme de la vie chrétienne, le divin adolescent de Nazareth grandit encore sur la terre ; il profite, il s'élève, il s'étend, il fleurit. Et le Christ qui se développe de la sorte, c'est le Christ en nous, le Christ « habitant par la foi dans nos cœurs⁴ » et y croissant de jour en jour jusqu'à ce qu'il atteigne la mesure de son âge parfait ; et, par là même, c'est nous dans le Christ, nous en Dieu par Jésus-Christ, nous qui disons avec une vérité de plus en plus parfaite : « Vivre pour moi, c'est Jésus-Christ⁵ ; je vis, non pas moi, mais c'est le Christ qui vit en moi⁶. » Car c'est jusqu'à cette pénétration mutuelle et cette unité de vie que va « cette cohésion nécessaire qui, par la volonté

1. II Corinth., III, 3. — 2. Ephes., IV, 15. — 3. Galat., IV, 19. — 4. Ephes., III, 17. — 5. Philipp., I, 21. — 6. Galat., II, 20.

divine, unit ce qui est dans la nature avec ce qui est au-dessus de la nature » : *necessariam illam coherrentiam quæ, Dei voluntate, intercedit inter utrumque ordinem, tum qui in natura, tum qui supra naturam est.*

Aussi, vous l'avez remarqué, Messieurs, ces vérités sont tellement entrées dans l'humanité que toutes les impiétés de l'heure présente n'en sont guère que les travestissements. Regardez-y de près : les systèmes de ces fiers écrivains se réduisent à une parodie du catéchisme : théologiens défroqués qui ont quelque réminiscence des leçons de leurs maîtres, et qui les appliquent à contre-sens. Est-ce qu'ils ne parlent pas d'un Dieu « en travail d'être Dieu », d'un Dieu « en voie de formation », d'un Dieu qui est « un immense *devenir* », d'un Dieu *in fieri*? Ne disent-ils pas que l'humanité, que la création entière est occupée « à faire du divin »? Eh bien! oui, tout cela est vrai, pourvu qu'on l'entende, non pas du Dieu éternel et immuable qui est Dieu par nature, par essence, mais de ce Dieu qui, ayant par Jésus-Christ sa racine au cœur même de la divinité, va s'épanouissant dans le nombre, dans le temps et dans l'espace. Organes de celui que Tertullien a nommé « le singe de la vérité », ces contrefacteurs sacrilèges ont donc mis tout simplement un exécrationnable blasphème à la place d'une vérité adorable, substitué l'absurde et l'impossible au chef-d'œuvre de la sagesse comme de la puissance et de l'amour du Père céleste qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire¹, et qui, en trouvant le moyen de rendre les hommes participants de sa nature divine², a fait refluer cette extension déifiquée jusque dans toutes les parties

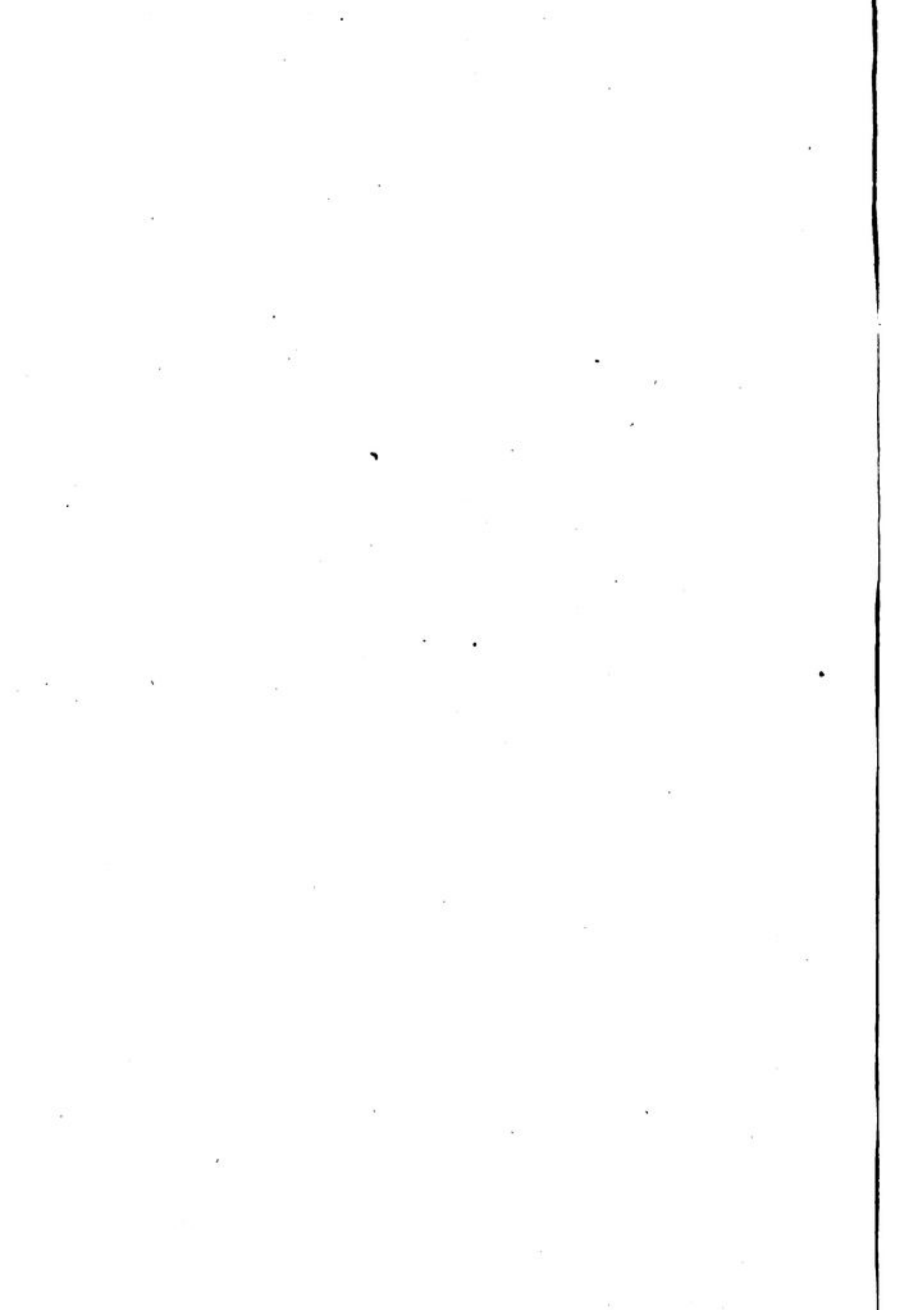
1. I Petr., v, 10. — 2. II Petr., i, 4.

de l'univers, avec plus ou moins d'abondance selon qu'elles concourent plus ou moins directement aux opérations surnaturelles, conformément à cette parole de saint Paul aux premiers chrétiens : « Toutes choses sont à vous ; et vous, vous êtes au Christ ; et le Christ est à Dieu : » *omnia vestra sunt ; vos autem Christi ; Christus autem Dei*¹.

1. I Corinth., III, 22, 23.

QUATRIÈME PARTIE

LA VIERGE MARIE



QUATRIÈME PARTIE

LA VIERGE MARIE

I

L'Immaculée Conception

Homélie à Notre-Dame de Poitiers, 8 déc. 1866

X, 467-471¹

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

C'est un axiome de la science sacrée que la règle de la prière doit constituer la règle de la croyance. Le symbole est un formulaire primitif et presque immuable auquel l'Église ne fait d'additions que dans le cas de nécessités tout à fait extrêmes : l'histoire des conciles où s'est discutée l'union des Grecs et des Latins prouve avec quelle circonspection on a toujours procédé en cette matière, d'autant que les formules de la prière publique peuvent devenir et qu'elles deviennent, en effet, de véritables professions de la croyance orthodoxe : *Legem credendi statuat lex supplicandi*.

C'est ainsi que le pasteur et le docteur universel des

1. Cette homélie est reproduite intégralement. Elle est claire, gracieuse, régulièrement distribuée, dogmatique en même temps que pratique, et dans le meilleur genre de Mgr Pie. Elle mériterait d'être classique.

chrétiens, ayant porté une définition doctrinale sur la question de l'immaculée Conception, n'a pas tardé à instituer un nouvel Office pour cette solennité. Vous ayant expliqué autrefois les prières dont l'Église faisait alors usage, je veux commenter aujourd'hui la collecte, c'est-à-dire la principale oraison qui a été substituée à l'ancienne.

Nous disons donc : « O Dieu qui, par la Conception immaculée de la Vierge, avez préparé à votre Fils une habitation digne de lui ; après que, dans la prévision des mérites de la mort de ce même Fils, vous l'avez prévenue de toute tache, accordez-nous, nous vous prions, que, grâce à son intercession, nous aussi nous devenions purs, et que nous arrivions à vous dans cet état de pureté : par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

L'Église nous fait ainsi affirmer et constater tout d'abord le mystère de l'immaculée Conception, et elle nous enseigne la raison et le but de ce privilège.

I

La Conception de Marie a été immaculée : nous l'avions toujours cru d'une conviction pieuse à la fois et solide. Nous le croyons maintenant d'une foi catholique et nécessaire.

Qu'est-il donc advenu qui ait donné à notre croyance un caractère nouveau ? La chose est-elle en soi plus vraie, est-elle en soi plus certaine qu'elle ne l'était auparavant ? Non, en soi la chose n'a aucunement changé ; elle n'est

certaine aujourd'hui que parce qu'elle a toujours été radicalement certaine. Mais, relativement à nous, elle est entrée dans un ordre nouveau de certitude par le fait de la définition authentique de l'Église.

A la vérité, notre symbole, en mettant sur nos lèvres l'acte de foi à l'autorité doctrinale de l'Église catholique, chargée d'interpréter le vrai sens des Écritures et le contenu de la Tradition, nous faisait souscrire d'avance à tout ce qui serait défini par l'oracle infallible qui la régit. En ce sens, l'immaculée Conception a toujours été implicitement l'objet de notre foi, d'autant que, par diverses voies et en diverses façons, le sentiment de l'Église nous était depuis longtemps intimé. Mais, depuis, l'Église a parlé solennellement et souverainement par son chef. C'est donc désormais un article spécial et déterminé du dogme catholique, que Marie a toujours été exempte du péché d'origine. Et parce que nous le croyons ainsi, nous le confessons expressément, publiquement. Et comme les formules de la prière sont corrélatives aux formules de la croyance, aujourd'hui, dans la célébration même du Sacrifice, nous glorifions le Seigneur par l'affirmation, par la confession du mystère de l'immaculée Conception de la Vierge : *Deus qui per immaculatam Virginis Conceptionem, etc.*

II

Mais nous n'affirmons pas seulement ce mystère, nous en proclamons l'enchaînement et la liaison avec un autre mystère, le plus auguste de tous, le mystère principal, final, central, qui est le mystère de l'incar-

nation. « O Dieu, qui, par la Conception immaculée de Marie, avez préparé une demeure digne de votre Fils » : *Dignum Filio tuo habitaculum præparasti.*

Mes frères, le Verbe de Dieu, devant venir sur terre et revêtir notre humanité, ne pouvait pas poser indifféremment le pied ni prendre racine sur toute espèce de sol. Il est des plantes délicates, précieuses, qui ne sont susceptibles de germer et de croître que dans une terre choisie, dans une terre savamment aménagée et préparée, ou apportée des zones lointaines : parfois c'est jusque dans les forêts vierges de l'autre hémisphère qu'il faut, avec de grands soins et de grands frais, aller chercher le sol, l'humus en rapport avec le tempérament de la plante. Ainsi Jésus, la plante divine, ne pouvait germer et croître que dans une terre vierge, dans une terre intacte, dans une terre provenant de cet Eden primitif dont l'accès est désormais défendu par un glaive de feu.

Or Marie, au milieu de cette création vulgaire et viciée, qui est atteinte d'une contagion générale, Marie est cette terre exceptionnelle : importation unique du jardin d'innocence, de ce jardin clos et fermé : *Hortus conclusus, soror mea sponsa*¹. Ainsi l'enseigne un des plus précieux monuments de la tradition apostolique, je veux dire la lettre des prêtres de Patras sur le martyre de saint André. « Il fallait bien, dit cet apôtre, que, le premier homme ayant été créé et formé d'une terre immaculée, ce fût d'une vierge immaculée que sortît l'homme parfait par lequel le Fils de Dieu, créateur primitif de la race humaine, réparerait cette vie

1. Cant. IV, 12.

éternelle que les hommes avaient perdue en Adam. » Et cette comparaison de la terre du jardin de l'Eden avant la malédiction, avec l'âme immaculée de la seconde Ève, s'est retrouvée dans la tradition sur presque toute la ligne des siècles.

C'est donc dans cette origine privilégiée, dans cette préservation de tout alliage impur, de toute atteinte mauvaise, que la chair très sainte de Marie a puisé les sucs avec lesquels la plante divine a pu s'assimiler le germe dans lequel le Verbe a pu s'incarner.

L'antiquité chrétienne s'est étonnée de ce que, pour racheter l'homme, le Fils de Dieu n'ait pas eu horreur du sein d'une Vierge. La seule virginité, en effet, n'y eût pas suffi ; le Verbe divin n'eût pu vaincre sa répugnance, si la pureté de vie de sa mère n'avait eu pour point de départ celle de sa conception. Mais, étant donnée la conception immaculée de Marie, et toutes les grâces qui étaient les conséquences de ce privilège, non seulement il n'y avait plus d'opposition, il y avait convenance dans l'incarnation du Verbe en son sein ; une sorte d'équation et de proportion s'établissait entre ces deux termes : Marie, toujours pure, même au premier instant de son être, et le Fils de Dieu devenant le Fils de Marie. C'est l'enseignement de la théologie la plus autorisée, et c'est aussi l'enseignement de la sainte liturgie : « O Dieu, qui par l'immaculée conception de la Vierge avez préparé à votre Fils une habitation digne de lui » : Oui, le Verbe divin était la seule plante digne de germer dans une terre ainsi préparée, et cette terre était digne de donner un tel produit : *Dignum Filio tuo habitaculum præparasti.*

III

Poursuivons. Toute prière complète renferme deux choses, l'hommage et la demande. Nous avons, par les premières paroles de notre oraison, glorifié Dieu et la Vierge qu'il a comblée de ses dons ; quelle sera notre demande, notre supplication ? La voici : « Accordez-nous, ô Dieu, après que, dans la prévision des mérites de la mort de son Fils, vous avez préservé la mère de toute tache, accordez-nous que, par son intercession, nous aussi nous devenions purs et que nous arrivions à vous dans cet état de pureté » : *Quæsumus, ut qui, ex morte ejusdem Filii tui prævisa, eam ab omni labe præservasti, nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas.*

Remarquez, M. F., qu'ici encore se trouve incidemment un nouvel acte de foi. Nous déclarons, nous constatons que Marie elle-même n'est pas née pure par ses propres mérites, mais par la vertu du sang de son Fils : c'est un effet anticipé de la rédemption par Jésus-Christ. Or, c'est en vertu de cette même rédemption, c'est par les mérites de cette mort et de ce sang, que, recourant à la très puissante intercession de Marie, nous implorons pour nous une part de sa pureté.

Assurément, il est une pureté native, originelle, à laquelle nous ne saurions aspirer. *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis [concepit me mater mea* : « Nous avons été conçus dans l'iniquité, et notre mère nous a engendrés dans le péché¹. » Quoi que nous fassions, nous ne participerons jamais au privilège

1. Ps. L, 7.

de la conception immaculée, qui est le privilège exclusif de la mère de Dieu. Mais enfin si, comme tous les autres fils d'Adam, nous sommes nés avec la tache de la faute héréditaire, le sang de Jésus n'a pas tardé à nous en délivrer. L'Église, notre mère, nous a promptement aspergés de l'hysope du baptême, et nous avons été purifiés, et nous avons reçu une blancheur plus éclatante que celle de la neige : *Asperges me hyssopo, et mundabor ; lavabis me, et super nivem dealbabor*¹. Ce que nous demandons par l'intercession souveraine de la Vierge immaculée, c'est la conservation, non pas de l'innocence originelle qui nous a été refusée, mais de l'innocence baptismale qui nous a été conférée : *Nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas*.

Hélas ! me dites-vous, il est trop tard. J'ai souillé cette robe de mon baptême ; j'ai offensé Dieu en bien des manières ; j'ai perdu sa grâce par le péché.

Mon Frère, il n'y a pas que l'hysope du baptême, il y a celle de la pénitence ; il n'y a pas que le sacrement de l'eau, il y a celui des larmes auxquelles le sang rédempteur communique aussi sa vertu. Vous avez purifié votre âme à cette source, n'est-ce pas ? Si vous ne l'avez pas fait, vous le ferez, vous le ferez bientôt. Joignez-vous donc à moi dès aujourd'hui, et répétons tous ensemble : « O Dieu, qui, par la conception immaculée de la Vierge, avez préparé une habitation digne de votre Fils, faites-nous cette grâce, après avoir préservé Marie de toute tache dans la prévision de la mort de votre Fils, faites-nous cette grâce d'arriver à vous, nous aussi, dans cet état de bienheureuse pureté que

1. Ps. L, 9.

vous voulez trouver en nous » : *Nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas.*

Mais Dieu ne fait pas tout à lui seul, il lui faut notre coopération. Or, nous sommes si faibles, si fragiles, si facilement infidèles ! C'est vrai, mais ne nous troublons pas. Une intercession toute-puissante nous est offerte, l'intercession de celle que Dieu a revêtue d'une pureté unique et incomparable, mais d'une pureté pourtant qui a le pouvoir de se répandre et de se communiquer à ceux qui l'invoquent : *Nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas.*

Tous tant que nous sommes, M. T. C. F., demandons aujourd'hui et pour nous, et pour tous ceux qui nous sont chers, demandons à Marie immaculée qu'elle nous obtienne le don de la fidélité au Seigneur, le don de la pureté persévérante de notre cœur comme de nos sens. Ne l'oubliez pas, ô chrétiens : il est un point sur lequel la religion de Jésus-Christ ne capitule jamais : *Quæ desursum est sapientia, primum quidem pudica est* : « La sagesse qui vient d'en haut, avant tout elle est chaste¹. » Et comme, en tête de toute l'économie de la loi évangélique, le premier des dogmes est le mystère que nous célébrons aujourd'hui, le dogme de la pureté immaculée ; ainsi dans la morale du Christianisme, la première des conditions, c'est la chasteté : *Primum quidem pudica est.*

Et, remarquez, il y a une pureté, une sainteté diverses selon les divers états : il y a la pureté de l'adolescence et la pureté de l'âge mûr ; il y a la chasteté virginale et la chasteté conjugale ; il y a la sainteté du laïque

1. Jac., III, 17.

et la sainteté du prêtre. Mais partout et toujours, le salut n'est possible qu'à la condition de la pureté, de la chasteté, de la sainteté de la vie. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ceux-là seulement verront Dieu » : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*¹.

O Vierge immaculée, « tirez-nous à votre suite, et faites-nous courir après vous à l'odeur de vos parfums² ». Aidez-nous, aidez tout ce peuple à suivre désormais le chemin de la vérité et de la vertu, ce sentier de l'innocence, hélas ! si souvent abandonné et méconnu. La fête de la Conception de votre mère, ô Jésus, nous apportera toutes ces grâces, si, par l'intercession de celle entre les bras maternels de qui nous nous jetons et à qui vous ne savez rien refuser, vous nous accordez de devenir purs, nous aussi, de demeurer purs, et, quand sonnera notre dernière heure, d'arriver purs devant vous : *Nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas. Amen.*

1. Matth., v, 8. — 2. Cant. 1, 3.

II

Opportunité de la définition du dogme de l'Immaculée Conception

Homélie pour la fête de l'Immaculée Conception,
N.-D. de Poitiers, le 8 déc. 1854

II, 220-226.

I

Devant la foi et la piété.

Quelle opportunité à définir la doctrine de l'immaculée Conception? Mais est-ce donc ainsi que vous comprenez la science et que vous aimez la vérité? Ou bien, suffit-il que la science touche au domaine de la religion, que la vérité se rapporte à la doctrine révélée, pour que l'ardeur passionnée avec laquelle l'esprit humain poursuit la recherche de toutes les autres vérités, le perfectionnement de toutes les autres connaissances, doive se changer en une froideur de glace, en une indifférence dédaigneuse? Une découverte de plus dans l'ordre naturel, la constatation d'un fait ou d'une loi longtemps rebelles aux efforts du calcul ou aux tâtonnements de l'expérimentation, ce sont des résultats dont le monde scientifique retentit à l'instant. Qu'une plante, une fleur, dont les anciens avaient parlé, et qui semblait avoir disparu des parties connues du globe,

soit retrouvée aux extrémités de la terre, rapportée d'au delà des mers, il en sera mention dans les académies des sciences, et la fleur reconquise sera reçue avec une sorte de culte et d'amour par les hommes adonnés à l'étude de cette branche des sciences naturelles. Qu'un astronome¹ parvienne, à l'aide de ses instruments et par la persévérance de ses investigations, à démontrer l'existence d'une étoile longtemps soupçonnée, quelquefois entrevue, cette découverte devient l'événement d'une époque; les corps les plus savants s'empressent d'admettre l'heureux inventeur dans leur sein; le monarque l'introduit dans le sénat de la nation, et tous ceux qui ne sont pas envieux applaudiront à cette juste distinction. Mais, N. T. C. F., toute science, toute vérité n'est pas nécessairement parquée dans le cercle étroit de la nature. Quand nous récitons notre symbole, nous faisons profession de croire en un Dieu créateur des choses visibles et « des choses invisibles ». Cette seconde moitié des œuvres divines déroule devant nous tout un monde supérieur, des cieux nouveaux et une terre nouvelle: c'est l'ordre de la grâce et de la gloire. S'il plaît à l'homme terrestre de n'avoir souci que des choses de la terre, du moins qu'il ne jette pas l'outrage à l'homme céleste, lequel, communiquant comme lui avec cette nature inférieure, et prenant intérêt autant que lui, mais non pas exclusivement, à tout ce qui constitue la science d'ici-bas, accorde un intérêt plus vif et une importance plus grande à l'étude des choses célestes. Vous êtes de la terre, mon Frère, je le vois bien; vous n'avez d'amour que pour la terre: *de terra terre-*

1. Leverrier, qui découvrit par le calcul, en 1846, la planète Neptune.

nus. Permettez-moi d'être du ciel, et de m'occuper des choses du ciel : *de cœlo cœlestis*. C'est pourquoi ne vous étonnez pas, par exemple, si, croyant aux mystères de l'incarnation et de la maternité divine, c'est-à-dire croyant qu'un Dieu s'est fait homme et qu'il a eu une mère, rien de ce qui se rapporte à cet ordre divin ne me trouve froid et dédaigneux. Non, cette plante que la terre virginale de l'Éden n'avait poussée qu'une fois, cette fleur qui ne s'était épanouie qu'un instant dans le paradis terrestre, sur cette plage dont une épée de feu nous défend l'abord, je ne puis être insensible à l'événement qui me la montre, avec certitude, rendue à notre admiration, à notre amour, plus fraîche, plus éclatante, plus parfumée qu'elle ne fut dans sa végétation primitive. L'espèce entière ayant été perdue, je ne puis dominer le transport que me cause ce rejeton unique, échappé par privilège et par miracle à la destruction générale, et perfectionné par une seconde culture plus divine que la première. Cette étoile du ciel des cieux, dont la merveilleuse configuration a été l'objet de tant d'études, je ne puis apprendre sans tressaillir que toute hésitation est désormais impossible à propos d'une ombre, d'une tache que quelques-uns avaient voulu y apercevoir ; je ne puis dissimuler ma joie quand une autorité irréfragable me déclare qu'en cet astre tout est lumière et que rien n'y est ténèbres. Cela ne vous touche pas, mon Frère ; je vous plains ; j'en conclus que vous êtes de la terre et que vous ne voulez entendre parler que de ce qui est terrestre. Pour moi, qui suis du ciel, je prêterai l'oreille à tout ce que vous me direz de ce monde créé dont je me reconnais hôte et citoyen comme vous ; mais, encore une fois, j'ai d'autres pensées, d'autres aspirations, d'autres amours qui

me mettent en rapport avec des réalités plus hautes. Écoutez-moi donc encore.

J'ai connu des hommes, épris d'une noble passion pour nos grandeurs nationales, et qui consacraient toutes leurs veilles à restituer à l'histoire un personnage oublié, à détruire une calomnie accréditée, à remettre dans son véritable jour un caractère méconnu, à rendre à un visage travesti sa physionomie native. Travail digne des plus grands éloges. Et quand ce labeur patient et imperturbable était enfin couronné par une de ces démonstrations décisives qui enfantent la certitude, et qui acquièrent pour toujours à l'histoire une vérité longtemps incertaine, ils recevaient de tous les hommes versés dans ces matières un applaudissement universel et mérité. Dans la sphère plus circonscrite des réputations domestiques, il est des études non moins opiniâtres. Vous avez rencontré, comme moi, des hommes qui passaient leur vie à compulser les titres de famille, à rassembler tous les documents de la vie de leurs ancêtres, à écarter des objections concernant la bravoure, la probité, la vertu de ceux dont ils voulaient être fiers de se dire les descendants. Voyez-vous ce fils obstiné dans ses laborieuses recherches ? Une ombre de doute plane sur la dignité de sa mère, sur l'honneur de sa naissance, sur la noblesse de son origine. Le nuage est si léger qu'il existe à peine ; c'est tout au plus une possibilité. N'importe, il n'aura pas de repos que la certitude morale ne soit changée en certitude juridique. Des pièces probantes et péremptoires sont enfin entre ses mains ; un tribunal souverain a prononcé ; la vérité qu'il avait le plus à cœur de faire triompher, a désormais l'autorité de chose jugée. Aucune victoire plus chère ne pouvait

être remportée par sa tendresse filiale. Vous comprenez, N. T. C. F., l'application que nous voulons faire. Régénérés par le saint baptême, nous sommes les frères de Jésus, les membres de son corps, et nous avons Marie pour mère : l'honneur de notre mère est le nôtre. Incorporés à la nation sainte, nous sommes les citoyens de la véritable Jérusalem, et Marie est notre reine : la gloire de notre reine est notre gloire. Et quand ce qui avait été cru dans tous les temps concernant la pureté originelle de notre mère et de notre reine, ce qui n'avait cessé d'être de plus en plus éclairci par les travaux de plusieurs de nos frères, ce que la voix du peuple, écho de la voix des pasteurs et de la voix de Dieu, proclamait avec un accent toujours plus énergique, acquiert enfin l'authenticité et la notoriété de chose jugée en dernier ressort ; quand les possibilités même d'un doute s'évanouissent, alors nous bénissons le Seigneur, qui a réservé à notre époque l'honneur et la joie d'une telle décision, d'un tel triomphe. Et à ceux qui s'avancent froidement en discutant la convenance des temps et des moments, nous répondons avec une émotion que nous ne pouvons contenir : Mes Frères, vous n'êtes pas de la famille des chrétiens, vous n'êtes pas de la nation sainte ; Marie n'est pas votre mère ni votre reine ; votre accent trahit le cœur de l'étranger.

A quoi bon une définition régulière en ce qui regarde la Conception de Marie ? Cette question, N. T. C. F., est résolue, pour quiconque est doué du sens chrétien, pour quiconque n'a rien de commun avec les déistes ou les protestants. Car enfin quelle est notre croyance ? Nous croyons que Dieu s'est fait homme, et qu'en se faisant homme, il a eu une mère : tous ceux qui croient à l'Évangile admettent ces deux points avec nous, il

n'y a que les rationalistes qui les nient. Nous croyons que le Dieu fait homme a voulu honorer et faire honorer sa Mère, nous croyons qu'il lui a rendu et qu'il veut que son Église lui rende un culte filial ; c'est ce que les hérétiques modernes n'admettent pas avec nous. Les hérétiques ont tort : ce n'est pas le lieu de le démontrer ; le sentiment se joint à la raison et à l'autorité pour les réfuter. Qu'ils entassent tous les sophismes possibles : nous ne serons jamais de la religion de ceux qui ont mis leur mère hors de la maison. Nous n'adorons que Dieu ; mais nous honorons, nous aimons sa Mère, qui est aussi la nôtre. A l'amour que nous portons à notre mère dans la famille, correspond un même amour envers notre mère dans l'ordre surnaturel. Après le culte que nous rendons au Sauveur, notre principal culte est pour Celle qui nous l'a donné. Après le nom incomparable de Jésus, aucun nom n'est plus souvent sur nos lèvres que le nom de Marie. Marie, rien ne nous est plus intime, plus familier ; nous l'initions à nos joies, à nos douleurs, à nos espérances, à nos alarmes. Pas un jour ne commence, pas un jour ne s'achève que nous n'implorions sa bénédiction ; cent fois dans la journée, nous cherchons son regard, nous implorons sa bonté ; et si notre cœur n'est pas assez pur pour que nous osions baiser même ses pieds, nous baisons la pierre sur laquelle ses pieds reposent. Encore un coup, que l'hérésie s'indigne, qu'elle murmure : ni le cœur des mères, ni le cœur des fils ne lui donneront jamais raison. Nous honorons donc Marie. Mais honorer, c'est célébrer les vertus, les prérogatives, les gloires de celui que l'on honore. La louange, et, comme parle l'Écriture, la *confession* fait partie intégrante du culte. Voilà pourquoi tout ce qui tend à nous révéler, à nous certifier les

privilèges de Marie nous touche de si près. C'est l'aliment de notre piété, c'est le texte de nos félicitations, c'est la matière de nos hymnes et de nos chants: Mon Frère, vous ne comprenez pas qu'on puisse attacher quelque prix à la proclamation authentique du privilège de Marie; rentrez en vous-même, et voyez si l'incrédulité du déiste ou les préjugés du protestant n'exercent aucun empire sur votre esprit.

II

Devant les nécessités de notre époque.

Du reste, N. T. C. F., si nous consentions à nous placer un moment au point de vue de ces hommes que l'on appelle positifs, qui n'envisagent les choses que par le côté de l'utilité pratique et matérielle, et qui ne considèrent comme opportun que ce qui offre un préservatif contre les périls présents de l'ordre social, il nous serait facile de leur montrer une corrélation providentielle entre la décision que va rendre l'Église et les nécessités de notre époque. En proclamant le dogme de l'immaculée Conception de Marie, il se trouve que le saint-siège répudiera précisément les doctrines de mensonge qui ont enfanté toutes les révolutions modernes. Prêtez un instant d'attention.

Quelle est l'essence de tous les systèmes philosophiques de ces derniers temps? Sur quel fondement s'appuient toutes les erreurs que l'on a nommées socialisme, communisme, toutes ces utopies d'émancipation de la chair, de réhabilitation de la nature, d'égalité des conditions, de partage des biens, de souveraineté de la raison? Le point de départ général de toutes ces mons-

truosités, n'est-ce pas la négation de la chute de l'homme, de sa dégradation primitive? Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, la corruption de la source et la fatale dérivation de son infection dans les ruisseaux, l'existence du mal, et la nécessité du remède, tous ces points de la croyance catholique ont été rejetés par les modernes éducateurs des nations. Attaquer cette négation, c'est donc attaquer le principe de toutes les applications antisociales qui ont été tentées sous nos yeux. Dans ces conjonctures, que fait l'Église? En même temps qu'elle veut assurer à la terre une protection en quelque sorte nouvelle par le surcroît d'honneur qu'elle destine à Celle qui est appelée la Mère de la grâce divine, l'Église enseignera formellement la vérité la plus contestée et la plus nécessaire à inculquer aux générations actuelles. On a remarqué, à propos des anciennes expéditions d'Orient, que l'Église, en enflammant tous les cœurs par la noble et pieuse ambition de reconquérir le tombeau du Christ, accomplissait simultanément et sciemment une œuvre politique qui n'était rien moins que le salut de l'Europe, puisqu'elle allait frapper au cœur l'implacable ennemi de la civilisation. Dirai-je que quelque chose d'analogue se passe en ce moment? En définissant que Marie, par une exception qui est particulière à la Mère de Dieu, a été préservée de la tache originelle, l'Église promulguera hautement l'existence de la règle générale; et en rappelant, à une génération qui semblait l'avoir oublié, le dogme du péché originel, par conséquent la nécessité de l'expiation, l'Église rétablira dans les esprits les principes sur lesquels repose toute doctrine conservatrice?... Est-ce que les hommes qui se sont voués à la défense de la société ne comprendront jamais ce que signifient les cla-

meurs des partis anarchiques ? Les fils de l'iniquité sont plus prudents à leur façon que les enfants de lumière. Ils ne montrent tant d'acharnement contre une mesure qu'ils devraient accueillir avec indifférence et dédain, que parce qu'un instinct secret leur en fait pressentir les contre-coups. Admettre la Conception immaculée de Marie, c'est admettre le péché originel ; admettre le péché originel, c'est admettre la rédemption, l'intervention surnaturelle de Dieu, la révélation, l'Évangile, la loi nécessaire de la souffrance et de la résignation ; admettre tous ces points, c'est fermer toute entrée au rationalisme, au naturalisme, au socialisme, au communisme, parce que c'est admettre le christianisme, qui sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre, l'ennemi le plus intraitable de tous les excès comme de toutes les erreurs, le gardien le plus incorruptible de toutes les vérités divines et humaines.

Enfin l'opportunité d'une décision dogmatique, je pourrais l'établir encore sur une considération non moins puissante. Car quel est le travail auquel tous les hommes d'ordre et de conservation concourent en commun de toutes leurs forces ? Rétablir l'autorité, la rétablir en fait, la rétablir en principe : n'est-ce pas l'objet présent de tous leurs efforts ? Or, une définition doctrinale, c'est l'exercice de l'autorité la plus élevée qui puisse exister sous le soleil. A ceux qui avaient prophétisé la prochaine décadence du pouvoir spirituel, et qui derrière l'affaiblissement de l'Église et de la papauté saluaient le déclin et la ruine de toutes les puissances humaines, l'Église, la papauté opposent un acte plénier de la puissance d'en haut. Et cet acte, accueilli par la soumission universelle des peuples, démontrera jusqu'à l'évidence que l'anarchie n'est pas encore à la veille d'en finir avec le principe d'autorité ici-bas.

III

Marie inséparable de Jésus

Pour le couronnement de N.-D. du Sacré-Cœur
Issoudun, 8 sept. 1869
VI, 445-460

« *Ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère.* »

*Invenerunt puerum cum Maria matre ejus*¹ : ces paroles ne sont pas seulement le récit d'un fait; elles sont l'énoncé d'un principe et d'une loi. A quelle occasion le fait s'est-il produit? Disons-le d'abord pour l'intelligence du sujet.

Depuis les temps les plus reculés, mais surtout depuis les jours d'Abraham, Dieu et la vérité n'avaient été connus sur la terre qu'au sein d'une seule famille, d'une seule descendance, qui bientôt était devenue une nation : *Notus in Judæa Deus*². Or, toutes les pages de l'Écriture avaient annoncé, comme un des plus importants événements de l'avenir, le retour du reste de l'univers à la vérité. C'est le grand fait, je dirai presque c'est le principal oracle qui se trouve partout sous le pinceau prophétique. Voici venu le jour de l'accomplissement. Le Verbe, le Fils de Dieu, la lumière

1. Matth., II, 11. — 2. Ps. LXXV, 2.

éternelle engendrée avant l'aurore, commence à paraître pour les Gentils en se montrant aux mages qui en sont les prémices. Ils s'étaient mis en marche pour chercher et pour adorer celui dont l'étoile leur avait apparu en Orient. Or, que trouvent-ils, ces hommes? *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus* : « Entrant dans la maison, ils trouvent l'enfant avec Marie sa mère. »

Avant de pénétrer le sens de ce mystère, comment ne pas s'arrêter un moment à contempler cette scène délicieuse? A vous seul, ô divin enfant, vous étiez déjà si beau! *Ecce tu pulcher es, dilecte mi!* Vous présentiez tant de charmes, eussiez-vous été, ô fleur sacrée, détachée de votre tige bénie! Mais quel surcroît de grâce ajouté au tableau! « Ils trouvèrent l'enfant avec sa mère. » Figurez-vous cette tête pudique de Marie, où le péché originel n'avait rien terni, rien dérangé; où reluisaient, par un heureux mélange et dans une merveilleuse harmonie, les joies et les amours de la mère avec les chastes attraites de la vierge. Quels admirables reflets de beauté cette tête modeste de la Vierge ne devait-elle pas envoyer sur la tête auguste du Sauveur, du Verbe fait chair, de celui dont l'humanité sainte fut le chef-d'œuvre du doigt divin, qui épuisa, pour en former les sacrés linéaments et les proportions adorables, toutes les délicatesses de ses touches, toutes les industries et les ressources de son art infini! Comme ces deux figures s'embellissent, se perfectionnent l'une par l'autre! *Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus. Ecce tu pulchra es, amica mea*¹.

Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria

1. Cant., 1, 14, 15.

matre ejus : « Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec sa mère. » L'enfant avec sa mère! Ah! dirons-nous avec Bossuet, « pour quiconque connaît la portée mystérieuse de tous les faits évangéliques, il y a un mystère ici ». La terre est admise à venir saluer et reconnaître son Sauveur; et ce qui lui est présenté, c'est l'Enfant-Dieu avec Marie mère de Dieu. Le trône d'où le roi des cieux, descendu en terre, reçoit les premières adorations, les premiers tributs de la terre, ce sont les bras de la Vierge. Que cette scène est grande, qu'elle est aimable, mais surtout qu'elle est féconde en enseignements!

« Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère. » Entendez-le bien : la maison, c'est l'Église; et quand on entre dans cette maison qui est l'Église, ce que l'on trouve, ce n'est pas seulement Jésus, c'est Jésus avec sa mère. La religion chrétienne, c'est la religion du Fils de Marie. Séparer le fils de la mère, c'est diviser ce que Dieu a uni. On ne trouve Jésus qu'avec Marie et par Marie; on n'arrive sûrement au fils que par la mère : *Invenerunt puerum cum Maria matre Jesu*. Et c'est là le rempart le plus inexpugnable de la dévotion à la très sainte Vierge.

J'ose le dire, M. T. C. F., quelque profession que nous fassions, vous et moi, d'aimer la très sainte Vierge, de l'honorer, de la servir, néanmoins dans l'habitude de la vie nous ne recourons pas encore assez à elle, et cela parce que nous ne sentons pas assez combien est efficace le secours de Marie pour l'exercice de toutes les vertus, pour l'accomplissement de tous les devoirs. Notre foi est languissante, et le recours à Marie ranimerait en nous les vives lumières de la foi; nous confinons quasi toujours au découragement, au désespoir, et le recours

à Marie affermirait en nous l'espérance ; nous sommes froids et insensibles pour Dieu, et le recours à Marie échaufferait nos âmes des feux ardents de la charité. En d'autres termes, honorer Jésus, c'est l'atteindre, le saisir par la foi, par l'espérance, par l'amour : *Invenit Jesum qui credit, qui sperat, qui diligit*. Or, le véritable secret, le moyen vraiment efficace pour arriver à la foi, à l'espérance, à l'amour, et pour élever dans nos âmes l'édifice de toutes les vertus, c'est le recours, le recours fréquent et habituel à Marie.

II

Par Marie on croit plus vivement.

Par Marie on croit plus vivement. La connaissance de tous les mystères de la foi chrétienne se réduit après tout à la connaissance de Jésus. Celui-là sait tout, qui connaît Jésus. Or qui a mieux connu Jésus que Marie sa mère ? Qui peut, par conséquent, mieux qu'elle, apprendre à le connaître ? Voilà pourquoi l'Église, s'appuyant de l'autorité des saintes Ecritures, appelle Marie la mère de la science, la mère de la connaissance : *Ego mater agnitionis* ¹.

Nul ici-bas ne nous connaît mieux que notre mère. Quand nous sommes devenus étrangers pour tous les autres, quand l'éloignement, le temps, la souffrance nous ont rendus méconnaissables pour tous les yeux, il est toujours un œil qui ne se trompe point, qui n'hésite point : c'est l'œil de notre mère. Et une mère ne con-

1. Eccli., xxiv, 24.

naît pas seulement les traits extérieurs, le visage, la démarche de son fils ; elle le connaît à fond, elle pénètre les replis de son cœur, elle devine ses pensées les plus intimes, ses désirs même les plus secrets. C'est ainsi que Marie a connu Jésus. Elle l'étudiait à la fois par sentiment de tendresse maternelle et de respectueuse admiration, comme son fils et comme son Dieu. Elle conservait dans son cœur toutes ses paroles, elle s'inspirait de l'esprit de toutes ses œuvres. Nul n'a connu comme Marie la vie intérieure de Jésus, ce que l'Écriture appelle la vie du cœur, c'est-à-dire la véritable vie. Notre-Dame du Sacré-Cœur : oui vraiment, ô Marie, ce nom vous appartient, car pour vous ce Cœur adorable a été transparent : vous en avez vu comme à découvert toutes les pensées, tous les mouvements, tous les sentiments. Que dis-je ? votre Cœur a été le miroir où se sont réfléchis tous les traits du Cœur de votre fils. Pour nous révéler le Cœur de Jésus, vous n'avez qu'à nous révéler le vôtre.

L'expérience, mes Frères, a prouvé et prouve tous les jours cette vérité : la connaissance de Marie est inséparable de celle de Jésus. Que dis-je ? c'est en mettant en avant le nom de Marie qu'on fait accepter celui de Jésus. Saint Cyrille affirmait, il y a quinze cents ans, devant le concile d'Éphèse, que c'était par Marie que les nations infidèles avaient été conquises à la foi chrétienne ¹. Saint François Xavier disait qu'il avait trouvé les peuples rebelles à l'Évangile toutes les fois qu'à côté de la croix du Sauveur, il avait omis de montrer l'image de sa mère. Quand on leur parle de Dieu, écrivait un missionnaire, de Dieu créateur tout-puissant, ils sont

1. Homil. II in conc. Ephes.

étonnés; et s'ils adorent, c'est en tremblant. Mais quand on leur parle de Jésus, et qu'on leur dit que ce fils de Dieu est né d'une femme, qu'il a eu une mère, que cette mère de Dieu est à la fois la mère de tous les hommes, oh! alors ils fondent en larmes, ils éclatent en transports, et il est vrai de dire de ces gentils d'aujourd'hui ce que l'évangéliste a dit de leurs devanciers : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.*

Chrétiens mes frères, savez-vous pourquoi vous faites si peu de progrès dans la connaissance de Jésus? savez-vous pourquoi, depuis de longues années peut-être, vous le cherchez en vain? savez-vous pourquoi la lumière de Jésus vous fuit? C'est que vous ne frappez pas à la porte d'où la lumière s'est levée sur le monde : *Porta ex qua mundo lux est orta.* Vous cherchez l'enfant sans la mère, vous ne le trouverez pas. Le grand théologien Suarez, quand il rencontrait (et qui même parmi les esprits les plus fermes n'en rencontre pas?), quand il rencontrait dans ses études une difficulté insoluble, avait l'usage d'invoquer Marie sous ces titres : *Mater Verbi, Sedes Sapientiæ* : « Mère du Verbe », c'est-à-dire mère de l'éternelle lumière, « Siège de la divine Sagesse ». « Elle ne m'a rien dit, elle a fait un signe, et ce signe m'a tout appris » : ainsi s'exprimait, au sortir de son ineffable extase, ce jeune Israélite qui fut, de nos jours, si subitement, si merveilleusement conquis à la foi¹. Qu'un cœur soit tout à coup vaincu, brisé, changé, transformé, c'est sans doute un prodige de la grâce; mais que l'esprit soit instantanément dégagé, purgé de toutes ses erreurs, de tous ses préjugés, de toutes

1. Alphonse Ratisbonne, converti en 1841, à Rome, dans l'église Saint-André delle frate.

ses ignorances, et qu'il soit illuminé en un clin d'œil de tous les rayons, enrichi de toutes les notions de la vérité : voilà le prodige par excellence. « Elle ne m'a rien dit, elle a fait un signe, et ce signe m'a tout appris. » O Vierge Marie, toute l'ambition d'un chrétien c'est de bien connaître Jésus. Daignez, ô mère de Jésus, daignez nous favoriser d'un de ces signes, qui suppléent à toutes les études, à toutes les recherches, à tous les discours, d'un de ces signes qui enseignent tout parce qu'ils découvrent Jésus à nos regards, et que qui sait Jésus, sait tout. *Ego mater agnitionis*. C'est le privilège et c'est le bonheur des mères de montrer leurs enfants. Voyez-vous cette femme dont la démarche est celle d'une reine, portant entre ses bras son trésor dont elle est fière, son fils nouveau-né tout enveloppé de linges éclatants de blancheur ? Vous vous approchez d'elle ; vous lui demandez (et quel désir plus légitime ?) la faveur de voir ce bel enfant. Pour vous satisfaire, elle écarte avec discrétion ces voiles délicats, elle vous montre son fils. O Marie, c'est là votre prérogative, et ce sera votre fonction même dans les cieux. Car, remarquez, l'Église nous le fait chanter ainsi : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende* : « Et Jésus, le fruit béni de votre sein, après cet exil, montrez-nous-le, ô clément, ô pieuse, ô douce Vierge Marie ». Dans la langue liturgique, on appelle *monstrance* ou *ostensoir* le vase radieux qui contient et qui expose aux regards du peuple chrétien le corps sacré du Sauveur. Voyez-vous, pendant toute l'éternité, Marie, vivant ostensor de Jésus : *Nobis ostende !* O douce Vierge, commencez ce ministère dans le temps, et déjà montrez-nous, révélez-nous votre fils.

III

Par Marie on espère plus facilement.

Trouver Jésus, c'est croire en lui ; mais aussi, c'est espérer en lui. L'espérance, cette vertu qui ferait encore le charme de la vie dans l'ordre purement naturel, quand même elle ne serait pas une condition essentielle de l'éternel bonheur ; l'espérance chrétienne, cette attente du ciel et cette ferme confiance que nous y arriverons avec le secours d'en haut : c'est encore Marie qui est le plus puissant soutien de cette vertu, c'est elle qui nous la rend douce et facile. L'Église la nomme à juste titre la mère de la sainte Espérance : *Ego mater sanctæ spei*¹.

Il semble qu'il n'y ait rien de plus facile, parce qu'il n'y a rien de plus doux, que d'espérer. Cependant nous sommes toujours sur la pente du découragement et du désespoir. Qu'il est pénible, l'état d'une âme depuis longtemps ensevelie dans le péché et qui commence à entrevoir la laideur de ses fautes ! ou bien encore, l'état d'une âme longtemps fidèle, longtemps vertueuse, et qu'un moment de vertige a précipitée dans une faute grossière ! Quand, après l'instant de la passion qui étourdit, qui enivre, quand, après l'heure de la démence et de la folie, elle retombe sur elle-même, et qu'elle aperçoit la profondeur de sa chute, le crime de son ingratitude et de son infidélité : où donc aller ? de quel côté se tourner ? Dieu, c'est sa justice qui nous épouvante, c'est son regard scrutateur qui nous effraie.

1. Eccli., xxiv, 24.

Mes Frères, il est des plaies qu'on n'ose montrer qu'à sa mère. Voyez-vous cet homme désespéré qui vient de perdre sa fortune, sa réputation, son honneur : il vous dira que, s'il n'avait pas une mère, il en finirait avec la vie. Oh ! que de désespérés sans Marie ! Que de fois (plusieurs de ceux qui m'entendent me donnent certainement leur assentiment), que de fois entre le désespoir et notre âme il n'y a eu que l'intervalle d'un *Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie !* La dernière forme que puisse prendre l'acte d'espérance, c'est le *Memorare, o pissima Virgo.*

Cela est vrai dans une infinité de circonstances ; cela est vrai surtout dans ces terribles inquiétudes que nous concevons parfois concernant la grande affaire de notre salut, de notre prédestination.

Quis potest dicere : Ego de electis sum ? Qui peut dire : Je suis du nombre des élus ? Voilà, au jugement de saint Bernard, le sujet de notre grande, de notre douloureuse perplexité sur la terre. Qui peut dire : Je suis du nombre des prédestinés ?

Toute la tradition des Pères et des docteurs nous répond : C'est celui qui aime Marie. La tendre dévotion à Marie est la marque la plus certaine du salut. Et la théologie par ses oracles les plus autorisés, tels que saint Thomas et saint Bonaventure, en donne des raisons profondes.

Parlant du livre des élus, l'Apocalypse lui donne deux noms, ou plutôt elle complète le premier nom par un second : *Liber vitæ, liber vitæ Agni*¹ : « Le livre de vie et de l'Agneau ». Qu'est-ce à dire ? Le livre de vie, c'est l'entendement du Père. Or, ce que

1. Apoc., XIII, 8 ; XVII, 8.

l'entendement du Père a conçu et enfanté de toute éternité, le sein de Marie l'a conçu et enfanté dans le temps. Le même Verbe qui est sorti du Père, c'est lui, exactement le même, plus un corps et une âme, qui a été mis au monde par Marie. Mais le Père, en concevant éternellement son Verbe, conçoit avec lui et par lui tous les fils adoptifs qui doivent lui être conjoints pendant l'éternité. Donc Marie, en concevant temporellement Jésus, conçoit par le même moyen tous les prédestinés, tous ceux qui sont appelés à former le complément mystique du corps naturel de Jésus. Et voilà pourquoi l'ange annonçait à Marie : *Quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei*¹ : « Ce qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu » ; non pas celui qui naîtra, non pas *qui*, mais *quod*, pour marquer l'être collectif auquel Marie devait donner naissance. Le livre des élus, si j'ose ainsi parler, existe en double partie. Le texte original et primitif est en l'entendement divin ; la copie exacte et authentique est dans le sein de Marie, et là ce livre s'appelle le livre de l'Agneau : *Liber vitæ et Agni*.

Or, voulez-vous savoir si vous êtes inscrits au livre de vie ? Je vais vous l'apprendre autant qu'il est permis ici-bas. Allons chercher votre nom. Où donc ? Dans l'entendement du Père ? Non, ce livre est inaccessible et il est fermé. Mais peut-être saurons-nous lire dans le cœur de Marie. Tous ceux dont les noms sont inscrits là, sont des prédestinés. Tous ceux qui appartiennent à Marie, appartiennent à Jésus. Et comment lirai-je dans le cœur de Marie ? Comment, mes Frères ? En lisant dans le vôtre. Sentez-vous dans votre cœur un amour

1. Luc., 1, 35.

tendre et fort, un amour invariable pour Marie ? Oui. Eh bien ! si vous aimez Marie [ainsi, elle vous aime de même. Si son nom est gravé au fond de votre cœur, le vôtre est gravé également au fond du sien. Or, encore un coup, le cœur de Marie est la copie authentique du livre de vie ; et aucun nom n'est écrit dans les entrailles de la mère de l'Agneau, qui ne soit écrit aussi dans le sein du Père, dans l'entendement générateur du Verbe et de tous ceux qui, en participant à la filiation du Verbe, sont appelés à partager avec lui le glorieux nom de Fils de Dieu.

Voilà pourquoi l'Église est unanime à proclamer que la dévotion à Marie est le signe le plus assuré de la prédestination. Il a été dit à cette divine Vierge de plonger, d'envoyer ses racines dans tous les élus : *Et in electis meis mitte radices*¹. Oui vraiment, ô Marie, c'est par vous que nous avons l'espoir, que nous avons la confiance d'arriver à posséder votre Fils. De tous les habitants de la gloire on peut dire : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus*. Travaillez donc, chrétiens, cela ne tient qu'à vous, travaillez en aimant beaucoup Marie, en servant fidèlement Marie, travaillez à rendre votre prédestination et votre vocation certaines. Oui vraiment, ô Marie, vous êtes la mère de la sainte espérance : *Ego mater sanctæ spei*.

IV

Par Marie on aime plus tendrement.

Enfin, par Marie, on aime plus tendrement. Elle est

1. Eccli., xxiv, 13.

la mère de la charité ; elle est la mère du bel amour : *Ego mater pulchræ dilectionis*¹.

Il est, mes frères, un assez grand nombre de personnes, même chrétiennes, qui se persuadent, bien à tort, que l'acte d'amour de Dieu pour lui-même est une chose très difficile, qui est seulement le partage de quelques âmes parfaites : vertu héroïque à laquelle le commun des hommes n'est pas appelé. Il y a là une erreur grossière, un oubli impardonnable des premières notions de la loi comme de la foi chrétienne. La charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu, à cause de ses suprêmes perfections, et indépendamment de tout retour sur nous-mêmes (ce qui fait la différence entre cette vertu et la vertu d'espérance), la charité, ainsi définie, est la vertu nécessaire de tous les chrétiens : par conséquent, il faut que de temps à autre le chrétien produise l'acte de charité, l'acte d'amour de Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses. Ceci est de stricte obligation. Ce qui n'est que de conseil et de perfection, c'est le degré, c'est l'intensité, et surtout, c'est l'habitude du pur amour.

Or, pour accomplir le précepte de la charité, à plus forte raison pour arriver à la perfection de la charité, Marie est notre plus assurée ressource, notre plus puissant secours.

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton esprit, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces². » Ce précepte de l'amour de Dieu par-dessus toutes choses et à cause de lui-même et de ses beautés infinies, ce précepte édicté par Moïse, est antérieur à Moïse ; il est aussi ancien que l'homme. Mais l'homme

1. Eccli., xxiv, 24. — 2. Deuter., vi, 5.

n'a pas su l'accomplir ; il a détourné son cœur de Dieu ; il est tombé, et, en fait, l'humanité charnelle était devenue comme impuissante à aimer Dieu qui est esprit. Le Seigneur l'avait dit avec une profonde tristesse de cœur : *Non permanebit spiritus meus in homine quia caro est* ¹. Son amour trouva le moyen de combler les séparations, de rapprocher les distances. *Et verbum caro factum est, et habitavit in nobis* : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous ². » La divinité, selon le langage de l'Apocalypse, était comme un cristal immense, comme un océan de verre : *tanquam mare vitreum* ³, que nos yeux traversaient sans y rien découvrir. L'humanité sainte, comme le vif argent du miroir (le mot est de saint François de Sales), est venue se placer derrière ; et les traits divins se sont reflétés vers nous ; et nous avons vu sa gloire, sa gloire sans doute encore voilée, mais déjà reconnaissable dans la personne de son Fils, plein de grâce et de vérité : *Et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis* ⁴. Nous avons vu, et, en voyant, nous avons aimé. Or, c'est Marie qui nous a donné le Verbe fait chair. En enfantant Jésus, dit un saint docteur, elle a enfanté l'amour divin sur la terre. Voilà déjà comment elle est la mère de la charité et du bel amour quant à son principe général.

Mais elle l'est aussi quant à sa naissance particulière dans le cœur de chacun des hommes. Dites-moi, mes Frères, ce précepte : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu », où est-il plus facile à accomplir qu'aux pieds de Marie ? Mon Dieu, quand je vous cherchais dans les

1. Gen., vi, 3. — 2. Joann., i, 14. — 3. Apoc., iv, 6. — 4. Joann., i, 14.

cieux, vous m'y apparaissiez grand, puissant, majestueux, et mon cœur, resserré par la crainte, se sentait écrasé par tant de grandeur et de gloire. Mais j'entre dans votre temple. J'y vois sur vos autels une mère que vous m'avez donnée. La religion qui place une mère sur ses autels, ah ! je comprends qu'elle commande l'amour. Tendre mère, le Dieu que je dois aimer, mais c'est l'enfant divin qui repose entre vos bras ; c'est ce Jésus qui a dit : « Personne ne va à mon Père, que par moi.... Celui qui me voit, voit mon Père. M'aimer, c'est aimer mon Père et être aimé de lui ' ». Au ciel, c'était le Dieu grand et terrible à l'excès : *Magnus Dominus et terribilis nimis*. Sur le sein de Marie, c'est le Dieu qui s'est fait petit et qui est aimable outre mesure : *Parvus Dominus et amabilis nimis*. Oui, désormais l'acte d'amour devient possible, devient facile, il jaillit spontanément de l'âme. Cela est si beau, cela est si doux, une religion où Dieu se présente sur les bras de sa mère, qui est aussi la nôtre ! Comment ne pas s'approcher avec confiance de ce trône de la divinité qui est le trône de la miséricorde ? *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum misericordiæ*². Ah ! que de cœurs ont commencé d'aimer Dieu, ont produit pour la première fois l'acte de charité, devant l'image de Marie ! Et quels progrès ils ont faits dans les voies du saint amour, de la belle dilection ! *Ego mater pulchræ dilectionis*. Trouver Jésus, c'est l'atteindre par l'amour : *Invenit Jesum, qui diligit eum*. Combien d'âmes ne l'ont trouvé ainsi qu'avec Marie et moyennant Marie : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus*.

1. Joann., XIV, 6, 9, 21. — 2. Hebr., IV, 16.

V

Marie est partout dans la religion chrétienne.

J'aurais beaucoup à dire encore pour développer mon texte, et j'ai déjà trop parlé. N'en ai-je pas dit assez cependant pour vous faire comprendre que Marie est inséparable de Jésus, et que l'économie essentielle du christianisme est méconnue, que l'ordre divin est troublé, si Marie est oubliée, si Marie est négligée, si Marie est exclue. Lors donc qu'en entrant dans cette splendide et gracieuse église, vous considérez au fond de ce sanctuaire l'aimable et doux Jésus, avec son Cœur tout rayonnant des feux de la charité, surmonté et couronné en quelque sorte par la suave et virginale figure de Marie sa mère, si l'on vient vous dire que c'est quelque chose de nouveau, une pratique étrangère au pur Évangile, une dévotion inconnue de l'Église primitive la réponse vous est facile. N'est-ce donc pas le pur Évangile, et y a-t-il rien de plus primitif, que ce qui est écrit au chapitre premier de saint Matthieu : *Maria, de qua natus est Jesus* : « Marie, de laquelle est né Jésus » ? N'est-ce pas aussi le pur Évangile, et y a-t-il dévotion plus primitive, que ce qui est raconté au chapitre second du même évangéliste, et ce dont toute cette homélie n'a été que le commentaire : *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus* ?

Appuyé sur ce texte, j'ose le dire : Le temple n'est pour moi le temple chrétien et orthodoxe qu'autant que Marie m'y est montrée avec Jésus. Ma foi le veut ainsi

1. Matth., 1, 16.

et mon cœur se met volontiers d'accord avec ma foi. Ni vous ni moi, mes Frères, n'aurons jamais rien de commun avec ceux qui ont banni la mère de la maison. En vérité, ils voudraient que Marie ne fût nulle part, tandis que l'Écriture et la tradition et l'histoire nous la montrent partout.

Parlant d'une des scènes les plus touchantes de la vie de Jésus, saint Jean n'a pas omis de nous révéler cette particularité si douce : c'est que Marie, la mère de Jésus, était là : *Et erat mater Jesu ibi*¹. Oh ! que le disciple de l'amour a bien répondu à ma filiale curiosité ! Et comme je suis heureux que ce qu'il a dit d'une circonstance particulière, soit vrai de toute l'économie et de toute l'histoire de la religion !

Marie est associée au dogme de la Trinité. *Et erat mater Jesu ibi*. La voyez-vous, dans notre symbole, mêlée aux trois adorables personnes et aux plus étonnants mystères ? Voyez-vous la très sainte Vierge dans la Trinité même ? Et elle y est, non pas en étrangère, mais comme en famille, avec les rapports les plus étroits, les titres les plus incomparables : épouse du Père dont elle partage la fécondité ; mère du Fils qu'elle conçoit et met au monde ; sanctuaire virginal de l'Esprit-Saint qui opère en elle le prodige. *Et erat mater Jesu ibi*.

Marie est mêlée à l'incarnation : elle y a une part principale ; elle n'en est pas le sujet, elle en est le moyen ; elle n'est pas le Dieu incarné, elle en est la mère ; elle est la fleur qui donne naissance au fruit. *Et erat mater Jesu ibi*.

Marie est mêlée à la rédemption ; elle est debout au

1. Joann., II, 1.

pieu de la Croix, debout dans l'attitude du sacrificateur : *stabat juxta Crucem*¹, coopérant à la rédemption par son consentement, comme elle avait concouru à l'incarnation en donnant l'acquiescement de sa volonté. *Et erat mater Jesu ibi.*

Marie est mêlée à la fondation de l'Église ; elle préside au cénacle, elle est parmi les apôtres : c'est avec elle et sous ses yeux qu'ils attendent, qu'ils prient, jusqu'à l'heure où l'Esprit-Saint descend en eux, et par eux renouvelle la face de la terre. *Et erat mater Jesu ibi.*

Marie est associée au principe de l'éternel bonheur des élus. De son rocher de Pathmos, Jean l'a aperçue dans les cieux, où le soleil est son vêtement, la lune son marchepied, les étoiles sa couronne². Après la vue de Jésus, la vue de Marie est la plus grande joie des bienheureux, des glorifiés. Quand on entre dans la maison du ciel, là encore on trouve le Fils avec la Mère. *Et erat mater Jesu ibi.*

Et comme elle est associée au rayonnement de la gloire, Marie l'est pareillement au mystère de la dispensation de la grâce, qui est le germe et la racine de la gloire. Encore que Marie soit parvenue au terme de la jouissance, elle est pour ainsi dire encore dans la voie et dans le travail. Le disciple l'a entendue pousser des cris comme une femme qui enfante³, et elle ne se reposera point que le nombre des élus ne soit complet. Du haut des cieux, elle ne cesse de veiller et de concourir à la distribution des dons spirituels, à l'application du sang et des mérites de son Fils. Marie, je l'aperçois auprès de la fontaine baptismale, à côté de la piscine

1. Joann., XIX, 25. — 2. Apoc., XII, 1. — 3. *Ibid.*, 2.

sacrée de la pénitence et de toutes les autres sources de la grâce. *Et erat mater Jesu ibi.*

Marie est associée en quelque sorte à la présence réelle de Jésus dans nos temples. Le premier blasphème contre la vérité du sacrement de l'autel consistait à nier que le corps eucharistique du Seigneur fût le corps né de Marie. Et, en réponse à cette négation première, notre acte de foi se formule toujours en ces termes : « Je vous salue, corps véritable, né de la « Vierge Marie » : *Ave, verum corpus natum de Maria virgine.* Aussi n'y a-t-il pas un seul temple catholique où, à côté du tabernacle qui contient le corps de Jésus, vous n'aperceviez l'image de celle qui en fut le tabernacle vivant. *Et erat mater Jesu ibi.*

Prenez les livres saints, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse. Il est écrit d'elle, comme de son Fils, en tête du livre : *in capite libri scriptum est de me*¹. Promise dans l'Éden, figurée sous les tentes des patriarches, prédite, annoncée dans la loi et les prophètes, elle remplit tout l'ancien Testament. L'Évangile parle d'elle, brièvement sans doute, mais avec quelle distinction ! Enfin, l'apôtre bien-aimé nous redit sa gloire dans les cieux. Depuis le livre qui raconte la création de la terre et des cieux, jusqu'à celui qui déroule à nos regards le spectacle de la gloire et de la béatitude finale, partout on trouve Marie. *Et erat mater Jesu ibi.*

Si je jette un regard sur la série des temps chrétiens, c'est le même fait que je constate. Pas un siècle qui ne m'offre le consolant témoignage du culte rendu à Marie, et des bienfaits reçus de Marie. *Et erat mater Jesu ibi.*

1. Hebr., x, 7.

Et si je regarde autour de moi, si je considère le siècle présent, ah ! j'y vois incontestablement bien des sujets de douleur, bien des sujets d'appréhension ; mais j'y vois en même temps un grand motif de consolation, un grand motif d'espérance. *Et erat mater Jesu ibi.* La mère de Jésus était là. Oui, malgré tous nos malheurs et toutes nos fautes, malgré toutes les tristesses et les défaillances de notre temps, la postérité pourra le dire néanmoins : Ce siècle, avec ses illusions, avec ses erreurs, avec ses vices, ce fut à plus d'un égard le siècle de Marie. Quelle moisson nouvelle de gloire ne lui a-t-il pas apportée !

IV

Le Cœur de Marie

Prône à la cath. de Chartres, 5 février 1843
Œuvr. sacerdot., II, 67-74¹.

*Supra modum autem mater mirabilis,
bono animo ferebat.*

C'était un cœur de mère, admirable et courageux au delà de ce qui se peut dire.

(II Liv. Mach., c. VII, v. 20.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

C'est un axiome reçu de tous, et trivial à force d'être évident, que le cœur c'est tout l'homme. Dans notre organisation, même physique, tout se rapporte au cœur. Il est le siège et le principe de la vie, il en est l'organe; sa fonction est d'épurer le sang que, par un double mouvement, il rappelle sans cesse à lui des parties les plus extrêmes du corps, et qu'il repousse ensuite, plus vivifiant et plus salubre, dans nos veines. Mais c'est surtout dans l'homme moral que tout procède du cœur : *De corde exeunt cogitationes*; c'est par le cœur que nous sommes quelque chose. Quant Dieu veut apprécier un homme, il regarde au cœur : *Deus intuetur cor*. Dans le langage de tous les peuples, le

1. Ce prône est reproduit intégralement.

cœur a signifié le courage, la générosité, l'amour. Le cœur est le foyer et la source de tout noble sentiment, le point de départ de tout acte vertueux, de toute inspiration héroïque. Aussi croit-on posséder quelqu'un tout entier quand on a son cœur. Cette partie, en se détachant du reste du corps, semble ne rien perdre, parce que l'homme tout entier se résume dans son cœur.

Et voilà le fondement sur lequel est établie la dévotion au cœur de Jésus. Physiquement ce cœur a été l'organe principal d'une vie à la fois divine et humaine ; ce cœur a élaboré, l'une après l'autre, toutes les gouttes du sang répandu sur le Calvaire. Et si le cœur matériel de Jésus est déjà digne de tant d'honneur, qu'est-ce si nous considérons ce cœur comme l'organe de son amour, le principe de ses inspirations ? Quand j'adore le cœur de Jésus, j'adore ce transport d'amour qui a fait descendre un Dieu sur la terre ; j'adore cet amour qui a retenu un Dieu pendant neuf mois dans les entrailles de Marie ; j'adore cet amour qui l'a fait enfant à Bethléem, cet amour qui lui a fait opérer tant de prodiges, cet amour qui l'a attaché à la croix, cet amour qui l'a fait résider sur les autels, cet amour qui descend par torrents du haut des cieux et qui se répand dans les cœurs.

L'homme tout entier se résume dans son cœur ; à cette première proposition j'en ajoute une deuxième plus incontestable encore, s'il est possible, c'est qu'entre tous les cœurs il n'en est pas de plus admirable que celui d'une mère. Le cœur d'une mère, mes Frères, c'est assurément le chef-d'œuvre sorti des mains du créateur. Parce que ce phénomène est commun et qu'il semble tout naturel, il est moins admiré ; on n'en

remarque guère que les exceptions, pour les flétrir avec une juste rigueur. Mais qu'il y a de merveilles à méditer sur le cœur d'une mère ! Saint Augustin et Bossuet ont parlé divinement de ce travail de la nature qui s'opère dans ceux à qui elle donne des enfants. Voyez ce faible oiseau, cette timide poule, qui ne sait que fuir ; eh bien ! qu'elle devienne mère, à l'instant sa nature se change, elle ne connaît plus de péril. Le cœur d'une mère, oh ! qui pourrait dire tout ce que le Seigneur y a déposé d'amour tendre, patient, courageux ? c'est un océan d'amour sans fond, sans bornes. Ayez des amis tant que vous voudrez, aussi fidèles, aussi tendres que possible ; jamais personne ne vous aimera comme votre mère.

La nature, je pourrais bien dire la grâce, car la nature ici est sur les confins du surnaturel, la nature n'a fait pour vous qu'un cœur de mère. Quand Dieu veut parler de son amour pour les hommes, il ne connaît dans le langage des hommes qu'une façon de s'exprimer : il se compare à une mère. Une mère, dit-il, peut-elle oublier son fils ? *Numquid mulier potest oblivisci infantem ?* Non ; si c'est un monstre, elle le voudra peut-être, mais elle ne le pourra pas. Dieu l'a dit : quand on a reçu un cœur de mère, on ne peut plus s'en défaire : *Numquid potest oblivisci infantem ?*

Or, mes Frères, après ces réflexions préliminaires sur le cœur en général, et en particulier sur le cœur des mères, comprenez-vous comment l'Église a pu établir la fête du cœur de Marie ? Et ne voyez-vous pas quel riche sujet se présente à moi, en ce moment ? Quel cœur de mère que celui de la mère d'un Dieu et de la mère des hommes ! *Supra modum autem mater mirabilis, forti animo ferebat* : c'était un cœur de mère,

admirable et courageux au delà de tout ce qu'on peut dire, est-il écrit de la mère des Machabées. La mère des Machabées n'était qu'une ébauche figurative, qu'une esquisse prophétique de Marie : *Supra modum autem mater mirabilis, forti animo ferebat*. Étudions d'abord en Marie son cœur de mère d'un Dieu ; étudions ensuite son cœur de mère des hommes.

I

J'ai appris de ceux qui ont écrit sur les choses de la nature, dit le grand Bossuet, que le cœur de la mère est le principe commun de sa vie et de celle de l'enfant qu'elle porte dans son sein ; c'est par les pulsations du cœur de la mère que l'enfant respire. Or, s'il en est ainsi, quelle haute idée ne concevez-vous pas d'abord, chrétiens mes Frères, du cœur de Marie qui a été pendant neuf mois le principe et le moyen de la vie d'un Dieu ? En sorte que si saint Augustin a pu dire que la chair du Christ, c'est la chair de Marie : *Caro Christi, caro Mariæ*, à bien plus forte raison faut-il dire que le cœur de Jésus, c'est le cœur de Marie : *Cor Christi, cor Mariæ*. Par le cœur de Marie, en effet, le fils et la mère avaient une vie commune ; son souffle était à la fois divin et humain ; l'union hypostatique et la vertu théandrique, qui n'étaient pas en sa personne, s'exhalaient en quelque sorte dans sa respiration. Dans le battement de son cœur il se mêlait quelque chose d'adorable.

Aussi, M. F., les théologiens qui ont écrit sur le cœur de Marie, ont-ils insisté d'abord sur les incomparables relations de son cœur maternel avec le cœur de

l'Enfant-Dieu qu'elle avait conçu. C'est ici que l'humanité de Marie semble disparaître, et que la distance, infinie pourtant, qui la sépare de la personne divine de Jésus, devient insaisissable à la méditation. Donc, quand je vénère le cœur de Marie, je vénère le principe de la vie d'un Dieu, je vénère la source première où s'est formé et d'où a coulé le sang d'un Dieu.

Mais élevons-nous plus haut ; car Marie est mère du Christ, plus encore par l'esprit que selon la chair, dit saint Augustin : *Prius corde quam carne*. C'est dans son cœur que Marie a conçu le Fils de Dieu. C'est sa foi : *Beata quæ credidisti* ; c'est son abaissement : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* ; c'est sa pureté, et par-dessus tout c'est son amour qui ont attiré le Verbe éternel dans son sein : *Prius corde quam carne mater*. S'il n'y avait pas eu sur la terre un cœur de vierge, et un cœur aussi humble, aussi croyant, aussi chaste, aussi aimant que celui de Marie, le Fils de Dieu ne serait pas encore venu parmi nous. Donc, quand je vénère le cœur de Marie, je vénère la cause déterminante du mystère de l'Incarnation ; je vénère cet élan de désir qui a arraché le Fils au sein de son Père, ce cri d'amour qui a blessé le cœur de l'Époux.

Mais comment dire toutes les qualités dont ne cessait de s'embellir ce cœur de la mère d'un Dieu, toutes les émanations divines qui passaient de la personne du fils dans celle de la mère ? Quand je vénère le cœur de Marie, je vénère toutes ses vertus, puisque toute vertu procède du cœur : *De corde exeunt cogitationes*. J'admire, ô Vierge pudique, comme vous vous effrayez à la vue d'un Ange, comme vous repoussez l'idée même de la maternité divine si elle doit blesser votre pudeur ; mais cette rougeur de votre visage, ces paroles si

pleines de modestie, c'est de votre chaste cœur qu'elles procèdent. J'admire, ô charitable parente, comme vous franchissez les montagnes de Judée pour aller prêter votre secours à Élisabeth; mais vos pieds si prompts c'est votre tendre cœur qui les conduit. J'admire, ô sainte Mère, avec quelle sollicitude pleine d'amour vous enveloppez de langes ce nouveau-né que vous couchez dans la crèche : *Et pannis eum involvit et reclina- vit in præsepio* ; mais c'est votre cœur de mère qui rend vos mains si délicates et si habiles. J'admire avec quelle tendresse vous pressez sur votre sein, vous couvrez de vos baisers ce cher enfant; mais c'est votre cœur de mère qui incline votre front sur ce front divin, c'est votre cœur de mère qui cherche à se répandre par ce baiser de vos lèvres. Quand je vénère le cœur de Marie, je vénère un cœur de mère pour qui son Dieu et son fils étaient une même chose ; c'est-à-dire, je vénère le plus vif amour qui ait pu jamais éclore sur la terre, un amour rival de l'éternel amour du Père pour son Fils.

Mais surtout, M. F., que de souffrances dans le cœur de Marie, dans ce cœur de la mère de Dieu ! Quand on est mère, quand on a un fils, que ce fils est Dieu (tout fils est parfait aux yeux de sa mère ; le cœur de la mère crée des perfections à son fils quand elles lui manquent. Mais ici ce cœur de mère n'avait pas de perfections chimériques à rêver pour son fils) ; quand on est mère, dis-je, quand on a un fils, que ce fils est Dieu, comment ne pas mourir à la seule idée de perdre ce fils ? Et Marie a eu, toute sa vie, cet horrible malheur devant les yeux. Le vieillard Siméon avait porté le glaive dans ce cœur de mère par la terrible prophétie ; et ce glaive, Marie, comme un cerf blessé par une flèche,

l'emporta dans son cœur, et il y resta jusqu'au jour où il fut transpercé au pied du Calvaire. Ah! comment dire toutes les alarmes, tous les soupirs, toutes les douleurs de ce cœur de mère? Donc quand je vénère le cœur de Marie, je vénère la plus grande douleur humaine dont la terre ait été témoin; car la souffrance n'est pas du ciel, et le patient du calvaire était un Dieu. Aucun simple mortel n'a donc jamais autant souffert que la mère de Dieu.

Mais, vous dirai-je ici en abordant ma deuxième idée, elle a souffert avec courage; car son cœur n'était pas seulement le cœur de la mère d'un Dieu, c'était encore le cœur de la mère des hommes.

II

Supra modum autem mater mirabilis, bono animo ferebat. Marie est la mère des hommes, et sous ce rapport encore elle a un cœur de mère, admirable et courageux au delà de tout ce qu'on peut dire. Prédestinée, dès le premier instant de son être, à devenir la mère de Dieu, déjà elle sentait dans son cœur un amour maternel pour les hommes. Humble fille d'Israël, déjà elle portait des entrailles de mère, et c'est bien d'elle qu'on doit dire que la miséricorde est née, qu'elle a grandi avec elle : *Mecum crevit misericordia*. Témoin du triste état de l'humanité, vivement pénétrée du besoin que la terre avait du rédempteur, chaque jour elle éprouvait plus vivement dans son âme les sollicitudes de la maternité. Le salut des hommes, la rédemption d'Israël était l'objet constant de sa prière et de son désir. Tout à coup un Ange lui apparaît, et lui propose le mystère;

elle écoute, elle médite un instant; elle demande une assurance pour sa pureté; puis (bien plus jalouse de procurer la félicité des hommes que d'acquérir pour elle-même la gloire de la maternité divine), nonobstant tout ce qu'il doit lui en coûter de douleurs, car l'Ange dut lui montrer tout ce qu'elle aurait à souffrir, elle prononce cette parole décisive pour le salut du monde : *Fiat mihi*, parole sortie de son cœur de mère, cœur admirable et courageux au delà de tout ce qu'on peut dire. Donc, quand je vénère le cœur de Marie, je vénère la cause décisive du salut des hommes.

Marie est au pied de la croix. Et comment, ô vous mère si tendre, comment vous vois-je debout? Comment la douleur ne vous a-t-elle pas renversée? Quand on perd un tel fils, comment conserver tant de courage? Où donc est votre cœur de mère? — Mon cœur de mère! me répond l'auguste Marie, ah! c'est lui qui me donne cette force. Je ne suis pas mère seulement du Crucifié; je suis mère de tous ceux que le sang du Crucifié va régénérer et sauver. Deux amours se sont combattus en moi; mon cœur de mère des hommes l'emporte. Mes Frères, mes Frères, le cœur de Marie a tant aimé les hommes, qu'elle a livré pour eux son Fils unique. Si les bourreaux avaient manqué, elle-même aurait pris le glaive : *Supra modum autem mirabilis mater, bono animo ferebat*. Donc, quand je vénère le cœur de Marie, je vénère le plus grand sacrifice qui ait jamais été fait en faveur des hommes, la plus grande preuve d'amour qui leur ait jamais été donnée.

Marie habite au sein de la gloire. Jésus-Christ, qui l'a placée sur un trône à sa droite, penche sa tête avec amour sur le cœur de sa mère. Le cœur de Marie a-t-il

cessé pour cela d'être celui de la mère des hommes ? Non, non, M. F. Jean le bien-aimé vit un jour, de son regard d'aigle, une femme glorifiée dans les cieux ; la lune était son marchepied, le soleil son vêtement ; douze étoiles formaient sa couronne ; elle poussait des cris comme une femme qui enfante avec douleur. Qu'est-ce à dire, M. F., si ce n'est qu'en Marie son cœur de mère des hommes ne cesse d'endurer les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans nos cœurs : *Filioli, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis*. Marie dans les cieux est toujours mère des hommes ; et son cœur surtout s'attendrit sur les pécheurs. Mes Frères, il y a dans les cieux un cœur de mère qui nous aime, qui sollicite pour nous, qui ne se lasse point ; un cœur admirable et courageux au delà de tout ce qu'on peut dire ; un cœur qui demande la conversion d'un Juif blasphémateur, et qui l'obtient ; qui demande le retour à la grâce d'un père négligent, d'un fils égaré, d'une jeune fille qui s'oublie, et qui obtient tout ce qu'il demande. C'est ce cœur que nous remercions en ce jour ; car quand je vénère le cœur de Marie, je célèbre tous ces prodiges tous ces miracles de conversion, de guérison, de protection surnaturelle ; tout cela est sorti du cœur de Marie : *De corde exeunt*.

Chrétiens, M. F., venez avec un nouvel empressement vous adresser au cœur de la mère de Dieu, qui est aussi la mère des hommes. Il semble, dans ces derniers temps surtout, que ce cœur soit encore devenu plus tendre, plus miséricordieux. Implorez-le pour les pécheurs ; si votre confiance répond à son amour, vous serez exaucés. Implorez-le pour vous-mêmes ; soyez fidèles à ces douces réunions du soir ; venez faire la

cœur au cœur de votre mère. Amour, mille fois amour au cœur de la mère des hommes ! Si, quelqu'un n'aime pas la mère de la terre, Dieu le maudit ; si quelqu'un n'aime pas la mère des cieux, qu'il soit anathème ! Par quel côté Dieu ressaisira-t-il un cœur pour qui le cœur d'une mère ne dit rien ? M. F., je le répète, amour, mille fois amour au cœur de la mère des hommes ! Ainsi soit-il.

Notre-Dame de Bon-Encontre

Discours à la consécration de l'église de N.-D. de Bon-Encontre
Agen, 11 sept. 1859
III, 463-476

Marie est appelée ici Notre-Dame de Bon-Encontre. Suivez, je vous prie, mes Frères, l'exposition théologique que ce nom m'amène à vous présenter rapidement. La matière réclame une attention sérieuse. Si je me contentais de toucher les côtés gracieux, d'effleurer les parties saillantes de mon sujet, je serais plus pathétique, plus attachant peut-être. Au risque de ne pas répondre à toute votre attente, je préfère descendre dans les fondements mêmes de la question. Sans doute, mes Frères, l'œuvre du salut de chacun de nous n'est point l'œuvre d'un simple hasard, le résultat d'une rencontre fortuite. Notre salut procède de deux causes qui n'ont rien de fatal : à savoir, de la grâce que Dieu nous confère librement, et du concours que nous apportons librement à la grâce. En fait, Dieu qui veut le salut de tous les hommes, donne à tous les hommes des grâces suffisantes pour le salut. Mais en fait aussi, un grand nombre d'hommes ne coopèrent pas à ces grâces, et manquent leur salut. Or, c'est ici que la difficulté semble plutôt reculée que résolue. Car d'où vient que les mêmes grâces qui triomphent efficacement de la résistance des

uns, n'exercent pas le même empire sur la volonté des autres? La grâce sans doute, la grâce la plus victorieuse, respecte toujours la liberté; mais son action est mêlée à la fois de tant de douceur et d'énergie, de tant de délicatesse et de vigueur, que si le franc arbitre n'est pas contraint, il est néanmoins conquis; et cette conquête est si réelle, que la coopération humaine est toujours elle-même un effet de la grâce. Or, encore une fois, d'où procède cette diversité dans la puissance et dans les effets de la grâce? Question pleine de mystère, et dont la solution parfaite n'est point à la portée de nos esprits bornés. Mais ce qu'on peut dire avec les plus illustres docteurs, par exemple avec saint Augustin et avec Suarez, c'est qu'un des principaux ressorts du secours divin, un de ses traits les plus insinuants, consiste dans son opportunité ¹. Notre illustre prédicateur et profond théologien Bourdaloue a résumé solidement cette doctrine ²; il a montré que, dans le cours ordinaire des choses, la grâce qui triomphe de nous c'est celle qui s'assujettit à nous, celle qui prend les temps favorables, qui ménage les occasions et les conjonctures, qui dresse de saintes embûches à la volonté, qui la saisit comme au vol et à l'improviste dans les heures les mieux choisies et les plus convenables à son dessein. L'Écriture est pleine de textes qui autorisent ce sentiment. « En toute affaire, dit l'Ecclésiaste, c'est le temps et l'opportunité qui décident » : *Omni negotio, tempus et opportunitas* ³. Ce n'est pas assez du champ, de la semence et de la pluie : il faut que l'asso-

1. Suarez. Op., T. VIII, Tract. de gratia, P. II, L. V. De auxilio efficaci, c. XLVIII, n. 16 et 17. — 2. Sermon pour le vendredi de la 3^e semaine de Carême, sur la Grâce, 1^{re} partie. — 3. Eccle., VIII, 6.

lement soit approprié à la semence, que celle-ci soit confiée aux sillons dans la saison, et que la pluie survienne en son temps ¹. La moisson dépend de tout ce concours de circonstances, et tout ce concours de circonstances ne dépend que de la miséricorde transcendante de Dieu. En quelque jour et à quelque heure que Dieu ait ouvert sa main, il est quitte envers sa créature, parce que la créature intelligente est toujours tenue de profiter du don de Dieu. Mais, hélas ! comment la créature sera-t-elle toujours attentive et éveillée pour ne perdre aucune parcelle du don offert ² ? Et d'autant qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les temps et les moments que le Père a réglés dans sa souveraine volonté ³, quel danger n'y a-t-il pas que les hommes ne laissent passer inaperçu le jour dans lequel Dieu, par une grâce suprême et décisive, avait résolu de les aider et de les sauver ⁴ ? Ah ! mes Frères bien-aimés, c'est ici que je vois intervenir fort à propos celle que vous avez si bien appelée Notre-Dame de Bon-Encontre. Venez, ô Marie, voici que commence, à notre grand profit, votre rôle et votre ministère.

En effet, mes Frères, c'est un principe certain que Marie est investie du soin de la dispensation des grâces. Bossuet a mis dans tout son jour cette vérité, qui est une conséquence de la maternité divine : « Dieu ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par Marie, c'est un ordre qui ne change plus, parce que les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle le principe universel de la grâce, nous en recevons encore par son entremise les diverses

1. Jacob., v, 6 ; Deut., xi, 14. — 2. Eccli., xiv, 14. — 3. Act., i, 7. — 4. Luc., xix, 42.

applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les opérations qui n'en sont que des dépendances ¹. » Ainsi, mes Frères, Dieu est le principe de toutes les grâces, Marie en est l'instrument, et l'instrument volontaire; Dieu en est la source, Marie en est le canal, et le canal intelligent; Dieu en est l'auteur, Marie en est la libre distributrice. Vous l'avez entendu tout à l'heure de cette bouche si grave : « Les diverses applications de la grâce aux différents états qui composent la vie chrétienne sont du ressort de Marie. »

Cela étant, mes Frères, et l'opportunité de la grâce ayant une liaison si intime avec son efficacité, ne comprenez-vous pas toute la part qui est faite à Marie dans l'œuvre de notre salut? De la jonction, de la rencontre qui s'opèrent entre la grâce et le libre arbitre, dépend le sort éternel de l'homme. Or, de chercher, d'attendre, d'aviser, de saisir le moment favorable pour cette jonction vitale et cette rencontre féconde, cela est au pouvoir ordinaire, cela est dans les attributions personnelles de Marie. La même grâce, offerte à tel instant, serait une grâce commune, une grâce inutile, une grâce aggravante et accusatrice; offerte à tel autre instant, elle sera une grâce de choix, une grâce efficace et triomphante, une grâce de pardon et de salut. O Marie, ô souveraine trésorière et distributrice des dons célestes, qu'il fait donc bon de ne pas dédaigner votre

1. Bossuet, troisième sermon pour la Conception, quatrième pour l'Annonciation, et premier pour la Nativité de la Sainte Vierge.

intervention! qu'il fait bon d'être du nombre de ceux qui vous aiment et qui vous invoquent, qui placent en vous leur espérance et qui remettent leurs intérêts entre vos mains! qu'il fait bon de vous avoir pour entremetteuse et pour négociatrice auprès de Dieu! Vous êtes mère, ô Marie, et vous avez cette dextérité, ce savoir-faire qu'ont les mères au maniement physique et moral de leurs enfants. La mère n'offre point son sein à l'enfant dans le moment où elle devine qu'il le repousserait par dégoût ou par caprice; elle s'applique à lui présenter toujours l'aliment approprié à ses dispositions et à ses goûts. La grâce, ô Vierge sainte, c'est le lait nourricier, c'est l'aliment nécessaire de nos âmes. Mais tenez compte de nos heures de répugnance et de déraison, et donnez-nous toujours la nourriture convenable dans le temps propice : *Et tu das escam illorum in tempore opportuno* ¹. Le secours divin nous venant par vos mains, outre son mérite propre, aura le mérite plus important encore de l'à-propos : *In auxilio opportuno* ², *adjutor in opportunitatibus* ³. Et de la sorte, ô notre mère, ô Vierge de Bon-Encontre, vous serez véritablement et en dernier ressort l'ouvrière de notre salut.

Mes Frères, j'ai expliqué, selon mes faibles lumières, le titre sous lequel Marie est ici invoquée. La vieille mère du petit berger n'avait pas songé, sans doute, à ces profondes significations. Mais puisque l'Écriture elle-même, au témoignage de saint Augustin, offre à ceux qui la scrutent des interprétations et des sens que l'esprit de Dieu, qui sait tout et qui voit tout, a prévus et a voulus, encore bien que l'écrivain inspiré n'en ait

1. Ps. CXLIV, 15. — 2. Hebr., IV, 16. — 3. Ps. IX, 10.

pas eu peut-être la conscience ¹, tenez pour certain, mes Frères, qu'il entrerait dans les desseins et dans les prévisions de Dieu que la parole proférée ici il y a trois siècles, et transmise depuis lors de bouche en bouche, recevrait aujourd'hui devant cette imposante assistance ce commentaire et ce développement. Notre-Dame de Bon-Encontre : oui, cette simple appellation populaire nous dit en substance tout ce qui est contenu dans le texte que j'ai choisi et que l'Église applique à Marie ; elle nous dit que la divine Vierge, avec son front radieux et serein, se tient comme en embuscade le long de tous les sentiers de notre vie, épiant le moment de toucher nos cœurs, de les détacher du mal, de les conquérir à la vertu, et s'offrant à notre rencontre, les mains toutes pleines de grâces, dans les circonstances les mieux trouvées et les occasions les plus providentielles : *in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis...*

Et maintenant, ô très sainte Vierge Marie, justifiez à tout jamais ici le nom sous lequel vous y êtes honorée ! Bannissez loin d'ici Satan et toute mauvaise rencontre : *Neque Satan, neque occursus malus* ². Du fond de ce sanctuaire, employez toujours votre industrie maternelle à ménager ces heureuses coïncidences, ces occurrences précieuses, d'où naît le triomphe de la gloire. Il est écrit que celui qui vous aura trouvée, trouvera la vie, et qu'il puisera le salut aux sources du Seigneur ³. Eh bien ! je vous en conjure, ô Marie, soyez pour moi, soyez pour chacun de nous aujourd'hui Notre-Dame de Bon-Encontre : *Occurre, obsecro,*

1. S. August., De civit. Dei, L. XII, c. XXVI-XXXIII. — 2. III Reg., V, 4. — 3. Prov. VIII, 35.

*mihi hodie*¹. A moi seul, hélas ! je ne saurais pas trouver la fontaine de la grâce, je ne saurais pas aborder aux sources du Seigneur ; je ne saurais pas y puiser, je ne saurais pas y boire. O vous, gracieuse et charitable Rébecca, descendez vers la fontaine à point nommé, à l'heure marquée ; emplissez, emplissez votre urne ; puis, penchant le vase sur votre bras, abaissez-le miséricordieusement à ma portée, inclinez-le jusqu'à mes lèvres, afin que je n'aie qu'à ouvrir la bouche, et que je boive, et que je me désaltère pleinement, moi et tout mon troupeau² : *Occurre, obsecro, mihi hodie*. Et comme nous avons besoin de la grâce tous les jours, daignez, ô notre Rébecca, daignez nous réitérer tous les jours le bienfait de votre rencontre. Montrez-vous toujours avec la même bonne grâce et le même à-propos sur tous les chemins de notre vie mortelle ; venez toujours au-devant de nous avec la même prévoyance charitable ; jusqu'à ce que nous soyons conduits par vous à la rencontre de Jésus dans les airs³, et que nous soyons mis en possession avec vous de cette vision éternelle qui sera notre commune et éternelle joie : *Ut videntes Jesum, semper collætetur. Amen.*

1. Gen., xxiv, 12. — 2. Gen., xxiv, 15-19. — 3. I Thessal., iv, 16.

VI

« Marie embellit tout le dogme catholique »

Pour le 1^{er} dim. du Mois de Marie, 2 mai 1841
Œuvres sac., II, 719-729.

Marie est tout le charme de la voie et de la vérité; en d'autres termes, Marie est toute la beauté du dogme catholique. Pour comprendre cette assertion, tâchons de saisir quelques relations entre le monde naturel et surnaturel.

Avez-vous quelquefois médité, M. F., combien le Seigneur est aimable et doux dans ses œuvres? *Vix ejus, vix pulchræ, et semitæ illius pacificæ*. Ses voies sont des voies belles, ses sentiers sont des sentiers pacifiques. Jamais Dieu ne procède sèchement ni durement; ses moyens sont toujours gracieux et suaves. Ce n'est point cet architecte à idées exactes, qui soumet tout à des proportions géométriques, qui ne connaît que les lignes droites et les plans monotones, et dont la froide main, dédaignant les ornements comme autant de superfétations, fait tomber sous la faux impitoyable toute une moisson de fleurs que l'art antique avait poussées, ou les ensevelit sous des enduits plus ou moins précieux, mais d'un genre uni et correct, et par cela même ennuyeux et sans grâce. C'est encore moins cet ouvrier cruellement avide, qui ne croit jamais avoir trouvé un moyen trop rapide et trop

violent pour arriver au terme, et qui attelle les éléments les plus dangereux au char de sa fortune. Non, Dieu ne procède point ainsi; il tend fortement à son but, mais par un chemin orné et paisible; son action est toujours pleine de grâce et de douceur. Il y a dans l'opération divine une poésie féconde; tout ce qui passe par ses mains, fleurit et se festonne; ses moyens se changent en ornements; on sent que ces œuvres jaillissent d'une source intarissable de grâce et d'amour : *Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ.*

Voyez comment Dieu a procédé dans le monde inanimé; voyez d'après quelles lois il a constitué la nature. Admirez, M. F., le riche vêtement dont l'univers se pare en ce moment. Rien n'est plus gracieux et plus doux que la nature. Dieu a caché tous les ressorts de cette grande machine sous des formes agréablement variées. Oh ! oui, M. F., en présence de toutes ces merveilles que le Créateur étale présentement sous nos yeux, c'est bien le moment de s'écrier que ses voies sont belles et que ses sentiers sont doux : *Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ.*

Toutes ces richesses qui nous étonnent ne sont que des moyens, mais quels beaux moyens ! Entre l'hiver où l'on a semé, et l'été où l'on recueillera, voyez quel délicieux printemps ! Dieu aurait pu produire le résultat du premier coup, et faire sortir le fruit du germe même. Mais non, *disponens omnia suaviter*. Entre le germe et le fruit, voyez quels moyens intermédiaires : cette plante, si admirablement organisée, et dont la tige s'élance avec tant de légèreté; ce bourgeon qui s'ouvre et se développe, avec des émanations si suaves qu'on ne sait pas si la fleur sera préférable au bourgeon; cette végétation riche et luxueuse, et ces feuilles

dont la verdure enchante et repose si agréablement la vue ; puis enfin ces fleurs aux formes et aux couleurs si diversifiées, et qui font monter dans les airs des nuages d'odeurs et des colonnes de parfum. Encore une fois, ce ne sont là que des moyens, mais quelle grâce, quelle douceur dans les moyens !

Ce ne sont que des moyens... La fleur éveillée le matin s'endormira le soir, et ne se rouvrira plus dès la deuxième ou la troisième aurore ; bientôt la tige desséchée verra ses feuilles joncher la terre, il ne restera que le fruit. L'homme au cœur sec, l'homme sans poésie et sans amour, se demande pourquoi ce luxe si inutile ? il ne comprend pas pourquoi l'être infiniment sage tend à son but par des voies si coûteuses et pourquoi il dépense tant de puissance pour de simples moyens, quand le résultat pourrait être obtenu à beaucoup moins de frais. A ses yeux, Dieu est comme un enfant qui s'amuse, comme un prodigue qui dissipe. Cette riche fécondité, ce moelleux de l'action divine le scandalisent presque ; il trouverait bon que Dieu jetât les fruits sur la terre, comme la tempête y jette la grêle et déchaîne les vents. Mais Dieu n'en continue pas moins son œuvre à sa façon, disposant toutes choses avec suavité, et marchant toujours par des voies belles et par des sentiers doux : *Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ.*

Voilà, mes Frères, comment Dieu procède dans le monde inanimé, voilà d'après quelles lois il a constitué la nature. Voulez-vous savoir comment il procède dans le monde animé et raisonnable ? voulez-vous savoir d'après quelles lois il a constitué la famille ? Vous ne le trouverez pas moins disposant toutes choses avec suavité et marchant par des voies belles et par

des sentiers pacifiques : *Disponens omnia suaviter. Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ.*

A côté de l'homme, qui est le chef de la famille et le dépositaire de l'autorité, dont toute la maison aime sans doute, mais aussi craint et respecte les droits et la puissance, voyez cet être plus faible et plus sensible, qui gouverne par le sceptre de la douceur. Dieu venait de créer l'homme, quand il s'est dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Dieu avait démêlé dans le cœur des enfants des hommes un besoin ; il avait aperçu une souffrance qui n'eût pas manqué de se manifester, si un sourire plus tendre, plus gracieux que celui de l'homme, n'avait accueilli l'enfant au berceau, si un être plus faible, et par conséquent plus sensible, n'eût joint son action plus délicate à l'action de l'homme. L'homme est le pouvoir, et le pouvoir a toujours quelque chose d'austère ; à côté du pouvoir qui est fort, il fallait un ministre qui fût doux. Et Dieu a placé la femme à côté de l'homme. L'homme est la tête de la femme, dit saint Paul : *Vir caput est mulieris.* La femme est le cœur de l'homme. L'homme commande avec autorité ; la femme gouverne avec amour. Ce que le pouvoir aurait de dur, le ministre l'adoucit.

Cet empire de douceur, la femme peut l'exercer dans la famille avec deux caractères et de deux façons différentes, toutes deux plus admirables l'une que l'autre. Tantôt c'est la jeune vierge, parée de sa grâce et de son innocence, et se servant de ce don céleste pour maintenir l'harmonie par une médiation pleine de charmes. Tantôt et surtout, c'est la mère, la mère chef-d'œuvre de la bonté divine, la mère dont le cœur est un prodige d'amour ardent, de tendresse généreuse, la

mère, cet être que rien ne peut suppléer, ce trésor le plus précieux que le ciel nous ait donné.

Aussi l'Écriture nous dit-elle que la femme, celle qui comprend sa mission, est tout le charme de la famille, que son front dissipe tous les nuages, que sa parole porte la joie dans tous les cœurs, et que là où elle ne se trouve pas, toute joie s'éteint, et tout est souffrance : *Ubi non est mulier, ingemiscit egens*. Ce que le soleil est à la nature, le visage de la femme l'est à sa maison ; c'est par elle que tout y est disposé suavement, et que la loi de la famille est une loi aimable et pacifique : *Disponens omnia suaviter. Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ*. Oh ! oui, que ses voies sont belles et que son sentier est doux ! qu'il dispose tout avec suavité, celui qui a semé tant de grâce dans la nature, et qui a mis la femme dans la famille, celui qui a créé les lis et qui a fait des vierges, celui qui a fait sortir le fruit d'une fleur et qui nous a donné des mères : *Disponens omnia suaviter. Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ*.

Or, mes très chers Frères, ce que Dieu a fait dans la nature, ce qu'il a fait dans la famille, il l'a fait aussi dans la religion. Dieu n'est pas dissemblable de lui-même ; la même empreinte de ses mains doit se retrouver partout, la même touche, la même facture. Dans la religion qui est son œuvre par excellence, l'ouvrier suprême n'a pas dû être inférieur à lui-même et au-dessous de ses autres œuvres. Dieu, qui a placé entre le germe et le fruit le bourgeon et la fleur, Dieu, qui a semé tant de beautés dans la nature et tant de douceur dans la famille, n'a pas pu être moins libéral dans la religion. La religion doit être Noémi, comme les autres œuvres de Dieu. Dans la religion aussi, il y a une tige

sacrée, une fleur qui a produit un fruit béni ; dans la religion aussi, il y a à la fois vierge et mère : c'est Marie.

Comprenez-vous maintenant, mes Frères, comment Marie est toute la grâce de la voie et de la vérité ; comment elle embellit tout le dogme catholique, puisqu'elle est dans la religion ce qu'est le printemps dans la nature, ce qu'est la femme dans la famille ? De cette fleur gracieuse s'échappe un parfum divin qui embaume tout le reste. De sa main à la fois virginale et maternelle, cette femme par excellence, touchant tous les dogmes, les embellit tous, et leur donne une couleur riante. Nos dogmes, mes Frères, sont sévères par eux-mêmes. Hélas ! et il faut bien le dire, ils sont durs à porter : *Durus est hic sermo*. Ils pourraient souvent déconcerter l'intelligence et peser lourdement sur le cœur. Oui, je le dis hardiment, retranchez Marie, et la religion prendra une teinte sombre et triste, ce sera une année sans mois de mai, une famille sans mère ; mais, avec Marie, tout reprend la beauté, la grâce et la douceur. Il n'est pas un seul aspect du christianisme, si austère qu'il paraisse, qu'on ne puisse orner et adoucir, en montrant Marie dans un coin du tableau.

C'était là, mes Frères, ce que je vous annonçais : Marie embellissant toutes nos croyances ; je n'ai fait que poser le principe. Il me faudrait maintenant prendre l'un après l'autre tous les points du symbole, et vous montrer comment chacun d'eux s'embellit, s'adoucit par son rapport avec Marie ; comme, dans la deuxième réflexion que j'ai annoncée, il me faudrait prendre l'une après l'autre toutes les vertus, et vous montrer comment l'exemple et le secours de Marie les

embellit encore et les facilite¹. Ce plan exécuté en détail serait l'objet d'une longue suite de méditations que peut-être, mes Frères, nous ferons ensemble plus tard. Tâchons seulement d'aborder quelques idées principales.

Tous les dogmes révélés de Dieu, et constituant l'ensemble de la vérité catholique, sont résumés dans le symbole qui nous a été donné par les Apôtres. Or, avez-vous jamais remarqué, mes Frères, quelle belle place Marie occupe dans ce symbole, et combien la part qu'elle y a jette de charme et de douceur sur tout le reste? Mes Frères, une femme, une vierge, une mère dans le symbole! Il y a trois grandes choses dans le symbole, trois grandes choses qui font toute la religion, c'est Dieu, Jésus-Christ, et l'Église. Or Marie y apparaît embellissant Dieu; elle est associée à la Trinité, embellissant Jésus-Christ; elle est le complément de l'incarnation, embellissant l'Église, elle est l'esprit du sacerdoce.

Je crois en Dieu, en Dieu le Père, en son Fils unique, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. Voyez-vous, mes Frères, voyez-vous Marie, voyez-vous la femme, la vierge, la mère, mêlée dans le symbole aux trois divines personnes et aux plus étonnants mystères? Voyez-vous la très sainte Vierge dans la Trinité même? Et elle y est, non pas en étrangère, mais comme en famille, et avec les rapports les plus étroits et des titres incomparables : épouse du Père dont elle partage la fécondité, mère du Fils qu'elle conçoit et met au monde, compagne virginale de l'Esprit-

1. Ce deuxième point n'a pas été traité, il n'est qu'indiqué en quelques lignes, à la suite du premier. Nous pouvons en chercher le développement au n° 3 de ces extraits, *Marie, inséparable de Jésus*.

Saint qui dépose ce fruit sacré dans ses entrailles. Ah ! que Dieu s'embellit, s'adoucit à mes yeux !

Je crois en Dieu, Père. Sans doute, sa qualité de Père me plaît, me sourit ; mais à côté de lui, n'y a-t-il donc pas aussi une mère ? Il n'est pas bon qu'il soit seul, disait Dieu, en parlant de notre premier père. Or, s'il est dans la nature de l'enfant, de l'homme, d'avoir besoin d'une mère : *Ubi non est mulier, ingemiscit egens*, il est par conséquent dans la nature de ce même homme de vouloir retrouver la mère partout, et de la chercher jusque dans la religion et dans les cieux. Je crois en Dieu, le Père. Mais ce Père éternel, dans le temps a partagé sa fécondité avec une femme ; cette femme est Marie.

Je crois en Dieu tout-puissant. J'admire cette toute-puissance, mais elle m'effraie. Je voudrais un Dieu tout bon, et cela est impossible ; il lui faut la justice, la vengeance de sa bonté outragée. Comment donc faire ? Dieu invente un moyen de dérober à sa justice en faveur de sa miséricorde ; il invente Marie toute bonne, toujours bonne, rien que bonne, et dont la toute-puissante prière vient arrêter le bras de sa justice et briser le glaive entre ses mains.

Je crois en Dieu, créateur du ciel et de la terre. Mais dans ce ciel que votre main, ô Dieu créateur, a étendu comme un pavillon au-dessus de nos têtes, vous y avez mis deux grands astres : *Luminare majus, ut præesset diei, et luminare minus, ut præesset nocti* : le soleil astre des jours, et la lune qui préside aux nuits, astre plus doux et dont la lumière se laisse fixer de nos yeux. Or, ô mon Dieu, ce que vous avez mis dans ce firmament visible, je le cherche dans le ciel des cieux. Vous y êtes le soleil rayonnant de gloire dont l'éclat m'é-

blouit; j'y veux un astre plus doux que ma faible paupière me laisse contempler : *Luminare minus*. Or, M. F., voilà ce que le symbole nous montre dans le firmament du dogme catholique : deux astres, dont l'un semble tempérer les feux brûlants de l'autre, Dieu et Marie : *Luminare majus et luminare minus*.

Je crois en Dieu, créateur du ciel et de la terre. Mais encore une fois, ô mon Dieu, sur la terre vous avez donné à l'homme la femme pour épouse, pour sœur, pour mère. Y aura-t-il quelque chose de correspondant dans les cieux ? Oui, là se trouve la femme, vierge, mère. C'est ainsi, M. F., que ce premier dogme du symbole est embelli par Marie. C'est la femme, la vierge, la mère, venant mêler ses charmes au dogme même de la Trinité. C'est Marie associée à Dieu. Dieu est plus aimable, quand on sait qu'une femme, qu'une vierge, qu'une mère est assise à ses côtés. Oui, Seigneur, vous disposez tout avec suavité ; vos voies sont des voies belles, et tous vos sentiers sont doux : *Disponens omnia suaviter. Viæ ejus, viæ pulchræ, et semitæ illius pacificæ*. Oui, Marie, en vous est toute la grâce de la voie et de la vérité, en vous est tout le charme de la religion et de ses dogmes : *In me gratia omnis viæ et veritatis*.

Marie embellissant Dieu, elle est associée à la Trinité ; vous venez de le voir. Marie embellissant Jésus-Christ, elle est le complément de l'incarnation, et la dernière expression de l'union contractée par Dieu avec la nature humaine.

Le temps ne me permet pas le détail. Allez à la crèche, et dites-moi si l'enfant nouveau-né n'est pas plus beau entre les bras de la Vierge, sa mère : dites-moi si cette fleur n'est pas plus gracieuse, quand vous la voyez

sur sa tige. Allez au Calvaire, et dites-moi si cette scène de douleur n'est pas plus attendrissante, quand vous voyez la mère au pied de la croix de son fils. Pénétrez dans les cieus, et dites-moi si auprès de ce médiateur, de cet avocat, vous n'êtes pas heureux de trouver sa mère, qui est aussi la vôtre, et qui intercède pour vous. Allez au pied des tabernacles, et dites-moi si le Sauveur qui réside sur l'autel, ne nous semble pas merveilleusement complété par l'image de Marie qui le surmonte.

Oui, M. F., la maternité divine est un admirable complément de l'union hypostatique. Par l'Homme-Dieu, et par la femme, mère de Dieu, le mystère de l'incarnation a saisi toutes les avenues de notre cœur, répondu à tous les sentiments et à tous les besoins de notre être. Dieu, voulant s'incarner, a dû se faire homme : le sexe d'Adam a dû seul être l'objet direct de l'union hypostatique ; mais la femme n'a pas été étrangère à cette grande union, et si elle n'a pu, ni dû en être l'objet, elle en a été le moyen. Dieu s'est fait homme, et une femme a été mère de Dieu. Le Dieu fait homme, par sa nature divine, peut encore nous apparaître redoutable. La Vierge, mère de Dieu, qui par ce titre a tant de puissance, et qui d'autre part n'a que notre nature, ne peut nous apparaître que bonne, douce et aimable. Elle est, comme dit saint Bernard, pure de la divinité : oui, relativement à nous, c'est un titre de plus, c'est un mérite à elle de n'être pas Dieu ; elle en excite davantage notre confiance et notre amour : *Pura siquidem in Maria humanitas, non modo pura ab omni contaminatione, sed et pura singularitate naturæ*. C'est ainsi que Marie embellit, adoucit Jésus, et qu'elle est la dernière perfection de ce grand mystère de l'incarnation qui a pour objet d'unir, de fondre le ciel avec la terre, Dieu

avec l'homme, et d'établir un commerce d'amour et un échange de douce familiarité entre la Trinité et la création.

Marie embellit l'Église, elle est le type de l'esprit sacerdotal. Avez-vous remarqué quelquefois, M. F., combien l'Église est suave et douce dans tout ce qu'elle fait, dans tout ce qu'elle inspire? Avez-vous remarqué combien ses voies sont belles, et ses sentiers pacifiques? Et quoi d'étonnant! L'Église est sur la terre la personnification de la religion. Or comment ne serait-elle pas gracieuse, comment ne serait-elle pas douce, celle qui représente ici-bas une religion qui reconnaît Marie pour sa reine? Et le sacerdoce, qui est l'Église dans sa partie la plus élevée, comment ne serait-il pas suave et doux? Oh! que le prêtre est bien ramené sans cesse à l'esprit de grâce, d'onction, de tendresse, quand il aperçoit, au-dessus de l'autel où il célèbre, une femme, une vierge, une mère! Qu'il comprend bien alors cette parole qu'un de nos plus grands pontifes de l'Église de France a prononcée, savoir : que le prêtre doit être père, ce n'est pas assez, qu'il doit être mère!

Qu'il comprend bien cet enseignement du grand Apôtre parlant au jeune prêtre Timothée : Dans votre ministère, lui dit-il, ne reprenez pas le vieillard, mais usez de prière envers lui comme envers un père : *Seniorem obsecra ut patrem* ; traitez les jeunes gens comme vos frères, les femmes avancées en âge comme vos mères, celles qui sont plus jeunes comme vos sœurs, en toute pureté : *Juvenes ut fratres, anus ut matres, juvenculas ut sorores, in omni castitate!* Oui, M. T. C. F., le dogme catholique d'une femme vierge et mère donne à l'action de notre sacerdoce une vertu de douceur suavement virginale et courageusement

tendre, qui ne se trouve point ailleurs. Seule sur la terre, l'Église catholique enseigne et agit avec ce charme, cette grâce, cette beauté, cette générosité, cet amour, parce que seule elle s'inspire des enseignements et des vertus de la Vierge Marie, en qui est toute la grâce de la voie et de la vérité : *In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis* (1).

1. Développements : Protestantisme triste... je le crois bien... ils ont chassé la mère de la famille, ils l'ont supprimée : *Ubi non est mulier, ingemiscit egens*. (Note de l'abbé Pie.)

VII

La couronne de Marie ¹

Homélie pour le couronnement de N.-D. des Clefs
Cathédrale de Poitiers, 29 nov. 1863. — V, 280-288.

Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

Vous avez posé sur sa tête une couronne de pierre précieuse.

(Ps. xx, 4.)

I

Il est écrit que la sagesse élève ceux qui s'attachent à elle, qu'elle glorifie ceux qui l'embrassent, qu'elle ajoute à leur tête un accroissement de grâce, et qu'elle ceint leur front d'une splendide couronne : *Arripe illam et exaltabit te ; glorificaberis ab ea cum eam fueris amplexatus ; dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te* ².

Cette sagesse qui a le pouvoir d'ennoblir ses adeptes, cette sagesse qui fait briller une auréole au front de ses disciples, vous l'avez tous nommée, Messieurs et mes Frères, c'est la sagesse vivante, substantielle et éternelle, apparue ici-bas dans la plénitude des âges.

1. L'homélie est ici reproduite *in extenso*. On y verra la manière de M^{re} Pie dans l'une de ses inspirations les plus aimables et les plus brillantes. (Cf. M^{re} Baunard, II, 215.)

2. Prov., iv, 8-9.

Et le roi dont parle le psalmiste, le roi sur la tête duquel a été posé un diadème de pierre précieuse, c'est avant tout le Fils de Marie, celui dont la sainte humanité a été élevée au rang souverain par la plénitude de la divinité qui réside corporellement en elle¹. Oui, ô Christ Jésus, vous êtes mon roi, car vous êtes mon Dieu : *Tu es ipse rex meus et Deus meus*² ; vous êtes mon roi, et votre couronne est inamissible, car elle est tellement incrustée sur votre chef qu'elle s'y est incarnée et ne fait plus qu'un avec vous ; et cette couronne est indestructible, car elle est formée d'une seule pierre, d'une pierre qui ne peut être taillée et divisée, attendu qu'elle est la personnalité divine et unique du Verbe, et partant l'essence une et indivisible de Dieu. O Dieu, vous avez posé sur la tête du roi votre fils une couronne de pierre précieuse : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*.

Mais, entendez ce mystère, mes Frères. Le Christ est un tel souverain qu'il n'a et ne veut avoir pour sujets que des rois. Le servir et régner, c'est une même chose. Quand, par la vertu infuse de la foi, vous avez saisi cette sagesse incarnée, et qu'elle-même vous a saisi par la grâce du baptême, à l'instant elle vous donne une taille plus haute, une stature supérieure : *Arripe illam et exaltabit te* ; quand, par la libre adhésion de votre intelligence et de votre volonté, vous l'avez embrassée dans une étreinte d'adoration et d'amour, alors elle vous pénètre de ses rayons, et elle vous investit de sa gloire : *glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus* ; elle ajoute à votre tête un surcroît de grâce, ou plutôt elle-même devient votre tête véritable, sans

1. Coloss., II, 9. — 2. Ps. XLIII, 5.

laquelle vous seriez toujours écourté et tronqué : « Je veux que vous sachiez, dit saint Paul, que la tête de tout homme, c'est le Christ; comme la tête du Christ, c'est Dieu » : *volo autem vos scire quod omnis viri caput Christus est; caput vero Christi, Deus*¹. En sorte que la grâce surnaturelle, la qualité de chrétien, n'est pas seulement pour notre front un couronnement désirable, mais un couronnement nécessaire, faute duquel notre nature serait démunie et vraiment décapitée : *Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te*. Aussi, mes Frères, considérant cet immense auditoire, je n'arrête point mes yeux aux différences d'âge, de sexe, de condition, de fortune, qui vous discernent les uns des autres : mais, parce que vous avez tous le bonheur d'être baptisés, parce qu'aucun de vous n'a le malheur d'être apostat de son baptême, parce que tous vous êtes appelés à la même grâce et à la même gloire, je me tourne vers le Seigneur, et je lui dis dans l'effusion de ma gratitude : « O Dieu, vous avez prévenu chacun de ces êtres des bénédictions de votre amour, et vous avez mis sur leur tête une couronne de pierre précieuse ». Chacun d'eux a la sienne, assortie à sa propre tête ; et cependant c'est toujours une même couronne, et cette couronne est toujours faite de la même et unique pierre, de cette pierre de choix qui est le Christ Jésus, couronne de tous les saints et de tous les élus : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*.

Tous sont rois, tous sont couronnés, parce que tous sont fils, et qu'en leur qualité de fils ils sont héritiers, et qu'en leur qualité d'héritiers ils ont déjà reçu le

1. I Corinth., XI, 3.

sacre royal ; si bien que la couronne de la gloire céleste qui les attend ne sera que l'épanouissement radieux et nécessaire de la couronne de la grâce déjà inaugurée à la cime de leur âme. Mais si tous sont couronnés, parce qu'ils sont fils, que dire de celle qui est Mère ? Celle-ci a appréhendé la sagesse, elle l'a attirée à elle, et elle l'a possédée d'une façon unique et singulière : il y aura donc pour elle un piédestal à part, une exaltation sans égale : *Posside sapientiam ; arripe illam, et exaltabit te.* Elle a conçu à la fois dans son esprit et dans sa chair, elle a embrassé et contenu dans son cœur comme dans ses entrailles cette sagesse suprême et infinie qui est la splendeur de la gloire de Dieu et la figure de sa substance ; il y aura donc autour d'elle une irradiation immense de lumière, une auréole incomparable de gloire : *glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.* Jésus, qui a reçu d'elle cette nature humaine par laquelle il est devenu la tête de l'humanité entière, fait refluer vers sa Mère des torrents de grâce et de splendeur, et il entoure son front d'une couronne de préservation, d'innocence, de sainteté, de puissance, de majesté, qui ne la cède en éclat qu'à la couronne même de Dieu : *Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te.*

Oui, ô Marie, le Seigneur a posé sur votre tête une couronne d'un prix infini. Ou plutôt, mes Frères, par une prérogative qui lui est propre, Marie a droit à tous les genres de couronnes à la fois : la couronne du mérite et de la vertu, *laurea virtutis*, car elle est la seule créature humaine qui n'ait jamais commis ni contracté le péché, et elle dépasse en sainteté les chérubins et les séraphins ; la couronne de la science et de la doctrine, *laurea doctoralis*, car elle a connu tous les secrets du

Verbe, et le livre de la vie lui a été révélé ; la couronne du combat et de la victoire, *corona triumphalis*, car elle a terrassé les phalanges infernales, et elle a tué toutes les hérésies ; la couronne du dévouement et du courage civique, *corona muralis*, car elle a défendu les murs de la ville sainte contre la rage des assiégeants et contre la défaillance des assiégés ; et c'est par elle que nous avons tous reconquis le droit de cité dans les cieux ; la couronne de fiancée et d'épouse, *corona nuptialis*, car, sans perdre son diadème virginal, elle a été associée par un mariage ineffable à la fécondité de la nature divine ; enfin la couronne royale et sacerdotale, *corona regni, infula sacerdotii*, parce qu'ayant donné le jour à celui qui est le roi et le prêtre par excellence, elle a participé et participera éternellement à l'autorité de son commandement et au mérite de son immolation. Voilà, mes Frères, toutes les grandeurs, toutes les gloires, par conséquent toutes les couronnes de Marie, qu'il faut énumérer et admirer dans leur détail quand nous célébrons la fête de son couronnement, mais qui finalement se résument toutes en une seule : Marie est la Mère de Jésus ; et Jésus, pierre unique, est la couronne suprême et totale de sa Mère : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*.

Et maintenant, M. T. C. F., vous me demandez quel peut être le sens de la solennité que nous célébrons aujourd'hui, et quelle signification, quelle valeur peut avoir ce couronnement fait de main d'homme, après que Marie a été si royalement et si divinement couronnée dans la gloire. Accordez-moi encore quelques moments d'attention.

II

Le plus bel attribut de la royauté, c'est la miséricorde. Marie, qui est reine, est la mère de miséricorde par excellence. L'Église joint ces deux titres dans sa salutation : *Salve, Regina, mater misericordiæ*. Au ciel, la reine des anges et des saints ne trouve point matière à la miséricorde, parce que la misère n'y existe pas. Mais la terre lui offre un vaste théâtre où elle peut satisfaire le besoin de son cœur. Aussi longtemps que les hommes seront placés dans l'état d'épreuve, aussi longtemps qu'il y aura des souffrances à guérir, des larmes à essuyer, des pécheurs à convertir, des justes à perfectionner, des âmes à sauver, Marie considérera que sa gloire et sa félicité n'ont pas atteint leur comble, que sa couronne n'a pas obtenu tout son éclat. Jésus est la pierre unique de cette couronne ; mais le Fils de Marie, à meilleur titre que le fils de Rachel¹, est doué d'une puissance de multiplication, d'une vertu de fructification : *filius fructificationis*. Il n'aura toute sa plénitude que par le complément de son corps mystique qui sont les saints. Or, jusqu'à ce que le corps de son Jésus ait recruté tous ses membres, ait réalisé tout son accroissement, Marie est en quelque sorte partagée entre la jouissance et le travail, entre la possession et la recherche ; sa béatitude est, pour ainsi dire, à la fois au terme et dans la voie. Jésus, son Fils premier-né, est assis à la droite de Dieu le Père ; mais des milliers d'autres fils sont encore exposés ici-bas à toutes les chances périlleuses du voyage. Mère de tous les élus,

1. Genes., XLIX, 22.

elle endure les transes et les douleurs de la parturition jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en tous.

De là, cette assistance efficace, sensible, surnaturelle, quelquefois miraculeuse, que Marie accorde à ceux qui l'invoquent. Et parce que la grâce, dans ses rapports avec l'homme, s'accommode à la double nature de l'homme, revêtant les conditions de temps et de lieu par lesquelles elle peut se rendre palpable et visible, la puissante intercession de la Mère de Dieu a coutume d'éclater de préférence dans certains sanctuaires, au pied de certains autels, où il lui plaît de se manifester davantage. La terre entière est couverte de monuments élevés à Marie par la confiance, par la dévotion, par la gratitude du peuple chrétien. Or, quand un de ces sanctuaires, quand une de ces images antiques de la Mère de Dieu ont reçu le culte, les vœux, les offrandes d'une longue suite de générations; quand la voix publique leur attribue des bienfaits, des prodiges, des miracles de miséricordieuse protection; le siège apostolique, auquel il appartient de connaître et de signaler les phénomènes de la grâce, se plaît à joindre ses hommages à ceux des fidèles. En signe de sa propre piété, mais aussi comme marqué de sanction, et comme encouragement à la dévotion publique, le pontife romain, après une information suffisante, daigne sacrer et couronner de ses mains, personnellement ou par délégation, la statue séculaire déjà consacrée, déjà couronnée par la foi et l'amour des peuples. Du reste, c'est toujours à la Mère du Christ qu'est offerte cette couronne, puisque le diadème décerné par le chef de l'Église tend surtout à glorifier la fécondité surnaturelle, la seconde maternité par laquelle Marie procure l'achèvement du corps de son divin Fils.

Après cela, mes Frères, vous avez le mot de la solennité de ce jour. Je n'ai point à vous dire en quel honneur est parmi vous, depuis les temps les plus reculés, le chef-d'œuvre d'architecture qui porte le nom de Notre-Dame la Grande. Je n'ai point à vous apprendre en quelle vénération est la statue que vos pères ont constituée gardienne et dépositaire des clefs de la cité. Vous connaissez les antiques récits consignés dans vos annales municipales, récits discutables et savamment discutés quant à plusieurs des détails et des circonstances, mais incontestables et jusqu'ici incontestés en temps qu'ils posent un fait historique à l'origine de la tradition qui se conserve et de la manifestation annuelle qui se renouvelle depuis plusieurs siècles. Enfin vous savez tous ou presque tous, par votre propre histoire, par les confidences de vos mères, par les souvenirs de votre enfance, par le spectacle souvent offert à vos yeux, que la Vierge des Clefs est la vraie Notre-Dame des Poitevins, qu'elle est la confidente, la conseillère, la consolatrice de toutes les familles, de toutes les maisons. Est-il un seul de vous qui, même avant l'heure de sa naissance, n'ait été offert, voué peut-être par sa mère selon la nature, à cette mère céleste? Est-il un seul de vous qui, aux jours fervents de son adolescence, plus tard aux jours orageux de la jeunesse, puis enfin aux jours laborieux de la vie avancée, n'ait apporté là des prières, des vœux, des larmes, des désirs, des résolutions? Donc, mes Frères bien-aimés, votre cœur ne pouvait pas être indifférent, ne pouvait pas être insensible à ce qui va s'accomplir. Vous en avez tous senti le prix. Le pontife au nom duquel nous allons attacher le diadème au front de la Vierge de Poitiers, c'est un pape dont le nom occu-

pera une place d'honneur dans l'histoire du culte de Marie, un pape dont la figure resplendira aux yeux de la postérité comme la plus douce et la plus virile, la plus sainte et la plus royale de cet âge. A ce seul titre nous comprenons tous que la couronne qui va être posée sur la tête de Notre-Dame-la-Grande est une couronne incomparablement précieuse : *Posuisti, Domine, in capite ejus coronam de lapide pretioso*. Et dès aujourd'hui nous vouons tous à la mère de la cité un tribut plus exquis d'honneur, un redoublement de confiance et d'amour.

III

O Marie, ô notre libératrice, notre gardienne, notre ressource, notre espérance, notre salut, daignez aussi, à partir de ce jour, nous accorder des marques nouvelles de votre tendresse, et faites avec ce peuple, avec cette province, un pacte encore plus étroit, une alliance encore plus intime. Ah! je le dis avec fierté, parce que c'est avec vérité : ce peuple malgré le malheur des temps, malgré des déceptions affligeantes, malgré des défaillances partielles et temporaires, ce peuple est toujours digne de votre amour, parce que c'est un peuple enraciné dans la foi, un peuple fondé, établi, confirmé dans l'amour de Jésus-Christ et de son Église. La terre du Poitou est restée, elle restera à jamais une terre fidèle. A la différence de beaucoup d'autres contrées, ici c'est le fonds qui est chrétien : l'impiété ne dispose guère que des surfaces. On peut tromper, égarer les esprits : cela se peut toujours, et cela se peut partout ; mais, dans ce pays de foi, la

vérité conserve des intelligences au fond des âmes ; et, l'orage passé, les âmes se redressent dans toute la sérénité de la croyance et de la pratique chrétienne. Par les mains de nos premiers apôtres et confesseurs, par les mains de Martial, d'Hilaire, de Martin, de Rade-gonde et de tant d'autres, une couronne a été mise sur la tête de ce peuple ; une couronne qui le discerne entre beaucoup d'autres ; une couronne de grand prix, puisque la pierre précieuse dont elle est faite, c'est Jésus-Christ : *Posuisti, Domine, in capite ejus coronam de lapide pretioso*. O cité de Poitiers, province bénie de Dieu, tiens bien ce que tu as, et que personne ne te prenne ta couronne : *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam*¹. Ne livre pas ta gloire et tes richesses indigènes aux caprices des étrangers qui veulent te les ravir².

Vierge Marie, je vous offre, je vous dédie aujourd'hui toute cette grande famille que vous m'aviez confiée ; je vous consacre de nouveau et l'indigne pasteur et le troupeau tout entier. Tendre mère, j'ai été jeté entre vos bras dès mon entrée dans la vie ; de bonne heure, j'ai été caché à l'ombre de votre sanctuaire ; vous m'avez conduit par la main du plus bas de la vallée jusqu'aux plus hauts sommets de la montagne sacerdotale ; durant le trajet, vous avez dirigé mes pieds à travers les innombrables dangers du chemin ; tous les biens me sont venus avec vous et par vous ; vous avez été le conseil de ma vie, l'inspiratrice de mes actions, l'assaisonnement de toutes mes joies, l'adoucissement de toutes mes épreuves ; je ne revendique qu'un titre d'honneur en ce monde, celui de vous appartenir ;

1. Apoc., III, 11. — 2. Eccli., XLIX, 8.

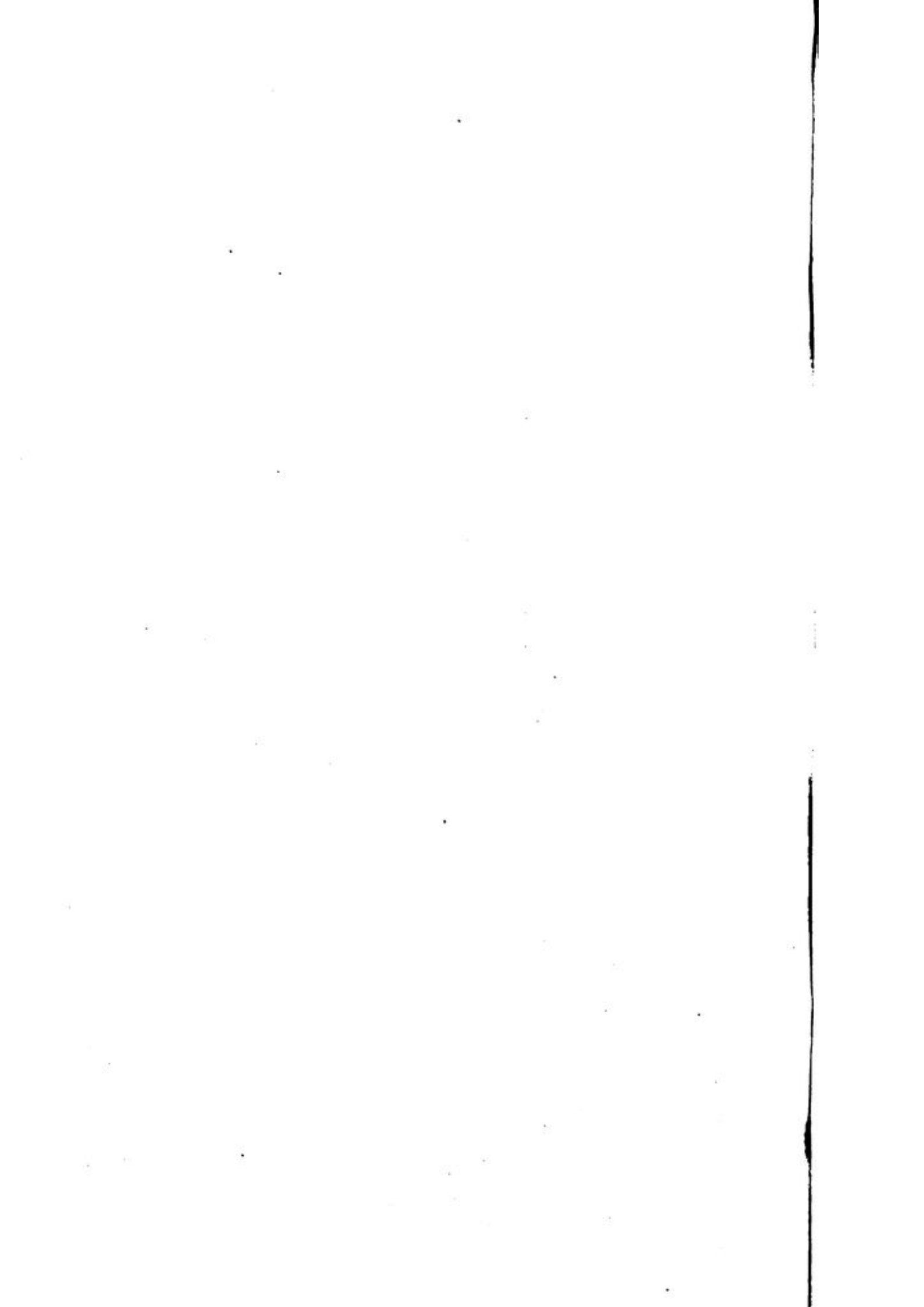
vous êtes mon blason, vous êtes ma devise ; je ne voudrais pas connaître en moi un atome qui ne fût de vous et à vous : *Tuus sum ego*. Or, vous m'avez fait l'évêque, le pasteur d'un grand peuple ; et ce que je vous demande à genoux, dans cette grande et solennelle circonstance, c'est que ce peuple garde toujours sa couronne, la couronne de la foi, la couronne du courage et de l'honneur chrétien, et qu'il ne descende jamais de la hauteur où sa religion l'a placé.

Mais c'est là un vœu trop restreint. La double famille à laquelle nous appartenons tous, c'est l'Église et c'est la France. Vierge sainte, lisez dans mon cœur tous les vœux qui ne peuvent arriver sur mes lèvres puisque la multitude immense qui déborde et reflue jusqu'au delà des portes du temple a fini par couvrir ma voix. O Vierge des Clefs, protégez celui qui tient entre ses mains les clefs du royaume céleste. Qu'il soit toujours couronné sur la terre, celui au nom duquel nous allons vous couronner tout à l'heure. Enfin, ô Marie, jetez un regard de pitié sur le monde. La religion de Jésus-Christ avait été pour les nations chrétiennes le principe d'une stabilité, d'une liberté, d'une gloire que n'avaient pas connues les peuples et les siècles païens. « Comment cette couronne est-elle tombée de notre tête » : *quomodo cecidit corona capitis nostri* ? Ah ! le prophète a fait la réponse : « Malheur à nous, parce que nous avons péché » : *Væ nobis quia peccavimus* ! Reine de l'univers, ramenez-nous, ramenez le monde entier à Dieu, ramenez les nations à Jésus-Christ : vous rendrez ainsi à la société terrestre sa plus noble couronne, sa couronne de pierre précieuse ; ou

plutôt vous rendrez à cette société depuis longtemps mutilée et décapitée sa véritable tête, qui est Jésus votre Fils. A lui soit louange, amour, puissance et empire pendant tous les siècles des siècles ! Amen.

CINQUIÈME PARTIE

L'ÉGLISE



CINQUIÈME PARTIE

L'ÉGLISE

I

La pierre fondamentale

Instr. syn. sur Rome considérée comme siège de la papauté.
12 et 13 sept. 1856. — II, 473-477.

Le prophète Isaïe l'avait merveilleusement prévu et annoncé de la sorte : « Voici, dit le Seigneur, que je poserai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée, une pierre angulaire, une pierre précieuse, une pierre établie et fondée sur le fondement¹. » Ce texte est plein de doctrine, Messieurs ; écoutons quelques-unes des riches et solides considérations qu'en ont tirées les commentateurs du texte sacré².

Qu'est-ce que ces fondements de Sion ? Le disciple bien-aimé ne nous a pas laissé de doute à cet égard : « Le mur de la cité, nous dit-il, a douze fondements, et sur ces douze fondements sont écrits les noms des douze apôtres de l'Agneau³ ». Les fondements de Sion, on peut donc dire dans un sens très véritable que ce sont tous les apôtres.

Mais, parmi ces fondements, voici une pierre parti-

1. Isa., xxviii, 16. — 2. Bellarmin. Præfat. in lib. de Summo Pontifice. — 3. Apoc., xxi, 14.

culièrement posée par la main du Seigneur, une pierre distincte, qui a son nom et son caractère à part. Et j'apprends de l'Évangile, en effet, que Jésus ayant regardé au visage le frère d'André, il lui dit : « Tu es Simon, fils de Jean ; mais tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre¹ : car tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ». *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem.*

Lapidem probatum, « pierre éprouvée » : et, de fait, elle est à l'épreuve de tout. Aucune main n'a cherché à détruire le christianisme sans diriger ses principaux efforts contre cette pierre ; et cette pierre n'a jamais pu être entamée. Ni les juifs ni les païens n'ont pu l'ébranler, alors que, nouvellement posée, il semblait plus facile de la renverser. Et depuis dix-huit siècles, elle a résisté aux persécutions les plus cruelles, aux hérésies les plus puissantes, aux jalousies et aux schismes de l'Orient, aux guerres acharnées des Sarrasins et des Turcs, au laïcisme envahisseur des princes, aux prétentions des antipapes, aux vices réels ou supposés de plusieurs indignes pontifes, aux séditions des peuples et aux querelles des factions, aux dissidences et à l'apostasie d'une partie de l'Europe, à la conspiration immense du philosophisme, aux ravages et aux cruautés des révolutions modernes, aux dédains insolents de l'indifférence érigée en système, enfin à l'assaut général du rationalisme : *Lapidem probatum.*

Lapidem angularem, « pierre angulaire » : les autres pierres ont chacune leur place marquée le long des fondements ; elles supportent chacune leur colonne et leur portion de l'édifice. Celle-ci est à l'angle de la

1. Joann., I, 42.

construction, dont elle soutient tout le poids et dont toutes les parties viennent aboutir à elle. Elle relie tout : l'ancien au nouveau Testament, les Juifs aux Gentils, les Grecs et les Romains aux barbares, l'Orient à l'Occident, le nord au midi, le nouvel hémisphère à l'ancien monde; en un mot, elle rattache toutes les Églises dispersées les unes aux autres par un centre commun et un point d'appui unique : *Lapidem angularem*.

Lapidem pretiosum, « pierre précieuse » : tous les biens en découlent; tout ce qui est en contact et en communion avec elle prospère, grandit; tout ce qui se détache d'elle décroît et périt. L'étude de l'histoire nous offre à cet égard une démonstration rigoureuse. Et, parce que cette pierre est la pierre précieuse entre toutes les autres, pierre douée d'une propriété d'attraction qui amène à elle tout ce qui est grand, tout ce qui est pur, tout ce qui est vrai, à cause de cela, par un phénomène correspondant de répulsion, elle est incessamment en butte à toutes les colères de l'erreur et du vice, à toutes les haines de l'enfer; pierre d'achoppement et de scandale pour les révoltés, en même temps qu'elle est la pierre d'aimant pour tous les cœurs fidèles : *Lapidem pretiosum*.

Enfin le prophète a dit : *Lapidem in fundamento fundatum*, « pierre fondée sur le fondement » : le fondement, encore un coup, le fondement unique, après lequel aucun autre fondement ne peut être posé de main d'homme, c'est Jésus-Christ : *Fundamentum aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*¹. Mais voici que, de la main

1. I Corinth. III, 11.

même du Christ Jésus, et non pas de main humaine, une pierre visible est adjointe à la pierre invisible, un fondement apparent est superposé au fondement caché, fondement secondaire indissolublement lié au fondement premier : *Ecce ego ponam in fundamentis Sion lapidem... in fundamento fundatum*; c'est-à-dire, selon les interprètes, *fundamentum post fundamentum, fundamentum secundarium*¹; mais fondement second, que la constitution de la volonté divine a rendu nécessaire comme le premier; fondement matériel, sur lequel il faut indispensablement s'appuyer si l'on veut reposer sur le fondement spirituel, à tel point que si ce n'est pas par Pierre, on ne peut parvenir au Christ : *At post Christum fundamentum est Petrus, et nisi per Petrum non pervenitur ad Christum*², et que celui-là est nécessairement en dehors de l'économie du mystère divin, qui a la témérité de quitter le roc solide de Pierre : *Ut exortem se mysterii intelligeret esse divini, qui ausus fuisset a Petri soliditate recedere*³. La raison en est péremptoire; car si le Christ est la pierre : *Petra autem erat Christus*, il a plu au Christ, qui est la pierre, d'interposer une autre pierre comme fondement immédiat de la construction visible de son Église : « Or je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église » : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*.

Donc, Messieurs, adhérence de Pierre au Christ, du fondement extérieur au fondement plus secret; soudure éternelle, incrustation impérissable, jonction indissoluble de la pierre visible avec la pierre invisible : *lapidem*

1. Bellarmin, loc. cit. — 2. *Ibid.* — 3. S. Leo ad episc. provinc. Viennen. x, c. 1.

in fundamento fundatum. Ce que Dieu a ainsi uni, l'homme ne le séparera point. Ce qui est ainsi fondé sur la pierre ferme, les vents et les orages ne le renverseront point; les efforts même de l'enfer y seront impuissants. Les autres fondements seront ébranlés; non pas tous à la fois, mais tous le pourront être successivement. Si nous descendons dans les assises des murailles de la cité, et que, parmi ces douze fondements qui portent les noms des douze apôtres de l'Agneau, nous y cherchions, par exemple, la pierre où était inscrit le nom de Jacques, ou le nom de Marc, ou le nom de Jean; hélas! l'histoire des Églises de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Éphèse nous montrera ces pierres souvent arrachées de leur place et dépouillées de l'inscription glorieuse qu'elles avaient reçue. C'est que ces autres pierres, quelque noble que fût leur destination, n'avaient pas été honorées du même privilège que celle qui porte le nom de *Pierre* par excellence; elles n'avaient pas été identifiées et, pour ainsi dire, personnifiées comme elle avec le fondement même qui est le Christ: *Fundamenta in fundamento non fundata*.

Ainsi, c'est Pierre, Pierre seul, qui est la base visible, complète, universelle et perpétuelle de l'Église; seul il tient en mains les clefs du royaume céleste: *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens, et claves regni cælestis accipiens*¹.

1. S. Hilar., *de Trinitate*, l. VI, ch. 20.

II

Le Pape ¹

Lettre past. pour annoncer l'élection de Léon XIII
et mandement de carême, 21 février 1878.
IX, 613-619.

I

Le Pape, un père.

Annuntio vobis gaudium magnum : Papam habemus.

« Nous avons un Pape », ce qui veut dire avant tout : nous avons un père. Parce que toute l'œuvre créée et principalement toute l'œuvre surnaturelle du Verbe divin a été une œuvre d'amour, notre premier mouvement, notre premier besoin vis-à-vis du suprême représentant de l'ordre religieux, est un mouvement et un besoin d'amour. La vie chrétienne est éminemment la vie du cœur, et l'aliment de cette vie abonde dans notre Église. L'autorité, nous l'avons dit déjà, n'y est point une abstraction : le pouvoir s'épanouit dans l'homme, le principe dans le prince, la paternité dans le père. Celui à qui nous disons chaque matin : « Notre Père qui êtes aux cieux ² », est à nos

1. Ces pages sont un exposé théologique très précis des droits et prérogatives du Pontife Romain en regard des erreurs gallicanes.
— 2. Matth., VI, 9.

yeux le seul « de qui découle toute paternité qui a un nom au ciel et sur la terre¹ » ; et le nom le plus auguste comme le plus tendre dont cette paternité soit nommée ici-bas par des lèvres filiales, c'est le nom de Pape : *Papa*. A l'instant où il est introduit dans cette succession sacerdotale et patriarcale², dans cette lignée féconde qui, de Pie IX à saint Pierre, et de Jésus-Christ à David, à Abraham et à Adam, remonte jusqu'à Dieu, le nouvel élu, divinement transformé, revêt des entrailles paternelles de miséricorde et de bénignité³ ; et, de leur côté, tous les membres vivants de la famille chrétienne conçoivent par rapport à lui cet esprit d'adoption d'où jaillit le cri des fils vers leur père⁴. De là une impression irrésistible et tant de fois constatée. Ah ! comme le pasteur souverain est bien justement appelé de ce nom de Pape ou de Père ! Oui, que nos frères séparés nous appellent *Papistes* : nous acceptons cette qualification. *Papam habemus* : et c'est notre gloire, c'est notre bonheur de faire profession de posséder un père dont l'autorité et l'amour se laissent reconnaître à des signes et à des effets auxquels nous ne saurions nous méprendre.

II

Le Pape, un docteur infallible.

« Nous avons un pape », c'est-à-dire un docteur divinement constitué et divinement assisté à l'effet d'éclairer nos esprits et de diriger nos consciences dans les

1. Ephes., III, 15. — 2. Tob., VI, 20. — 3. Coloss., III, 12. — 4. Galat., IV, 5.

voies de la vérité et de la justice. Assurément les principes de la doctrine et les règles de la vie chrétienne ayant leur base dans la révélation divine, nous possédons dans les livres saints, dans la tradition catholique, dans l'éducation religieuse que nous avons reçue et dans l'enseignement ordinaire des pasteurs, un flambeau qui par lui-même ne saurait nous égarer. Mais des doutes peuvent s'élever, des nouveautés peuvent s'offrir, de fausses interprétations peuvent s'accréditer, des ténèbres peuvent se faire. Dans ce cas, nous avons un recours assuré. Nous tournant vers Pierre, nous lui répétons ce que Pierre lui-même disait autrefois à son Maître : *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes* : « Maître, à qui irons-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle ¹ ». Cette infailibilité du vicaire du Christ, loin d'être une épreuve pour notre foi, en est le meilleur rempart et le plus précieux apanage. Par lui-même le pontife romain serait, comme tous les hommes, sujet à l'erreur ². L'inerrance ne procède point de son propre fonds; l'esprit mauvais ne demanerait qu'à le passer à son crible aussi bien que ses frères ³. Mais entendez la parole du tout-puissant Sauveur : « Simon, Simon, moi j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point; et que toi, à ton tour, tu confirmes tes frères » : *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua; et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* ⁴.

La prière toujours efficace de Jésus, l'assistance de l'Esprit paraclet qu'il a promis, voilà la source surnaturelle de l'infailibilité pontificale comme de l'infailli-

1. Joann., vi, 69. — 2. Ps. cxv, 2. — 3. Luc., xxii, 31. — 4. Ibid., 32.

bilité de l'Église : privilège gratuit qui n'est point donné aux pontifes pour leur gloire ou leur ornement personnel, mais pour l'intérêt de la vérité et des âmes ; prérogative également inexplicable dans un seul ou dans plusieurs, si l'on se pose en dehors d'une action directe et souveraine de la grâce ; don céleste qui d'ailleurs n'exclut pas, mais qui exige bien plutôt et qui inspire l'emploi de tous les moyens humains susceptibles de mettre la vérité dans tout son jour. Les papes n'y manquent jamais. S'il est donné au nouveau pontife de reprendre, au Vatican ou ailleurs, les grandes assises œcuméniques qui ne sont jusqu'ici qu'interrompues, les évêques ses frères accourront autour de lui de tous les points du monde, ils jugeront avec lui. S'il en est autrement et si des besoins se présentent, si des équivoques s'accréditent, vis-à-vis desquels les définitions déjà acquises et l'enseignement ordinaire du magistère paraissent ne pas suffire, le pape, qui est la règle vivante de la foi, parlera du haut de sa chaire, et la cause sera finie ; la docilité de notre esprit égalera la filiale tendresse de notre cœur : *Papam habemus*.

III

Le Pape, un chef suprême.

« Nous avons un pape », c'est-à-dire nous avons un chef suprême, revêtu de toute la plénitude de la souveraineté pour le gouvernement de la grande société chrétienne. Infaillible quand il prononce les définitions de la foi et trace les règles de la morale, il est, de par Dieu, muni d'autorité, de lumière et de grâce, à l'effet de régir les intérêts sacrés qui se rapportent à l'Église.

Animés de l'esprit divin, ses devanciers, pendant la longue suite des âges, ont édicté des règles qui forment un corps de droit; ils ont établi des congrégations, des tribunaux qui protègent et soutiennent l'autorité suprême dans l'accomplissement de ses devoirs et l'exercice de ses fonctions. Que dis-je? A côté de la puissance souveraine de Pierre, le fondateur même de l'Église a institué des hiérarques nécessaires quoique subordonnés, à chacun desquels il appartient de veiller au troupeau sur lequel ils ont été posés par l'Esprit-Saint, et de régir ainsi pour leur part l'Église de Dieu¹. Mais aucune institution, ni divine, ni canonique, ne fait de la « souveraineté » dans l'Église une souveraineté partagée. Assise au-dessus de l'autorité divine et indestructible de l'épiscopat, assistée des conseils du Sénat apostolique et de toutes les corporations et écoles qui forment l'Église particulière de Rome, la monarchie pontificale ne repose néanmoins que sur la tête du pape, seul évêque universel, parce qu'il est l'unique vicaire visible du chef invisible de toute l'Église. Puissance qui n'a rien au-dessus d'elle ici-bas et qui n'est soumise qu'à Dieu, mais que cette soumission contient dans des limites obligées, attendu que la parole et la volonté de Dieu, écrites dans les livres saints et dans les monuments de la tradition, forment un cercle infranchissable à la pensée et à la volonté du pontife, assisté d'ailleurs et préservé par une grâce promise, enfin éclairé au besoin par les représentations respectueuses que le droit pontifical lui-même commande à ses conseillers d'office. Telle est, sous son vrai jour, la constitution du pontificat romain; et quelle société

1. Act., xx, 28.

humaine oserait se glorifier d'en posséder une pareille? Encore une fois, qu'on nous permette donc quelque fierté, à nous, catholiques, le jour où il nous est donné de dire : « Nous avons un Pape » : *Papam habemus*.

IV

De l'élection du Pape.

Mais entendons toute la teneur de l'annonce qui nous est faite : « Nous avons un Pape : le révérendissime cardinal Pecci a été élu pour Souverain Pontife et il a pris le nom de Léon XIII. » Ainsi, c'est par voie d'élection que le chef suprême de l'Église est institué. Est-ce à dire que la puissance lui soit déléguée par ses électeurs, ou même par l'Église universelle, dont ils seraient les représentants? En aucune façon. Toute la puissance du Pontife suprême lui vient directement et immédiatement de Dieu par Jésus-Christ. Le Pontife éternel des cieux ne laisse à personne le soin de dire au nouvel élu ce qu'il a dit à Pierre lui-même : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus* : « Et moi je te dis que tu es Pierre », et, à ce titre, « je te donne les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera pareillement délié au ciel ¹. » Et encore : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et que, te tournant vers tes frères, tu les confirmes à ton tour ². » Voilà d'où procède exclusivement l'autorité du vicaire du Christ, du pasteur universel des

1. Matth., xvi, 18, 19. — 2. Luc., xxii, 32.

agneaux et des brebis¹. L'élection n'a d'autre objet que la désignation du sujet qui sera investi du mandat divin.

Elle n'en est pas moins un très glorieux apanage des enfants de la nouvelle loi, au sein de laquelle la dignité du grand-prêtre ne se transmet point par la génération charnelle, non plus que par l'adoption ou par la désignation testamentaire, mais par un libre suffrage renouvelé à la suite de chaque extinction : suffrage perfectionné par une sagesse si haute et une autorité si sacrée qu'on peut lui appliquer plus qu'à nul autre la sentence de l'Esprit-Saint : « Les billets du sort se jettent dans l'urne, mais c'est le Seigneur qui en dispose » : *Sortes mittuntur in sinum, sed a Deo temperantur*². La vérité est que, cette fois, comme dans l'élection de Pie IX, une rapidité inaccoutumée, jointe à un ensemble de signes providentiels, est venue montrer comme à découvert le doigt de Dieu. Nous ne doutions point qu'il en dût être ainsi : c'est dans les grands périls, dans les situations extrêmes, qu'on est davantage assuré du secours d'en haut. Honneur donc et merci au sénat de l'Église romaine, qui a si promptement et si heureusement répondu aux espérances et aux désirs du monde chrétien !

Je dis au sénat de l'Église romaine. Car il importe de le rappeler, N. T. C. F. : encore bien que le sacré-collège renferme des dignitaires ecclésiastiques de toutes les nations, et que plusieurs d'entre eux demeurent autorisés à régir des Églises particulières, ce n'est pourtant qu'en qualité de titulaires, diacres, prêtres ou évêques, de la cité sainte et des sièges suburbicaires,

1. Joann., XXI, 16, 17. — 2. Prov., XVI, 33.

qu'ils concourent à l'élection. Il n'appartient qu'à l'Église de Rome de pourvoir à la nomination de son pontife. Seulement, celui-ci devenant en droit le chef spirituel de toute la chrétienté, l'esprit large et expansif de l'Église romaine, se prêtant en cela aux justes désirs des peuples, ne s'est jamais montré exclusif dans la confection de ses cadres ecclésiastiques. Et néanmoins ce n'est d'aucune des grandes Églises, de Paris ou de Vienne, de Tolède ou de Lisbonne, de Westminster ou de New-York, mais c'est de la seule Église de Rome, mère et maîtresse de toutes les Églises, que l'univers chrétien reçoit son chef et son pasteur suprême. Sur ce point comme sur tant d'autres les canonistes du libéralisme moderne tiennent un langage qui n'est point exact. Nous mettons notre honneur à ne relever que de la ville de Pierre ; et la théorie du « gouvernement du pays par le pays », étendue à la sphère religieuse, n'est acceptable ni pour notre orthodoxie ni pour notre juste susceptibilité.

III

Préparation providentielle de Rome à son rôle catholique

Instr. syn. sur Rome considérée comme siège de la papauté.

12 et 13 sept. 1856. — II, 482-494.

Les fondateurs d'empire ne doivent pas mourir, ne doivent point disparaître sans avoir choisi et déterminé le centre de leur royaume ; or, Jésus-Christ venait fonder un empire sur la terre. Ressuscité, le Sauveur a reçu de son Père toutes les nations en héritage. Cent fois, par la bouche des prophètes, cet héritage du monde entier lui avait été promis. La parole divine n'a pas été frustrée de son effet. C'est pourquoi au moment de remonter dans les cieux, le Seigneur Jésus a dit à ses apôtres : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; allez donc et enseignez tous les peuples, baptisez-les en mon nom, comme au nom de mon Père et de l'Esprit-Saint ; apprenez-leur à observer mes lois, et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles¹ ». Vous le voyez, c'est un empire, un empire universel et perpétuel que Jésus va établir. Mais à cet empire universel il faut une capitale

1. Matth., xxviii, 18.

appropriée à ses besoins, proportionnée à ses dimensions. Quelle sera donc la capitale du Fils de Dieu fait homme, et institué par son Père monarque de la terre? Ou plutôt, puisque le souverain ne doit pas régner visiblement en personne, quelle sera la résidence royale de son gouverneur visible ici-bas, de celui qui s'appellera jusqu'à la fin des âges le représentant de Dieu et le vicaire de Jésus-Christ?

Soyez tranquilles, Messieurs, il y a été pourvu de longue main. Le Roi des siècles s'y était employé de bonne heure, et il avait disposé de vieille date l'emplacement de sa cité. Elle était présente à ses yeux, dès le commencement des choses, alors qu'il prenait l'équerre et le cordeau pour donner à la terre son assiette, pour ajuster les chaînes des montagnes et le niveau des mers¹, en particulier quand il creusait la Méditerranée, « immense bassin bordé par tant de provinces, coupé par tant de promontoires, qui sert à la fois de chemin et de limites; grande route ouverte au commerce des peuples, qu'on dirait jetée à travers le monde comme un baudrier sur le corps de l'homme; ceinture magnifique, enchâssée d'îles comme de pierres précieuses, qui resserre et qui réunit en même temps qu'elle distingue et qu'elle partage² »... Préparation géographique et topographique de Rome; ce serait tout un beau discours. — Il y songeait tout le long des âges; car, encore que Rome ne soit née que sept cents et quelques années avant Jésus-Christ (ce qui est bien déjà quelque chose : une semaine de siècles!) il faut observer que la durée de la gestation avait précédé l'é-

1. Proverb., VIII, 27 30. — 2. Lipsius, de *Magnitudine Romana*. L. I, c. 3.

poque de l'enfantement. Or, manifestement, le Très-Haut avait en vue déjà le second Israël quand il faisait le partage et la séparation des peuples¹ ; quand, pour obéir à ses desseins, les Assyriens, maîtres du monde, en laissaient tomber l'empire aux Mèdes et aux Perses, et qu'Alexandre le recevait de ceux-ci pour le transporter, accru par ses mains, à d'autres vainqueurs qui allaient l'accroître encore. Préparation historique de Rome : c'est la grande prophétie de Daniel, et c'est tout le discours de Bossuet sur l'histoire universelle. — Enfin, il travaillait plus directement encore à bâtir sa ville souveraine, quand de cette Rome, héritière des anciens empires, il faisait le plus grand centre d'unité matérielle qui eût jamais existé sur la terre, le rendez-vous universel du monde, posant ainsi entre des mains toutes-puissantes, qu'il aurait la gloire de vaincre ou de déposséder, le sceptre qu'il réservait à son lieutenant. Préparation matérielle et politique de la royauté spirituelle de Rome : ce serait une longue étude à faire sur toute la philosophie de l'histoire romaine, depuis Romulus et Rémus jusqu'à saint Pierre et saint Paul.

Le Prophète Isaïe avait dit : « Il y aura dans les derniers jours une montagne préparée, et la maison du Seigneur sera assise sur la crête de plusieurs monts et posée sur un groupe de collines, et toutes les nations afflueront vers elle. Et des peuples innombrables y viendront en disant : Venez et montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur ne restera pas captive dans Jérusalem². » Or, la Jérusalem

1. Deuter., xxxii, 8. — 2. Is., ii, 2-3.

saalem ancienne, loin de voir affluer vers elle toutes les nations, allait devenir de plus en plus déserte et abandonnée ; au lieu de s'accroître et de se dilater par l'effet d'une promesse et d'une bénédiction divine, elle allait supporter tout le poids des menaces et des malédictions accumulées contre elle dans les saints oracles. Cherchez donc, cherchez ailleurs la montagne préparée, la maison du Seigneur assise au sommet des monts et au flanc des collines, cherchez le centre où affluent tous les peuples : *Et fluent ad eum omnes gentes.*

Un édit n'est-il pas parti de César-Auguste, empereur de Rome, pour que le dénombrement de l'univers entier soit fait ? Un tel commandement ne peut émaner que d'une autorité à laquelle le monde entier obéit. Rome est donc le centre d'une monarchie, ou au moins d'une fédération universelle. S'il en est ainsi, le roi promis peut naître : sa capitale est faite, son trône est dressé. Le préfet Cyrinus rapporte dans ses tablettes, sans s'en douter, le nom du prétendant qui doit hériter de l'empire de César¹. Le conquérant va s'élancer comme un géant, et il ne s'arrêtera pas dans sa carrière qu'il n'ait pris possession de son siège souverain. Habile stratéliste, selon la tactique du plus illustre des guerriers modernes, il ira droit à la capitale, et, par là, il tiendra bientôt tous les États. Pierre se met en marche, emporté par un instinct divin. Lui qui est plus spécialement l'apôtre des Juifs, comme Paul est l'apôtre des Gentils, quelle puissance peut l'arracher de Jérusalem où l'enchaînent tant de liens ? Aussi paraît-il ne s'éloigner qu'à regret. Il s'arrête quelque temps à Antioche, la métropole orientale de l'empire romain.

1. Luc., II, 2.

C'est là que le grand nom du *christianisme* vient d'être inauguré dans le langage humain¹ : c'en est plus qu'il ne faut pour retenir Pierre. Mais une force invincible le pousse à quitter ce siège et à aller plus loin encore : si le nom chrétien a pris naissance à Antioche, ce n'est pas de là qu'il doit rayonner et se répandre sur toute la terre : le Seigneur Dieu des armées a intimé son commandement à Pierre. Capitaine docile, le chef des apôtres, tout en répandant la bonne nouvelle le long de son chemin, marche à petites journées vers la capitale du monde². « Pierre, s'écrie saint Léon, tu vas intrépidement planter le trophée de la croix du Christ sur les citadelles romaines, là où, selon de *divines préordinations, divinis præordinationibus*, tu devais trouver et la gloire de la passion et l'honneur de la primauté³. »...

Ainsi la substitution est définitivement opérée. Le glaive des Grecs et celui des Romains avaient donné déjà au fils de Japhet l'autorité politique sur la plupart des fils de Sem : les conquêtes de la force avaient précédé celles de la grâce, et la matière avait fourni des ouvertures à l'esprit⁴. Désormais, le sceptre spirituel ne sortira plus de Rome, et le pontife visible de cette cité ne manquera point, tant que le pontife invisible, qui est retourné vers le trône de son Père, n'aura pas reparu dans les nues. Jusqu'à ce second et dernier avènement du Christ, Rome est à tout jamais le centre de l'Église ; et le centre de l'Église, c'est le centre du monde. Désormais tout ce que le Seigneur a demandé d'hommages

1. Act., XI, 26. — 2. Euseb. Hist. eccl. L. II, c. 4. — 3. Serm. IV, in annivers. ordin. — 4. Rupert. Commentar. in Genes., L. IV, c. 39.

de dévouement, d'amour pour la cité de David, les chrétiens le rendront, et plus encore, à Rome, la ville de Jésus, roi et pontife des siècles nouveaux. O Rome, ô la Jérusalem des promesses, les rois et les prophètes s'étaient dressés sur la plante de leurs pieds pour apercevoir ta splendeur; ils l'ont entrevue et ils ont tressailli de joie.

« Bienheureux serai-je, s'écriait le vieil Israélite captif à Ninive, s'il demeure un rejeton de ma race pour voir la beauté de la nouvelle Jérusalem. O la Jérusalem du Christ, bénis seront ceux qui te béniront; mais ceux-là seront maudits qui t'auront méprisée, ceux-là seront condamnés qui t'auront blasphémée¹. » Messieurs, nous sommes à l'abri de ces anathèmes; car jamais le mépris de Rome, jamais le blasphème contre Rome ne sauraient être dans notre cœur ni sur nos lèvres. Mais j'ajouterai : Que Rome ne soit jamais l'objet de nos discours légers et téméraires. Car, c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a dit : « Ne jurez pas par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds; ni par Jérusalem, parce que c'est la cité du grand Roi » : *Neque per Jerosolymam, quia civitas est magni regis*².

Oui, Messieurs, Rome c'est le siège de la souveraineté de Jésus-Christ; c'est le centre de son action et de son gouvernement; là est sa tente royale, son tabernacle parmi les hommes; là, par la présence de son substitut visible, le fils de Marie justifie toujours le titre que lui ont donné les prophètes : « Emmanuel, ce qui veut dire Dieu avec nous³ ».

Si jamais vous avez le bonheur d'aller à Rome, Mes-

1. Tob. XIII, 16-20. — 2. Matth., v, 35. — 3. Matth., I, 23.

sieurs, lorsque vous serez sous la coupole jetée en l'air par Michel-Ange, après avoir tout examiné, tout étudié dans la cité comme dans la basilique ; en pensant à tout ce qui rayonne de ce foyer, à tout ce qui converge vers ce point depuis tant de siècles ; agenouillés devant le tombeau de Pierre dont vous baiserez la poussière, et sous la main de son successeur qui vous bénira ; en ce moment précieux, maîtrisez votre émotion, si vous le pouvez ; tâchez de vous rendre compte à vous-mêmes de tout ce qui occupera votre esprit et votre cœur, et, si la formule vous manque pour exprimer tant de choses en peu de mots, rappelez-vous le texte qui revient à tout instant dans cet entretien : « Simon-Pierre, confesseur de la divinité du Christ, portant sur sa poitrine tout le môle de l'Église, et, loin d'en être écrasé¹, tenant d'une main toujours sûre les clefs du gouvernement divin » : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens et claves regni cœlestis accipiens*².

1. S. Leo, de natali ipsius. Serm. III, c. 2. — 2. S. Hilar., de Trinitate, l. VI, c. 20.

IV

Le génie romain

Instr. syn. sur Rome considérée comme siège de la papauté.
12 et 13 sept. 1856. — II, 501-506.

On ne peut le méconnaître, Messieurs, la Rome chrétienne a conservé ce sens du pouvoir, cet instinct de l'autorité qui était le caractère distinctif de l'ancienne Rome. Ce n'est pas un fol orgueil, c'est la parole divine qui lui apprend que c'est son droit comme son devoir de régir les peuples : *Tu regere imperio populos, Romane, memento*. Virgile, en promettant à la cité *un empire sans fin*, avait été bien autrement prophète qu'il ne pouvait le croire. Et rendons grâce à Dieu qu'il en soit ainsi; car Rome, c'est l'esprit latin, c'est le génie occidental dans sa personnification la plus élevée. Or, le génie latin, mélange de grandeur et de sobriété, de courage et de réserve, c'est, par excellence, le génie de la conquête et de la conservation, le génie de la souveraineté et du gouvernement. La Rome chrétienne, avec bien plus de vérité que la Rome antique, n'a régné et ne règne encore que pour la paix et le bonheur des peuples soumis à son empire. Sa langue, en devenant le plus puissant moyen d'autorité comme

d'unité religieuse, a mis un terme à la confusion et à l'anarchie de Babel. Et si cette langue est la langue souveraine, c'est aussi la langue libérale : partout où elle ne règne pas, vous trouverez la servitude. « Qu'on jette les yeux sur une inappemonde, a dit Joseph de Maistre, qu'on trace une ligne où *cette langue universelle se tut* : là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes. » Il est vrai, l'Europe elle-même n'a pas su se préserver tout entière de la division ; cependant, malgré tout ce qu'on a fait pour la rendre infidèle, la famille des peuples latins est encore aujourd'hui, dans l'un et l'autre hémisphère, la grande dépositaire de la civilisation et de la foi, la gardienne constante de la dignité humaine aussi bien que de la religion divine. O heureuse domination de Rome, ô glorieuse sujétion, à laquelle on ne peut échapper que pour tomber dans l'asservissement ou croupir dans la barbarie !

Le soleil est placé si haut, ses feux sont si vifs et si pénétrants, qu'aucune partie du monde ne peut entièrement se dérober à sa lumière et à sa chaleur. Les rayons de cet astre de vie s'insinuent jusqu'à travers les ombres de la mort, et la nuit elle-même reçoit au milieu de ses ténèbres quelques reflets de son éclat. C'est ainsi que les peuples, même les plus séparés de Rome, vivent encore et s'illuminent de la vie et de la lumière dont Rome est le foyer. Pourtant les nations occidentales, et, parmi elles, les nations reliées plus étroitement à Rome par les bienfaits reçus et par les bienfaits rendus, les nations placées plus primitivement et plus immédiatement sous la juridiction totale et sous le gouvernement complet de l'unique patriarche de toute la latinité, sont les nations bénies et favorisées

du ciel entre toutes les autres. Le Seigneur s'est plu à leur faire sentir de plus en plus le prix de cette salutaire soumission, l'avantage de cette bienheureuse dépendance. Les libertés, les immunités que quelques-unes ont parfois cherchées en dehors de Rome, bientôt, en les regardant de plus près, elles ont trouvé que c'étaient des servitudes et des charges : *Servitutes potius quam libertates*. L'application exagérée et continue des principes du droit coutumier et des maximes de la tradition nationale ouvrait une large porte à l'anarchie doctrinale et disciplinaire. Les délégations d'autorité octroyées à quelques sièges plus éminents, devenaient une source de dangers et un ferment perpétuel de discordes ; tout privilège de ce genre ne tardait pas à dégénérer en moyen de domination et d'oppression entre les mains du prince temporel. La prépondérance ecclésiastique des capitales civiles, cette cause incessante de l'abaissement des chrétientés orientales, qu'une prévoyance miséricordieuse d'en haut avait épargnée durant tant de siècles aux principales nations européennes, s'était à peine produite qu'elle avait mis déjà un levier puissant aux mains de l'erreur et donné des ailes rapides à l'innovation. Il en était ainsi : plusieurs peuples avaient déjà succombé sous l'influence de quelqu'une de ces causes, et, chez les autres, les liens se relâchaient de jour en jour, quand le Seigneur, épanchant sur l'Occident la coupe de sa colère, y mêla les flots de son amour. Tandis que l'impiété détruisait tant d'utiles et de saintes choses lentement élaborées par l'Église et dont la disparition laissera longtemps de profondes souffrances au sein des nations, le Dieu tout-puissant, de son côté, brisait mille barrières que l'enfer avait élevées, renversait mille obstacles que le

temps avait amoncelés ; et, par un effet marqué de la providence, qui tend à resserrer de plus en plus les nœuds de l'unité religieuse en même temps qu'elle opère les rapprochements matériels, l'Europe catholique en est venue à ce point qu'il n'existe plus et qu'il ne peut plus exister pour elle d'autre primat que le souverain pontife romain. Ah ! Messieurs, gardons-nous de nous en plaindre. N'imitons pas ces petits esprits qui, en face des plus grandes choses, se heurtent contre les détails insignifiants ; ne jugeons que par l'ensemble, et disons avec assurance que tout ce mouvement actuel des esprits vers Rome, c'est le mouvement vers la source de la vie, de la dignité, de la liberté. Dans l'état présent de nos sociétés et de notre droit public, un clergé national, privé du soutien pratique et immédiat de la papauté, ne tiendrait pas un quart de siècle contre les éléments de dissolution qui sont répandus partout. Rome est l'unique refuge, le seul point d'appui de notre foi, de notre hiérarchie, de notre discipline, de notre légitime indépendance. Non, non, notre siècle est assez pauvre, assez abaissé sous mille autres rapports, pour que nous n'allions pas lui tourner à crime ce qui est son mérite, ni lui faire une honte de ce qui est sa gloire. Son mérite, sa gloire, aux yeux des siècles à venir, ce sera ce retour intelligent et opportun vers toutes les diverses formes de l'unité dont Rome est le centre ; ce seront ces témoignages plus multipliés, plus effectifs de respect, d'obéissance, de soumission, de confiance, d'amour envers le vicaire de Jésus-Christ ; ce seront ces aspirations plus arden-tes, ces sentiments plus vifs dont le gage extérieur se trouve dans cette visite plus fréquente des évêques, des prêtres, des fidèles au seuil des saints apôtres. Nul ne

peut dire tous les biens qui découleront de là pour la religion et pour la société.

Vous le savez, Messieurs, et peut-être le savez-vous trop, tout citoyen aime à voir, au moins une fois dans sa vie, la capitale de son pays. Hélas ! et souvent cette capitale, où s'engloutissent toutes les ressources des provinces, où s'absorbent et se dissipent toutes les richesses intellectuelles et matérielles de la nation, est le gouffre d'où sortent toutes les erreurs, toutes les séditions, toutes les révolutions ; et au lieu d'entretenir la vie, elle vomit la mort. Telle n'est pas la capitale de notre patrie spirituelle : elle nous donne toujours, et elle ne nous demande à peu près rien en échange, du moins rien de proportionné à ce que nous recevons d'elle.

Il est vrai, me dites-vous, Rome est la ville sainte, la ville prédestinée, elle est digne de tous nos respects. Mais qu'est-ce donc que les Romains modernes : triste peuple, triste caractère, s'il faut en croire certaines relations ?

Je vous répondrai, Messieurs : Le peuple romain a été, dans *les divines préordinations*, appelé à remplir le rôle principal dans le gouvernement de l'Église. Or, Dieu, dont la providence ne se méprend jamais dans ses dispositions, n'a pu se tromper dans le choix de son premier ministre. Il n'est aucun individu ni aucun peuple qui n'aient leurs côtés défectueux, et c'est une injustice trop ordinaire à certains critiques de ne remarquer chez les chrétiens que leurs vices, chez les païens ou les hérétiques que leurs vertus. Les Romains donc ont leurs défauts, je le sais, et Jésus-Christ le savait aussi : le Verbe par qui tout a été créé ne peut ignorer le fort et le faible de chaque race, non plus

que de chaque membre de la famille humaine : *ipse enim sciebat quid esset in homine*¹. Mais c'est précisément le chef-d'œuvre de l'ordonnateur souverain de savoir se choisir des agents dont non seulement les qualités, mais encore les défauts tournent à ses fins et entrent dans l'harmonie de ses desseins.

L'Esprit-Saint a caractérisé le génie romain des temps chrétiens tout aussi bien que celui des temps antiques par ces deux mots : *Consilio et patientia* : « Conseil et patience ». Le courage n'y manque pas au besoin : l'histoire des papes nous l'apprend ; nulle autre dynastie n'a offert au monde une pareille succession de grands caractères. Toutefois on pourrait dire que la papauté, placée sur un autre sol, y eût recruté pour elle et autour d'elle des natures plus courageuses encore ; mais ce qui excelle dans les Romains, c'est cet esprit patient, persévérant, conservateur, qu'ils possèdent au suprême degré. La fonction de *garde-dépôt* leur va mieux qu'à nous. Cent fois, ce n'est pas assez, mille fois dans le cours des siècles, nous aurions brisé les scellés pour voir si le dépôt ne peut pas se transformer, s'adapter aux idées courantes de l'époque, aux fantaisies, aux chartes, aux institutions du moment. Notre *jurie française* nous rend précipités et mobiles, téméraires et changeants. Rome ne va pas si vite ; il y a, chez les Romains appliqués au gouvernement ecclésiastique, un mélange du sang généreux des Scipions et de celui du temporisateur Fabius. Ils ont fait, à certains jours, les affaires de l'Église par leurs conquêtes ; ils l'ont toujours sauvée par leurs prudentes lenteurs ; c'est comme

1. Joan., II, 25.

leur vieux sénat : *Et possederunt omnem locum consilio suo et patientia*¹.

Et, remarquez, Messieurs, que quand je parle ainsi du tempérament naturel de ce peuple, j'entends bien laisser à l'Esprit-Saint toute l'intervention divine par laquelle il assiste, corrige, perfectionne et quelquefois même transforme le naturel, au jour et à l'heure où les intérêts de la chose sainte le demandent. Disons-le, l'esprit grave et réfléchi qui se manifeste à Rome dans la gestion des affaires ecclésiastiques, contraste assez fortement avec la vivacité italienne, telle qu'elle éclate dans quelques autres cités de la péninsule. Cette habitude même de temporisation, dont je viens de parler, n'est pas précisément prise dans la nature du Romain, et elle procède plutôt de la grâce et de l'assistance d'en haut. Naturellement le Romain est avare de son temps dont il connaît le prix, et désireux de son repos dont il sent le besoin. Il aime donc à conclure promptement. Si la chose ne heurte par aucun côté la doctrine, la discipline, les juridictions ordinaires, la lettre et l'esprit des concordats, les bons rapports avec les princes, en un mot si elle ne doit créer de difficultés d'aucun genre, ne prolongez pas votre exposé, ni votre visite; quelques minutes suffisent, quelques mots terminent l'affaire. La parole est donnée; c'est chose convenue, et sur laquelle il serait inutile et de mauvais goût de revenir; résignez-vous tout au plus à quelques lenteurs d'expédition et à quelques démarches pour exciter les subalternes. Mais si l'objet de votre demande soulève des objections de droit ou des dangers de collision quelconque, le Romain a promptement saisi ce que

1. I Mach., VIII, 3.

vous vous efforcerez vainement de lui dérober. S'il en doit résulter un bien vrai et sérieux, il saura passer courageusement par-dessus plus d'un obstacle, et, quand il aura pris sa résolution, il saura se maintenir et il lui arrivera rarement de se déjuger. Mais précisément parce qu'il n'aime pas à reculer, il s'avance lentement toutes les fois que le terrain est équivoque. Agitez-vous tant que vous voudrez ; rien ne sera fait qu'avec nombre, poids et mesure. Après tout, on a le droit d'être lent, quand on se sent éternel.

V

La souveraineté temporelle du Pape

Mandement du 31 janvier 1860.

III, 555-558.

Ce mandement fut écrit pour la publication de l'Encyclique Nullis certe verbis, qui était une réponse à la lettre impériale du 31 décembre 1859 (parue au Moniteur du 11 janvier 1860), où Napoléon III conseillait à Pie IX l'abandon des Romagnes en révolte. « Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras à son gouvernement et qu'en échange il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Alors le Saint-Père assurerait à l'Italie reconnaissante la paix pendant de longues années, et au Saint-Siège la possession paisible des États de l'Église. » Quelques jours auparavant, le 22 décembre, avait paru la brochure fameuse le Pape et le Congrès. Mgr Pie la condamna par un mandement, qu'il fit lire le dimanche 15 janvier, dans la chaire de sa cathédrale et celle de chacune des six églises de sa ville épiscopale. L'Encyclique est datée du 19. Le 29, seul de tous les journaux, l'Univers publia la lettre pontificale. Il fut supprimé le jour même. On était donc au plus vif des controverses touchant le pouvoir temporel du Pape. Sous la question des Romagnes, ce n'était ni plus ni moins que le principe qui se trouvait en cause ; personne ne s'y trompait. Mgr Pie, suivant son habitude, traite la théologie du sujet. Il y excelle. Mais il en connaît aussi les aspects les plus actuels, qu'il développe abondamment, d'une éloquence vigoureuse. On le verra par les deux extraits qui suivent celui-ci et qui ont également pour objet la défense du pouvoir temporel. (Pour plus de détails sur les circonstances du mandement, voir Mgr Baunard, t. II, l. III, ch. II.)

Assurément, M. T. C. F., ce n'est pas aux adversaires déclarés du christianisme ni à ses défenseurs suspects, mais c'est à l'Église elle-même, à son chef suprême, à tout l'épiscopat si fortement rangé auprès de lui, à la société de tous les pieux chrétiens du monde entier, que vous vous en rapporterez concernant les conditions de vie extérieure dans lesquelles l'Église elle-même juge l'exercice de ses droits spirituels plus assuré et

plus profitable. Il ne s'agit pas de savoir si la papauté aurait pu ne posséder jamais aucune souveraineté temporelle. Il s'agit de savoir si celle qu'elle exerce légitimement et par un droit acquis depuis les âges les plus reculés, peut lui être arrachée sans sacrilège et sans injustice. Et qu'on ne s'étonne pas si nous parlons de sacrilège à propos de la spoliation du *temporel* de l'Église. Le Fils de Dieu fait homme n'a pu être atteint par ses bourreaux que dans sa nature humaine, dans son corps matériel; et les bourreaux, en déchirant sa chair mortelle, n'en ont pas moins commis le suprême sacrilège qui se nomme *décide*. L'Église est ici-bas la personne continuée de Jésus-Christ. Invulnérable dans son essence purement spirituelle, c'est par son côté humain et temporel qu'elle peut surtout être atteinte; et ceux qui l'attaquent par ce côté, n'en sont pas moins coupables de lèse-religion divine. L'épouse du Verbe fait chair a droit à occuper et à retenir, sur ce globe terrestre, la place matérielle qui est nécessaire et favorable à son action divine sur les hommes, c'est-à-dire sur des âmes unies à des corps, sur des individus vivant en société et en corps de nation. S'il est vrai que Dieu, en s'attribuant à lui-même le ciel, a donné la terre aux enfants des hommes¹, il ne s'est point dessaisi pourtant du droit d'y posséder ce sans quoi sa religion et son culte ou bien n'existeraient pas, ou n'existeraient pas avec tous les développements désirables. Dans la religion que Jésus-Christ a fondée, l'eau, le froment, le vin, l'huile, toutes choses terrestres, sont divinement indispensables pour l'existence des phénomènes les plus nécessaires de la vie spirituelle.

1. Ps. CXIII, 16.

Sacrifice, sacrements, prière publique, catéchisation, prédication, rien n'est possible ou n'est régulièrement praticable qu'à l'aide d'un concours matériel. L'Église est apte, par sa nature, à acquérir et à s'assurer ces éléments extérieurs dont sa mission lui crée le besoin. Par exemple, au milieu de ces habitations et de ces possessions dont l'agrégation et le territoire forment une paroisse, il est une maison bâtie par des mains chrétiennes, qui s'appelle la maison de Dieu, une modeste demeure qui est celle de son ministre, quelques parcelles de terre légitimement acquises qui sont affectées au service du temple et à l'entretien du prêtre. Tout cela est *temporel*, matériel. Néanmoins, dans le vocabulaire et d'après les lois de tous les peuples, soit païens, soit chrétiens, usurper ce temporel, le détourner de sa fin sacrée, et, sans l'assentiment de la religion, le rendre à des usages séculiers, c'est une profanation et un sacrilège en même temps qu'un larcin. Pareillement, la sainte hiérarchie instituée par Jésus-Christ demandant la présence d'un évêque au sein de chaque grande association de chrétiens, la *chaire* épiscopale est établie dans la cité, sous les voûtes d'un édifice religieux plus considérable que celui de la simple paroisse ; la maison du pontife chargé de régir, avec l'aide de ses prêtres, toute une grande circonscription provinciale, prend des proportions plus étendues, comme aussi les ressources destinées à pourvoir aux nécessités d'une vaste administration. Tout cela est terrestre, est temporel : mais, encore une fois, l'Église exerce son action sur la terre et dans des conditions inséparables des choses terrestres. Par conséquent, tout cela, une fois acquis à l'Église, est saint et sacré ; c'est à la fois la propriété de Dieu, et, dans un

certain sens, celle du peuple chrétien : l'autorité religieuse en a seule la dispensation. Enfin, le divin Sauveur a fondé son Église sur l'unité, il lui a donné une constitution monarchique. Au-dessus de tous les prêtres et de tous les évêques, au-dessus des successeurs des disciples et des apôtres, il existe de droit un successeur de Pierre, pontife et pasteur de l'Église tout entière. A cette puissance spirituelle qui s'exerce sur tous les hommes et sur tous les empires, il faut une situation à part. L'honneur, l'impartialité, l'indépendance de cette autorité suprême et universelle demandent qu'elle soit à l'abri de toute pression possible, de toute domination étrangère. Or, ce que mille considérations rendent infiniment désirable pour le chef de toute la chrétienté, il se trouve que la providence, par une action lente et continue, par un concours et un enchaînement de causes merveilleuses, enfin par l'intervention des plus grands monarques du monde, l'a opéré au sein de l'Europe. *Ce sont les siècles qui ont fait cela*, a dit l'empereur Napoléon I^{er}, *et ils l'ont bien fait*. Et ce que les siècles ont ainsi fait et bien fait, les saints canons l'ont consacré et sanctionné. Cela étant, N. T. C. F., cette souveraineté civile, ces États temporels appartiennent au successeur de Pierre, au siège apostolique, à l'Église romaine, au même titre d'abord que la souveraineté appartient aux races régnantes les plus antiques; car jamais on ne démontrera que le caractère sacerdotal soit incompatible avec l'exercice d'une royauté humaine légitimement acquise : on a mille fois prouvé, au contraire, que les textes allégués par les contradicteurs de la souveraineté temporelle ne prouvaient rien de semblable. Mais, en outre, le souverain pontificat trouvant dans cette royale

indépendance, depuis plus de mille ans, le gage de sa liberté et de sa dignité pour le bon gouvernement de l'Église universelle, pour la représentation convenable de tous les intérêts sacrés dont il a la garde, nous vous l'avons dit avec Bossuet, et nous vous le répétons aujourd'hui en union avec l'Encyclique de Pie IX, et avec la doctrine de tout l'épiscopat catholique : Toute main profane qui s'ingère de toucher à cela, de ravir cela, de séculariser cela, se rend coupable de sacrilège : *Ea omnia, ut dicata Deo, sacrosancta esse debere, nec sine sacrilegio invadi, rapi et ad sæcularia revocari posse.*

VI

Rome et Jérusalem

Éloge funèbre des morts de Castelfidardo,
Cath. de Poitiers, 11 oct. 1860.
IV, 50-51.

Mes Frères, Dieu me garde de déprécier l'antique Jérusalem ! Dieu me garde de diminuer la gloire des anciens croisés ! Je voudrais bien plutôt pouvoir rallumer leur ardeur dans vos veines, et vous enrôler par milliers pour marcher au renversement de l'islamisme, atteint d'un nouvel accès de rage dans sa décrépitude. Je voudrais pouvoir laver dans mon sang et dans le vôtre toutes les hontes et tous les crimes des temps modernes par rapport aux Lieux-Saints. Qu'ils se montrent, et nous les couvrirons de nos acclamations, de nos bénédictions, les peuples et les princes qui sauraient rendre à la piété des catholiques, à l'autorité prépondérante des Latins, des monuments dont l'accès a été si chèrement acheté et payé par nos pères !

Toutefois, je l'ai déjà dit, et je le répète ici hautement : il est pour nous une autre Jérusalem meilleure, plus précieuse, plus nécessaire que celle de la Palestine. Celle-ci est une grande relique ; et encore bien que le culte des reliques occupe son rang dans l'écono-

mie du christianisme, encore que l'anathème soit porté contre ceux qui le nient, la pratique n'en est imposée pourtant par aucune nécessité de moyen ni de précepte. Rome, au contraire, c'est le siège vivant et permanent de la lumière, de la grâce et de l'autorité du Christ ; c'est la tête animée de l'Église ; c'est l'œil par lequel elle voit sans jamais être trompée, la bouche par laquelle elle parle sans jamais tromper ; c'est le cerveau d'où s'échappent les esprits vitaux qui circulent dans tout le corps ; c'est le cœur qui envoie le sang et la chaleur jusqu'aux extrémités des membres. J'ai parlé de reliques : Rome, par son histoire, par ses monuments, par ses sanctuaires et ceux de l'Italie, par la sainte crèche et les instruments de la passion apportés dans ses murs, par ses cimetières sacrés, par les ossements de Pierre, de Paul, et de tant de milliers d'autres, c'est le plus immense reliquaire du monde. Mais, par-dessus tout, Rome, c'est le centre doctrinal, c'est le sommet hiérarchique, et, comme parle déjà notre Église gallicane du second siècle, c'est la chaire principalement principale vers laquelle il faut aboutir, à laquelle il faut se rattacher de tous les points du monde habités par les fidèles¹. Or, si c'est Rome qui est menacée, si c'est Rome dont l'indépendance est violée, dont les provinces sont envahies, dont le périmètre séculaire est rétréci, dont les abords sont coupés par une nation, par un prince quelconque ; lors même que ce prince, au lieu de porter le turban de Mahomet, parerait encore son front des diamants de la couronne de Chypre et de Jérusalem ; levez-vous, soldats du Christ. Puisque Astolfe, puisque Didier, ont

1. S. Iren., l. III, c. 3.

reparu, debout la grande ombre de Pépin et de Charlemagne ! Ou si, par des mystères que nous ne voulons pas sonder, l'épée de Pépin et de Charlemagne demeure consignée au fourreau ; si les bataillons français ne peuvent franchir les monts et les mers que pour assister, passifs et immobiles, à l'invasion sacrilège des nouveaux Lombards ; s'ils sont là comme témoins d'un duel, comme spectateurs d'une lutte, et non comme les tuteurs armés du faible, comme les adversaires terribles de l'assaillant : partez, généreux volontaires ; partez des quatre vents et du sein de toutes les races catholiques. Non, quoique ce titre puisse parfois être accepté sans honte, vous ne formerez point une légion étrangère. On est toujours au service de sa patrie, quand on est au service de son père. Et si je ne sais quel patriotisme tardif et mal né s'avisait de vous renier, dites que votre roi s'appelle Pépin et votre empereur Charlemagne ; dites que votre bannière, c'est l'oriflamme de Saint-Denys ; dites qu'un soldat français, au lieu de perdre ses titres de nationalité, les reconquerrait bien plutôt en faisant les œuvres de la France très chrétienne, en acquittant les dettes de la fille aînée de l'Église.

VII

Lave tes mains, ô Pilate

Mandement du 22 février 1861.

IV, 160-164.

Ce mandement est une réponse aux accusations « d'ingratitude, d'entêtement, d'injustice et d'esprit de parti », lancées contre le Souverain Pontife et le clergé français par le comte de la Guéronnière, dans sa seconde brochure, la France, Rome et l'Italie, parue les premiers jours de février 1861. Il commence par la phrase fameuse : « Le mystère d'iniquité se poursuit, nos très chers frères, et il semble à la veille de se consommer. » Ce sont des pages ardentes, d'une belle indignation. Nous citons seulement les dernières. On sait que le trait final, qui visait Napoléon III sous le nom de Pilate, valut à Mgr Pie d'être déféré au Conseil d'État et condamné comme d'abus par un décret du 30 mars de la même année. (Cf. Baunard, t. II, l. III, tout le ch. IV.)

« Je les ai frappés, dit le Seigneur, et ils n'ont pas senti ; je les ai broyés, et ils ne se sont pas réveillés sous la verge de la discipline¹. » Un peuple est désespéré quand il en est là. Mais, si ce phénomène d'amortissement de toute sensibilité n'est pas rare aujourd'hui, il est cependant loin d'être universel. Ah ! écrivain qui n'avez pas perdu la foi et qui n'êtes pas sans entrailles, n'insultez pas aux souffrances intimes de tant de milliers de chrétiens, ne riez pas des tortures ineffables qu'ils endurent dans le sentiment de leur foi religieuse et de leur piété filiale. Non, que leurs brisements de cœur, que le froissement de leurs consciences, que leur pain détrempé de pleurs et leur couche

1. Jerem., v, 3.

arrosée de larmes, que leurs gémissements du jour et leur insomnie de la nuit, que l'oppression qui resserre et qui étouffe leurs âmes, non, que tout cela ne vous paraisse pas si peu de chose ! Dieu en juge autrement. Ce que les jeunes Machabées disaient, en s'encourageant mutuellement avec leur mère, des millions de justes le disent à cette heure en union avec leur mère l'Église : « Le Seigneur Dieu abaissera son regard sur notre cause, qui est la cause de la vérité et de la justice ; et comme c'est lui qui souffre en nous, il voudra être consolé en nous, selon que Moïse l'a déclaré dans son cantique : Et il sera consolé dans ses serviteurs » : *Et in servis suis consolabitur* ¹.

Cette consolation, elle ne nous a pas totalement manqué jusqu'à ce jour. Quel spectacle que celui qui est offert par la papauté depuis deux ans ! Autour d'elle, les flots se heurtent, les vagues s'entrechoquent. Rivalités haineuses des méchants, et parfois aussi dissentiments d'opinion des bons ; divergences dans les systèmes d'attaque et de destruction, diversités dans les plans de résistance et de conservation. Mais sur cet océan soulevé par des passions si variées et si multiples, la barque de Pierre navigue encore ; plus d'un vaisseau de haut bord a sombré, la nacelle sacrée surnage ; le pontife enseigne, il gouverne, il prie ; on ne lui a laissé que l'ombre de la royauté, il en exerce toujours la plénitude ; il ne lui demeure qu'un lambeau de territoire, il parle en maître du monde ; il est plus roi que ses vainqueurs, plus roi que ses gardiens : qu'on parvienne à le bannir, il demeurera plus roi que ses remplaçants. Et si, à l'heure qu'il est, au sein de

1. II Machab., VII, 5, 6.

cette Europe où tant de monarchies ont été abaissées, les unes par des défaites cruelles, les autres par des exploits plus humiliants que les revers, si, dis-je, un héraut d'armes, planant au-dessus de tous ces trônes vacillants, venait à crier : *le Roi !* c'est vers le trône pontifical, quoique le plus chancelant de tous, que tous les regards se porteraient à l'instant. Oui, dans sa majestueuse attitude, sous la tiare de son courage, de ses vertus et de ses malheurs, Pie IX est le Roi, je veux dire mieux, il est l'homme de ce siècle : *Ecce homo*. Toutes les autres majestés sont plus secondaires que jamais en regard de cette majesté suprême. Voilà notre premier sujet de consolation. Il en est un second.

On l'a dit : les révolutions sont bien près de s'accomplir dans les faits quand elles sont accomplies dans les idées. Eh bien ! malgré toutes les apparences qu'on pourra nous objecter, le monde chrétien n'a pas pris son parti du détronement définitif du pape. Il y a plus : l'opinion des différentes classes de la société se range de jour en jour davantage à l'opinion des sages ; divers symptômes commencent à révéler la convalescence de l'esprit public. La crise extérieure et matérielle ne touche pas encore à son terme ; elle n'est pas même arrivée à son plus haut période ; mais l'âme est plus saine, les pulsations du cœur sont meilleures, et ce signe permet d'affronter la crise suprême avec plus de confiance. A l'heure où je trace ces mots sous la lumière du soleil de février, les feux de cet astre sont encore bien pâles, les nuages l'enveloppent comme d'un linceul ; il semble englouti et noyé dans des torrents d'eau. N'importe ; il monte, il s'avance, il reprend un nouvel avantage chaque matin. Patience : l'hiver est vaincu, la nuit est détronée, la lumière grandit, l'été viendra.

Enfin, un dernier fondement de notre espérance, c'est l'embarras marqué qui se trahit à la dernière heure chez ceux qui nous combattent. Oui, ils ont raison de le dire, *il y a en Europe une question qui domine toutes les autres. Oui, Rome est restée le problème le plus considérable et le plus redoutable de notre temps.* La papauté romaine, c'est la clef de voûte du monde européen. Après avoir porté le marteau démolisseur sur tous les points de l'édifice, voici que la main des plus résolus hésite et tremble au moment de laisser tomber cette pierre principale, cette pierre sacrée, qui tient à tout et à laquelle tout tient. On le sent : aussi longtemps que le pape ne sera plus à sa place, aucune puissance de ce monde ne sera tranquille à la sienne, et la terre entière sera dans la commotion. Aussi, à mesure que le dénouement fatal des choses s'avance, c'est à qui se défendra de l'avoir rendu inévitable. La catastrophe sera si effroyable, que nul n'en veut porter la responsabilité. N'invente-t-on pas d'en rejeter tout le crime sur la victime elle-même ? Ah ! c'est ici que l'écrivain s'est cruellement mépris, puisqu'il a pu donner lieu à des interprétations si insultantes pour ceux que sa plume voulait protéger. Les ennemis de Rome ne disent-ils pas de toutes parts que la brochure est une dernière fiction de respect, mais qu'au fond elle ne signifierait rien, si elle ne signifie pas qu'après cette protestation finale de bon vouloir on va profiter du premier prétexte qui se présentera, du premier incident facile à prévoir ou à faire naître, et que Rome sera livrée aux ambitions ardentes qui la convoitent ? La brochure affirme le contraire, et nous le croyons ; mais quel malheur qu'on ait pu douter si universellement de sa sincérité ! Non, on ne donnera pas raison aux

chants de triomphe de l'impiété hérétique et révolutionnaire; non, nous n'assisterons pas à la reproduction d'une des particularités les plus odieuses de la passion du Sauveur. Entendons les évangélistes.

Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais qu'au contraire les exigences croissaient et devenaient plus impérieuses autour de lui, et comprenant qu'après avoir cédé jusqu'ici à toutes les volontés de la multitude, il allait être entraîné à un acte de suprême faiblesse, ordonna qu'on lui apportât de l'eau; il se lava les mains, et il dit: Je suis innocent du sang de ce Juste. Cela fait, après avoir flagellé Jésus, il le livra aux Juifs pour qu'ils le crucifiasse¹.

Mais la postérité a-t-elle ratifié l'absolution que se donna Pilate, et le lavement de ses mains l'a-t-il innocenté devant les âges à venir? Écoutez.

Depuis dix-huit siècles, il est un formulaire en douze articles, que toutes les lèvres chrétiennes récitent chaque jour. Dans ce sommaire de notre foi, rédigé avec tant de concision par les apôtres, figurent, en outre des trois noms adorables des personnes divines, le nom mille fois béni de la femme qui a donné la naissance humaine au Fils de Dieu, et le nom mille fois exécration de l'homme qui lui a donné la mort. Or, cet homme ainsi marqué du stigmaté déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc? Cet homme, ce n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas, ni aucun des bourreaux juifs ou romains; cet homme, c'est Ponce-Pilate. Et cela est justice. Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont leur part dans le crime; mais enfin, rien n'eût abouti sans Pilate. Pilate pouvait sau-

1. Matth., xxvii, 24, 26.

ver le Christ ; et sans Pilate, on ne pouvait mettre le Christ à la mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere*, disaient les Juifs.

[Or Pilate à qui sa conscience interdit de condamner Jésus, Pilate qui recourt à mille expédients pour soustraire Jésus aux fureurs de la sédition impie, Pilate que sa femme a détourné de se donner des torts envers ce juste, Pilate qui se lave les mains, qui se proclame pur et innocent, en définitive, c'est lui qui livre Jésus aux Juifs pour être crucifié : *Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur*¹.]

Lave tes mains, ô Pilate ; déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse, nous dirons chaque jour et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ, le Fils unique du Père, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie, et qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate : *Qui passus est sub Pontio Pilato*.

1. Ce trait est bien le plus fort de tous. L'allusion au rôle de l'impératrice y est transparente. Nous le mettons entre crochets parce qu'il manque dans les *Œuvres* ; mais il se trouve dans le manuscrit et même dans les premières épreuves imprimées, que nous avons encore. Avec le texte rétabli intégralement, le « Lave tes mains, Pilate », ainsi que l'observe Mgr Baunard, se présente beaucoup mieux.

VIII

Grandeur et importance du Concile œcuménique

Lettre past. demandant des prières
à l'occasion du prochain Concile œcuménique.

24 mai 1869. — VI, 407-414.

Encore qu'on ne puisse pas affirmer la nécessité absolue de tel ou tel concile en particulier, il est vrai de dire que l'institution des conciles fait partie de l'organisation de l'Église. En face des grandes erreurs, des grandes scissions, des grands abus, des grands périls, le concile général aura toujours, en lui-même et dans l'esprit des hommes, une autorité et une efficacité incomparables.

Sans doute, l'assistance promise et la prérogative accordée par Jésus-Christ au successeur de Pierre lui donnent toujours le droit d'être obéi de tous, et les actes solennels de sa suprême juridiction exigent une soumission universelle. Mais, précisément à cause des grâces qui le protègent dans l'exercice de son sublime ministère, le vicaire de Jésus-Christ sait employer, selon les temps, les moyens les plus aptes à le secourir. Le concours qui lui est garanti d'en haut n'est point l'inspiration ni la science infuse. Son devoir est

donc de ne négliger aucun des éléments naturels et surnaturels qui peuvent aider au triomphe de la vérité et au travail de la grâce. L'un de ces éléments, c'est l'étude, le conseil, la discussion, la mise en commun de toutes les lumières, de toutes les expériences. Tel est, à ne le prendre que par le côté humain, un des grands avantages et des puissants effets du concile.

A la vérité, même quand il paraît agir seul, le chef de l'Église n'agit point dans l'isolement de sa propre pensée et de sa doctrine particulière. Ce que le langage théologique plus moderne appelle le pape enseignant *ex cathedra*, les âges précédents l'appelaient le pape avec conseil : *papa loquens cum consilio*. Et c'est pourquoi, quand il est question des actes importants du saint-siège, il est également reçu de les faire remonter soit au pontife romain, soit à l'Église romaine. Les trois ordres de cardinaux attachés aux divers titres des églises urbaines et suburbicaires de Rome, les congrégations nombreuses préposées à l'étude et à l'expédition de toutes les affaires du gouvernement ecclésiastique, forment les conseils ordinaires du pontife romain. Le moins qu'on puisse dire, c'est que, dans l'exercice de son enseignement solennel, le pape personnifie en lui cette Église particulière de la ville de Rome, dont l'inerrance est un point de doctrine placé au-dessus de toute contestation. Il y a plus. Avant de proférer son jugement, il n'est pas sans exemple que le chef de l'Église ait réclamé par écrit le sentiment de ses frères dispersés sur toute la face du globe, et provoqué les délibérations orales de tous ceux qu'il a pu rassembler autour de lui. C'est dans ces conditions que Pie IX a publié la bulle dogmatique qui définit la conception immaculée de Marie. Comme Jésus, dont il est le repré-

sentant sur la terre, il serait donc en droit de répondre à ceux qui feignent de lui refuser créance et obéissance, sous prétexte qu'il parle seul et qu'il agit en son nom personnel : « Quand je juge, moi, mon jugement est vrai, parce que je ne suis pas seul, mais il y a et moi et celui qui m'a envoyé, mon Père » : *Et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum : sed ego, et qui misit me, Pater*¹. Et la papauté pourrait ajouter que, comme la Sagesse suprême, dont elle est ici-bas l'organe constitué, « elle habite dans le conseil, et elle est présente à toutes les investigations de la science, à tous les travaux de l'érudition » : *Ego Sapientia habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus*².

Ces considérations, loin d'infirmes l'utilité des conciles, en relèvent au contraire le prix, puisqu'elles nous montrent l'Église, même quand elle n'agit pas dans la forme conciliaire, visant toujours à s'en rapprocher, l'Esprit-Saint lui ayant appris que ceux-là sont régis par la sagesse qui font toutes choses avec conseil : *Qui autem agunt omnia cum consilio, reguntur sapientia*³.

Que le concile général, du moins à titre de remède ou de moyen extraordinaire, soit entré dans le plan du divin fondateur de la religion, il n'est pas possible d'en douter. On ne saurait considérer comme purement humaine ou simplement ecclésiastique une institution qui remonte aux apôtres. Or, à plus d'un égard, le concile de Jérusalem offre le type et la forme des assemblées œcuméniques, et c'est de lui que date la formule tant de fois employée depuis par les pasteurs assemblés : « Il a paru au Saint-Esprit et à nous »

1. Joann., VIII, 16. — 2. Prov., VIII, 12. — 3. Prov., XIII, 10.

Visum est Spiritui sancto et nobis ¹ : ce que les apôtres entendaient, non pas de l'inspiration personnelle de chacun d'eux, qui aurait rendu le concile superflu, mais de l'assistance surnaturelle accordée à leur réunion : *Placuit nobis collectis in unum* ².

Cette identification si hardie de l'Église assemblée et de l'Esprit-Saint, les apôtres ne l'eussent jamais affirmée, s'ils ne l'avaient apprise de la bouche de leur Maître. Mais Jésus s'était exprimé sur ce point ; et quoique la parole évangélique invoquée à cet égard puisse paraître tirer sa principale force de la tradition, les Pères et les docteurs ont solidement établi que leur interprétation s'appuyait sur le contexte même et sur l'enchaînement logique du passage allégué.

Le Sauveur ordonne de déférer les opiniâtres, les incorrigibles à l'Église : *Dic Ecclesix* ; et s'ils refusent d'écouter l'Église, il veut qu'ils soient traités comme des païens et des publicains : *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus*. Puis il ajoute incontinent : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et ce que vous délierez sur la terre sera pareillement délié dans le ciel. Car, poursuit-il, là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ³. » Il y a ici, observent les théologiens, un argument qui procède du moins au plus, et qui signifie : Si deux ou trois réunis en mon nom, ont un titre pour obtenir les lumières suffisantes et nécessaires au but qui les assemble, combien plus l'apostolat tout entier, assemblé pour le service de mes intérêts les plus sacrés, est-il assuré de me trouver présent au milieu de lui pour l'assister

1. Act., xv, 28. — 2. *Ibid.*, 25. — 3. Matth., xviii, 17-20.

dans toute la mesure nécessaire à l'enseignement et à la direction suprême de l'Église entière !

Entendons les Pères de Chalcédoine, dans leur relation au pape saint Léon :

« Il nous semblait, disent-ils, voir le céleste époux de l'Église demeurant et conversant au milieu de nous : car, si là où deux ou trois sont assemblés au nom du Christ, le Christ a assuré qu'il serait présent au milieu d'eux, de quelle assistance spéciale n'a-t-il pas dû favoriser cinq cent-vingt pontifes, qui avaient quitté leur pays et affronté toutes les fatigues pour venir confesser leur foi ¹ ! » Presque tous les conciles subséquents, en s'autorisant du même texte, ont fait le même raisonnement.

Et d'ailleurs, Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant départi à son Église le privilège de l'infailibilité, comment ce privilège pourrait-il ne pas appartenir au concile œcuménique ? Là se rencontrent à la fois et l'autorité de Pierre, qui convoque, préside et approuve le concile, et l'autorité des pasteurs du monde entier accourus à la voix de Pierre. Or, s'il est démontré que Pierre, par lui-même, quand il parle comme chef de l'Église, est déjà investi de la plénitude de l'autorité apostolique ; s'il est avéré en outre que le consentement de l'Église dispersée, mais unie à son chef, constitue un jugement irréfragable ; ne devient-il pas évident que le concile général, cumulant avec les prérogatives de Pierre et avec celles du corps des pasteurs les promesses faites à l'Église assemblée, est la plus haute manifestation et l'exercice le plus entier de la puissance ecclésiastique ? A moins donc de passer dans le

1. Conc. Chalced., epist. ad Leonem.

camp des incrédules ou des hérétiques, à moins de nier l'Église, de rejeter son autorité infaillible, nul ne peut refuser l'obéissance aux décisions d'une telle assemblée. C'est ce que déclaraient les évêques français, dans le troisième décret dogmatique du mémorable concile provincial de Sens, tenu à Paris peu de temps avant le concile de Trente. « Résister à la sainte et inviolable autorité des sacrés conciles généraux, c'est se ranger manifestement parmi les ennemis de la foi¹. »

Si le concile œcuménique est pour les chrétiens le tribunal souverain le plus incontesté, ses décisions tirent un grand poids de ce qu'il est, aux yeux de tous, le plus éclairé et le mieux renseigné. S'agit-il du dépôt de la foi : le concile réunit comme en un faisceau les traditions de toutes les Églises du monde, représentées par leurs pasteurs, qui sont en même temps les interprètes de la croyance actuelle des âmes saintes et fidèles. S'agit-il de la règle théorique ou pratique des mœurs soit privées soit sociales : les sentinelles vigilantes de toute la terre sont là pour signaler les maux particuliers et les maux publics, les plaies des familles et des sociétés, et pour dévoiler les maximes trompeuses qui tendent à légitimer l'erreur et à sanctionner le désordre. S'agit-il des mesures disciplinaires destinées à faciliter le gouvernement ecclésiastique, à réprimer les abus, à faire reflourir dans tous les états, spécialement parmi les ministres des autels, la sainteté et la ferveur primitive : le témoignage des évêques appartenant à toutes les nations, vivant sous toutes les législations, permet d'apprécier l'état des choses dans

1. Concil. Senon., ann. 1528. Labbe, t. XIV, p. 445, 446.

le détail comme dans l'ensemble ; ce qui conduit à choisir les remèdes les mieux appropriés et les plus efficaces, comme à éviter les prescriptions trop absolues et trop générales, dans les matières qui ne comportent pas une discipline uniforme.

Enfin, telle est la disposition naturelle des esprits que ce qui a été ainsi réglé dans l'Église par le concert et le suffrage de tous, revêt un caractère d'autorité qui inspire plus de confiance, et qui obtient plus sûrement et plus universellement le respect pratique des peuples. Les peuples, en cela, se conduisent d'après un instinct très sûr et tout à fait conforme aux règles de l'orthodoxie. Les décisions du concile, pouvons-nous dire avec saint Ambroise, sont des scellés authentiques apposés sur l'héritage de la foi : que nul de nous, par une témérité audacieuse et ignorante, n'ait le malheur de les violer : *nec hæreditaria signacula ausi rudis temeritate violemus*¹. Personne n'ignore la maxime célèbre de saint Grégoire le Grand, à propos des conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, maxime qu'il déclare applicable à tous les conciles ultérieurs : « Parce que, dit-il, le salut exige qu'en même temps qu'on croit de cœur, on confesse de bouche sa croyance, je proclame que je reçois et que je révère, à l'égal des quatre livres du saint Évangile, les quatre conciles généraux²... Leurs décrets ayant été portés d'un consentement général, celui-là se détruit lui-même sans pouvoir les détruire jamais : *se et non illa destruit*, qui a la présomption de lier ce qu'ils délient, ou de délier ce qu'ils lient. Qui-conque pense autrement, qu'il soit anathème : *Quisquis*

1. S. Ambros., l. III de Fide, c. xv. — 2. Epist., l. I, ep. xxv.

ergo aliud sapit, anathema sit. Au contraire, quiconque tient la foi de ces synodes, à lui soit la paix de Dieu le Père par Jésus-Christ son Fils, qui vit et règne consubstantiellement avec lui, dans l'unité de l'Esprit-Saint, pendant tous les siècles des siècles¹. »

Réponse anticipée à tout baptisé, quelque rang et quelque fonction qu'il occupe, qui aurait la prétention de réserver la liberté de sa foi et de ses actes par rapport aux décrets et aux doctrines du prochain concile œcuménique. Qu'il le sache bien, il lui reste la puissance de se détruire lui-même, mais non pas de détruire l'œuvre du concile : *se et non illa destruit.* L'anathème qui l'atteint est prononcé depuis bientôt treize siècles par la bouche de saint Grégoire le Grand : *quisquis ergo aliud sapit, anathema sit.* Mais aussi paix et bénédiction par avance à tous ceux qui, dès à présent, se soumettent avec amour à tout ce qui sera statué par l'Esprit-Saint et par l'Église assemblée : *quisquis vero prædictarum synodorum fidem tenet, pax ei sit a Deo Patre per Jesum Christum Filium ejus, qui cum eo vivit et regnat consubstantialiter Deus in unitate Spiritus sancti, per omnia sæcula sæculorum.*

1. *Ibid.*

IX

Autorité de l'Église dispersée

Lettre past. demandant des prières
à l'occasion du prochain Concile œcuménique.

24 mai 1869. — VI, 403-405.

L'Église, selon la signification de ce mot, est par elle-même une assemblée : *Ecclesia, cœtus, concio, evocata multitudo*. On peut dire, dans un sens très vrai, que l'Église est un concile en permanence. Le concile est une assemblée canonique, dans laquelle la multitude des individus est amenée à l'unité des pensées et des jugements moyennant l'assistance et la direction supérieure de l'Esprit-Saint, qui rapproche tous les esprits et tous les cœurs dans une même conviction et une même volonté. Le type suprême du concile ou de l'Église, c'est l'adorable Trinité, au sein de laquelle la pluralité des personnes est exclusive de toute dissidence, et se résout dans l'unité de volonté et d'opération. Ainsi, par l'inhabitation de l'Esprit-Saint en elle, et grâce à la constitution hiérarchique dont elle a été dotée par son divin fondateur, l'Église, composée de tant d'éléments divers, demeure toujours une à la fois et catholique, sans que son universalité apporte de préjudice à son unité. La puissance de l'É-

glise dispersée n'est pas moindre que celle de l'Église assemblée. Car ce qui fait l'autorité souveraine et infaillible de l'Église, c'est la prérogative d'infaillibilité divinement conférée à Pierre d'abord, puis au collège apostolique uni à son chef. Or cette prérogative n'est nullement dépendante de la question du rapprochement ou de l'éloignement matériel des membres de la tribu ecclésiastique. Le même Esprit qui triomphe de la diversité naturelle des sentiments et des volontés, sait triompher également de la diversité des lieux et des espaces. Pierre a reçu la mission de confirmer dans la foi ses frères absents aussi bien que ses frères rangés autour de lui. Ceux-ci, à leur tour, jetés à toutes les extrémités de l'univers, demeurent unis les uns aux autres par le lien d'une même sujétion à la conduite de l'Esprit-Saint et à la suprématie du successeur de Pierre. Leurs jugements, soit qu'ils précèdent ou qu'ils suivent le jugement du pontife romain, dès lors qu'ils lui sont conformes, sont toujours les jugements de l'Église.

Il ne se pouvait pas, en effet, que la souveraine autorité préposée à l'enseignement et au gouvernement de la société chrétienne, ne fût une autorité stable et persistante. Or, l'état normal des choses et le besoin urgent des âmes demandent que les évêques résident habituellement au milieu des peuples qui leur sont confiés. Si donc la souveraineté religieuse reposait seulement dans le concile général, c'est-à-dire dans une réunion qui n'est susceptible de se produire qu'à des intervalles très éloignés, la vie et l'histoire du peuple chrétien seraient un perpétuel interrègne.

Un penseur éminent de ce siècle l'a dit avec raison :
« Une souveraineté périodique ou intermittente est une

contradiction dans les termes, attendu que la souveraineté doit toujours vivre, toujours veiller, toujours agir. C'est pourquoi les conciles généraux, étant des pouvoirs intermittents dans l'Église, et non seulement intermittents, mais, de plus, extrêmement rares et purement accidentels, sans aucun retour périodique et légal, le gouvernement de l'Église ne saurait se concentrer en eux¹. »

1. J. de Maistre, *Du Pape*, liv. I, c. II.

X

Le programme politique de l'Église

Deuxième lettre à M. de Persigny,
ministre de l'Intérieur.
27 déc. 1862. — IV, 521-529.

Le comte de Persigny, ministre de l'Intérieur, dans une lettre adressée au cardinal archevêque de Bordeaux et publiée par l'Indépendance belge une année après, le 11 novembre 1862, avait dirigé de véhémentes attaques contre ces prélats qui sont « les instruments d'un parti ennemi de l'État », et qui ont l'imprudence « d'opposer le pape à l'empereur, l'Église à l'État et l'intérêt de la religion à l'intérêt de la France ». Mgr Pie était visé des premiers parmi ces « prélats imprudents ». Il avait eu communication de la lettre ministérielle par l'archevêque de Bordeaux. Tant qu'elle resta secrète, il garda le silence. Mais quand elle eut été rendue publique, il crut de son devoir et de sa dignité d'y répondre publiquement, ce qu'il fit par deux lettres, l'une du 18 et l'autre du 27 décembre.

C'est lui-même qui, citant, dix-huit années plus tard (Œuvres, X, p. 114), quelques-unes des pages que nous reproduisons, les a intitulées Le programme politique de l'Église. Elles sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre Mgr Pie. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais défini dans des termes plus justes, plus nets, et en même temps plus fiers, l'attitude de l'Église devant le pouvoir civil.

Sans perdre de vue et sans sacrifier aucun droit ni aucun principe, l'Église sait quels sont ses devoirs envers les pouvoirs établis. Ce n'est pas assez pour le sacerdoce de prêcher et de pratiquer la soumission ; il est dans ses traditions d'y joindre la bienveillance et le concours. L'épiscopat y a-t-il manqué envers le second empire ? Personne n'oserait le dire. Il y a eu, comme toujours, des nuances et des degrés dans la manière d'entendre et d'observer le devoir ; mais il n'est pas un

seul des premiers pasteurs qui n'ait acquitté et qui n'acquitte encore surabondamment sa dette de dévouement à la chose publique et au pouvoir qui la régit. Pour la conscience éclairée d'un ministre de l'Église, l'hostilité envers les gouvernements n'est pas possible, parce qu'elle irait contre l'esprit même de l'Église, qui est un esprit éminemment patient et conservateur, et qui, lors même qu'il s'accommode le moins de certains actes et de certaines tendances du pouvoir, ne va pas jusqu'à méconnaître le bien qui peut encore se faire à l'aide de l'autorité existante.

Les hommes du monde, étrangers à l'enseignement des saints livres et aux prescriptions de la liturgie chrétienne, supposent trop aisément leurs propres passions et leurs propres excès chez les hommes du sanctuaire. Accoutumés qu'ils sont à faire opposition aux pouvoirs qui les gênent ou qui ne satisfont pas leurs goûts, ils se persuadent volontiers que le prêtre en agit de même. Ils sont dans une erreur profonde. Familiarisés avec des doctrines révélées et avec les oraisons de la sainte Église, nous demandons chaque jour, par une prière sincère, le salut des princes et la paix des nations, sachant que la vie tranquille est utile à l'épanouissement de la piété, et reconnaissant que chaque grand ébranlement social apporte toujours à la religion d'immenses périls et dépose au sein des masses quelque nouveau ferment de mal. Il est vrai que la prière des chrétiens est ordonnée de telle sorte qu'elle n'entend rien disputer à Dieu de son suprême domaine sur les peuples et sur les empires ; et quand, par des vues de justice ou de miséricorde, le Tout-Puissant, dirigeant à son gré les causes secondes et faisant servir à ses desseins les passions humaines, accomplit ou permet

quelqu'un de ces grands changements que nous pouvons appeler avec le roi-prophète « les tours de main du Très-Haut » : *hæc mutatio dexteræ Excelsi*, nous savons nous incliner devant ces faits qui s'imposent à nous, et nous tâchons d'en pénétrer le sens à la lumière des enseignements de la foi et des enseignements de l'histoire. Mais, dans ces cas même, l'Église, en apportant son obéissance et son concours au pouvoir du lendemain, peut toujours se rendre à elle-même le témoignage, non seulement qu'elle n'a pas travaillé au renversement du pouvoir de la veille, mais qu'elle a tâché de prémunir ce pouvoir contre les fautes qui ont contribué à sa ruine.

Jetez avec moi un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de ce dernier demi-siècle, et dites-moi, Monsieur le comte, si vous y surprenez un seul instant l'Église animée des sentiments hostiles que vous nous supposez. Il n'est pas un des gouvernements tombés qui n'ait rendu quelques services à l'Église, mais aussi qui ne lui ait fourni de graves sujets de plainte. Auquel d'entre eux a-t-elle jeté la pierre ? Le sacerdoce a-t-il conspiré contre la monarchie de 1815, pour la royauté de 1830 ? contre la royauté de 1830, pour la république de 1848 ? contre cette même royauté et contre la république de 1848, pour l'établissement du second empire ? Il est notoire que non. Croyez donc, Monsieur le ministre, que l'épiscopat reste semblable à lui-même. Croyez qu'en soutenant les droits de la vérité et de la justice, en jetant même le cri d'alarme aux heures de crise et de danger, il demeure soumis, juste, traitable, conciliant. Croyez qu'il tient compte à la puissance publique de tous les embarras de la situation, même de ceux qu'il s'est efforcé de prévenir. Croyez qu'il lui sait gré

des efforts qui sont et qui seront faits pour vaincre les difficultés et pour réparer les maux qui ne sont pas irréparables...

Dans un des remarquables discours qu'il prononça durant la présidence de la république, le souverain qui nous gouverne, après avoir énuméré toutes les richesses et tous les genres de ressources dont la providence a doté la France, se posait à lui-même et posait au pays une question très haute et très grave : « Il est bien triste, disait-il, de voir les révolutions ébranler la société, amonceler les ruines, et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences et les mêmes éléments de trouble... On recherche avec anxiété la cause du mal, et l'on s'étonne qu'une société qui renferme tant d'éléments de puissance et de prospérité, s'expose si souvent à s'abîmer sur elle-même. »

Et il ajoutait : « Serait-il donc vrai, comme l'Empereur l'a dit, que le vieux monde soit à bout, et que le nouveau ne soit pas encore assis ? Sans savoir quel il sera, faisons notre devoir aujourd'hui en lui préparant des fondations solides¹. »

Près de douze ans se sont écoulés, Monsieur le ministre, depuis que l'empereur prononçait ces mémorables paroles, dans la vieille salle des gardes de nos comtes du Poitou. Je ne nie pas que nous n'ayons pas fait beaucoup de chemin depuis lors. Mais le temps n'a-t-il pas « laissé debout les mêmes passions, les mêmes éléments de trouble » ? mais la société n'est-elle plus « exposée à s'abîmer sur elle-même » ? mais « le monde nouveau » repose-t-il désormais sur « des fondations

1. *Moniteur* du 3 juillet 1851.

solides »? Il suffit d'ouvrir les yeux autour de soi, et de considérer la mappemonde, pour s'interdire à soi-même une sécurité décevante. Partout les peuples chancellent comme des hommes ivres; partout les plus difficiles problèmes sont posés; partout les questions les plus ardues et les plus impérieuses réclament une solution que personne ne peut offrir. Et pourtant jamais les éléments de puissance et de prospérité n'ont été plus abondants. Ni la docilité des foules aux volontés et aux actes du pouvoir, ni le concours des hommes de talent ou de savoir-faire ne manquent. Pourquoi « le monde nouveau » ne peut-il donc s'affermir et s'asseoir?

La réponse est pour nous dans les livres saints. « A moins que le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain qu'auront travaillé ceux qui la construisent. Nul ne pourra donner à la société terrestre d'autre fondement que celui qui a été posé d'en haut et qui est le Christ Jésus. » Ce sont là des oracles contre lesquels rien ne prévaudra.

Or, vers quel but « le monde nouveau » fait-il hautement profession de tendre, sinon vers une complète *sécularisation*, ce qui veut dire, dans le langage *actuel*, vers la rupture absolue entre la société « laïque » et le principe chrétien? L'indépendance des institutions humaines par rapport à la doctrine révélée, est préconisée comme la grande conquête et le fait culminant de l'ère moderne. Et comme notre siècle est hardi à tirer les conséquences, voici que l'alliance du pouvoir civil et de l'orthodoxie est spéculativement et pratiquement attaquée dans son dernier représentant et dans sa suprême personnification qui est le roi-pontife. La démolition radicale et raisonnée de ce qui reste de la

chrétienté européenne, voilà le fait et la théorie qui se dressent en face de nous.

Attentifs à ce spectacle, que font les dépositaires de la vérité et de la loi de Dieu? Étudiant la nature des faits accomplis, des transformations opérées, nous n'avons qu'une pensée, qu'une préoccupation, c'est d'infuser à « ce monde nouveau », au jour et à l'heure où il le permettra, la dose nécessaire de sève et de vie surnaturelle; c'est d'épier le moment favorable pour donner à cet édifice toujours croulant les fondations, le ciment et les étais indispensables; c'est, en acceptant tout ce qui est acceptable dans le fait moderne, d'obtenir de lui qu'il accepte à son tour les principes sans lesquels il n'y a pas de stabilité et de durée; c'est enfin de tempérer l'application et d'adoucir jusqu'à l'expression de ces principes, de manière à en assurer le bénéfice à la société présente sans trop effaroucher ses préjugés et ses susceptibilités. Voilà ce qui occupe notre esprit, voilà ce qui perce en cent endroits de nos discours, de nos écrits, si l'on veut bien les juger autrement que par les rapports de la police administrative ou de certains parquets. Et quand notre sollicitude pleine de réticences et de ménagements, se porte ainsi incessamment vers un travail d'affermissement doctrinal qui serait le salut des peuples et des empires, quand nous proclamons que le divorce entre la politique et la théologie est le mal particulier des temps présents, vous osez dire, Monsieur le comte, que nous jouons *le jeu dangereux d'opposer l'Église à l'État, le pape à l'empereur, et les intérêts de la religion aux intérêts de la France!* Non, Monsieur, nous n'avons rien de commun avec les théoriciens et les praticiens de la désunion et de l'opposition des deux ordres, temporel et

spirituel, naturel et surnaturel. Nous luttons au contraire de toutes nos forces contre ces doctrines de séparation qui aboutissent à la négation même de la religion et de la loi révélée. Nous poussons de grands cris dans les moments suprêmes et décisifs où il nous paraît que ces doctrines peuvent passer en actes. Si nos accents vous semblent trop hardis, vous avez vos moyens d'en déclarer l'abus ; sans souscrire à vos arrêts, nous ne les bravons point. Mais, quoi que nous fassions et quoi qu'il arrive, nous demeurons dans une région élevée, nous habitons dans la lumière, nous combattons pour des principes que nous croyons les principes sauveurs des nations et des trônes, nous défendons les intérêts supérieurs des sociétés, et l'on ne nous verra jamais descendre à ces guerres misérables, à ces oppositions tracassières, à ces basses et indignes manœuvres qui ne semblent permises que contre nous.

Que l'Église a le droit de donner des leçons dans l'ordre politique et social

Lettre au Ministre de l'Instr. publ. et des Cultes, à propos du rapport
présenté au Conseil d'État par M. Suin, dans l'affaire du Mandement du
22 février 1861.

16 juin 1861. — IV, 243-252.

Mgr Pie était en tournée pastorale, quand il reçut la lettre du ministre des Cultes lui notifiant la déclaration d'abus prononcée contre son mandement (celui dont nous avons parlé précédemment, p. 309). Il en accusa réception aussitôt et promit pour un peu plus tard des observations plus détaillées. Le décret impérial comme le rapport de M. Suin invoquaient contre lui le premier des quatre articles de 1682. Il répondit longuement sur ce point. Nous donnons sa réponse, qui est un exposé de principes dont l'intérêt dépasse de beaucoup celui d'une réfutation d'erreur quelque peu vieillie dans sa forme de 1682 ou du second empire.

I

Le premier *considérant* (de l'arrêt du conseil d'État) est formulé ainsi : « Considérant qu'aux termes de la déclaration de 1682, il est de maxime fondamentale dans le droit public français : *que le chef de l'Église et l'Église même n'ont reçu de puissance que sur les choses spirituelles, et non pas sur les choses temporelles et civiles ; que, par conséquent, les lettres pastorales que les évêques peuvent adresser aux fidèles de leur diocèse ne doivent avoir pour objet que de les instruire de leur devoir religieux* ».

Le rapporteur, développant la pensée de ce *considérant*, et combattant les doctrines de ma lettre à Votre Excellence, établit formellement : qu'il est contraire à la saine interprétation du premier des quatre articles de 1682, ainsi qu'aux maximes, libertés et franchises gallicanes, d'affirmer que la religion, qui a pour mission d'éclairer toutes les consciences et d'enseigner les devoirs de tous les états, puisse exercer aucunement cette mission par rapport à l'état qui domine les autres ; que la maxime d'après laquelle les institutions humaines ne seraient pas sans subordination à la doctrine révélée, à la loi évangélique, et à l'autorité divinement constituée dépositaire et interprète de cette doctrine et de cette loi, doit être repoussée absolument et sans réserve ; que la loi et la jurisprudence françaises ont tracé les limites des mandements et des lettres pastorales. *Les textes de notre histoire sacrée, nous dit-il, les vérités de notre dogme, la morale sublime des Évangiles, les nécessités de la prière, les consolations de la foi, les exhortations à la charité, les espérances ou les craintes d'une vie future : voilà ce que l'évêque est en droit d'enseigner, non pas aux peuples, lesquels sont confiés au souverain, mais aux fidèles de son diocèse, ce qui est bien différent.*

On le voit : M. le rapporteur a bien voulu, au nom de l'État, nous déterminer la matière de nos instructions, et nous désigner la portion de terrain sur laquelle il nous est permis de nous établir. Il y a du vrai et du faux dans le programme. Ce qu'il y a de faux, nous le repoussons. Ce qu'il y a de vrai, nous le savions d'avance, et nous le tenions de plus haut ; mais nous ne nous sentons pas si gênés dans les bornes qu'on a trouvé bon de nous marquer, que nous ne puissions

nous y mouvoir autant que le réclame le besoin de notre cause.

On accorde que l'Église reste fidèle à ses attributions quand elle exerce sa puissance dans la limite des *choses spirituelles*, et quand les évêques n'emploient leurs publications pastorales qu'à enseigner *le devoir religieux*. Toute la question consiste donc à savoir où s'arrête le domaine des choses spirituelles, où finit la sphère du devoir religieux.

On ne niera sans doute pas que la foi, que la morale aient un caractère spirituel et religieux. Or, oserait-on dire que les chrétiens, sous le double rapport de la croyance et du devoir, n'aient jamais rien à apprendre de l'Église en matière de théories ou de faits se rapportant plus ou moins à l'ordre temporel et politique?

Le sacerdoce a reçu la mission divine d'enseigner le devoir religieux : on l'avoue, et cela nous suffit. Car, pour éviter les généralités et ne pas sortir de la situation présente, nous disons hardiment, et tout le corps épiscopal dit avec son chef : C'est un devoir religieux d'adhérer à la vérité concernant les questions les plus vitales de la religion et de l'Église ; c'en est un de savoir qu'il n'existe pas d'antagonisme entre les principes de l'ordre surnaturel et les éléments du véritable progrès social ; c'en est un de ne pas professer, ni même penser que l'Évangile, capable de mener les âmes en paradis, doit être évincé des lois qui régissent les intérêts présents de l'humanité ; c'en est un de ne pas affirmer qu'un gouvernement dont la politique tient compte du dogme catholique, est mauvais par cela seul, mauvais non seulement en fait, mais *mauvais par essence* ; c'en est un de ne pas croire et de ne pas dire qu'il y a un évangile autre que celui qui est prêché par

les pasteurs en communion avec le pontife suprême, un évangile plus pur et plus primitif, dont les gouvernements ou les particuliers peuvent se rendre les interprètes au point de l'opposer à l'enseignement des évêques et du pape, et de se donner la mission de les y ramener ; c'en est un de ne pas soutenir que la souveraineté ecclésiastique est condamnée par la loi évangélique, et que d'être pontife empêche d'être roi ; c'en est un de croire à la justice, à la légitimité, à l'inviolabilité de ce qui a été consacré par le temps, par le droit, par la religion ; enfin, c'est un devoir religieux de ne pas insulter l'épouse de J.-C., de ne pas calomnier la maîtresse et l'institutrice des sociétés chrétiennes, de ne pas l'accuser d'avoir engagé les nations soumises à sa loi, et nourries de son esprit, dans des voies fausses et mauvaises, de ne pas soutenir que tout le bien des peuples modernes procède d'un mouvement qui s'est opéré en dehors de l'Église et contre l'Église. Que ne pourrais-je pas dire encore ? Car, il n'est pas un seul des axiomes rationalistes et naturalistes dont s'arment les prôneurs du droit nouveau, qui ne soit la négation plus ou moins déclarée de l'affirmation évangélique, de l'enseignement constant de l'Église, de la sagesse même naturelle et de la tradition du genre humain.

C'est donc le devoir des pasteurs de réfuter ces aphorismes antichrétiens et antisociaux ; de les attaquer dans les écrits des théoriciens qui empoisonnent les âmes de ces mensonges ; de les combattre plus fortement encore, s'il est possible, dans les manœuvres et les entreprises des praticiens qui visent à les asseoir définitivement parmi les faits accomplis. Se taire en pareil cas, ce serait ne veiller ni à la garde du dépôt, ni à la conservation du troupeau ; ce serait abandonner

l'enseignement du *devoir religieux* ; ce serait se démettre de la puissance reçue de Dieu sur les *choses spirituelles* ; ce serait trahir la vérité, la foi, la justice, tout ce qui constitue l'ordre chrétien et l'ordre moral sur la terre.

Je vous le jure, M. le ministre, quand la postérité relira tout cet enseignement pastoral contemporain qu'on accuse d'empiètement notoire sur le domaine temporel et civil, elle n'y découvrira pas une syllabe qui n'ait eu un rapport prochain et direct à la question spirituelle et religieuse. En ce qui me concerne, quand je repasse toute la série et la gradation de mes publications épiscopales depuis plusieurs années, je n'y trouve pas une intention, pas une parole qui ne soit justifiée par un besoin des temps, pas une instruction qui n'ait pour objet de réfuter une erreur pernicieuse, pour but de conjurer un désastre religieux et social.

II

L'honorable M. Suin m'arrête à ce dernier mot, et il prend acte de mon aveu. « L'Église, dira-t-il, avoue donc sa prétention à intervenir dans les questions *sociales*. Et que devient alors *le premier et le plus incontesté des articles de 1682* ? »

A cela je réponds d'abord que la déclaration de 1682 n'est point un acte émané de l'Église ni ratifié par elle, et que, si la doctrine contenue dans le premier article de cette déclaration est interprétée par les gens de loi et les hommes d'État en un sens absolument inadmissible, et qu'on pourrait qualifier idolâtrique, il ne nous en coûtera point de dire de cet article ainsi interprété

ce que Bossuet a dit de la déclaration elle-même :
Abeat quo libuerit.

Je réponds ensuite qu'incontestablement les questions sociales, par le côté qui les lie à la loi divine et à la morale révélée ou même naturelle, ne pourront jamais être mises absolument en dehors de la compétence de l'Église. Je croirais tomber dans la vétilerie, et manquer de respect envers moi-même comme envers M. Suin, si je relevais l'étrange puérilité qui le porte à nous refuser tout droit d'enseignement sur les *peuples*, pour ne le concentrer que sur les *fidèles*. Si l'estimable conseiller veut faire triompher sa susceptibilité, il n'est pas au bout de ses peines, et il aura bien des radiations à opérer dans l'ancien et le nouveau Testament. Il lui faudra décréter la mise au pilon de tous ces chapitres des prophètes qui annoncent le règne de Dieu sur la terre, moyennant l'incorporation des *nations*, des *peuples* et des *rois* à la Jérusalem du Christ, qui est son Église. Par-dessus tout, il devra provoquer un édit impérial prononçant l'abus et décrétant la suppression de la formule divine de notre investiture : « Allez et enseignez tous les peuples » : *Euntes ergo, docete omnes gentes.*

Mais sans m'attacher à cette misérable contestation, qui contiendrait une impiété si elle n'était simplement une injuste querelle de mots, j'aime mieux énoncer la vérité tout entière, et redire hautement que les devoirs du citoyen relevant assurément de la conscience, relèvent à ce titre de l'autorité divinement constituée régulatrice suprême des consciences. L'Église n'absorbera point pour cela la puissance de l'État ; elle ne violera point l'indépendance dont il jouit dans l'ordre civil et temporel ; elle n'interviendra au contraire que pour

faire triompher plus efficacement son autorité et ses droits légitimes. A-t-on jamais dit que l'Église, parce qu'il lui appartient d'éclairer les consciences sur l'étendue, la portée et les applications du quatrième précepte du décalogue, accapare l'autorité divine et naturelle des parents sur les enfants ? Non ; encore bien que les ministres de la religion aient mission d'expliquer le droit paternel et le devoir filial, la puissance paternelle n'en subsiste pas moins tout entière dans son ordre ; les commandements du père à son fils ne tirent en aucune façon leur autorité du sacerdoce, mais du droit propre de la paternité.

Ainsi en est-il des attributions de l'Église par rapport aux obligations des citoyens et aux devoirs de la vie publique. L'Église ne prétend aucunement se substituer aux puissances de la terre, qu'elle-même regarde comme ordonnées de Dieu et nécessaires au monde. A l'encontre des doctrines anarchiques et des passions révolutionnaires, elle sauvegarde partout et toujours le principe d'autorité, principe essentiel au repos du monde et au maintien de l'ordre ; elle enseigne que la présomption d'abus ne doit pas être facilement admise, et qu'en règle générale, l'obéissance est le premier et le plus indispensable devoir. Pour son compte, elle ne s'ingère pas à la légère et à tout propos dans l'examen des questions intérieures du gouvernement public, non plus que de celles du gouvernement paternel et domestique. Son rôle n'a rien d'indiscret ni d'odieux ; il n'est jamais ni intempestif ni tracassier. Les matières les plus graves de la législation, du commerce, des finances, de l'administration, de la diplomatie, se traitent et se résolvent presque toujours sous ses yeux sans qu'elle articule la moindre observation. Il en doit être ainsi ;

et, puisqu'on revient sans cesse à la déclaration de 1682, assurément le premier article de cette déclaration trouve là une large application, une très ample satisfaction. Oui, que l'Église juge de haut tout ce qui concerne les choses naturelles, les obligations et les relations civiles, politiques, sociales, internationales ; qu'elle laisse à des précepteurs secondaires le soin d'enseigner directement ces questions ; qu'elle reconnaisse aux pouvoirs purement temporels la charge de les formuler par des lois et de les protéger par des magistratures : c'est très juste, c'est très simple, et cela est partout. Même dans les États pontificaux, il reste des lignes de démarcation et de distinction entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel ; le premier maintient au second toute la liberté de se mouvoir dans sa sphère propre et particulière. Mais vouloir que l'Église de J.-C. se démette du droit et du devoir de juger en dernier ressort de la moralité des actes d'un agent moral quelconque, particulier ou collectif, père, maître, magistrat, législateur, même roi ou empereur, c'est vouloir qu'elle se nie elle-même, qu'elle abdique son essence, qu'elle déchire son acte d'origine et les titres de son histoire, enfin, qu'elle outrage et qu'elle mutilé Celui dont elle tient la place sur la terre. D'ailleurs l'Église ne sait pas se déjuger. Or, la question étant posée dans les termes qui viennent d'être exprimés, l'Église a toujours affirmé son droit, et elle n'a pas cessé de l'exercer depuis la conversion du monde païen. « Tout est soumis à ses clefs, dit Bossuet, tout, mes Frères, *rois et peuples*, pasteurs et troupeaux : nous le publions avec joie : car nous aimons l'unité, et nous tenons à gloire notre obéissance¹. »

1. Sermon sur l'unité de l'Église.

III

Et, de fait, les rois, aussi bien que les peuples, trouvent en cela des avantages et des garanties. La dignité et la force d'un pouvoir sont en raison directe de la dépendance où il se tient de la vérité et de la justice. On ne se ravale point, on ne s'affaiblit point, bien au contraire, en se proclamant soumis à Dieu. « C'est par Dieu que les rois règnent, dit l'Écriture ; c'est par lui que les législateurs font des lois justes¹. » Or, Dieu s'étant incarné dans le Christ, et le Christ continuant de vivre, d'enseigner et d'agir dans son Église, tout ce qui dépend de Dieu dans l'ordre supérieur des choses spirituelles, religieuses, morales, dépend conséquemment de Jésus-Christ et de l'Église.

Sans doute, à côté des entreprises innombrables de la puissance séculière contre l'Église, on pourra nous objecter quelque cas d'empiétement des ministres de l'Église contre le pouvoir temporel ; mais le droit de l'Église n'est pas infirmé par les excès de quelques-uns des siens, et l'Église elle-même a contre eux des tribunaux, des lois et des moyens de répression, quand on lui permet de s'en servir.

On nous allègue que les princes de l'ancien régime, les rois de l'ancienne France, ont plus d'une fois eux-mêmes nié, discuté, repoussé le droit de l'Église. Il est vrai, l'histoire prouve surabondamment qu'il en a été ainsi. Même parmi les monarques chrétiens, il y a une tradition longue et presque ininterrompue de princes révoltés, se retranchant derrière le rempart d'une lég-

1. PROV., VIII, 15.

lité arbitraire, et, au besoin, derrière le rempart de la force et de la tyrannie. Mais la même histoire est là pour nous apprendre ce qu'ils y ont gagné d'honneur, d'influence sur leurs peuples, de tranquillité pour leur vie, de sécurité dans leur mort, de solidité pour leur dynastie. Un de nos illustres évêques des Gaules, qu'on a toujours cité pour son dévouement à la monarchie française, bien que le devoir épiscopal l'ait mis plus d'une fois aux prises avec son souverain, Ives de Chartres, dont la conduite et les écrits offrent un admirable mélange de force et de prudence, de soumission et de résistance, écrivait à un puissant roi : *Quantum valet corpus nisi regatur ab anima, tantum valet terrena potestas nisi informetur ab ecclesiastica disciplina*¹. Les dernières pages de notre histoire sont un terrible commentaire de cette parole. L'ancienne monarchie, unie à l'Église par les plus étroits liens, avait duré quatorze siècles ; pendant ce long espace de temps, deux changements de races seulement étaient survenus, et ç'avait été sans révolution violente, sans altération de la constitution du pays. La royauté s'est fatiguée d'une alliance si salutaire ; elle a considéré comme une atteinte à sa souveraine indépendance cette subordination religieuse qui avait été pour elle la source de tant de biens ; elle a voulu désormais ne rien devoir à l'Église. Les rois donc ont fini par ériger en maxime qu'ils ne relevaient que de Dieu et de leur épée. Or, depuis soixante-dix ans, le monde s'est demandé : Où donc est le Dieu des rois ? *Ubi est Deus eorum ?* Et il a pu se demander aussi : Où est leur épée ? Épée de l'ancienne monarchie en 1793 ; épée du plus grand

1. Ivo Carnot., epist.

guerrier du monde en 1814 et 1815 ; épée de la branche aînée en 1830 ; épée de la branche cadette en 1848 ; épée même de la république en 1851 : pas un glaive n'a été assez fort pour résister à la justice du Dieu jaloux qui a incarné ses droits dans les droits de son Église.

Nous savons qu'on ne se découragera point de tenter l'expérience. Sans souci du passé, les légistes, les politiques, tous les mauvais génies du pouvoir, raviveront imperturbablement les mêmes formules, et ils diront : « L'État est complètement indépendant de l'Église ; le prince ne relève que de Dieu et de son épée ». Dieu et l'épée continueront de faire leurs éloquents réponses, et l'Église continuera d'assister aux mêmes spectacles. On ne lassera ni sa patience ni son courage. Elle est aussi résignée à voir jusqu'à la fin les tristes scandales des révoltes populaires, sociales, légales, impériales, qu'elle est assurée de traverser les vaines barrières qu'on lui oppose, et d'assister tôt ou tard au châtement des rebelles qui les auront élevées.

L'État sans contrôle, les actes du prince ou du peuple souverain érigés en actes-principes qui échappent à l'autorité même de la religion : mais, y pense-t-on ? C'est la force substituée au droit, c'est la volonté identifiée à la raison, c'est la politique retournant au paganisme et à l'infidélité, c'est le Christ excommunié de la société humaine, ou, pour mieux dire, c'est l'État fait Dieu. Or, pour un être créé, la déification, c'est infailliblement la ruine et la mort. Qu'on se souvienne de Nabuchodonosor, d'Antiochus, d'Hérode Agrippa et de tant d'autres. L'histoire profane elle-même ne nous montre les apothéoses humaines que parmi l'éclat tragique des pompes funéraires. Qui de nous n'a retenu,

dans ses réminiscences classiques, le cri de désespoir poussé par un vieil empereur romain le jour où il se sentit misérablement tourner à la divinité : *Prima morbi accessione, vœ, inquit, puto, Deus fito*¹.

Enfin, il ne faut pas beaucoup de réflexion pour voir que cette prétendue indépendance des souverains, mortelle à leur pouvoir et quelquefois à leur personne, n'est pas moins fatale aux peuples qu'ils gouvernent. Les peuples, il est vrai, savent regimber contre ces guides indépendants *auxquels ils sont confiés*; et les princes peuvent dire ce qui leur vaut mieux ou bien du contrôle de l'Église, puissance surnaturelle, et, de l'aveu de tous, puissance grave, modérée, éprouvée, ou bien du contrôle de cette force aveugle, passionnée, inconsistante, qu'on nomme l'opinion et la force populaire. Toutefois, je l'avoue, ce sont toujours en dernier ressort les peuples qui sont victimes. Si le despotisme amène la rébellion, la rébellion amène la corruption, celle des mœurs, et celle de l'esprit. Et les nations, ballotées par des révolutions sans fin, oscillent entre l'anarchie avec ses ruines, et la dictature avec ses rigueurs et ses hontes. Tels sont les immanquables fruits que recueillent les princes et les peuples de leur indépendance absolue en face de l'Église.

1. Suétone, *in Vespas.*, xxiii.

L'Église et l'Éducation de la Jeunesse

Allocution pour l'ouverture du collège des Jésuites à Poitiers.
26 octobre 1854. — II, 135-136.

Sans doute, mes très chers Frères, nous sommes et nous serons toujours prêt à seconder les efforts que fera l'enseignement séculier pour se constituer, dans la pratique aussi bien que dans la théorie, sur la base du christianisme. Mais nous ne pouvons le dissimuler : si tous les peuples de la terre ont toujours reconnu dans le sacerdoce une aptitude particulière pour la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse, c'est surtout au sein des sociétés chrétiennes que ce ministère revient aux prêtres comme de droit. Depuis que Jésus-Christ a dit à ses apôtres : *Euntes ergo docete* : « Allez et enseignez¹ », il n'y a que le sophisme qui puisse établir un mur de séparation entre l'enseignement des vérités chrétiennes et l'enseignement des langues, des lettres, de la philosophie et de l'histoire, attendu que la nature n'a point établi, elle, de mur de clôture entre l'esprit et le cœur, entre l'homme scientifique et l'homme religieux. La religion qui n'a pas ses racines jetées dans

1. Matth., xxviii, 19.

toutes les parties de l'intelligence humaine, et qui se détache et s'isole de tous les autres éléments de l'éducation, est un arbre battu par tous les vents, que la première tempête renverse. Ils ne sont donc qu'intelligents à nos yeux, les pères de famille qui, principalement dans un temps et dans un pays dont toutes les institutions sont marquées au coin du rationalisme, pour faire de leur fils de véritables chrétiens, veulent avant tout les confier aux mains des prêtres, c'est-à-dire à des éducateurs qui offrent, en droit comme en fait, des garanties certaines d'orthodoxie. Hélas ! s'il arrive trop souvent que, lors même qu'il a été élevé par des hommes de conviction et de foi, le jeune homme, entraîné par les préjugés de son siècle et par les passions de son cœur, s'écarte de la voie de la vérité et de la vertu ; que ne faut-il pas redouter lorsque ses premières années ne se sont pas écoulées dans ce contact précieux ! De dures leçons nous ont été déjà données par l'expérience ; elle nous en réserve encore de plus amères qui achèveront de porter la conviction dans tous les esprits. Le jour viendra où la société, la famille, la propriété repousseront plus énergiquement que nous-mêmes certains axiomes de sécularisation exclusive et systématique qui leur auront été plus funestes qu'à l'Église. Et, s'il est vrai que le sacerdoce doive désormais être sévèrement relégué dans le sanctuaire, on reconnaîtra du moins que l'âme de l'enfant, du jeune homme, est le plus auguste des sanctuaires, et que ce n'est pas trop du prêtre, ni même du religieux, pour entretenir le feu sacré dans ces temples vivants où tant de mains coupables avaient jeté des torches incendiaires.

XIII

L'intolérance doctrinale de l'Église

Sermons à la cath. de Chartres, 1841 et 1847.
Œuvr. sac. — I, 358-370.

Il est de l'essence de toute vérité de ne pas tolérer le principe contradictoire. L'affirmation d'une chose exclut la négation de cette même chose, comme la lumière exclut les ténèbres. Là où rien n'est certain, où rien n'est défini, les sentiments peuvent être partagés, les opinions peuvent varier. Je comprends et je demande la liberté dans les choses douteuses : *In dubiis libertas*. Mais dès que la vérité se présente avec les caractères certains qui la distinguent, par cela même qu'elle est vérité, elle est positive, elle est nécessaire, et, par conséquent, elle est une et intolérante : *In necessariis unitas*. Condamner la vérité à la tolérance, c'est la forcer au suicide. L'affirmation se tue, si elle doute d'elle-même; et elle doute d'elle-même, si elle laisse indifféremment la négation se poser à côté d'elle. Pour la vérité, l'intolérance c'est le soin de la conservation, c'est l'exercice légitime du droit de propriété. Quand on possède, il faut défendre, sous peine d'être bientôt entièrement dépouillé.

Aussi, mes Frères, par la nécessité même des choses,

l'intolérance est partout, parce que partout il y a bien et mal, vrai et faux, ordre et désordre; partout le vrai ne supporte pas le faux, le bien exclut le mal, l'ordre combat le désordre. Quoi de plus intolérant, par exemple, que cette proposition : 2 et 2 font 4 ? Si vous venez me dire que 2 et 2 font 3, ou que 2 et 2 font 5, je vous réponds que 2 et 2 font 4. Et si vous me dites que vous ne contestez point ma façon de compter, mais que vous gardez la vôtre, et que vous me priez d'être aussi indulgent envers vous que vous l'êtes envers moi; tout en demeurant convaincu que j'ai raison et que vous avez tort, à la rigueur je me tairai peut-être, parce qu'après tout il m'importe assez peu qu'il y ait sur la terre un homme pour lequel 2 et 2 font 3 ou 5.

Sur un certain nombre de questions, où la vérité serait moins absolue, où les conséquences seraient moins graves, je pourrai jusqu'à un certain point composer avec vous. Je serai conciliant, si vous me parlez de littérature, de politique, d'art, de sciences agréables, parce qu'en toutes ces choses il n'y a pas un type unique et déterminé. Là le beau et le vrai sont, plus ou moins, des conventions; et, au surplus, l'hérésie en cette matière n'encourt d'autres anathèmes que ceux du sens commun et du bon goût. Mais s'il s'agit de la vérité religieuse, enseignée ou révélée par Dieu lui-même; s'il y va de votre avenir éternel et du salut de mon âme, dès lors plus de transaction possible. Vous me trouverez inébranlable, et je devrai l'être. C'est la condition de toute vérité d'être intolérante; mais la vérité religieuse, étant la plus absolue et la plus importante de toutes les vérités, est par conséquent aussi la plus intolérante et la plus exclusive.

Mes Frères, rien n'est exclusif comme l'unité. Or,

entendez la parole de saint Paul : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*. Il n'y a au ciel qu'un seul Seigneur : *Unus Dominus*. Ce Dieu, dont l'unité est le grand attribut, n'a donné à la terre qu'un seul symbole, une seule doctrine, une seule foi : *Una fides*. Et cette foi, ce symbole, il ne les a confiés qu'à une seule société visible, à une seule Église dont tous les enfants sont marqués du même sceau et régénérés par la même grâce : *Unum baptisma*. Ainsi l'unité divine, qui réside de toute éternité dans les splendeurs de la gloire, s'est produite sur la terre par l'unité du dogme évangélique, dont le dépôt a été donné en garde par Jésus-Christ à l'unité hiérarchique du sacerdoce : Un Dieu, une foi, une église : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*.

Un pasteur anglais a eu le courage de faire un livre sur la tolérance de Jésus-Christ, et le philosophe de Genève a dit en parlant du Sauveur des hommes : « Je ne vois point que mon divin Maître ait subtilisé sur le dogme ». Rien n'est plus vrai, mes Frères : Jésus-Christ n'a point subtilisé sur le dogme. Il a apporté aux hommes la vérité, et il a dit : Si quelqu'un n'est pas baptisé dans l'eau et dans le Saint-Esprit ; si quelqu'un refuse de manger ma chair et de boire mon sang, il n'aura point de part dans mon royaume. Je l'avoue, il n'y a point là de subtilité ; c'est l'intolérance, l'exclusion la plus positive, la plus franche. Et encore Jésus-Christ a envoyé ses Apôtres prêcher toutes les nations, c'est-à-dire, renverser toutes les religions existantes, pour établir l'unique religion chrétienne par toute la terre, et substituer l'unité du dogme catholique à toutes les croyances reçues chez les différents peuples. Et, prévoyant les mouvements et les divisions que cette doctrine va exciter sur la terre, il n'est point arrêté, et

il déclare qu'il est venu apporter non la paix mais le glaive, allumer la guerre non seulement entre les peuples, mais dans le sein d'une même famille, et séparer, quant aux convictions du moins, l'épouse croyante de l'époux incrédule, le gendre chrétien du beau-père idolâtre. La chose est vraie, et le philosophe a raison : Jésus-Christ n'a point subtilisé sur le dogme.

Le même sophiste dit ailleurs à son Emile : « Moi, je fais comme saint Paul, et je place la charité bien au-dessus de la foi. Je pense que l'essentiel de la religion consiste en la pratique, que non seulement il faut être homme de bien, humain et charitable, mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé, n'importe quelle religion il professe ». Voilà certes, mes Frères, un beau commentaire de saint Paul, qui dit, par exemple, que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu ; de saint Paul qui déclare que Jésus-Christ n'est point divisé, qu'en lui il n'y a pas le oui et le non, mais seulement le oui ; de saint Paul qui affirme que, quand par impossible un ange viendrait évangéliser une autre doctrine que la doctrine apostolique, il faudrait lui dire anathème. Saint Paul, apôtre de la tolérance ! saint Paul qui marche abattant toute science orgueilleuse qui s'élève contre Jésus-Christ, réduisant toutes les intelligences sous la servitude de Jésus-Christ.

On a parlé de la tolérance des premiers siècles, de la tolérance des Apôtres. Mes Frères, on n'y pense pas ; mais l'établissement de la religion chrétienne a été au contraire par excellence une œuvre d'intolérance religieuse. Au moment de la prédication des Apôtres, l'univers entier possédait à peu près cette tolérance dogmatique si vantée. Comme toutes les religions étaient

aussi fausses et aussi déraisonnables les unes que les autres, elles ne se faisaient pas la guerre ; comme tous les dieux se valaient entre eux, c'étaient autant de démons, ils n'étaient point exclusifs, ils se toléraient : Satan n'est pas divisé contre lui-même. Rome, en multipliant ses conquêtes, multipliait ses divinités ; et l'étude de sa mythologie se compliquait dans la même proportion que celle de sa géographie. Le triomphateur qui montait au Capitole, faisait marcher devant lui les dieux conquis avec plus d'orgueil encore qu'il ne traînait à sa suite des rois vaincus. Le plus souvent, en vertu d'un sénatus-consulte, les idoles des Barbares se confondaient désormais avec le domaine de la patrie, et l'Olympe national s'agrandissait comme l'empire.

Le christianisme, au moment où il apparut (remarquez ceci, mes Frères, ce sont des aperçus historiques de quelque valeur par rapport à la question présente), le christianisme, à sa première apparition, ne fut pas repoussé tout d'un coup. Le paganisme se demanda si, au lieu de combattre cette religion nouvelle, il ne devait pas lui donner accès dans son sein. La Judée était devenue une province romaine ; Rome, accoutumée à recevoir et à concilier toutes les religions, accueillit d'abord sans trop d'effroi le culte sorti de la Judée. Un empereur plaça Jésus-Christ aussi bien qu'Abraham parmi les divinités de son oratoire, comme on vit plus tard un autre César proposer de lui rendre des hommages solennels. Mais la parole du prophète n'avait pas tardé à se vérifier : les multitudes d'idoles, qui voyaient d'ordinaire sans jalousie des dieux nouveaux et étrangers venir se placer à côté d'elles, à l'arrivée du Dieu des chrétiens tout à coup poussèrent un cri d'effroi, et, secouant leur tranquille poussière, s'é-

branlèrent sur leurs autels menacés : *Ecce Dominus ascendit, et commovebuntur simulacra a facie ejus*¹. Rome fut attentive à ce spectacle. Et bientôt, quand on s'aperçut que ce Dieu nouveau était l'irréconciliable ennemi des autres dieux ; quand on vit que les chrétiens dont on avait admis le culte ne voulaient pas admettre le culte de la nation ; en un mot, quand on eut constaté l'esprit intolérant de la foi chrétienne, c'est alors que commença la persécution.

Écoutez comment les historiens du temps justifient les tortures des chrétiens : ils ne disent point de mal de leur religion, de leur Dieu, de leur Christ, de leurs pratiques ; ce ne fut que plus tard qu'on inventa des calomnies. Ils leur reprochent seulement de ne pouvoir souffrir aucune autre religion que la leur. « Je ne doutais pas, dit Pline le Jeune, quoi qu'il en soit de leur dogme, qu'il ne fallût punir leur entêtement et leur obstination inflexible : *Pervicaciam et inflexibilem obstinationem*. Ce ne sont point des criminels, dit Tacite, mais ce sont des intolérants, des misanthropes, des ennemis du genre humain. Il y a chez eux une foi opiniâtre à leurs principes, et une foi exclusive qui condamne les croyances de tous les autres peuples : *Apud ipsos fides obstinata, sed adversus omnes alios hostile odium*. Les païens disaient assez généralement des chrétiens ce que Celse a dit des Juifs, que l'on confondit longtemps avec eux parce que la doctrine chrétienne avait pris naissance en Judée : « Que ces hommes adhèrent inviolablement à leurs lois, disait ce sophiste, je ne les en blâme pas ; je ne blâme que ceux qui abandonnent la religion de leurs pères pour en

1. Isaïe, XIX, 1.

embrasser une différente ! Mais si les Juifs ou les chrétiens veulent se donner les airs d'une sagesse plus sublime que celle du reste du monde, je dirai qu'on ne doit pas croire qu'ils soient plus agréables à Dieu que les autres. »

Ainsi, mes Frères, le principal grief contre les chrétiens, c'était la rigidité trop absolue de leur symbole, et, comme on disait, l'humeur insociable de leur théologie. Si ce n'eût été qu'un Dieu de plus, il n'y aurait pas eu de réclamations ; mais c'était un Dieu incompatible qui chassait tous les autres : voilà pourquoi la persécution. Ainsi l'établissement de l'Église fut une œuvre d'intolérance dogmatique. Toute l'histoire de l'Église n'est pareillement que l'histoire de cette intolérance. Qu'est-ce que les martyrs ? des intolérants en matière de foi, qui aiment mieux les supplices que de professer l'erreur. Qu'est-ce que les symboles ? des formules d'intolérance, qui règlent ce qu'il faut croire et qui imposent à la raison des mystères nécessaires. Qu'est-ce que la Papauté ? une institution d'intolérance doctrinale, qui par l'unité hiérarchique maintient l'unité de la foi. Pourquoi les conciles ? pour arrêter les écarts de la pensée, condamner les fausses interprétations du dogme, anathématiser les propositions contraires à la foi.

Nous sommes donc intolérants, exclusifs en matière de doctrine : nous en faisons profession ; nous en sommes fiers. Si nous ne l'étions pas, c'est que nous n'aurions pas la vérité, puisque la vérité est une, et par conséquent intolérante. Fille du ciel, la religion chrétienne, en descendant sur la terre, a produit les titres de son origine ; elle a offert à l'examen de la raison des faits incontestables, et qui prouvent irréfragablement

sa divinité. Or, si elle vient de Dieu, si Jésus-Christ, son auteur, a pu dire : Je suis la vérité : *Ego sum veritas* ; il faut bien, par une conséquence inévitable, que l'Église chrétienne conserve incorruptiblement cette vérité telle qu'elle l'a reçue du ciel même ; il faut bien qu'elle repousse, qu'elle exclue tout ce qui est contraire à cette vérité, tout ce qui la détruirait. Reprocher à l'Église catholique son intolérance dogmatique, son affirmation absolue en matière de doctrine, c'est lui adresser un reproche fort honorable. C'est reprocher à la sentinelle d'être trop fidèle et trop vigilante ; c'est reprocher à l'épouse d'être trop délicate et trop exclusive.

Nous vous tolérons bien, disent parfois les sectes à l'Église, pourquoi donc, vous, ne nous tolérez-vous pas ? Mes Frères, c'est comme si les esclaves disaient à l'épouse légitime : Nous vous supportons bien, pourquoi être plus exclusive que nous ? Les étrangères supportent l'épouse, c'est une grande faveur, vraiment ; et l'épouse est bien déraisonnable de prétendre seule à des droits et à des privilèges, dont on veut bien lui laisser une part, du moins jusqu'à ce qu'on réussisse à la bannir tout à fait !

Voyez donc cette intolérance des catholiques ! dit-on souvent autour de nous : ils ne peuvent souffrir aucune autre Église que la leur ; les protestants les souffrent bien ! M. F., vous étiez dans la tranquille possession de votre maison et de votre domaine ; des hommes armés s'y précipitent ; ils s'emparent de votre lit, de votre table, de votre argent, en un mot ils s'établissent chez vous, mais ils ne vous en chassent pas, ils poussent la condescendance jusqu'à vous laisser votre part. Qu'avez-vous à vous plaindre ? Vous êtes bien exigeants de ne pas vous contenter du droit commun !

Les protestants disent bien qu'on peut se sauver dans votre Église ; pourquoi prétendez-vous qu'on ne peut pas se sauver dans la leur ? M. F., transportons-nous sur une des places de cette cité. Un voyageur me demande la route qui conduit à la capitale ; je la lui enseigne. Alors un de mes concitoyens s'approche, et me dit : J'avoue que cette route conduit à Paris, je vous accorde cela ; mais vous me devez des égards réciproques, et vous ne me contesterez pas que cette autre route, la route de Bordeaux par exemple, conduise également à Paris.

En vérité, cette route de Paris serait bien intolérante et bien exclusive de ne pas vouloir qu'une route qui lui est directement opposée conduise au même but. Elle n'a pas un esprit conciliant ; jusqu'où ne se glisse pas l'envahissement et le fanatisme ? M. F., et je pourrais céder encore, car les routes les plus opposées finiraient par se rencontrer peut-être, après avoir fait le tour du globe, tandis qu'on suivrait éternellement le chemin de l'erreur sans jamais arriver au ciel. Ne nous demandez donc plus pourquoi, quand les protestants avouent qu'on peut se sauver dans notre religion, nous nous refusons à reconnaître que, généralement parlant et hors le cas de la bonne foi et de l'ignorance invincible, on puisse se sauver dans la leur. Les épines peuvent avouer que la vigne donne des raisins, sans que la vigne soit tenue de reconnaître aux épines la même propriété.

M. F., nous sommes souvent confus de ce que nous entendons dire sur toutes ces questions à des gens sensés d'ailleurs. La logique leur fait entièrement défaut, dès qu'il s'agit de religion. Est-ce passion, est-ce préjugé qui les aveugle ? C'est l'un et l'autre. Au fond, les

passions savent bien ce qu'elles veulent, quand elles cherchent à ébranler les fondements de la foi, à placer la religion parmi les choses sans consistance. Elles n'ignorent pas qu'en démolissant le dogme elles se préparent une morale facile. On l'a dit avec une justesse parfaite : c'est plutôt le décalogue que le symbole qui fait les incrédules. Si toutes les religions peuvent être mises sur un même rang, c'est qu'elles se valent toutes ; si toutes sont vraies, c'est que toutes sont fausses ; si tous les dieux se tolèrent, c'est qu'il n'y a pas de Dieu. Et quand on a pu en arriver là, il ne reste plus de morale bien gênante. Que de consciences seraient tranquilles, le jour où l'Église catholique donnerait le baiser fraternel à toutes les sectes ses rivales !

Et, après quelques réflexions sur le tolérantisme de Jean-Jacques Rousseau et l'éclectisme de V. Cousin, l'abbé Pie conclut :

Vous cherchez la vérité sur la terre, cherchez l'Église intolérante. Toutes les erreurs peuvent se faire des concessions mutuelles ; elle sont proches parentes, puisqu'elles ont un père commun : *Vos ex patre diabolo estis*¹. La vérité, fille du ciel, est la seule qui ne capitule point.

O vous donc qui voulez juger cette grande cause, appropriez-vous en cela la sagesse de Salomon. Parmi ces sociétés différentes entre lesquelles la vérité est un objet de litige, comme était cet enfant entre les deux mères, vous voulez savoir à qui l'adjuger ! Dites qu'on vous apporte un glaive, feignez de trancher, et examinez le visage que feront les prétendantes. Il y en aura plusieurs qui se résigneront, qui se contenteront de la

1. Joan., VIII, 44.

part qui va leur être livrée. Dites aussitôt : celles-là ne sont pas les mères. Il en est une au contraire qui se refusera à toute composition, qui dira : la vérité m'appartient et je dois la conserver tout entière, je ne souffrirai jamais qu'elle soit diminuée, morcelée. Dites : celle-ci est la véritable mère.

XIV

La tolérance de l'Église envers les personnes

Serm. à la cath. de Chartres, 1841 et 1847.
Œuvr. sac., I, 370-376.

C'est le propre de l'Église catholique, M. F., d'être ferme et inébranlable sur les principes, et de se montrer douce et indulgente dans leur application. Quoi d'étonnant? N'est-elle pas l'épouse de Jésus-Christ, et, comme lui, ne possède-t-elle pas à la fois le courage intrépide du lion et la mansuétude pacifique de l'agneau? Et ne représente-t-elle pas sur la terre la suprême Sagesse, qui tend à son but fortement et qui dispose tout suavement? Ah! c'est à ce signe encore, c'est à ce signe surtout que la religion descendue du ciel doit se faire reconnaître, c'est aux condescendances de sa charité, aux inspirations de son amour. Or, M. F., considérez l'Église de Jésus-Christ, et voyez avec quels ménagements infinis, avec quels respectueux égards elle procède avec ses enfants, soit dans la manière dont elle présente ses enseignements à leur intelligence, soit dans l'application qu'elle en fait à leur conduite et à leurs actions. Bientôt vous reconnaî-

trez que l'Église, c'est une mère, qui enseigne invariablement la vérité et la vertu, qui ne peut jamais consentir à l'erreur ni au mal, mais qui s'industrie à rendre son enseignement aimable, et qui traite avec indulgence les égarements de la faiblesse.

Souffrez que je vous communique, M. F., une impression qui assurément ne m'est pas particulière et personnelle, et qu'ont éprouvée comme moi tous ceux de mes frères qui se sont livrés avec loisir et réflexion à l'incomparable étude de la science sacrée. Dès les premiers pas qu'il m'a été donné de faire dans le domaine de la sainte théologie, ce qui m'a causé le plus d'admiration, ce qui a parlé le plus éloquemment à mon âme, ce qui m'aurait inspiré la foi si je n'avais eu le bonheur de la posséder déjà, c'est d'une part la tranquille majesté avec laquelle l'Église catholique affirme ce qui est certain, et d'autre part la modération et la réserve avec laquelle elle abandonne aux libres opinions tout ce qui n'est pas défini. Non, ce n'est pas ainsi que les hommes enseignent les doctrines dont ils sont les inventeurs, ce n'est pas ainsi qu'ils expriment les pensées qui sont le fruit de leur génie.

Quand un homme a créé un système, il le soutient avec une ténacité absolue ; il ne cède ni sur un point ni sur un autre. Quand il s'est épris d'une doctrine issue de son cerveau, il cherche à la faire prévaloir avec empire ; ne lui contestez pas une seule de ses idées : celle que vous vous permettez de discuter est précisément la plus assurée et la plus nécessaire. Presque tous les livres sortis de la main des hommes sont empreints de cette exagération et de cette tyrannie. S'agit-il de littérature, d'histoire, de philosophie, de science ? chacun s'érige en oracle, ne veut être contre-

dit en rien ; c'est une affirmation perpétuelle ; c'est une critique étroite, mesquine, hautaine, absolue. La science sacrée, au contraire, la sainte théologie catholique offre un caractère tout différent. Comme l'Église n'a point inventé la vérité, mais qu'elle en est seulement dépositaire, on ne trouve point de passion ni d'excès dans son enseignement. Il a plu au Fils de Dieu descendu sur la terre, en qui résidait la plénitude de la vérité, il lui a plu de dévoiler clairement certaines faces, certains aspects de la vérité et de laisser seulement entrevoir les autres. L'Église ne pousse pas plus loin son ministère, et, contente d'avoir enseigné, maintenu, vengé les principes certains et nécessaires, elle laisse ses enfants discuter, conjecturer, raisonner librement sur les points douteux.

L'enseignement catholique a été tellement calomnié, M. F., les hommes sont tellement accoutumés à le juger avec leurs préventions, que vous croirez difficilement peut-être à ce que je vais vous dire. Il n'y a pas une seule science au monde qui soit moins despotique que la science sacrée. Le dépôt de l'enseignement a été confié à l'Église ; or savez-vous ce que l'Église enseigne ? Un symbole en douze articles qui ne forment pas douze lignes, symbole composé par les Apôtres et que les deux premiers conciles généraux ont expliqué et développé par l'addition de quelques mots devenus nécessaires.

Nous proclamons, nous catholiques, que l'interprétation authentique des saintes Écritures appartient à l'Église ; or savez-vous, M. F., par rapport à combien de versets de la Bible l'Église a usé de ce droit suprême ? La Bible renferme trente mille versets environ, et l'Église n'a peut-être pas défini le sens de quatre-

vingts de ces versets ; le reste est abandonné aux commentateurs, et, je puis le dire, au libre examen du lecteur chrétien, en sorte que, selon la parole de saint Jérôme, les Écritures sont un vaste champ dans lequel l'intelligence peut s'ébattre et se délecter, et où elle ne rencontrera que quelques barrières çà et là autour des précipices, et aussi quelques lieux fortifiés où elle pourra se retrancher et trouver un secours assuré.

Les conciles sont le principal organe de l'enseignement chrétien ; or le concile de Trente voulant renfermer dans une seule et même déclaration toute la doctrine obligatoire, il n'a pas fallu deux pages pour contenir la profession de foi la plus complète. Et si l'on étudie l'histoire de ce concile, on reconnaît avec admiration qu'il était également jaloux de maintenir les dogmes et de respecter les opinions ; et il est tel mot que l'assemblée des Pères a rejeté et auquel elle n'a pas eu de repos qu'elle n'en ait substitué un autre, parce que sa signification grammaticale semblait dépasser la mesure de la vérité certaine et dérober quelque chose aux libres controverses des docteurs.

Enfin, l'incomparable Bossuet ayant opposé aux calomnies des protestants sa célèbre Exposition de la foi catholique, il se trouva que cette même Église, que l'on accusait de tyranniser les intelligences, pouvait réduire ses vérités définies et nécessaires dans un corps de doctrine beaucoup moins volumineux que n'étaient les confessions, synodes et déclarations des sectes qui avaient rejeté le principe de l'autorité et qui professaient le libre examen.

Or, je le répète, M. F., ce phénomène remarquable qui ne se trouve que dans l'Église catholique, cette

tranquille majesté dans l'affirmation, cette modération et cette réserve dans toutes les questions non définies, voilà, selon moi, le signe adorable auquel je dois reconnaître la vérité venue du ciel. Quand je contemple sur le front de l'Église cette conviction sereine et cette bénigne indulgence, je me jette entre ses bras, et je lui dis : Vous êtes ma mère. C'est ainsi qu'une mère enseigne, sans passion, sans exagération, avec une autorité calme et une sage mesure.

Et ce caractère de l'enseignement de l'Église, vous le retrouvez chez ses docteurs les plus éminents, chez ceux dont elle adopte et autorise à peu près sans restriction les écrits. Augustin entreprend son immortel ouvrage de la Cité de Dieu, qui sera jusqu'à la fin des âges un des plus riches monuments de l'Église. Il va venger contre les calomnies du paganisme expirant les saintes vérités de la foi chrétienne ; il sent au dedans de lui bouillonner les ardeurs du zèle ; mais s'il a lu dans les Écritures que Dieu est la vérité, il a lu aussi que Dieu est charité : *Deus charitas est* ; il comprend que l'excès de la vérité peut devenir le défaut de la charité ; il se met à genoux, et il envoie vers le ciel cette admirable prière : *Mitte, Domine, mitigationes in cor meum, ut charitate veritatis non amittam veritatem charitatis* : Envoyez, Seigneur, envoyez dans mon cœur l'adoucissement, le tempérament de votre esprit, afin qu'entraîné par l'amour de la vérité je ne perde pas la vérité de l'amour : *Mitte, Domine, mitigationes in cor meum, ut charitate veritatis non amittam veritatem charitatis*. Et, à l'autre extrémité de la chaîne des saints docteurs, entendez ces belles paroles du bienheureux évêque de Genève : La vérité qui n'est pas charitable cesse d'être la vérité ; car en Dieu, qui est la source suprême du

vrai, la charité est inséparable de la vérité. Ainsi, M. F., lisez Augustin, lisez François de Sales : vous trouverez dans leurs écrits la vérité dans toute sa pureté et, à cause de cela même, tout empreinte de charité et d'amour.

O prêtre de Carthage, illustre apologiste des premiers âges, j'admire le nerf de votre langage énergique, la puissance irrésistible de votre sarcasme ; mais le dirai-je ? sous l'écorce de vos écrits les plus orthodoxes, je cherche l'onction de la charité ; vos syllabes incisives n'ont pas l'accent humble et doux de l'amour. Je crains que vous ne défendiez la vérité comme on défend un système à soi, et qu'un jour votre orgueil blessé n'abandonne la cause que votre zèle amer avait soutenue. Ah ! M. F., pourquoi Tertullien, avant de consacrer son immense talent au service de l'évangile, n'a-t-il pas prié le Seigneur, comme Augustin, d'envoyer dans son cœur les adoucissements, les tempéraments de son esprit ? L'amour l'aurait maintenu dans la doctrine. Mais parce qu'il n'était pas dans la charité, il a perdu la vérité.

Et vous, ô célèbre apologiste de ces derniers jours, vous dont les premiers écrits furent salués par les applaudissements unanimes de tous les chrétiens, vous le dirai-je, ô grand écrivain, cette logique apparente dans les étreintes de laquelle vous voulez étouffer votre adversaire, ces raisonnements pressés, multipliés, triomphants dont vous l'accablez, tout cela me laisse à désirer quelque chose ; votre zèle ressemble à de la haine, vous traitez votre adversaire en ennemi, votre parole impétueuse n'a pas l'onction de la charité ni l'accent de l'amour. O notre infortuné frère dans le sacerdoce, pourquoi faut-il qu'avant de consacrer votre

beau talent à la défense de la religion, vous n'avez pas fait au pied de votre crucifix la prière d'Augustin ? *Mitte, Domine, mitigationes in cor meum, ut charitate veritatis non amittam veritatem charitatis.* Plus d'amour dans votre cœur, et votre intelligence n'aurait pas fait une si déplorable défection ; la charité vous aurait maintenu dans la vérité.

Et si l'Église catholique, M. F., présente à nos esprits l'enseignement de la vérité avec tant de ménagements et de douceur, ah ! c'est encore avec plus de condescendance et de bonté qu'elle applique ses principes à notre conduite et à nos actions. Incapable de supporter jamais les doctrines mauvaises, l'Église est tolérante sans mesure pour les personnes. Jamais elle ne confond l'erreur avec celui qui l'enseigne, ni le péché avec celui qui le commet. L'erreur elle la condamne, mais l'homme elle continue de l'aimer ; le péché elle le flétrit, mais le pécheur elle le poursuit de sa tendresse, elle ambitionne de le rendre meilleur, de le réconcilier avec Dieu, de faire rentrer dans son cœur la paix et la vertu.

Elle ne fait point acception de personnes : il n'y a pour elle ni juif, ni grec, ni barbare ; elle ne s'occupe point de vos opinions ; elle ne vous demande pas si vous vivez dans une monarchie ou dans une république. Vous avez une âme à sauver, voilà tout ce qu'il lui faut. Appelez-la, elle est à vous, elle arrive les mains pleines de grâces et de pardon. Vous avez commis plus de péchés que vous n'avez de cheveux sur la tête ; cela ne l'effraie point ; elle efface tout dans le sang de Jésus-Christ. Quelques-unes de ses lois sont pour vous trop onéreuses, elle consent à les accommoder à votre faiblesse ; leur rigueur cède devant votre infirmité, et

l'oracle de la théologie, saint Thomas, pose en principe que si nul ne peut dispenser de la loi divine, la condescendance au contraire ne doit pas être trop difficile dans les lois de l'Église, à cause de la suavité qui fait le fond de son gouvernement : *Propter suave regimen Ecclesiæ*. Aussi, M. F., quand la loi civile est rigide et inflexible, autant la loi de l'Église est souple et pliable. Quelle autre autorité sur la terre gouverne, administre comme l'Église ? *Suave regimen Ecclesiæ*.

Ah ! que le monde, qui nous prêche la tolérance, soit donc aussi tolérant que nous ! Nous ne rejetons que les principes, et le monde rejette les personnes. Que de fois nous absolvons, et le monde continue de condamner ! Que de fois, au nom de Dieu, nous avons tiré le voile de l'oubli sur le passé, et le monde se souvient toujours ! Que dis-je ? les mêmes bouches qui nous reprochent l'intolérance, nous blâment de notre bonté trop crédule et trop facile ; et notre inépuisable patience envers les personnes est presque aussi combattue que notre inflexibilité contre les doctrines.

Le devoir de la soumission aux enseignements de l'Église

Eloge funèbre de la Moricière. Cath. de Poitiers, 5 déc. 1865.
V, 496-497.

Les chrétiens d'aujourd'hui ne le savent pas assez : tout resplendissement nouveau de la lumière divine sur les lèvres de l'Église porte avec lui et un devoir et un bienfait. C'est au symbole même des apôtres qu'il est écrit : « Je crois la sainte Église catholique ». Abaisser son propre esprit devant l'esprit de Dieu, cela est si raisonnable, qu'il semblerait que c'est à peine méritoire ; pourtant, c'est ici la grande victoire que nous avons à remporter sur nous-mêmes. Et qu'on ne s'y méprenne point : Jésus-Christ a promis d'être avec ses apôtres « tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » : *ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi*¹. L'Église a donc mission, assistance, autorité et grâce d'en haut pour nous donner l'enseignement qui convient à chaque jour, à chaque époque, selon le mouvement des idées et le caractère des temps. L'acquiescement de notre raison,

1. Matth., XXVIII, 20.

l'adhésion de notre entendement comme de notre volonté à l'autorité enseignante de l'Église contemporaine, c'est une nécessité de la vertu théologique de foi. Il y a là pour le baptisé un devoir envers l'Église de Dieu ; il y a aussi un devoir envers la vérité révélée, que nul n'a le droit de vouloir laisser dans le vague et dans l'indécis, lorsque l'autorité divine la lui présente sous le jour de l'affirmation authentique et doctrinale. C'est de plus un bienfait ; car, outre qu'en soi tout accroissement de lumière et de vérité est un gain pour l'intelligence de l'homme, il est démontré par l'expérience que les affirmations et les définitions de l'Église ne se produisent jamais qu'en présence d'un besoin des âmes et des sociétés. Le chrétien donc, en attendant que le jour de l'éternité luise sur son front, et que l'étoile du matin se lève dans son cœur, n'a rien de mieux à faire que de tenir son regard attaché sur l'Église comme sur une lampe qui luit dans un lieu ténébreux : *cui benefacitis attendentes quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris*¹ ; et l'une des marques les plus assurées de la présence de l'Esprit-Saint dans une âme, c'est le tressaillement avec lequel elle implore, l'allégresse avec laquelle elle reçoit jusqu'au moindre rayon de cette science sacrée, qui est le prélude de la vision céleste et l'avant-goût de la jouissance béatifique : *exultavit ut videret diem meum ; vidit et gavisus est*².

1. II Petr., I, 19. — 2. Joann., VIII, 56.

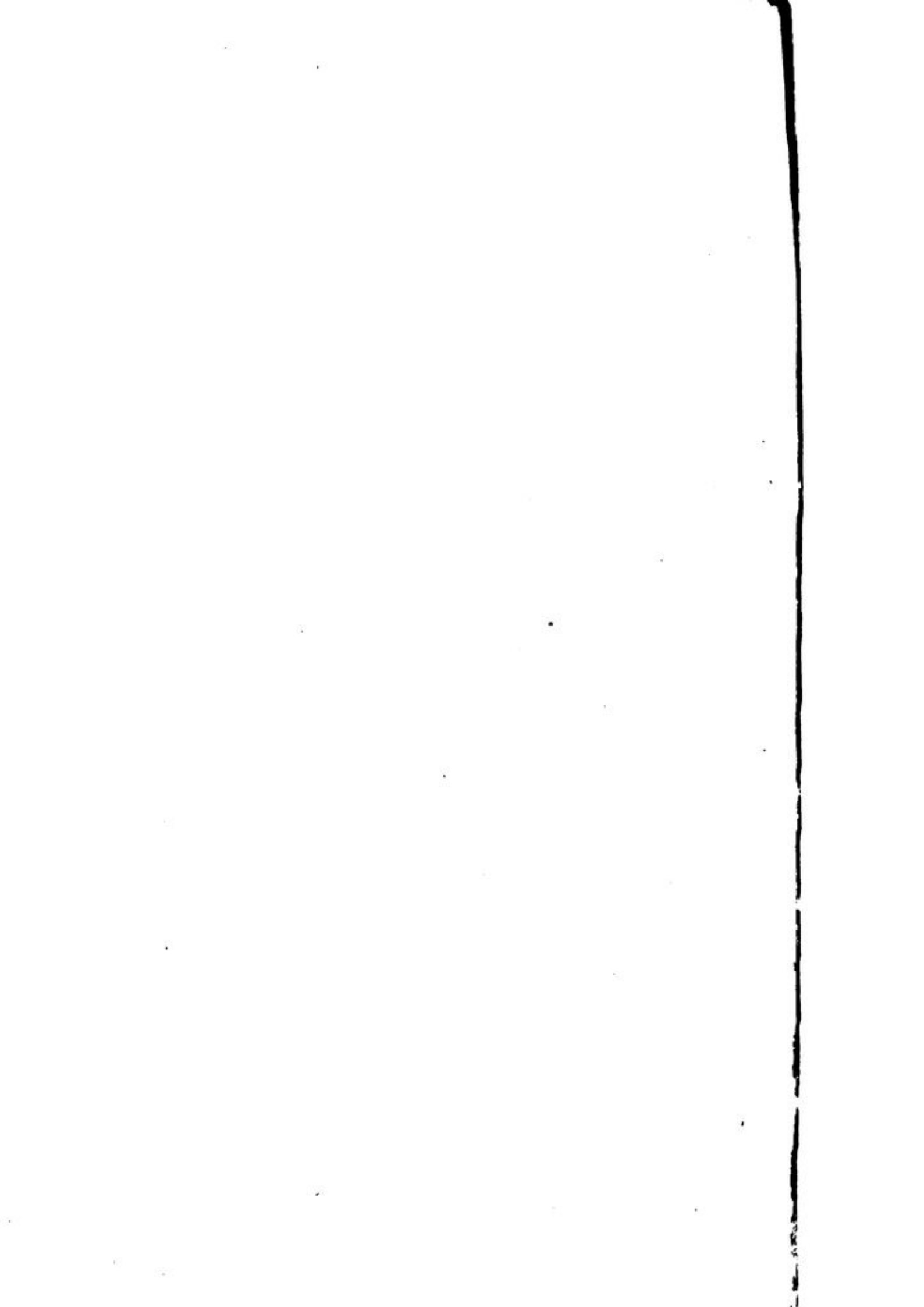


TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE POITIERS	VII
AVERTISSEMENT	IX
INTRODUCTION.	XIII
I. <i>La préparation.</i>	XV
II. <i>Le docteur de la vérité naturelle</i>	XXVII
III. <i>Le docteur de l'autorité divine</i>	XLIH
IV. <i>Le docteur de l'unité romaine</i>	LIII
V. <i>Le politique</i>	LXI
VI. <i>Le prédicateur</i>	LXXVIII
VII. <i>L'écrivain</i>	XC
VIII. <i>L'homme et le pasteur</i>	XCVI

PREMIÈRE PARTIE

L'ordre surnaturel

I. L'ordre surnaturel, obligatoire pour tous	3
II. La philosophie séparée de la foi	17
III. Le christianisme, appui nécessaire de la religion naturelle.	44
IV. Le naturalisme : en quoi il consiste, ses degrés	54
V. Le naturalisme : son développement historique	68
VI. La nature humaine selon la doctrine catholique	81
VII. L'accord de la raison et de la foi.	86
VIII. Comment les dogmes commencent et comment ils se développent	92
IX. Nécessité de l'intransigeance doctrinale dans le temps présent.	96

DEUXIÈME PARTIE

Dieu

I. Les altérations modernes de l'idée de Dieu	103
II. Le Dieu des Écritures.	111
III. « <i>Deo optimo, maximo</i> »	116
IV. « <i>Credo in Deum patrem</i> » : La paternité de Dieu . . .	120
V. « <i>Credo in Deum Patrem omnipotentem</i> » : Quelques vues sur le problème du mal.	125
VI. Contre l'athéisme pratique	129

TROISIÈME PARTIE

Jésus-Christ

I. « Le Christ de ces philosophes n'est pas le Seigneur Jésus-Christ que j'adore »	139
II. « La question de la divinité de Jésus-Christ domine toutes les autres »	144
III. La Royauté de Jésus-Christ.	150
IV. Rien de plus grand, rien de plus doux que le mystère de Noël.	159
V. Les leçons de la croix.	166
VI. Le Sacré Cœur de Jésus.	174
VII. Notre adoption par Dieu en Jésus-Christ	180
VIII. Le progrès de Jésus-Christ en nous.	186

QUATRIÈME PARTIE

La Vierge Marie

I. L'Immaculée Conception.	193
II. Opportunité de la définition du dogme de l'Imma- culée Conception	202
III. Marie inséparable de Jésus	211
IV. Le Cœur de Marie	230
V. Notre-Dame de Bon-Encontre	240
VI. « Marie embellit tout le dogme catholique ».	247
VII. La couronne de Marie.	259

CINQUIÈME PARTIE

L'Église

I. La pierre fondamentale	273
II. Le Pape	278
III. Préparation providentielle de Rome à son rôle catho- lique	286
IV. Le génie romain	293
V. La souveraineté temporelle du Pape.	301
VI. Rome et Jérusalem	306
VII. « Lave tes mains, ô Pilate »	309
VIII. Grandeur et importance du Concile œcuménique . .	315
IX. Autorité de l'Église dispersée	323
X. Le programme politique de l'Église	326
XI. Que l'Église a le droit de donner des leçons dans l'ordre politique et social	333
XII. L'Église et l'éducation de la jeunesse	345
XIII. L'intolérance doctrinale de l'Église	347
XIV. La tolérance de l'Église envers les personnes. . . .	358
XV. Le devoir de la soumission aux enseignements de l'Église	366

